

Paul Rassinier

**Le drame des juifs
européens**

**Éditions de l'AAARGH
Internet
2002**

Nous reproduisons la deuxième édition, Paris, La Vieille Taupe, 1984

La présente édition est une reproduction photographique de l'édition originale (Paris, 1964) dans laquelle ont été introduites des corrections préparées par l'auteur pour une édition qu'il envisageait lorsque la mort l'a emporté le 6 juillet 1967.

Souvent, il semble que l'esprit s'oublie, se perde, mais à l'intérieur il est toujours en opposition avec lui-même. Il est progrès intérieur — comme Hamlet dit de l'esprit de son père « Bien travaillé, vieille taupe ! » HEGEL

Nous reconnaissons notre vieil ami, notre vieille taupe qui sait si bien travailler sous terre pour apparaître brusquement : la Révolution. MARX

Ce qu'il y a de terrible quand on cherche la vérité, c'est qu'on la trouve.

(©) La Vieille Taupe (Pierre Guillaume), 1984

Tous droits d'édition, de reproduction et traduction réservés pour tous pays.
(Samizdat autorisé dans les pays totalitaires.)

Correspondance uniquement :
La Vieille Taupe, B.P. 9805, 75224 Paris Cedex 05.

ISBN : 2-903279-08-X

TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	3
<i>Introduction</i>	4
Chapitre I : M. Raul Hilberg, sa doctrine et ses méthodes	11
Chapitre II : Témoins, témoignages & documents	25
I - Généralités	25
II - Le témoin Rudolf Hoess	32
III - Le témoin Miklos Nyizli	39
IV - Le Témoin Kurt Gerstein	44
V - Conclusion	60
Appendice au chapitre II : Les deux versions françaises du document Gerstein	71
Le document Gerstein (première version)	71
A. Introduction de Poliakov	72
B. Texte du document	72
C. Conclusion de Poliakov	75
Le document Gerstein (seconde version)	75
A. Introduction du tribunal	76
B. Texte du document	76
C. Conclusion du tribunal de Jérusalem	78
Chapitre III : Statistiques : six millions ou... ?	80
I - Statistiques d'après-guerre	84
II - Statistiques d'avant et d'après-guerre	87
III - La migration juive ou « le juif errant »	95
IV - Le mouvement de la population juive européenne de 1933 à 1945	106
Pologne	129
Russie	133
Pays baltes	134
Tchécoslovaquie	134
Hongrie	136
Yougoslavie	143
Italie	145
Roumanie	146
Bulgarie	149
Grèce	150
Allemagne	151
Autriche	154
Danemark et Norvège	155
CONCLUSION	156

INTRODUCTION

En 1950, écrivant *Le Mensonge d'Ulysse*, j'avais classé en trois catégories les témoins-sic du phénomène concentrationnaire que j'y étudiais :

– ceux que rien ne destinait à être des témoins fidèles et que, sans aucune intention péjorative d'ailleurs, j'appelais des témoins mineurs ;

– les psychologues victimes d'un penchant, à mon sens un peu trop prononcé pour l'argument subjectif

– et les sociologues ou réputés tels.

Je n'avais pas trouvé d'historiens — du moins qui fussent dignes de ce nom.

En garde jusque contre moi-même, pour n'être point accusé de parler de choses qui se fussent situées un peu trop à l'écart de ma propre expérience, de tomber à mon tour dans le défaut que je reprochais aux autres, à savoir de risquer quelque entorse aux règles de la probité intellectuelle, j'avais délibérément renoncé à présenter un tableau complet de la littérature concentrationnaire de l'époque.

Le nombre des témoins mis en cause était donc forcément limité dans chaque catégorie et pour l'ensemble : trois témoins mineurs¹ (l'abbé Robert Ploton, Frère Birin des écoles chrétiennes d'Épernay, l'abbé Jean-Paul Renard), un psychologue (David Rousset), un sociologue (Eugen Kogon). Hors catégorie : Martin-Chauffier. Un bienheureux hasard ayant voulu à la fois qu'à l'exception d'un seul, leur expérience portât sur les mêmes camps où j'avais fait la mienne et qu'ils fussent les plus représentatifs, cette méthode du reste assez simple, comportait bien des avantages.

Depuis, soutenue et encouragée par la politique qui commande les rapports américano-russes, la littérature concentrationnaire qui soutient à son tour cette politique, n'a fait que croître et embellir. Ce n'est un secret pour personne que, dans la politique générale des États-Unis, un certain nombre d'articles sont uniquement destinés à ne pas couper radicalement les ponts avec la Russie : le mythe du danger d'une renaissance du nazisme et du fascisme en Europe est de ceux-là. Staline et Truman (digne héritier de Roosevelt) l'ont, de concert, exploité à fond, le premier pour empêcher l'Europe de prendre conscience d'elle-même et de s'intégrer l'Allemagne, le second par déficience mentale. Et Khrouchtchev continue à jouer avec Kennedy le jeu de Staline avec Truman... Avec un peu moins de chances ? Il y paraît mais là-dessus on ne peut pas encore se prononcer définitivement.

¹ Je prie qu'on ne voie aucune intention maligne d'anticiéréalisme par la bande, dans le fait qu'ils soient trois prêtres.

Quoiqu'il en soit, aux environs de 1950, renaquit et prit corps chez beaucoup de bons esprits l'idée que l'Europe existait. Jadis provoquée par la hantise des guerres germano-françaises, cette prise de conscience épisodique l'était, cette fois, par une autre à deux enseignes complémentaires : d'une part, la quasi-certitude que, divisée contre elle-même, l'Europe était une proie facile pour le bolchevisme, de l'autre, celle qu'il n'y avait pas d'Europe possible sans que l'Allemagne y fût intégrée. À Moscou, à Tel-Aviv, on avait, dès son premier souffle, senti que ce vent venait de loin : s'il dégénérait en tempête, il ne pouvait manquer d'aboutir à une Europe unie qui eût signifié pour la Russie l'isolement et, pour Israël, la fin de ces subventions d'une importance vitale qui lui sont versées par l'Allemagne au titre des réparations (recevant M. Gerstenmayer, président du Bundestag, M. Ben Gourion a déclaré le 30 novembre 1962 que leur montant s'élevait à 850 millions de dollars au 1er avril 1962 : une paille !) La contre-offensive ne se fit pas attendre : deux attaques aussi remarquablement synchronisées que si elles avaient été concertées et jumelées partirent en flèche de deux entreprises de fabrication et de falsification de documents historiques, l'une sous la raison sociale d'un Comité pour la recherche des crimes et des criminels de guerre dont le siège est à Varsovie, l'autre sous celle du Centre mondial de documentation juive contemporaine dont les deux plus importantes succursales sont à Tel-Aviv et à Paris. Objet : l'Allemagne. Thème : les horreurs et les atrocités commises pendant la seconde guerre mondiale par le nazisme, vocation naturelle de l'Allemagne — le thème précisait que le gouvernement de Bonn en avait repris les principes nationalistes et militaristes fondamentaux — qui en faisait un peuple à tenir sous contrôle serré, très soigneusement à l'écart. Le premier fruit de cette contre-offensive fut, à ma connaissance, *Documentation sur l'extermination par les gaz* (1950) de H. Krausnik, le second *Médecin à Auschwitz* (1951) d'un certain Dr Miklos Nyiszli, Israélite hongrois déporté dans ce camp en mai 1944 et le troisième *Le Bréviaire de la Haine* (1951) de Léon Poliakov. Depuis, ça n'a plus arrêté : chaque fois qu'est apparu le moindre signe de rapprochement entre l'Allemagne et les autres peuples européens (C.E.C.A., Marché Commun, Traité franco-allemand, etc.) nous avons eu, estampillé par le Comité de Varsovie ou par un membre important du Centre mondial de documentation juive, ou encore par l'*Institut für Zeitgeschichte* de Munich qui est une association des deux, une étude de ce genre qui fut, chaque fois, un acte d'accusation plus terrible que le précédent contre l'Allemagne de Bonn et sur laquelle la presse mondiale montait une campagne spectaculaire de publicité. C'est ainsi qu'ont été successivement publiés : *Le IIIe Reich et les juifs* (1953) de Léon Poliakov et Wulf, *l'Histoire de Joël Brandt, un échange de 10 000 camions contre un million de juifs* (1955), *Le Lagerkommandant d'Auschwitz parle, Mémoires de Rudolf Hoess*¹ (1958) etc. pour ne citer que les plus retentissants, car s'il fallait les citer tous, à elle seule la liste sans commentaires nécessiterait un volume. Tout récemment, une anthologie de cette littérature a été dressée par un Comité d'étude de la seconde guerre mondiale dont le siège est à

¹ Une édition de ces mémoires avait été publiée en Pologne en 1951, mais, à ma connaissance, elle n'avait pas franchi le rideau de fer avant 1958.

Paris et dont les animateurs sont une dame, Olga Wurmser, du Centre de documentation juive et un illustre inconnu à tout faire du nom de Henri Michel : elle a emprunté des textes à 208 auteurs témoins et encore dois-je ajouter qu'elle ne cite que ceux qui définissent sans la moindre erreur la ligne dans laquelle il convient de témoigner car, sur les rayons de ma bibliothèque de travail, il en figure presque autant qui n'y sont pas cités quoiqu'aussi accusateurs et souvent plus intelligemment, bien qu'avec aussi peu de respect pour la vérité historique. Il allait de soi que je n'y fusse pas cité. Titre de cette anthologie : *Tragédie de la Déportation* (1962). Le plus navrant, c'est qu'il se soit trouvé des historiens assez malfaisants pour cautionner ces témoignages de leur autorité : Labrousse et Renouvin en France, Rothfels en Allemagne, etc... Les États-Unis viennent à leur tour d'en apporter un à la cause du Comité de Varsovie et du Centre mondial de documentation juive : Raoul Hilberg dont le livre, *The Destruction of the European Jews* (1961) est sûrement le plus important de tous les travaux qui ont été publiés sur la question et celui qui a réussi à se donner au mieux les apparences — les apparences, seulement d'une étude sérieuse. Un monument, d'ailleurs non encore publié en Europe à l'heure où j'écris, les communautés juives européennes s'y opposant en raison des aveux qu'il contient et qui fournissent à cette étude un de ses principaux arguments.

L'avantage de cette surproduction littéraire est que, chacun de ces bavards étant surtout préoccupé de se montrer plus original que son compagnon d'attelage — et mieux informé — les mêmes faits sont présentés d'une manière différente par les uns et par les autres, qu'ils se contredisent les uns les autres, que de temps en temps, un subterfuge de l'un est mis en évidence par l'autre, et qu'entre tous ils ont fini par démontrer le contraire de ce qu'ils voulaient démontrer. Tant et si bien que, *le jugement du Procès de Jérusalem* (1961) étant venu couronner le tout, on est maintenant à peu près exactement fixé sur ce qu'il en est des six millions de juifs exterminés pendant la seconde guerre mondiale, dans les chambres à gaz des camps de concentration ou autrement.

Et qu'on en peut enfin parler avec la certitude de ne commettre que des erreurs négligeables, ce qui n'était pas le cas au temps où j'écrivais *Le Mensonge d'Ulysse*, et ce qui est la raison pour laquelle je ne m'y étais pas aventuré. Bref : aujourd'hui on sait beaucoup de choses et c'est ce qu'on sait que cette étude se propose de faire connaître.

Pour être complet, il eût aussi fallu citer les films destinés à mettre l'opinion publique en condition qui ont été tirés de cette littérature : *La dernière étape*, *Kapo*, *les Documents de Nuremberg*, etc... J'y ai renoncé : ici, c'eût été entreprendre de dresser le catalogue du Roman chez la portière de 1946 à nos jours. Et je ne suis pas l'archiviste du Syndicat des concierges.

Telle qu'elle se présente, cette étude me paraît — on m'en excusera — suffire amplement au but qu'elle se propose et qui, je ne crois pas qu'on en puisse disconvenir, est assez bien défini par les deux informations suivantes dont j'ai fait

état déjà dans *Le véritable procès Eichmann ou les vainqueurs incorrigibles*¹ et qui furent rendues publiques à seize années de distance, l'une à la barre même du Tribunal de Nuremberg le 29 janvier 1946, l'autre le 24 février 1962 par le ministre des anciens combattants :

À Nuremberg, requérant au nom de la France, le procureur général Dubost avait déclaré le 29 janvier 1946 :

« Les recensements auxquels nous avons procédé en France, permettent d'affirmer qu'il y eut plus de 250 000 déportés de France : 35 000 seulement sont rentrés. Le document F. 497 déposé sous le n° R.F. 339 indique que sur les 600 000 arrestations auxquelles les Allemands ont procédé en France, 350 000 furent faites en vue d'un internement en France ou en Allemagne. Nombre total des déportés : 250.000. Nombre des déportés rentrés : 35 000 (T. VI, p. 338 du C. R. des débats) ».

Le pourcentage des survivants s'élevait donc à 14 % et celui des morts à 86 %. Mais, à une question qui lui était posée sur ce sujet par un député, le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre du gouvernement français, répondait ainsi par la voie du Journal officiel, le 24 février 1961 (Débats parlementaires, p. 229) :

« Selon les renseignements statistiques relevés à la date du 1er décembre 1961 dans le fichier mécanographique des déportés et internés de la guerre 1939-1945, tenu par l'Institut national de la statistique et des études économiques, le nombre de cartes délivrées à des déportés et internés ou à leurs ayants-cause s'élève à :

	<u>Vivants</u>	<u>Décédés</u>
Déportés (Résistants)	16 1702	9 783
Déportés (Politiques)	13 415	9 235
Internés (Résistants)	9 911	5 759
Internés (Politiques)	10 117	2 130
Totaux :	50 145	26 907

Pour les déportés, les chiffres se présentaient donc ainsi :

Total des déportés : 49 135

Total des morts : 19 018 (soit environ 38 %)

Survivants : 30 117 (soit environ 62 %)

à la date du 24 février 1962. Il est, évidemment, assez difficile de déterminer à partir de ces données de base, le nombre exact des survivants et des morts à la date du 8 mai 1945 : rentrant des camps après y avoir fait un séjour plus ou moins long, les survivants représentaient une population très fragile et dans laquelle le coefficient annuel de mortalité est, évidemment, très supérieur à la normale. Je ne serais pas surpris si on me disait que, sur les 19 108 manquants à la date du 24 février 1962, 35 à 45 % sont morts après leur retour. Dans ce cas, il faudrait alors admettre qu'à la date du 8 mai 1945, les proportions étaient les suivantes : 75 à 80 % de survivants, 20

¹ Le lecteur au fait de mes précédents ouvrages, trouvera dans celui-ci un certain nombre de faits qu'il connaît déjà et dont la reprise s'imposait ici parce qu'ils servent de points d'appuis à un autre raisonnement, qu'autrement, il n'eût sans doute que très difficilement compris.

à 25 % de morts, ce qui, pour être déjà passablement tragique ne se situe pas moins très loin des 86 % de morts et des 14 % de survivants qui se déduisent des chiffres produits à Nuremberg par le procureur Dubost, si loin même qu'il s'agit presque de proportions inverses !

Ces deux informations se pourraient même assortir de deux autres tout aussi significatives :

1. Le 16 mars 1962, dans un discours qu'il fit à Dachau même devant les représentants de 15 nations qui y étaient venus commémorer la libération du camp, Mgr Neuhäussler, évêque auxiliaire de Munich fit un discours dont *Le Figaro* du lendemain rendait compte en ces termes :

« Cet après-midi, par un froid rigoureux et en dépit de la tourmente de neige, les pèlerins se sont rassemblés au camp de Dachau où trente mille hommes furent exterminés parmi les deux cent mille originaires de trente-huit nations qui y furent internés de 1933 à 1945. »

Et tous les journaux du même jour publièrent les mêmes chiffres.

2. Mais, le pasteur Niemöller avait prétendu, dans une conférence prononcée le 3 juillet 1946 et éditée sous le titre « *Der Weg ins Freie* » chez Franz M. Helbach à Stuttgart, que « 238 756 personnes furent incinérées à Dachau », soit un nombre supérieur à celui des internés.

Le drame des juifs européens dans tout cela ? Précisément il est, non pas que six millions d'entre eux ont été exterminés comme ils le prétendent mais seulement dans le fait qu'ils l'ont prétendu et que, le jugement de Jérusalem l'a confirmé, après toutes les publications de source juive ci-dessus citées, l'exagération du Centre mondial de documentation juive contemporaine en la matière, soit du même ordre que celle du procureur Dubost mise en évidence par le Ministre des anciens combattants et que celle du pasteur Niemöller mise en évidence par Mgr Neuhäussler.

Car on ne ment jamais impunément et voici venir le temps de l'expiation.

Il ne faut, en effet, pas oublier que c'est pour se procurer les fonds nécessaires à l'édification de l'État d'Israël (Indemnisations allemandes proportionnées au nombre des victimes) que ce mensonge a été commis. Or...

Or, de facto, l'état d'Israël est actuellement construit sur une superficie de 20 000 km². De jure, il ne compte que les 10 000 km² environ qui lui ont été consentis par la Convention de l'O.N.U. du 29 novembre 1947. Si donc, les 17 457 800 juifs du monde qui résultent de l'étude de la statistique du Centre mondial de documentation juive contemporaine¹, ou les 18 142 084 qui résultent de l'étude de celle de M. Raul Hilberg² allaient s'y installer à demeure, la densité de la population y serait portée soit à 875 habitants au km², soit à 915 environ (densité calculée sur sa superficie de facto) ce que, à peine de pratiquer avec succès contre les autochtones

¹ Cf. page 220.

² Cf. page 220.

arabes, une politique du *Lebensraum* inspirée du national-socialisme allemand, cet état ne pourrait, économiquement parlant, absolument pas supporter : avec ses 2 270 000 habitants actuels avoués, soit une densité qui se situe entre 110 et 115 au km², sa vie économique est déjà singulièrement compromise, puisque son budget annuel est, chaque année en déficit de 85 à 100 millions de dollars et n'est, chaque année aussi, remis en équilibre que par les indemnisations allemandes, les subventions des communautés juives de la Diaspora (euphémisme pour désigner des banques comme Rothschild, Kühn Loeb and Co, etc. qui récupèrent ces dons sur la population mondiale qu'elles mettent en coupe réglée) et les prêts ou gracieusetés à fonds perdus de différents États du monde. Même si la population juive mondiale n'était actuellement que de treize millions de personnes environ comme le prétend le Mouvement sioniste international, il n'y aurait pas grand-chose de changé dans ce phénomène : s'ils se rendaient tous en Israël, la densité de la population y serait encore portée à 650 habitants au km² et son économie ne pourrait pas davantage le supporter.

Parmi les états européens qui participent aux dons et gracieusetés à fonds perdus, une certaine politique, celle du général de Gaulle, tend même à les augmenter et, pour les augmenter plus et plus facilement, à les faire prendre en compte par le Marché commun. Il ne fait pas de doute dans mon esprit que, si le Marché commun s'orientait dans cette voie, pour peu que d'autres États du Monde atlantique lui emboîtent le pas, l'État d'Israël ainsi encouragé ne pourrait que s'engager de façon plus prononcée dans cette politique du *Lebensraum* définie par Ben Gourion sans prononcer le mot (*Le peuple et l'État d'Israël*, éditions de Minuit 1959, pp. 75-81) qui l'a déjà poussé à s'emparer de 10 000 km² de plus que ne lui en avait consenti la Convention de l'O.N.U. du 29 novembre 1947 (Negueef, Pays d'Ammon, Eilath, etc.) Et, au terme de l'évolution des événements dans ce sens, il y aurait alors peu de chances qu'un troisième conflit mondial — pour des raisons de pétrole auxquelles l'U.R.S.S. ne saurait rester indifférente, dirait, avec raison, mon ami Pierre Fontaine — puisse être évité.

Lorsque, par conséquent, le Mouvement sioniste international prétend que six millions de juifs ont été exterminés dans des chambres à gaz par les Allemands, il fournit à Krouchtchev le principal argument dont il use et abuse pour démontrer, en l'assortissant de la renaissance du nazisme et du militarisme prussien, que le peuple allemand est un peuple de barbares qu'il serait très dangereux d'intégrer à l'Europe à part entière, et donc il vise à tuer dans l'œuf l'Europe inconcevable sans l'Allemagne. Présentant, d'autre part, la facture qui correspond à ce chiffre (six millions de fois cinq mille marks) il n'a d'autre souci que d'alléger d'autant la charge que le déficit permanent de l'état d'Israël fait peser sur les banquiers de la Diaspora, voire de la supprimer et de la transformer en un bénéfice appréciable.

Et tout cela, en fin de compte, pour créer, au Moyen-Orient, les conditions d'un troisième conflit mondial.

Que la vérité historique éclate assez tôt, avec assez d'ampleur et avec assez de force pour renverser le cours actuel des événements et faire que cette expiation ne

prenne pas cette forme dans laquelle le monde entier serait, une fois de plus, le rédempteur du péché de quelques-uns, c'est, en fonction de cette appréhension, la grâce que je nous souhaite.

P. R.
juillet 1963.

CHAPITRE I : M. RAUL HILBERG, SA DOCTRINE ET SES METHODES

Entre les Commentaires des Saintes Ecritures de saint Thomas d'Aquin (1225-1274) et ce commentaire exhaustif des documents de Nuremberg qu'est *The Destruction of the European Jews* de M. Raul Hilberg, il n'y a d'évidence, aucune commune mesure : on peut, en effet, tenir pour assuré que, dans sept siècles, ou bien on ne parlera plus du second, ou bien, si on en parle encore, ce ne sera plus que comme d'une chose indigne d'être signalée autrement qu'à titre d'exemple des aberrations les plus scandaleuses de notre temps. Qu'après sept siècles, si on parle encore de saint Thomas d'Aquin ce ne soit plus guère que pour le signaler comme étant à l'origine d'une philosophie elle aussi aberrante, qualifiée d'*ancilla theologica* dès le 17^e siècle par les humanistes et les libertins, j'en suis bien d'accord, mais cette philosophie n'en fut pas moins celle des siècles de la foi : elle était substantielle, elle ouvrait des fenêtres sur un monde qui était le rêve de l'époque et, à ce titre, elle méritait de devenir le thomisme auquel il est, aujourd'hui, indispensable de faire référence si on veut expliquer correctement les grands courants de la philosophie contemporaine. Pour bâtir son système, l'homme avait besoin, certes, de mutiler la pensée d'Aristote mais, au 13^e siècle, on n'avait pas encore découvert l'imprimerie, les manuscrits étaient rares et les moyens d'investigation des intellectuels étaient si rudimentaires qu'il n'y eut que lui à le savoir : trois siècles après, c'est d'ailleurs parce qu'ils avaient [15] découvert la supercherie que les humanistes et les libertins parlèrent d'*ancilla theologica*. Mais il n'y eut pas scandale : on mit la fraude au compte d'une connaissance imparfaite des écrits d'Aristote. Aujourd'hui, nous avons plus de lumières sur cette affaire. Mais le thomisme a fait carrière. Tandis qu'il n'y aura pas de « Hilbergisme ». Et les 790 pages grand format fondées sur près de 1 400 références documentaires (une somme, aussi !) de *The Destruction of the European Jews*, si elles sont un jour accusées d'avoir été ancilla de quelque chose, ce ne sera que d'une politique d'assez peu noble inspiration.

Là est la différence et elle n'est pas mince.

Étant admis que, ni par leur personnalité, ni par la valeur et la portée de leurs travaux respectifs, les deux hommes ne sont comparables, si j'ai néanmoins pensé à saint Thomas d'Aquin après avoir lu M. Raul Hilberg, il y avait tout de même des raisons et la plus importante de toutes est celle-ci qui est le thème central de ce chapitre : les documents de Nuremberg au moyen desquels M. Raul Hilberg nous démontre (p. 767) que 5 100 000 juifs ou (p. 670) 5 419 500 ont été exterminés par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale, dont 1 000 000 dans les chambres à gaz d'Auschwitz, 950 000 dans celles de cinq autres camps industriellement beaucoup moins bien équipés, 1 400 000 (si j'ai bien compris ses calculs compliqués et souvent en contradiction avec eux-mêmes) par les *Einsatzgruppen* et le reste, soit 1 750 000 selon la page 767 ou 2 069 500 selon la page 670 dans des camps et des opérations qu'on peut dire de bricolage si on les compare avec les autres, sont de même nature et de même valeur que ceux dans

lesquels, comme tous les Pères de l'Église avant lui, saint Thomas d'Aquin a trouvé la preuve que le premier acte de la Création du monde, la séparation de la lumière et des ténèbres, se situait exactement en l'an 4001 avant Jésus-Christ, que Josué avait arrêté le soleil dans sa course, que Jonas avait séjourné dans le ventre de la baleine, etc.

Et puis, il y a le problème de la forfaiture : M. Raul Hilberg faisant dire aux documents de Nuremberg ce qu'ils ne disent qu'après avoir été soigneusement isolés de leur contexte et réécrits, c'est, en tout petit, ce que fût en grand Saint-Thomas d'Aquin donnant des écrits d'Aristote cette interprétation qui orienta le monde intellectuel du Moyen Age européen vers la célèbre formule *Aristoteles dixit* alors qu'Aristote n'avait pas dit. À cet égard, ils relèvent tous deux de cette morale assez bien mise au point, à peu près à égale distance de l'un et de l'autre [16] dans le temps, par un certain saint Ignace de Loyola et selon laquelle, la fin justifiant les moyens, tous les moyens sont bons pour justifier la fin. Mais, ici encore, pour permettre une juste appréciation de l'un et de l'autre, il faut donner les coordonnées de ce point qu'ils ont en commun : saint Thomas d'Aquin se trouvait en présence des écrits d'Aristote alors répandus en Europe occidentale avec tant de succès par les rabbins juifs et les clercs arabes qu'ils menaçaient d'ébranler la pensée chrétienne et il s'agissait pour lui, d'un problème purement philosophique, tandis que, dans le cas de M. Raul Hilberg, il ne s'agit que de justifier par un nombre proportionnel de cadavres, les subventions énormes que, depuis la fin de la guerre, l'Allemagne verse annuellement à l'état d'Israël au titre de réparations d'un dommage qu'au surplus elle ne lui a, ni moralement, ni juridiquement causé puisqu'au temps des faits incriminés il n'existait pas et ce n'est qu'un problème purement et très basement matériel.

Peut-être me permettra-t-on ici de rappeler que l'état d'Israël n'a été fondé qu'en mai 1948, que les victimes juives des nazis étaient des ressortissants de divers états sauf celui d'Israël et de souligner l'ampleur de cette escroquerie sans nom dans aucune langue : d'une part, l'Allemagne verse à Israël des sommes calculées sur environ 6 000 000 de morts, de l'autre, comme les 4/5 au moins de ces 6 000 000 étaient bien vivants à la fin de la guerre, à titre individuel, elle verse à ceux qui vivent encore dans d'autres états du monde qu'Israël et aux ayants-droit de ceux qui y sont décédés depuis, de substantielles réparations au titre de victimes du nazisme, ce qui signifie que, pour ceux-là, c'est-à-dire pour l'énorme majorité, elle paie deux fois.

Toutes ces indemnités si généreusement accordées semblent d'ailleurs avoir fait rêver les Tsiganes au point que l'on pourrait dire que l'état d'Israël et le sionisme ont fait école : si on en croit le *Monde* du 29 décembre 1961, voici maintenant que les Gitans se sont donné un roi, que sous le nom de S.M. Vaïda Voïevod III, ce roi se prétend « Chef suprême et spirituel du peuple tzigane » et qu'il entend obtenir de l'O.N.U. un coin du monde où prendrait fin la grande errance des caravanes comme, théoriquement, la création de l'état d'Israël devait mettre fin (?) à la Diaspora. Si on lui demande quel coin du monde il revendique et où il se trouve, il répond qu'il s'agit

du Ramanestan et il le situe, tantôt dans une île du Pacifique, tantôt dans un pays proche d'Israël. Il précise, en outre, que le nombre de ses sujets qui déambulent sur toutes les routes d'Europe s'élève à 12 millions et que, s'il n'est pas plus élevé, c'est que de 1939 à 1945, les nazis lui en ont exterminé 3 millions et demi. Mais ici, il y a des statistiques et elles situent le nombre des victimes tsiganes du nazisme entre 300 et 350 000 seulement, ce qui est d'ailleurs suffisamment atroce déjà. Comme, d'autre part, nous n'en sommes pas encore au point d'être suspectés d'anti-romanestanisme aussi facilement qu'on l'est d'antisémitisme chaque fois qu'on parle des statistiques fantaisistes du Centre de documentation juive contemporaine, et qu'en tout cas, on ne risque pas d'être accusé des mêmes intentions inavouables si on parle des 3 500 000 victimes du nazisme de S.M. Vaïda Voïevod III sur le mode humoristique, on ne s'en prive pas. Si donc, dit-on, l'O.N.U. accordait un jour aux Tsiganes le droit de se regrouper dans ce Romanestan dont seule la situation géographique est à préciser, il ne resterait plus à l'Allemagne qu'à les prendre en subsistance. Car, ayant accordé à l'état d'Israël une appréciable et substantielle indemnisation des victimes que le nazisme a fait dans le peuple juif, il lui serait difficile d'en refuser autant au Romanestan dont l'O.N.U. ne pourrait manquer de soutenir les revendications comme elle l'a fait de l'état d'Israël. Les 3 500 000 Tsiganes exterminés par les nazis disputeraient alors la vedette aux 6 000 000 de juifs dans la presse mondiale. Mais le R.P. Fleury, Aumônier général des Gitans de France prévient déjà que S.M. Vaïda Voïevod III n'est qu'un imposteur et beaucoup de gens sont de cet avis. Il faut convenir qu'à ce jour, le nombre de gens qui en pensent autant des dirigeants de l'état d'Israël et de leurs supporters, dont la politique en tous points semblable, aussi peu fondée et aussi peu sérieuse a pourtant réussi, est cependant beaucoup moins grand. Dans la mesure où elle fait apparaître que le sionisme d'après-guerre est si proche parent de ce qu'on pourrait appeler le romanestanisme, l'histoire burlesque du héros de cette aventure méritait d'être citée ici, ne serait-ce que pour donner au lecteur une idée aussi précise que possible de la valeur du travail auquel M. Raul Hilberg s'est livré.

Mais je voudrais revenir au problème de la forfaiture, et, qu'à ce propos, on m'entende bien. Qu'après avoir passé un nombre appréciable de mois, une, deux, trois années et parfois beaucoup plus dans les horribles conditions matérielles et Morales d'un camp de concentration — on peut me croire, je sais de quoi je parle et ce que je discute c'est seulement le degré de l'horreur parce que la vérité suffit bien, et ses causes parce que les sciences humaines ont besoin d'être fixées — un pauvre diable inculte du type de ce curé ou de cet autre que je cite par ailleurs, [19] viennent nous raconter qu'ils ont vu, l'un, des milliers de personnes entrer dans les chambres à gaz du camp où nous étions internés ensemble et où il n'y en avait pas, l'autre qu'il a vu des têtes d'hommes enterrés vivants jusqu'au cou écrasées par les roues des brouettes poussées par des détenus sur ordre des SS, je comprends cela : ce sont des victimes animées par un ressentiment à la mesure de ce qu'ils ont souffert et le coupable c'est le juge qui les a crus. Qu'un général d'une *Einsatzgruppe*, témoignant sous menace de mort raconte ce qui lui paraît le plus susceptible de lui sauver la vie,

qu'un Hoess, ancien commandant du camp d'Auschwitz en fasse autant, et combien d'autres, cela va de soi et n'appelle pas d'explication. Que, pour s'attirer les bonnes grâces de ses supérieurs, un autre pauvre diable de S.S. d'une *Einsatzgruppe* leur rende compte que son unité a exterminé des milliers ou des « dizaines de milliers de juifs », comme cela se voit dans les documents cités par M. Raul Hilberg, il n'y a là rien d'étonnant. Qu'un Martin-Chauffier qui a bien des choses à se reprocher se les veuille faire pardonner en hurlant avec les loups, qu'un David Rousset dont le seul souci au camp était de s'attirer la protection des communistes, qu'un Eugen Kogon qui n'en a eu d'autre que de s'assurer un équilibre aussi confortable que possible entre les SS et les communistes, aient raconté ce qu'ils ont raconté, tout cela fait partie de la psychologie du témoin et c'est le métier du juge et du spécialiste des sciences humaines d'y démêler le vrai du faux. Si je suis heurté par le fait qu'ils n'y arrivent ni l'un ni l'autre et surtout parce qu'ils ne font ni l'un ni l'autre beaucoup d'efforts pour y arriver, je le suis beaucoup moins quand un journaliste fait d'emblée confiance à tous ces gens : on sait bien que les journalistes se recrutent généralement parmi les ratés des métiers académiques !

J'irai même plus loin : un homme comme le Dr François Bayle que j'ai cité à propos de *Croix Gammée contre Caducée* dont il est l'auteur, placé devant les documents et témoignages de Nuremberg n'est qu'à moitié responsable des conclusions qu'il en tire.

Le Dr François Bayle est un médecin, qui plus est, un médecin de la Marine, donc un militaire. À le lire, on le devine passionné de psycho-somatologie et de psychanalyse. Les accusés de Nuremberg lui paraissent être, avant tout, des malades ou des tarés, ce qui revient au même : comme il voudrait avoir la possibilité de dresser leur fiche ! C'est un sujet brillant et les circonstances le servent : le 19 octobre 1946, il est nommé à la Commission scientifique des crimes de guerre et, [20] bientôt, il est à même de travailler en direct sur les originaux des documents et témoignages du Procès de Nuremberg auquel il assiste et dans les coulisses duquel il a libre accès. C'est un militaire : il ne se pose pas de question quant à la valeur probante des documents au contact desquels il est mis par les autorités dont il relève. Dans l'armée plus que partout ailleurs, le principe fondamental sur lequel repose la hiérarchie est que « tout subordonné doit à son supérieur une obéissance entière et une soumission de tous les instants » et il repose lui-même sur ce postulat qu'un supérieur ne peut pas abuser son subordonné. Dans cette disposition d'esprit, le Dr François Bayle ne pouvait pas se poser de ces questions et, s'en fût-il posé que, n'ayant pas été préparé au travail vers lequel on le laissa s'orienter en l'y encourageant, il n'aurait pas été à même d'y répondre correctement. Il est donc excusable. Ceux qui ne le sont pas, ce sont ceux qui l'ont laissé s'orienter dans cette voie et qui l'y ont encouragé. Au fond, tout s'est passé ici, comme dans *Le Figaro* de Beaumarchais où une place de calculateur pouvait être attribuée à un danseur : il fallait un historien à celle-ci, on y mit un médecin. Il y fallait aussi un médecin, puisqu'il s'agit d'expériences médicales ? D'accord, mais ce que je soutiens seulement, c'est que le médecin, s'il n'avait pas assisté lui-même à ces expériences et

s'il n'était pas en même temps historien, ne pouvait absolument pas les étudier correctement s'il n'était assisté d'un historien qui eût, au préalable, vérifié tous les témoignages et documents qui en attestaient la matérialité et décrivaient, non pas le milieu scientifique — car ici, c'est l'historien qui n'eût pas été qualifié — mais le milieu social, le moment historique dans lequel elles avaient été faites. Surtout dans une époque passionnelle comme celle dont il s'agissait et si, comme c'était le cas, elles étaient imputées à crime. Le responsable de ces mœurs déplorables ? Personne si ce n'est celui de la distribution des connaissances et de la formation des élites de notre temps, qui, en même temps qu'il pousse à la spécialisation à outrance au détriment de la culture générale sous prétexte que la civilisation industrielle a surtout besoin de bons techniciens dans des secteurs bien définis et étroitement limités, laisse croire et, au besoin, fait croire que n'importe quel spécialiste est qualifié pour parler ex-cathedra de toutes les spécialités. Et, ce responsable-là, je crois bien que si ce n'est personne, c'est aussi un peu tout le monde.

Le cas de M. Raul Hilberg est bien différent de celui de tous ces gens. Il n'a pas été déporté, il n'est pas victime du nazisme, il n'a pas de raisons apparentes d'avoir aussi mauvaise [21] conscience qu'un Martin-Chauffier, un David Rousset ou un Eugen Kogon. Il n'est un être ni aussi inculte que ce pauvre curé que je cite comme inventeur des chambres à gaz de Buchenwald et de Dora, ni un barbouillé d'une culture de raccroc comme les aventuriers aux moyens d'existence avant-guerre assez mal définis que sont MM. David Rousset et Eugen Kogon et qui, outre le besoin de se donner une bonne conscience, ont très probablement raconté tout ce qu'ils ont raconté pour s'en assurer de meilleurs et plus stables, ce en quoi ils ont, d'ailleurs l'un et l'autre, remarquablement réussi. Il n'est même pas comme M. François Bayle un médecin fourvoyé dans l'étude de documents historiques : il est un « *political scientist* » dûment parcheminé, dit sa notice biographique, un « *Professeur specialized in international relations and American Foreign Office* » et malgré toutes ses lacunes et toutes ses imperfections, il n'est pas possible que le système de distribution des connaissances et de formation des élites qui l'a préparé à l'exercice d'un métier dans lequel la science statistique tient une place si importante, ne l'ait pas mieux armé pour l'étude des documents et témoignages sur lesquels elle se fonde, et de l'histoire dans laquelle les phénomènes sociaux qui font l'objet des statistiques plongent leurs racines. Si donc M. Raul Hilberg se comporte comme s'il n'avait aucune idée, ni du crédit qu'on peut accorder à un témoin et à son témoignage, ni des conditions que doit remplir un document pour être admis comme probant ou, ce qui revient au même, comme si tous ceux qu'il examine pouvaient l'être, il ne lui reste qu'une excuse et c'est la mauvaise foi. Je dis « excuse » parce que, continuant la lecture de sa notice biographique, j'y trouve qu'il est un collaborateur de la *Jewish Encyclopedia Handbooks* et tout s'explique. Ceci, bien sûr, ne vaut pas que pour M. Raul Hilberg, mais encore pour quantité d'autres : pour Mme Hannah Arendt, par exemple, qui est de même formation intellectuelle, qui se réfère souvent à lui dans les comptes rendus du procès Eichmann que *The New Yorker* a publiés d'elle sur cinq numéros (février-mars 1963) qui fut et est encore

Forschungsleiterin de la Conference on Jewish Relations, Verwaltungsleiterin de la Jewish Cultural Reconstruction, Stipendiatin de la Guggenheim Stiftung, etc. et qui nous informe froidement (*The New Yorker*, 2/23/63) que 3 millions de juifs polonais ont été massacrés dans les premiers jours de la guerre » ceci étant naturellement expliqué par cela. Mme Hannah Arendt ferait bien, selon moi, d'écrire à M. Raul Hilberg pour lui demander de bien vouloir lui indiquer où il a trouvé les quelques « 2 000 000 de juifs polonais qui furent [22] menés à la mort en 1942-43 » dont il parle p. 311 de son livre. Car il s'agirait de s'entendre : y avait-il, en Pologne, de 3 à 3,3 millions de juifs avant la guerre, comme le prétendent à l'unanimité tous les statisticiens, y compris ceux qui sont juifs, ou bien 5 700 000 comme est obligée de le prétendre Mme Hannah Arendt puisqu'en voici 5 000 000 d'exterminés et que, brandissant son titre de professeur d'histoire juive à l'université de Columbia, M. Shalom Baron a prétendu, le 24 avril 1961, devant le tribunal de Jérusalem, que 700 000 d'entre eux étaient encore vivants lorsque, en 1945, le pays fut libéré par les troupes russes ? En vérité, on a envie d'inviter tous ces gens — ces trois-là et la multitude de tous les autres qui sont dans le même cas — à bien vouloir s'expliquer entre eux et se mettre d'accord avant d'entreprendre de nous expliquer à nous. Pour ce qui est plus spécialement de M. Raul Hilberg, on pourrait même lui conseiller de se mettre d'accord avec lui-même : à la page 670 de son livre, il nous explique en effet que, sur les 9 190 000 juifs qui, dit-il, vivaient dans les territoires occupés par les armées allemandes pendant la guerre, 3 770 500 seulement ont survécu, ce qui fait 5 419 500 morts mais, à la page 767, par on ne sait quel mystère mathématique, ces 5 419 500 morts deviennent 5 100 000. Il faut en outre préciser que, pour la Pologne qui, avec la Russie et les pays danubiens, est le nœud du problème statistique, il n'a trouvé que 50 000 survivants alors que son collègue Shalom Baron en a trouvé 700 000 et que, prétend un journal de langue française publié en Suisse (*Europe Réelle*, Lausanne, n° 44 – décembre 1961) le périodique israélien *Jedioth Hazem* paraissant à Tel-Aviv (numéro 143 de l'année 1961) écrit sans sourciller que « le nombre des juifs polonais vivant actuellement hors de Pologne approche des deux millions ». Par contre, et sans doute pour faire compensation, dans la portion de Russie occupée par les troupes allemandes où les centres de documentation juive de Paris et de Tel-Aviv ont, d'un commun accord chiffré le nombre des juifs exterminés à 1 500 000 (*Figaro Littéraire*, 4 juin 1960) et l'*Institut of Jewish Affairs World Jewish Congress (Eichmann's confederates and the Third Reich Hierarchy*, déjà cité) à 1 000 000, M. Raul Hilberg n'en trouve que 420 000. Tout ceci ne fait pas très sérieux et j'ai un peu honte pour la corporation qu'à des professeurs spécialisés ces documents qui sont les mêmes pour tous parlent un langage si différent.

Ceci étant dit, rendons à César ce qui est à César : à ma connaissance, de tout ce qui a été publié jusqu'ici dans ce genre de littérature où l'on malaxe et remalaxe sans cesse les docu[23]ments de Nuremberg et les témoignages annexés, d'une année sur l'autre toujours plus nombreux, où on les torture et se torture inlassablement les méninges pour leur trouver des vertus toutes plus probantes mais aussi plus contradictoires les unes que les autres dans le cadre de la thèse qui postule qu'un peu

plus ou un peu moins de 6 000 000 de juifs ont été exterminés par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale, *The Destruction of the European Jews* est sans aucun doute, ce qui a été fait de plus précis et de plus complet par le nombre de ses références. Par là même, sans être plus probant que tout ce qui a été publié avant dans cette voie, il est le plus vulnérable et il a cet avantage unique qu'en mettant ses faiblesses en évidence, on fait en même temps apparaître celles de tous les autres. J'ai donc décidé de le prendre comme fil conducteur de cette nouvelle étude. On comprendra aisément, je pense, que je ne prenne pas une à une ces 790 pages dont il n'est à peu près aucune qui n'appelle une mise au point : pour passer jusqu'au détail tout cela au banc d'épreuve, j'aurais besoin d'autant de pages qu'il en a fallu à M.Raul Hilberg pour mettre sa thèse en forme et ce serait fastidieux. J'ai déjà dit que M.Raul Hilberg n'avait réussi à faire dire ce qu'elles disent à ses pièces à conviction que parce qu'il les avait acceptées telles qu'on les lui a livrées, c'est-à-dire réwritées, puis triées et isolées de leur contexte. C'est donc ce contexte qu'en les confrontant avec d'autres je m'efforcerais de reconstituer et en ne m'arrêtant que par incidence à ses artifices les plus grossiers.

Au seuil de cette étude des pièces à conviction de M. Raul Hilberg, ma pensée va d'abord aux étudiants de la section des Sciences politiques de l'université de Vermont : j'espère pour eux que, dans cette université, le professeur de science politique est doublé par un professeur d'histoire, sinon dans le cas où l'un d'entre eux se trouverait, de hasard, appelé un jour à l'honneur de représenter les États-Unis en Allemagne comme ambassadeur, d'entrée de jeu, les Allemands unanimes le prendront sûrement pour un envoyé de la Lune car, s'il n'a d'autres lumières sur le national-socialisme, ses origines, sa politique générale et surtout sociale, que celles qui lui sont actuellement distribuées par M.Raul Hilberg, je ne vois pas comment il pourrait accomplir ses premiers pas dans l'exercice de ses fonctions sans commettre un certain nombre de bévues qui seront pour eux incompréhensibles et, pour lui — pour les États-Unis [24] aussi, hélas ! — autant de douloureuses humiliations. Quant aux autres, qui ne sont pas promis à de si hautes destinées, ils ne sont pas non plus sans poser de délicats problèmes : si les notions d'Économie politique que M.Raul Hilberg distribue à tous sont de la même veine que celles qu'il leur distribue en histoire — ce dont on ne peut guère douter après avoir pris connaissance de ses statistiques — ceux d'entre eux qui deviendront à leur tour des professeurs, nous placent devant le phénomène de la transmission de la médiocrité d'une génération à l'autre et, je n'ose pas penser aux effets désastreux que pourront avoir sur la définition de la politique générale des États-Unis, ceux qui, devenus de grands commis de l'État, auraient à l'élaborer.

À ne rien celer, tout cela me fait, en réalité, très peur. Pour me faire bien comprendre, il me faut ouvrir ici une courte parenthèse dont le thème sera la proposition suivante : l'histoire est une suite de moments historiques. Vérité de M. de Lapalisse ? Dans la forme, oui. Par ses implications, c'est bien autre chose. Certains

historiens pensent que chaque moment historique ne propose aux hommes que des problèmes qui ne comportent qu'une seule solution : la carte forcée. Il s'ensuit que, depuis le commencement des temps, tous les moments historiques se sont placés dans le prolongement exact les uns des autres sur une sorte de ligne droite qui est le sens de l'histoire et qu'en analysant correctement chacun d'eux, on peut prévoir le suivant : le déterminisme historique. La seule question que l'homme se puisse poser, ce n'est ni où il veut aller, ni ce qu'il doit faire pour y arriver mais seulement où il va. Pour y répondre, il lui suffit de regarder derrière lui et de prolonger la ligne : en se retournant, devant lui, il voit le socialisme. Au maximum, il pourrait avoir des mouvements de recul (devant la figure qu'a pris le socialisme en Russie, par exemple), ralentir la marche. En aucun cas, il ne peut ni s'arrêter, ni changer de direction — le sol brûle sous ses pas et, de chaque côté de la route, il y a des précipices mortels. Alors, il va au socialisme : plus ou moins vite seulement. Ces historiens-là sont les marxistes et ils ont eu la faveur du XIXe siècle. Mais, réduisant à rien ou presque le rôle de l'individu dans l'histoire, cette conception était si simpliste qu'ils ont perdu celle du XXe et que leur race est, aujourd'hui, en voie de disparition.

Dans leur ensemble, les historiens d'aujourd'hui pensent en effet que chaque moment historique propose à l'homme une infinité de problèmes ; qu'aux yeux de l'homme, chacun d'entre eux comporte une infinité de solutions bien que, peut-être et [25] même sans doute, une seule soit rationnelle et bonne, les autres étant toutes plus ou moins mauvaises, le choix de l'homme dépend d'une prise de conscience plus ou moins correcte des données du problème.

Ils pensent en outre que, dans cette infinité de problèmes, il en est que l'homme peut côtoyer toute une vie sans même soupçonner leur existence ; que parmi ceux qu'il décèle, il en est de plus ou moins importants, de plus ou moins graves, de plus ou moins urgents ; que ne pouvant résoudre ceux-là tous à la fois, l'homme est obligé de les prendre un à un, dans un ordre à déterminer ; et que la détermination de cet ordre, à elle seule, suppose déjà une prise de conscience aussi correcte, qu'une fois déterminé le choix entre les solutions qui s'offrent. Selon la qualité de ses prises de conscience — il faut noter ici qu'il s'agit de prises de conscience collectives devant des problèmes collectifs et que l'âge mental des collectivités est inversement proportionnel au nombre des individus qui les composent — l'homme de chaque moment historique voit un plus ou moins grand nombre de problèmes qui lui sont proposés, et ceux qu'il ne voit pas ne sont pas forcément les plus négligeables. Sa représentation de la conjoncture à laquelle il est confronté est fonction du nombre et du caractère des problèmes qu'il en appréhende. Comme, en dernière analyse, c'est en fonction de cette représentation qu'il décide à la fois du degré d'importance, de gravité et d'urgence de chacun d'eux, donc de l'ordre de priorité dans lequel il les résoudra et de la solution qu'il convient de leur donner, les conjonctures qui résultent de son intervention dans les événements peuvent être les plus diverses. Les plus contradictoires aussi. Et tout cela fait du sens

de l'histoire une ligne qui avance, qui recule, fait des zigzags, tourne en rond ou vire, va dans tous les sens et peut tout être, sauf une ligne droite.

Ramenée à ses deux principes fondamentaux, cette théorie se présente alors ainsi : elle fait une très large place au rôle de l'individu dans l'histoire et, en même temps, elle dit qu'affronté comme, à tous les moments de son histoire, l'individu l'a toujours été, à des conjonctures toujours nouvelles qui l'ont toujours surpris et dépassé, ce rôle, il a toujours été condamné à le jouer empiriquement, c'est-à-dire un peu comme l'apprenti sorcier de la tradition joue le sien et avec aussi peu de succès. C'est tout le problème de la Connaissance et des limites de la science dont le prolongement est celui des limites de l'homme dans ses possibilités. Parce qu'ils ont conscience de l'immense distorsion qui existe entre l'extrême complexité des problèmes de la [26] conjoncture de chaque moment historique et la très grande faiblesse des moyens, notamment de connaissance, dont l'homme dispose pour les résoudre, parce qu'ils savent, d'autre part — et c'est une de leurs rares certitudes — que cette conjoncture est la résultante des réactions additionnées des générations qui l'ont précédé, non une création de l'homme qui les doit résoudre ; qu'il n'a d'autre alternative que d'accepter d'y être affronté sans inventaire préalable ou de refuser par le suicide ; que, pour tout dire, il n'est responsable, ni de la situation dans laquelle il se trouve, ni des moyens limités dont il dispose pour en sortir, les historiens et, d'une manière générale, les spécialistes des sciences humaines dont cette théorie est l'hypothèse de travail font preuve de beaucoup d'indulgence dans leurs jugements sur son comportement quand ils ont à y redire.

On ne sera pas insensible à un autre de leurs mérites : cartésiens dans l'âme et, comme leur maître, ne recevant jamais « aucune chose pour vraie » qu'ils ne la connussent « évidemment être telle », ils se méfient des idées reçues d'où naissent les dogmes qu'ils ont en horreur et ils n'ont d'autre doctrine que les résultats de leurs observations prolongées par des analyses serrées et profondes. Partant de cette observation banale que, n'ayant jamais eu à sa disposition tous les moyens de la connaissance, ne pouvant, par voie de conséquence, pas non plus avoir tous ceux de la réflexion, l'homme historique a, au long des âges, le plus souvent joué son rôle, sinon antérieurement à toute réflexion morale, du moins n'ayant déduit de sa réflexion que des vues erronées ou incomplètes sur la portée de ses actes, c'est-à-dire plus ou moins — et plutôt plus que moins — empiriquement, ils pensent à la fois qu'il a orienté l'histoire dans les sens les plus divers et qu'il en sera ainsi tant qu'il ne dominera pas tous les moyens de la connaissance. La méthode a le double avantage d'orienter les investigations de l'homme du présent à la fois vers les horizons les plus divers de sa destinée historique, c'est-à-dire d'ouvrir devant lui toutes les voies qui conduisent à l'universalisme de la pensée par quoi se caractérise ce que nous appelons la culture, et vers la recherche de moyens nouveaux de la connaissance, toujours plus modernes et mieux adaptés à ses besoins. On lui doit, par exemple, la sociologie et la biosociologie qui sont, il est vrai, des instruments encore très rudimentaires puisque l'une n'a qu'à peine cent ans d'âge, l'autre venant tout juste

de naître, mais dont, pour peu que l'homme reste historiquement orienté dans cette voie, il semble qu'il y ait lieu d'espérer beaucoup.

[27]

Il en va tout autrement des historiens et spécialistes des sciences humaines dont l'autre théorie est l'hypothèse de travail. Chez ceux-ci, tout est idées reçues et dogmes. Un seul horizon : la société sans classes vers laquelle les sociétés évoluent fatalement, tous les autres irrémédiablement bouchés. Un seul rôle assigné à l'homme historique : presser plus ou moins fort ou pas du tout sur un accélérateur défini comme étant la lutte des classes et encore n'est-ce que, ainsi qu'il a déjà été dit, pour y arriver plus ou moins rapidement. Tous les stades intermédiaires sans importance et à peu près ignorés.

Là-dessus, d'autres dogmes plus ou moins artificiellement greffés : la mission historique du prolétariat, la dialectique dans une acception outrageusement sophistiquée, le matérialisme historique, la conscience de classe, etc.

Et tout cela décrété entre 1840 et 1850, c'est-à-dire à peu près sans référence aux réalités puisque la philosophie positive étant encore dans les langes, ni la sociologie, ni à plus forte raison la biosociologie qui, toutes deux en découlent, n'étaient nées. Des vérités révélées, en somme et, au surplus, aujourd'hui dépassées par l'histoire. Une méthode infantile : *Hegel dixit, Marx dixit, Lénine dixit, Staline dixit, Roosevelt ou Ben Gourion dixit...* Pas le moindre besoin de vérifier les prophètes. Ces gens ne s'aperçoivent, par exemple, pas que nous ne sommes plus au temps de Hegel ou de Marx, que, depuis eux, beaucoup d'eau a passé sous les ponts de toutes les rivières du monde, que les classes sociales sont en voie de disparition dans les sociétés civilisées, qu'elles s'y sont dissoutes en une infinité de catégories très proches les unes des autres, en tout cas, beaucoup moins opposées entre elles que ne l'étaient les classes et que, par voie de conséquence, ils invitent l'homme du présent à presser sur un accélérateur qui n'existe plus et à remplir une mission historique, un prolétariat purement hypothétique ou peu s'en faut. Par là, ils ressemblent étrangement à ces militaires dont on dit qu'ils sont, dans leurs techniques, toujours en retard d'une guerre, en ce sens qu'eux, c'est d'une époque ou d'un moment historique qu'ils sont en retard.

M. Raul Hilberg est même en retard de plusieurs moments historiques : *Luther dixit*, en est-il encore à ânonner. En 1963 ! Je n'invente rien : dans l'introduction de *The Destruction of the European Jews*, il nous explique le plus sérieusement du monde et en substance que le national-socialisme descendait en droite ligne de l'antisémitisme moyenâgeux des Allemands, de leur catholicisme et de Luther. Et ceci appelle plusieurs observations :

[28]

1. Luther n'était pas un anti-sémite, mais un anti-juif, ce qui est bien différent... Les historiens considèrent, en effet, qu'il y eut huit peuples sémitiques (Assyriens, Chaldéens, Phéniciens, Hébreux, Samaritains, Syriaques, Arabes et Ethiopiens) dont trois au moins existent encore aujourd'hui (Arabes, Hébreux ou juifs et Éthiopiens) et ce n'est qu'aux juifs que le catholicisme moyenâgeux et Luther en avaient.

2. Cet anti-judaïsme n'avait que des références religieuses — également universalistes, l'Église romaine de l'époque et Luther pensaient que tous les peuples de la Terre sauf les juifs étaient perméables aux séductions de leur système de propagation de la Foi : ça n'allait pas plus loin.

3. Tout le Moyen âge européen a été religieusement antijuif et avec la même intensité partout. Dans des pays comme la Hollande où le luthérianisme est resté identique à ce qu'il était au temps de Luther, dans d'autres comme l'Espagne et la Hongrie où c'est l'Église romaine qui est restée ce qu'elle était au Moyen âge, les sentiments anti-juifs se sont considérablement atténués au cours de ces six derniers siècles et aucun d'entre eux n'a été le théâtre d'un phénomène semblable au national-socialisme sous cet angle. Mieux : de nos jours, c'est en Allemagne que l'Église, aussi bien luthérienne que romaine est le plus accessible aux problèmes de la science !

4. Le national-socialisme, lui, était antisémite, mais il ne l'était que parce qu'il était raciste. Il entretenait, par exemple, les meilleures relations avec les Arabes. Il eût aussi entretenu les meilleures avec les juifs, s'ils n'avaient émis la prétention de vivre en peuple distinct — élu par surcroît ! — en Allemagne même, et ses relations n'eussent pas été meilleures avec les Arabes s'ils avaient émis la même prétention. Son attitude, sur ce point, était définie, d'une part doctrinalement par sa conception de la notion de peuple (sur un sol déterminé, une seule race protégée contre le métissage), de l'autre, par le mouvement sioniste international auquel il attribuait un rôle déterminant à la fois dans le déclenchement de la première guerre mondiale (pour obtenir la Palestine, prétendait-il) et dans les décisions prises à Versailles (qui réservaient, prétendait-il encore, toutes les possibilités pour le peuple juif ayant obtenu la Palestine, d'obtenir par la suite, tout le Moyen-Orient, en s'appuyant sur le bolchevisme).

C'est ainsi que, dès sa naissance, le national-socialisme accusa les juifs d'être responsables de tous les malheurs de l'Allemagne après Versailles. Au pouvoir, il ne cessa de les accuser de chercher à provoquer une seconde guerre mondiale et d'être [29] en collusion permanente avec le bolchevisme, dans l'espoir d'y arriver, d'anéantir l'Allemagne et, du même coup, mériter l'aide du bolchevisme au Moyen-Orient.

Telles sont les deux principales raisons fondamentales de la politique du national-socialisme à l'égard des juifs. Antisémitisme ? C'est à la fois trop et trop peu dire. Racisme est le mot juste. Elles n'ont, de toutes façons, aucune parenté, ni par association ni par filiation, avec l'antijudaïsme de l'Église romaine du Moyen âge ou avec Luther et on est quelque peu gêné d'avoir à le rappeler, si ce n'est à l'apprendre, à un professeur américain dûment parcheminé et, apparemment solidement accrédité, de sciences politiques. Mais, depuis 1933 (M. Raul Hilberg était un gamin) et, plus particulièrement depuis 1945 (il sortait à peine de l'adolescence) tant de journaux ont expliqué à l'opinion que le national-socialisme plongeait ses racines jusque dans le catholicisme romain moyenâgeux et chez Luther, que donc l'antisémitisme et le racisme étaient une tradition bien allemande,

foncièrement allemande, que M. Raul Hilberg, homme par excellence des idées reçues et des dogmes, l'a accepté sans éprouver le besoin de vérifier. Dans son cas, ce n'est même pas *Luther dixit* qu'il eût fallu dire mais *Vox populi dixit*. Et c'est grave pour un universitaire. Pour être correctement renseigné, il eût pourtant suffi qu'il lût *Das Weltbild des Judentums : Grundlagen des Antisemitismus* de l'Autrichien Bruno Amman (Wien 1939) ou *Warum-woher-Aber Wohin* de l'Allemand Hans Grimm (Lippoldsberg 1954) qui, bien qu'écrits, le premier par un partisan, l'autre par un esprit indépendant mais qui eut, sous le national-socialisme des amitiés solides dans les hautes sphères du Parti et du Gouvernement, sont les deux études les plus sérieuses parce que les plus documentées sur les origines du racisme national-socialiste et les solutions qu'il entendait apporter au problème juif. Mais voilà : M. Raul Hilberg, comme tous ses pareils, ne pense pas que, pour être correctement renseigné, on ait besoin de lire autre chose, que ce qui vient des prophètes et des amis politiques.

Une fois dans cet engrenage, on n'a plus d'autre souci que de démontrer que les prophètes et les amis politiques ont raison. Et on va d'erreur en erreur, car tout s'enchaîne. Exemple : ayant une idée fautive des origines du racisme national-socialiste, M. Raul Hilberg ne pouvait avoir une idée juste de sa véritable figure historique. C'est ainsi qu'il pose en principe que Hitler avait décidé d'exterminer les juifs : Chaim Weizmann et Ben Gourion *dixerunt*. À l'appui de cette thèse, il donne (p. [30] 257) un passage du célèbre discours prononcé le 30-1-1939 devant le Reichstag :

« Today I want to be a prophet once more : if international finance Jewry inside and outside of Europe should succeed once more in plunging nations into another world war, the consequence will not be the bolshevisation of the earth and thereby the victory of Jewry, but the annihilation of the Jewry race in Europe. »

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer (à propos du document Hossbach) que les propos menaçants de ce genre abondent dans la littérature des hommes d'État du monde entier. Les historiens les considèrent généralement comme une survivance du défi que se lançaient les héros antiques et ne leur attribuent aucune signification. Entre les deux guerres, les hommes d'état russes en ont proféré à foison contre le capitalisme et, après cette guerre, à la session de l'O.N.U. de 1960, on m'excusera de me répéter, frappant son pupitre de son soulier, M. Khrouchtchev a encore adressé, mot pour mot, exactement la même menace aux Américains. À Nuremberg, on a cité une seule fois ce passage de ce discours (T. III, p. 527) mais sans y attacher d'importance : il ne figure pas dans le réquisitoire. M. Raul Hilberg considère sans doute que c'est à tort et il insiste lourdement en citant (p. 266) au titre de confirmation de cette décision d'extermination, un autre passage d'un autre discours prononcé au Sport-Palace le 30 septembre 1942 :

« At one time, the Jews of Germany laughed about my prophecies. I do not know whether they are still laughing or whether they have already lost all desire to laugh. But right now I can only repeat : they will stop laughing everywhere, and I shall be right also in that prophecy. »

Mais, non seulement ce passage n'a pas été retenu à Nuremberg : il n'a même pas été cité. Ce n'est pas sérieux, la preuve : le 30 janvier 1939, la concentration des juifs dans des camps n'avait pas encore commencé (d'après l'historien juif Til Jarman, il y avait seulement 6 camps de concentration en Allemagne au début de la seconde guerre mondiale et ils contenaient, à eux tous, 21 300 internés dont 3 000 juifs. *The Rise and Fall of Nazi Germany*, N-Y. 1956) et, au 30 septembre 1942, la concentration des juifs qui n'avait encore eu lieu qu'en Pologne (1940-1941) venait seulement de commencer (mars 1942) à l'échelle de l'Europe occupée par les troupes allemandes.

Sans doute, M.Raul Hilberg avait prévu l'observation car, sur près de 700 pages, il nous expose un plan méthodique en quatre étapes dont la dernière seulement était l'extermination, [31] les trois autres se suivant dans l'ordre : définition du juif, expropriation et concentration (en vue de l'extermination, bien sûr, et pour que tout soit plus facile). M.Raul Hilberg pourrait alors nous répondre que, pour mener à son terme une entreprise d'une telle envergure, il faut du temps et qu'en 1942, on ne pouvait pas être très avancé dans ce travail, mais qu'il n'empêche que c'était prévu. Sur quoi cette conviction se fonde, on n'en sait rien. M.Raul Hilberg n'avance aucun document corroborant ce plan qui suppose, en tout cas, qu'en pleine paix il fallait beaucoup plus de temps (1933-1939) pour définir et exproprier environ 600 000 (?) juifs (total pour l'Allemagne en 1933 + l'Autriche à partir de 1938 + la Tchécoslovaquie 1939) que les Allemands ont eu sous la main pendant cette période, que pour en transporter et exterminer six millions en pleine guerre (1942-1944). Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est qu'après nous avoir dit (p. 177) que les intentions du national-socialisme étaient d'exterminer les juifs selon ce plan méthodique, M.Raul Hilberg nous dit (pp. 257-58) que « Hitler hésita sur la politique d'extermination, jusqu'à ce qu'il fût convaincu qu'il n'y avait plus d'autre choix. De 1938 à 1940, il a fait les plus extraordinaires efforts pour faire aboutir un vaste plan d'émigration ». J'ai parlé du sérieux de M.Raul Hilberg : à un autre endroit de son livre (p. 256) il nous veut démontrer que 1,4 million de juifs ont été exterminés par les *Einsatzgruppen* mais, après avoir utilisé tous ses moyens de preuve (C.R. des chefs de ces unités, témoignages de victimes survivantes, etc.) il lui manque cinq cent mille cadavres pour arriver à son total, alors, froidement, il en ajoute d'autorité deux cent cinquante mille pour « omission » et deux cent cinquante mille autres pour « lacunes dans nos sources ». Dans le genre hurluberlu, je ne pense pas qu'on puisse trouver beaucoup mieux.

D'ailleurs, sur tous ces ordres d'extermination donnés par Hitler qui reviennent toutes les cinquante ou cent pages dans le livre de M.Raul Hilberg, à toutes les dates, à tout propos et hors de propos, comme sur les plans méthodiques en découlant, la lumière est aujourd'hui faite et, en 1961, M.Raul Hilberg était seulement en retard d'une découverte historique : ainsi que je l'ai déjà dit, dans *La Terre Retrouvée* (Paris) du 15 décembre 1960, le Dr Kubovy, Directeur du Centre mondial de documentation juive contemporaine de Tel Aviv a convenu qu'il n'existait aucun ordre d'extermination de Hitler, Himmler, Heydrich, Goering, etc.

À descendre dans le détail, on n'en finirait pas de citer les entreprises de sollicitation des faits dont M.Raul Hilberg s'est [32] rendu coupable : sa présentation de la *Kristallnacht* (9 au 10 novembre 1938) au sujet de laquelle l'accusation qu'il porte contre les autorités du IIIe Reich de l'avoir préparée, repose sur des télégrammes de commissaires de police ou de responsables de la N.S.D.A.P., tous datés du 10 novembre 1938 et n'émanant que de toutes petites gens (pp. 19 et 655) ; les *Einsatzgruppen* qu'il montre en action en Pologne en 1939, alors qu'elles n'ont été créées qu'en mai 1941 (Ohlendorff-Nur. 3-1-46, T. IV, p. 322) ; son interprétation de l'expression allemande « *Judenfrei* » qui, appliquée à un territoire conquis, signifie qu'il doit être « libre de juifs » par transfert de ceux-ci dans des camps et dont il prétend que c'est par leur « extermination » qu'il doit être rendu libre d'eux ; ses sollicitations de documents comme le protocole de Wannsee dans lequel il trouve l'expression « *weitere Lösungsmöglichkeit = new solution possibility* » qu'il traduit (p. 264) par « *further solution possibility* » ; les juifs qu'il fait mourir deux fois, comme ceux de Simféropol « *libérée de 10 000 juifs qui y vivaient en décembre 1941 pour que l'armée puisse passer la Noël tranquille* » (p. 192), puis exterminés en février 1942 (p. 245) ; tous ces juifs dont il nous dit (p. 192) que « *sur la route de Smolensk à Moscou et dans beaucoup de villes les Soviets avaient évacué entièrement la population juive* » (derrière l'Oural d'où ils partirent par leurs propres moyens vers l'Est jusqu'à Hong Kong, ou vers le Sud en Turquie et au Moyen-Orient pour se rapprocher de la Palestine à défaut d'y pouvoir arriver), les 10 000 de Chernigor qui n'étaient plus que trois cents à l'arrivée des Allemands (*ibid.*) les 100 000 de Dniepropetrovsk qui n'étaient plus que 30 000 (*ibid.*) ceux de Marioupol et de Taganrog évacués jusqu'au dernier par les Soviets (*ibid.*), en tout 1 500 000 personnes (p. 190), qui ne paraissent pas avoir été déduites de la statistique générale des pertes totales juives, car il ne serait possible, ni d'arriver à un total de 5 419 500 (p. 670) ou même seulement 5 100 000 (p. 767) ; des erreurs de calcul aussi grossières que celle-ci : 3 350 000 juifs donnés comme vivant en Pologne en 1939 (p. 670), 3 000 000 de morts en 1945 (p. 767) mais seulement 50 000 survivants (p. 670), etc., etc.

Mais à quoi bon insister ? Je pense avoir donné une idée assez complète de la méthode et des petits procédés de M.Raul Hilberg pour que le lecteur soit fixé et que soit venu le moment, pour moi, de lui parler de ses témoins, de ses témoignages et de ses documents.

CHAPITRE II : TEMOINS, TEMOIGNAGES & DOCUMENTS

I - Généralités

Dépliant mon journal habituel, le 17 mai 1963, je suis tombé en arrêt sur l'information suivante : « Erreur judiciaire découverte en Autriche : des innocents ont passé quinze ans en prison. » Suivait l'explication dans la forme d'une dépêche de presse datée de la veille, en provenance de Vienne (Autriche) :

« Condamnés il y a seize ans aux travaux forcés à perpétuité, deux Autrichiens, Hubert Ranneth, 43 ans et Joseph Auer, 30 ans, ont été mis hier en liberté.

À la suite d'une nouvelle enquête ordonnée en novembre dernier par le ministre autrichien de la justice, la lumière a été faite sur ce qui constitue une des plus graves erreurs judiciaires du siècle.

En 1947, Ranneth et Auer avaient été condamnés pour avoir assassiné à coups de barre de fer, trois ouvriers dans une aciérie. Mais ce n'est qu'en novembre dernier qu'un fait important fut connu : les « aveux complets » d'Auer sur lesquels l'accusation était basée avaient été obtenus sous l'effet d'une piqûre de scopolamine, médicament euphorique et paralysant à fortes doses. Enfin, les médecins légistes ont établi que la barre de fer, à l'époque, pièce à conviction, n'avait pu être utilisée pour l'assassinat des victimes. »

Beaucoup de bons esprits pensent que cette information donne l'explication des aveux sensationnels des célèbres procès de Moscou. Il ne semble pas que le moyen utilisé par la justice autrichienne en l'occurrence, l'ait été à Nuremberg. Du moins au cours des 13 grands procès. Qu'il l'ait été dans l'infinité de petits procès qui ont eu lieu en Allemagne depuis, contre les anciens S.S. ou employés subalternes de l'appareil du III^e Reich, [34] c'est bien possible : la plupart d'entre eux ne sont venus en audience qu'après une longue détention des accusés, après avoir été plusieurs fois repoussés, et cela autorise toutes les suspicions. Ce paraît être le cas, notamment, dans le procès des « Autobus de la mort » (mars 1963) où les accusés ont donné, sur l'opération, des détails techniques que des techniciens ne peuvent pas accepter. Ce pourrait l'être encore dans le cas du procès du second commandant du camp d'Auschwitz à l'instruction depuis trois années et repoussé quatre fois déjà de six mois en six mois, le procureur général n'ayant pas encore réussi, à l'heure où j'écris, à faire la preuve que 437.000 juifs hongrois ont été gazés à Auschwitz entre le 16 mai et la mi-octobre 1944. Et c'est peut-être pourquoi, au lieu de se suicider comme Gerstein (voir plus loin) l'accusé a pris soudain le parti de mourir d'une « crise cardiaque » : en 1963, il est devenu bien difficile de suicider les gens... Ce pourrait l'être, enfin, dans le cas Eichmann où, une première piqûre ayant été avouée, on est autorisé à penser que d'autres ont pu suivre, ce qui expliquerait beaucoup de choses.

Un second moyen à la disposition de la justice de la saison est la contrainte par mauvais traitements (Streicher, Pohl, Ohlendorf) : se reporter à leurs déclarations devant les tribunaux ou à leurs récits publiés *ante* ou *post mortem*) la menace

(Sauckel dont les neuf enfants et la femme aux mains des Russes ont, selon ses déclarations au Procès des grands criminels de guerre, été utilisés comme moyens de pression contre lui par les instructeurs soviétiques) l'investissement psychologique ou tout simplement la situation dans laquelle se trouvait l'accusé au regard des faits reprochés (Hoess, Kurt Becher, Hoettl, Wisliceny, Bach-Zelewski) etc. Tous ces cas ayant déjà été cités et expliqués au cours de mes précédents travaux de recherche, je n'y reviendrai pas, si ce n'est pour Hoess dont Mr. Raul Hilberg fait une utilisation vraiment trop abusive.

Viennent ensuite les témoins que les faits reprochés ne mettaient pas en cause et qui ont déposé hors de toute contrainte : les partisans à mauvaise conscience. On comprend aisément que le médecin communiste tchèque Blaha, par exemple, ait vu en action la chambre à gaz de Dachau qui n'a jamais existé : c'était la doctrine communiste et, d'autre part, détenu appartenant à la self direction du camp de Dachau, cet individu ne pouvait pas avoir la conscience nette. On comprend tout aussi aisément une déclaration analogue du S.S. Hoellriegel à propos d'une autre chambre imaginaire à Mauthausen : la mauvaise conscience à l'état pur d'un bonhomme qui avait à ne faire pardonner [35] sa participation au drame et qui, au surplus, pouvait passer d'un jour à l'autre du rôle de témoin à celui d'accusé. J'ai expliqué le cas de Martin-Chauffier, David Rousset, Eugen Kogon. J'aurais pu allonger la liste des noms de tous ces gens qui, comme le R.P. Riquet de la Société de Jésus, le professeur de Faculté Pierre Bertaux et combien d'autres qui, ayant délivré, sous l'occupation allemande, des certificats de bonne conduite civique à des collaborateurs ou à des agents de la Gestapo, n'en ont été, par la suite, que de plus farouches gardiens de l'orthodoxie résistancialiste pour se le faire pardonner.

Le cas le plus typique de cette mauvaise conscience me paraît être le pasteur allemand Martin Niemöller dont voici l'histoire dans ses grandes lignes, d'après une documentation fournie à la *Deutsche National Zeitung* (16-4-1963) par M. Paul Heinz, qui fut un de ses proches, sa biographie parue sous le titre *Martin Niemöller* (chez Rowohlt, Hambourg – octobre 1959) et son livre *Vom U-Boot zur Kanzel* (Berlin-Dahlem 1935) :

« Martin Niemöller, fils de pasteur, né le 14 janvier 1892 à Lippstadt en Westphalie, se sentait, depuis sa prime jeunesse, invinciblement attiré par la mer. Il entra en 1910 dans la Marine impériale, devint un excellent officier de torpilleur, servit comme officier patrouilleur sur des sous-marins sous les ordres de commandants réputés et devint finalement lui-même commandant de l'« U.C.-67 » en Méditerranée. Après la révolution, il ramena son bateau pavoisé au pays et en 1919 il en abandonna le commandement en refusant catégoriquement de livrer deux sous-marins à l'Angleterre. Il se retira parce qu'il ne voulait pas servir un État qui s'était instauré en république communiste. Avec l'éclatement de la monarchie, un monde s'était écroulé pour Niemöller.

Telle est la carrière d'un nationaliste allemand comme il n'y en avait que fort peu en 1919. Martin Niemöller quitta l'uniforme mais resta toujours du fond du cœur un soldat. Il prit part en tant que chef de bataillon aux combats des corps-francs dans la Ruhr et, lors du baptême de son deuxième enfant, il accrocha derrière les fonts baptismaux le dernier pavillon de son sous-marin. Il devint pasteur et ne fut plus qu'un soldat de Jésus-Christ comme ce fut le cas pour beaucoup d'officiers après les deux guerres.

Martin Niemöller fut un bon soldat du Christ et demeura un nationaliste allemand convaincu. Adversaire d'une république, il adhéra au mouvement national-socialiste. Depuis 1924, il faisait partie du N.S.D.A.P. et souhaitait sa victoire. Après que Hitler eût pris le pouvoir en 1933, Niemöller accorda toute [36] sa sympathie au nouveau chancelier. Lorsqu'en 1933, il apprit que les communistes étaient internés dans des camps de concentration, il pensa : « Dieu soit loué, nous sommes délivrés du danger athée ! »

Les juifs — d'après ses propres termes — lui restaient antipathiques et étrangers, ce qui lui permettait d'approuver les mesures prises par le nouveau gouvernement. Il avait également assisté avec ses enfants à la marche sur Berlin le 30 janvier 1933. Niemöller fut un des co-signataires du télégramme de félicitations à Hitler après le retrait de l'Allemagne de la Société des Nations. Le nouveau chancelier pouvait y lire : « En ces heures déterminantes pour le peuple et la patrie allemands, nous saluons notre Führer... nous lui promettons solennellement fidélité et l'assurons de nos pensées ferventes. » »

Vraisemblablement, ces mots auraient-ils pu être mal interprétés par une partie de la communauté protestante, ce qui amena le pasteur Niemöller en tant que président de la fédération des pasteurs, à publier une circulaire mettant nettement les choses au point.

« Les membres de la Fédération des pasteurs se rangent inconditionnellement derrière le Führer Adolf Hitler », (Variante : se rallie inconditionnellement au Führer Adolf Hitler).

C'était une déclaration dont la chaleur ne pouvait se manifester que chez un vieil adhérent politique. C'était un témoignage que Niemöller s'identifiait avec les idées de Hitler sur la conception du monde. D'une partie de celles-ci, le contestable théologien Karl Barth — qui de la Suisse excitait les forces de l'Est au réarmement contre l'Allemagne — disait au printemps de 1958 : « Je n'ai jamais constaté que Niemöller s'était élevé contre le Troisième Reich en tant que tel ! »

Et Niemöller s'éleva pourtant, moins contre les buts politiques du Reich que beaucoup plus contre l'application de la religion d'État, « l'Église allemande ». Lorsque l'on réussit à introniser un nouvel évêque d'État, l'opposition de Niemöller grandit contre ce dernier et son « Église allemande » : Hitler que ces discussions à l'intérieur des Églises dérangeaient, provoqua le 25 janvier 1934 une conférence entre les deux parties. Niemöller rédigea un memorandum à l'adresse de Hitler dans lequel il soulignait :

Nous n'avons pas besoin de vous dire combien nous vous sommes reconnaissants d'avoir arraché le peuple à la désintégration intérieure et extérieure et d'avoir libéré ses forces pour un nouveau développement. »

[...]

[37]

Niemöller fut arrêté le 1er juillet 1937, mais six mois plus tard venait son procès. Le jugement prononcé le 2 mars 1938 surprit : sept mois de forteresse et 2 000 RM d'amende. Il fut déporté au camp de Sachsenhausen.

Voici son arrivée au camp :

« Le lendemain matin, apparut, dans son splendide uniforme S.S., le commandant du camp, un homme dont le nom était Baranowsky. Vingt ans plus tard, Niemöller avait encore dans l'oreille la conversation qui s'engagea :

– « Etes-vous le pasteur Niemöller ? », demanda l'officier supérieur S.S..

– « Oui, je le suis. »

– « Vous nous avez été remis comme prisonnier personnel du Führer. Jusqu'ici je ne sais rien de plus. Je n'ai pas encore reçu d'instructions sur la façon dont il faut vous traiter. Avez-vous des doléances ou des souhaits à formuler ? »

– « Prisonnier personnel du Führer ! ». Pour Niemöller, il restait qu'il avait reçu quittance pour ce 25 janvier 1934 ; Hitler n'avait pas oublié sa loyauté. À la question de savoir s'il avait un vœu à formuler, que lui avait posée le commandant du camp, Niemöller avait répondu : « Certainement ». Les choses qu'on lui avait prises dans la nuit. Et avant tout : « Rendez-moi ma Bible. Et cela tout de suite, s'il vous plaît. »

Visiblement, Baranowsky était impressionné par le fait qu'un prisonnier osât lui parler de cette façon et ne savait trop quelle attitude adopter. Ce qui arrivait n'était qu'une défaite. Il devait se composer un visage. Niemöller le sentait fort bien.

– « Vous désirez avoir votre Bible ? », gronda-t-il. « Comment pouvez-vous demander cela ? Il n'y a rien de ce genre au camp ! Il ne manquerait plus que nous autorisions ici un livre aussi dangereux ! »

Mais ensuite se produisit l'incroyable. Il donna ordre à son adjudant, qui était resté à la porte, d'un ton mi-méprisant, mi-embarrassé : « Allez au bureau et ramenez à cet homme sa Bible. Elle se trouve sur mon secrétaire. »

Quatorze jours ne s'étaient pas passé que Niemöller recevait également en retour sa bague, sa montre, ses lettres et son livre de cantiques. »

[...]

Lorsque la deuxième guerre mondiale éclata, Niemöller écrivit au grand-amiral Raeder :

« Comme j'attends depuis longtemps en vain mon ordre de reprendre du service... je me présente formellement comme vo[38]lontaire... je suis âgé de 47 ans, parfaitement apte de corps et d'esprit et je vous prie de m'affecter à un emploi quelconque dans les services de la Marine. »

Voici maintenant comment il fut traité pendant son internement :

« Il put rendre visite à son père, à Elberfeld, quelque temps avant sa mort ; il put, en 1944, fêter ses noces d'argent à Dachau avec sa femme et souper avec elle, il put même prêcher. »

Un homme qui, en somme, eût pu figurer au banc des accusés de Nuremberg, sous l'inculpation de « Crimes commis contre la paix » pour participation au « Complot » dont ce chef d'accusation faisait état, puisqu'il y a participé au minimum de 1920 à 1936, si ce n'est 1937.

Je n'ose pas citer des extraits de son livre *Vom U-Boot zur Kanzel* — il faudrait d'ailleurs le citer en entier ! — paru en Allemagne en 1935 alors que Hitler était au pouvoir depuis deux années et écrit sur le thème « *Damals versank mir eine Welt* » : le plus dur de tous les réquisitoires contre le bolchevisme qu'il m'ait été donné de lire jusqu'ici, la plus étroite profession de foi de nationalisme chauvin aussi, et... la plus entière adhésion à la politique générale de la N.S.D.A.P.

Pour se faire pardonner tout cela, dans la conférence déjà citée qu'il a prononcée le 3 juillet 1946 et qui fut éditée sous le titre *Der Weg ins Freie* (F.M. Hellbach, Stuttgart 1946), le pasteur Martin Niemöller, président du Conseil de l'Église protestante allemande, a témoigné que 238 756 personnes avaient été exterminées à Dachau alors qu'on sait aujourd'hui qu'il y en eut, en réalité, environ 30 000, confirmé l'existence d'une chambre à gaz dans ce camp, alors qu'on sait aujourd'hui qu'il n'y en avait pas, et, depuis 1945, chaque fois qu'il a ouvert la bouche pour parler, prêché la responsabilité unilatérale de l'Allemagne et collective du peuple allemand dans la guerre de 1939-1945. Il est, aujourd'hui, à la tête d'un

mouvement pacifiste au sein duquel il défend, sans aucune exception, toutes les thèses sur lesquelles s'appuie la politique extérieure de la Russie des Soviets. S'il ne s'était pas comporté ainsi, il ne fait aucun doute qu'il eut été un des points de mire des accusations que les Soviets ne cessent de porter contre l'Allemagne. Telle est l'explication : la même que celle de l'attitude de tous ces gens qui appartenaient à la gentry parisienne ou au monde français des Lettres et des Arts, qui ont mené la *Dolce Vita* en compagnie des plus hautes personnalités allemandes du Paris occupé, se réjouissant au champagne des victoires des armées hitlériennes et qui, dès que le vent a tourné, ont porté leur adhésion au Parti communiste et sont devenus les plus sévères accusateurs des collaborateurs dans la France de l'après-guerre, uniquement animés par le souci d'éviter le banc des accusés.

Ce sont ces gens-là qui ont fourni aux procureurs et aux juges de Nuremberg leurs arguments les plus percutants, qui continuent à enrichir les archives de Rehovot (Israël) et de Varsovie (Pologne) de tous ces documents aussi fantaisistes que nouveaux qu'on découvre de temps à autre et publie à son de trompe pour entretenir dans le monde les sentiments antiallemands sur lesquels s'appuie la politique mondiale du bolchevisme.

À Nuremberg, le procureur et les juges ont obtenu des résultats sensationnels par ce moyen. Témoin ce curieux document P.S. 3319 (Nur. T. XXXII pp. 159-92) que M. Raul Hilberg cite et commente (p. 502-790) : il s'agit de l'organisation par le ministère des affaires étrangères du IIIe Reich d'un congrès anti-juif à Kruminhübel les 3 et 4 avril 1944 avec la participation de tous les représentants de ce ministère en poste à l'étranger. En 27 pages (op. cit.) un certain Ludwig Kohlhammer, *Landesgruppenleiter*, nous rend compte d'une façon très précise à la fois du nombre des participants — trente et une personnes — avec leurs noms et de ce que chacune a dit.

Or, ce congrès n'a jamais eu lieu. Voici comment l'affaire s'est présentée devant le Tribunal de Nuremberg :

17 mars 1946, Steengracht (secrétaire d'État aux affaires étrangères du IIIe Reich) est interrogé par le col. Philimore, substitut du procureur général anglais qui lui demande :

– « Je voudrais maintenant aborder la question des juifs. Vous nous avez dit hier que, vous-même et M. von Ribbentrop aviez empêché la mise sur pied du congrès anti-juif de 1944. Est-ce vrai ? »

– « Oui, répond Steengracht. » (T. X, p. 137).

La veille, voici ce qu'il avait déclaré sur question posée par le Dr Horn, avocat de Ribbentrop :

« Notre agent de liaison auprès de Hitler nous informa que celui-ci, informé par Bormann avait chargé les services de Rosenberg d'organiser un congrès anti-sémite. Ribbentrop ne voulait pas le croire, mais après s'être entretenu avec son agent de liaison, il dut se rendre à l'évidence. Puisque cette décision nous enlevait tout moyen d'empêcher la chose par la voie officielle, nous nous efforçâmes de la rendre impossible par une politique d'hésitation, de lenteur et d'obstruction[40]. Et, bien que l'ordre en ait été donné au printemps 1944 et que la guerre ne fût pas encore terminée en avril 1945, le congrès n'eut jamais lieu. » (T. X, p. 125).

2 avril 1946. Cette fois, c'est Ribbentrop qui est interrogé par M. Edgar Faure, qui fut par la suite président du conseil en France et qui était alors substitut du procureur général français :

M. Edgar Faure (à Ribbentrop) : « Pendant l'interrogatoire de votre témoin Steengracht, le ministère public anglais a produit le document P.S. 3319 qui a reçu le numéro anglais G.B. 287. Je désirerais me référer à ce document simplement pour une question : Dans ce document figure le procès-verbal d'un congrès, d'une réunion à laquelle assistaient tous les rapporteurs des questions juives dans les différentes missions diplomatiques en Europe. Ce congrès s'est tenu à Krummhübel les 3 et 4 avril 1944. Il avait été organisé par Schleier. On a lu cela l'autre jour. Vous avez été au courant de ce congrès, je suppose ? »

Ribbentrop : « Non, j'en entends parler pour la première fois. Qu'est-ce que c'était que ce congrès ? Je n'ai même jamais entendu dire qu'un tel congrès eût lieu. De quelle sorte de congrès s'agissait-il ? »

M. Faure : « Le document a été déposé au Tribunal et je désire simplement vous poser une question. Vous avez témoigné que vous n'aviez pas été au courant de cette réunion à laquelle assistaient trente et une personnes qui appartenaient presque toutes au personnel diplomatique. Je vous indique qu'au cours de cette réunion, le conseiller d'ambassade von Thadden a fait une déclaration qui a été inscrite dans les termes suivants :

« L'orateur expose pourquoi la solution sioniste de Palestine et les autres solutions similaires doivent être rejetées et pourquoi il y a lieu de réaliser la déportation des juifs dans les « territoires de l'Est. »

Je suggère que cette déclaration faite par un conseiller d'ambassade devant trente et une personnes de vos services représentait votre propre doctrine sur la question. »

Ribbentrop : « Oui, mais je ne sais pas du tout ce que vous voulez dire. Voudriez-vous mettre le document à ma disposition afin que je puisse répondre ? »

M. Faure : « Je n'ai pas l'intention de vous montrer ce document... (T. X, p. 420). »

C'était la preuve du faux. C'était aussi une violation caractéristique de la règle de procédure numéro 2 du Tribunal lui-même, qui disposait en son paragraphe a 3° que « tous les documents annexés à l'acte d'accusation devaient être mis à la disposition des accusés dans un délai d'un mois au moins avant le Procès » (T. 1, p. 21). On ne parla plus jamais de cette affaire. Si, dans l'index des noms (T. 24) on cherche à se renseigner sur le *Landesgruppenleiter* Ludwig Kohlhammer il n'y figure pas. Mais, le document P.S. 3319 fut admis comme preuve... On ne comprend d'ailleurs pas pourquoi. Si M. Edgar Faure voulait prouver que la solution finale et les autres solutions similaires étaient, d'après la doctrine du ministère des affaires étrangères du Reich à rejeter en avril 1944, point n'était besoin d'inventer un document — il était de notoriété publique que les principaux obstacles venaient de la situation opérationnelle stratégique et que, l'aventure de Joël Brand en a fait la preuve le mois suivant, les Alliés refusaient cette solution par la voie des neutres. On

comprend encore moins que, dix-sept années après, M.Raul Hilberg, professeur de Sciences politiques à l'université de Vermont (U.S.A.) ne sache pas encore que ce document était un vulgaire faux.

Parlerai-je à M.Raul Hilberg de son principal témoin sur les missions des *Einsatzgruppen*, le Gruppenführer Ohlendorf ? Le 3-1-1946, à la séance du matin, il déclare que « Sur la question des juifs et des commissaires communistes, les chefs des *Einsatzgruppen* recevaient des ordres verbaux (sic) avant chaque Mission » que, « en territoire russe (admirons la précision) cela signifiait qu'ils devaient être assassinés » (T. IV, p. 322) et, à la séance du soir, à la question de savoir si c'était prévu dans l'accord passé entre l'O.K.W. et le R.S.H.A. que « il ne se souvient plus mais que, en tout cas, cette tâche de liquidation n'était pas mentionnée » (T. IV, p. 319). À deux heures d'intervalle, on lui demande si « la plupart des chefs des *Einsatzgruppen* venaient du R.S.H.A. », il répond que « ils pouvaient venir d'un peu partout dans le Reich » (op. cit. p. 25) puis à la même question que « ils étaient fournis par la police d'État, la Kripo et, dans une moindre mesure la S.D. » (op. cit. p. 332). Le pauvre, sur qui pesait une menace de condamnation à mort — il fut d'ailleurs pendu en 1951, malgré son évidente complaisance et après avoir été soumis à quels traitements ! — avait totalement perdu la tête et ne savait plus à quel saint se vouer pour échapper à son destin. À son procès, en 1948, quand on voulut produire contre lui ce qu'il avait déclaré à Nuremberg en 1945-1946, il dit que toutes ses déclarations antérieures lui ayant été arrachées par la pression étaient sans valeur. Alors ? Tout ce qui précède ne vise que les témoins, témoignages et documents anciens sur lesquels M.Raul Hilberg est directe[42]ment branché. J'ai dit qu'à Rehovot (Israël) et Varsovie (Pologne) on était depuis une quinzaine d'années axé sur la recherche de documents nouveaux pour consolider les anciens et ne pas laisser s'éteindre la vague de haine dirigée contre l'Allemagne et qui fait le jeu du bolchevisme. Le plus célèbre de tous les témoignages qui aient pris place sur les rayons des bibliothèques de ces deux centres est sûrement *Le Journal d'Anne Frank* (Paris, en traduction de l'allemand 1958, chez Calmann Levy). Ce document n'a pas retenu l'attention de M.Raul Hilberg. Il se pourrait qu'un jour, il fût amené à en traiter. Loin de moi l'idée de prétendre que ce document est un faux : il y a du côté de Hambourg un instituteur qui l'a prétendu et qui a été lourdement condamné. Très peu pour moi. Aussi bien, je dois avouer que cette question ne m'a pas tellement préoccupé bien que je l'aie suivie d'assez près et que, outre les commentaires dont il a été l'objet, ce qui m'a surtout frappé, c'est que, si on lit les éditions en différentes langues, on n'y trouve pas les mêmes choses et que, si on compare ces éditions avec un autre livre, *Spur eines Kindes* de l'Allemand Ernst Schnabel (1959) l'écriture attribuée à Anne Frank diffère de l'un à l'autre. Voici donc deux spécimens de l'écriture de Anne Frank : l'un (fig. 2) est, prétend son père, la dernière page du manuscrit, l'autre (fig. 1) dit *Life* d'après Schnabel, est sa photocopie dédicacée par elle :

[43]

Qu'on m'entende bien : je ne dis pas que le *Journal d'Anne Frank* est un faux. Pas d'histoires ! Je demande seulement qu'on me dise que ces deux écritures sont de la même personne car je ne suis pas un expert en graphologie. Après quoi je conclurai sur l'authenticité du document.

Si M.Raul Hilberg veut se pencher sur ce problème...

Et maintenant, du général au particulier : parlons un peu de feu MM. Rudolf Hoess, Kurt Gerstein et Miklos Nyiszli, à des degrés divers, témoins de choc de M.Raul Hilberg.

II -Le témoin Rudolf Hoess

(Der Lagerkommandant von Auschwitz spricht)

Né à Baden-Baden le 15 novembre 1900, Rudolf Hoess fut un combattant de la première guerre mondiale. Membre de la N.S.D.A.P. à partir de 1922. En mai 1923, avec deux complices, il tua Walter Kadow qui avait livré aux troupes françaises d'occupation dans la Ruhr, Al. Schlageter, organisateur de sabotages dans ce secteur d'occupation. Condamné à dix ans de prison, il en purgea six puis fut amnistié.

Membre des S.S. à partir de 1934. Chef de Block (*Blockführer*) à Dachau à fin 1934, puis administrateur des biens des détenus. Adjoint au commandant du camp de Sachsenhausen. Commandant du camp d'Auschwitz de mai 1940 (le camp ne fut prêt à recevoir des prisonniers que le 14 juin) à fin novembre 1943. Arrêté une première fois à Heide (Schleswig-Holstein) en mai 1945 par les Anglais, relâché presque aussitôt, il est arrêté à nouveau en mai 1946 à Flensburg (Schleswig-Holstein), interrogé à « la cravache et à l'alcool », dit-il dans son livre (p. 211 édition française), emmené au bout de quelques jours « à Minden sur la Weser, centre des interrogatoires de la zone anglaise » où il subit « un traitement plus brutal de la part du procureur militaire, un commandant anglais » (ibid.). Arrivé à Nuremberg au début d'avril comme témoin à décharge de Kaltenbrunner. Réclamé comme criminel de guerre par la Pologne, il est transféré le 25 mai et, le 30 juillet, il est incarcéré à la prison de Krakau. Entre temps, il a déposé à Nuremberg le 15 mai, sous menace d'être livré aux Soviétiques dont il sait le sort qu'ils lui réservent et il est naturel qu'il dise ce qu'il croit être de nature à décider les Américains à ne pas le livrer à eux.

[44]

Le professeur Gustave Gilbert, psychologue attaché au procès est là qui, entretenant cet espoir, lui suggère adroitement ce qu'il faut dire. Il ne se plaint pas du traitement dont il est l'objet, au contraire : « une cure en sana », écrit-il (p. 211) auprès de ce qu'il a dû supporter à Heide et à Minden. À Cracovie, changement de décor : bien pire encore qu'à Heide et à Minden et a sans l'intervention du procureur on m'aurait effectivement achevé physiquement », dit-il (p. 214). Son procès est instruit du 11 au 29 mars 1947. Condamné à mort le 2 avril par la Cour suprême de Varsovie. Pendu le 4 à Auschwitz.

Dans sa prison, attendant son procès, il écrit ses *Mémoires* : on lui a prêté non pas une plume et de l'encre mais « un crayon ». Pour ceux qui les exploitent, l'avantage est que les fac-similés qu'on en peut produire — et sûrement l'original aussi — sont, en grande partie, à peu près illisibles : de ce fait, l'authentification ne peut relever que de spécialistes éprouvés du genre de ceux qui travaillent sur les palimpsestes égyptiens et l'original n'a, jusqu'ici, été soumis à aucun, si je suis bien informé. Cet original se trouve au musée d'Auschwitz, le *Comité international* de ce camp en a la garde et le monopole d'exploitation : essayez d'aller contrôler sur place ! À ma connaissance, une partie en a été publiée en langue allemande sous le titre *Autobiographie* (1951) mais elle ne semble pas avoir fait l'objet de traductions en d'autres langues, sauf en polonais — à ma connaissance toujours — et seules quelques bribes citées par quelques auteurs plus chanceux que moi (notamment M. Michel Borewicz, *Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale*, octobre 1956, pp. 56-87) sont parvenues jusqu'à moi. Une autre partie a été publiée sous le titre *Le Commandant d'Auschwitz parle...* (1959) en français, anglais, allemand et polonais. Il paraît que tout n'a pas encore été publié et qu'actuellement, des spécialistes étudient et mettent au point ce qui reste : au « crayon » aussi sans doute et il y a encore de beaux jours pour les historiens. Bref, avec la déposition de l'auteur à Nuremberg, sur les mêmes événements, nous disposons de trois textes de la même personne : que disent ces textes ?

Le jugement de la Cour Suprême de Varsovie qui a condamné Hoess à la peine de mort et qui sert d'introduction à *Le Commandant d'Auschwitz parle...* (pp. 9 à 13 de l'édition française) retient contre lui la participation à l'assassinat de :

« environ 300 000 personnes enfermées dans le camp en qualité de prisonniers inscrits sur le registre du camp. »

« un nombre de personnes dont il est difficile d'établir le chiffre exact mais s'élevant au moins à 2 500 000 dont princ[45]palement des juifs amenés au camp par fourgons en provenance de différents pays d'Europe en vue d'une extermination directe et ne figurant pas sur le registre du camp pour cette raison.

« au moins 12 000 prisonniers de guerre soviétiques enfermés dans le camp de concentration, contrairement aux prescriptions du droit des nations sur le régime des prisonniers. »

En tout donc 2 812 000 personnes pour la période qui va de mai 1940 à fin novembre 1943. Tenant ce chiffre pour exact et y ajoutant ceux qui ont été exterminés de fin novembre 1943 à janvier 1945, les témoins de Nuremberg ont parlé de 4 500 000 et, à la date du 1er octobre 1956, M. Henri Michel, ancien déporté français, rédacteur en chef de la *Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale*, évalue le nombre total des morts à Auschwitz à 4 000 000 dans la forme suivante :

« Ce camp fut la plus internationale et la plus occidentale des usines de mort et sa terre s'est engraisée des cendres de quatre millions de cadavres. » (p. 3).

Interrogé à Nuremberg le 15 avril 1946, à la question qui lui est posée par le Dr Kaufmann, avocat de Kaltenbrunner : « Eichmann vous a-t-il dit qu'au camp d'Auschwitz, plus de 2 000 000 de juifs ont été anéantis ? » Hoess répond : « Oui,

c'est exact » (T. XI, p. 409). Dans les coulisses du procès, interrogé par le psychologue américain Gustave Gilbert (de Long Island) attaché au Tribunal, il lui aurait dit : « Deux trains amenaient chaque jour 3 000 personnes et cela pendant 27 mois (donc pendant la totalité de la durée de la déportation, de mars 1942 à juillet 1944). On arrive ainsi au total de près de 2 500 000 personnes. » (Déclaration du professeur devant le tribunal de Jérusalem chargé de juger Eichmann, le 30 mai 1961.)

Mais, quand il s'agit de donner les détails de ces 2 500 000 personnes, dans *Le Commandant d'Auschwitz parle*, il écrit (p. 239 de l'édition française), ai-je déjà dit dans *Le véritable procès Eichmann ou les vainqueurs incorrigibles* :

« Moi, pour ma part, je n'ai jamais connu ce total et ne dispose pas de point de repère pour l'établir. »

Et il poursuit :

« je me souviens uniquement du chiffre des actions les plus importantes qui m'ont souvent été indiquées par Eichmann ou ses délégués :

[46]

« De Haute-Silésie ou du gouvernement général de Pologne :	250 000
D'Allemagne ou de Theresienstadt :	100 000
De Hollande :	95 000
De Belgique :	20 000
De France :	110 000 ¹
De Grèce :	65 000
De Hongrie :	400 000
De Slovaquie :	90 000
Total :	1 130 000

Les chiffres concernant les actions de moindre importance ne sont pas restés gravés dans ma mémoire, mais ils étaient insignifiants en comparaison de ceux indiqués ci-dessus.

Je considère le chiffre de deux millions et demi comme beaucoup trop élevé. »

Ces chiffres concernent, eux aussi, toute la durée de la déportation et Hoess le tient d'Eichmann : décidément, il en a dit, des choses, Eichmann et, par la confrontation de la déposition de Hoess à Nuremberg avec son livre, on voit que ces choses ne concordent pas toujours.

Mon opinion : Auschwitz n'a reçu qu'un nombre insignifiant de déportés juifs venant d'autres pays que ceux qui figurent sur cette liste, ou de ces pays en dehors de ces actions. Il se pourrait que ce total correspondît à la réalité bien qu'il soit encore très élevé. Vraisemblablement, l'*Institute of Jewish Affairs* l'a admis dans *Eichmann's confederates and the Third Reich Hierarchy* cité par ailleurs et ce doit être à partir de lui qu'il a fait ses calculs pour arriver à cette conclusion (p. 18) que « *Auschwitz (with its daughter camps, best known among them Birkenau) to the*

¹ L'attendu numéro 100 du jugement de Jérusalem (Procès Eichmann) ne fait état que de 52 000 à la date du 21 juillet 1943, aucune déportation postérieure à cette date n'y étant notée.

south not far front Cracow, where about 900 000 jews perished. » Probablement, M.Raul Hilberg s'y est-il, lui aussi, référé pour évaluer (p. 572) à un million, le nombre de juifs qui y sont morts. Sur quoi se fondent ces deux estimations qui concluent, l'une à 230 000 survivants, l'autre à 130 000 ? Ni dans *Eichmann's Confederates and the Third Reich Hierarchy*, ni dans *The Destruction of the European Jews*, on ne trouve le moindre élément d'appréciation. Elles restent donc purement conjecturales. Et, dans le cas de M. [47] Raul Hilberg, c'est assez ennuyeux puisque (p. 670) il ne trouve que 50 000 survivants pour toute la Pologne, ce qui est pour le moins étonnant s'il y en avait 130 000 pour Auschwitz...

Mais, n'anticipons pas : il s'agit ici du témoin Hoess, non de statistique générale. Et, sur ces deux trains qui, pendant 27 mois ont amené chaque jour 3 000 personnes à Auschwitz, le témoin Hoess ne paraît pas non plus très fixé. À leur sujet, voici trois propositions sur lesquelles j'invite le lecteur à méditer quelques instants :

1. « Pour autant que je me souviens, les convois qui arrivaient à Auschwitz ne comportaient jamais plus de 1.000 « personnes » »(p. 229 de son livre).

2. « À la suite de retards dans les communications, il nous arrivait cinq convois par jour au lieu des trois attendus » » (p. 236).

3. « Pour l'extermination des juifs hongrois, les arrivages des convois se succédaient à raison de 15 000 personnes par « jour » » (p. 239).

D'où il appert que, dans certaines circonstances : $1\ 000 \times 5 = 15\ 000$.

Devant le Tribunal, le 15 avril 1946, Hoess avait déclaré que ces trains contenaient 2 000 personnes (T. XI, p. 412). Au Professeur Gustave Gilbert, il dit qu'ils en contenaient 1 500¹ et, dans son livre, il descend à 1 000. Ce qui est certain, c'est que, pour la période donnée, aucune de ces estimations sur la contenance des trains ne correspond à un total de 1 130 000. La dernière qui est la plus proche de la vérité, ne donne encore qu'une approximation faisant apparaître un écart de 300 000 en exagération. Et, comme M.Raul Hilberg considère six « *killing centers* » s'il exagère de 300 000 pour chacun, l'exagération d'ensemble est de l'ordre de près de deux millions. Sur six millions, c'est tout de même important.

Même observation pour les chambres à gaz, quant à la solidité de ce témoignage :

« Au cœur du printemps de 1942, des centaines d'êtres humains ont trouvé la mort dans les chambres à gaz », lit-on p. 178.

Mais, le document de Nuremberg N.O. 4401 établit irréfutablement que ce que les thèses officielles ont décrété « chambres à gaz » n'ont été commandées, pour Auschwitz que le 8 août 1942 et le document N.O. 4463 qu'elles n'ont été définitivement installées que le 20 février 1943. À Nuremberg, Hoess [48] avait déjà déclaré dans sa déposition : « En 1942, Himmler est venu visiter le camp et il a assisté à une exécution depuis le début jusqu'à la fin. » (T. XI, p. 413) et personne ne lui avait fait remarquer que, s'il était possible que Himmler soit venu à Auschwitz en

¹ 3 000 pour deux trains.

1942, il n'était pas possible qu'il ait assisté à une exécution puisque les chambres à gaz n'étaient pas construites. De toutes façons d'ailleurs, il était impossible que Himmler eût assisté à une exécution : depuis 1946, nous avons appris par son médecin Kersten que c'était un spectacle qu'il n'eût pu supporter.

Même observation encore pour la capacité d'extermination des chambres à gaz et d'incinération des fours crématoires

« Le chiffre maximum de gazés et d'incinérés par 24 heures s'est élevé un peu au-delà de 9 000 pour toutes les installations (p. 236).

Mais :

« Comme je l'ai déjà dit, les crématoires-I et II pouvaient incinérer environ 2 000 CORPS en 24 heures : il n'était pas possible de faire plus si on voulait éviter les dégâts. Les installations III et IV devaient incinérer 1 500 CADAVRES en 24 heures. Mais, pour autant que je sache, ces chiffres n'ont jamais été atteints. » (p. 245).

Comment ne pas déduire de ces contradictions flagrantes qu'il s'agit là d'un document falsifié après coup, hâtivement et par des illettrés ?

Cette falsification après coup se devinait d'ailleurs déjà rien qu'à la présentation du livre : écrit au crayon et précieusement conservé dans les archives du musée d'Auschwitz, où à moins d'être un communiste reconnu, personne ne peut aller contrôler ; portant la date de février-mars 1947, connu depuis cette date et publié seulement en 1958 ; attribué à un mort qui, de toutes façons, ne peut pas protester contre les déclarations qui portent sa signature, etc. tout cela en dit, à soi seul, trop long.

Enfin, une perle :

« Vers la fin de 1942, toutes les fosses communes furent nettoyées (les fours crématoires n'étaient pas construits et on incinérât dans des fosses communes). Le nombre des cadavres qui y avaient été enterrés s'élevait à 107 000. Dans ce chiffre, précise plus loin Rudolph Hoess, sont compris non seulement les convois de juifs gazés depuis le début jusqu'au moment où on procéda aux incinérations, mais aussi les cadavres de tous les détenus morts au camp d'Auschwitz-Birkenau » (p. 231).

[49]

De quoi l'on peut inférer qu'en près de trois années, il était mort 107 000 personnes. Je dis « près de trois années » parce que les deux termes « vers la fin de 1942 » et « jusqu'au moment où l'on procéda aux incinérations » sont antinomiques puisque les incinérations n'ont pu commencer, selon les thèses officielles, avant le 20 février 1943 et que donc, pour que les deux événements soient concomitants, ce qui s'impose, il faut absolument qu'ils se soient tous deux produits à cette dernière date. Comme le camp était ouvert depuis le 14 juin 1940, c'est donc bien de presque trois années qu'il faut parler. D'où : 107 000 cadavres avant février 1943, tout le reste postérieurement. Compte tenu que, de février 1943 à octobre 1944, fin officielle des exterminations, il y a 17 mois et que, nous dit le Rapport Kasztner, pendant 8 à 9 mois (automne 43 à mai 44) les chambres à gaz d'Auschwitz ont été hors d'état de fonctionner, il reste à établir combien il a été possible d'exterminer de personnes en plus de ces 107 000, de février 43 à octobre 44, le camp étant équipé de quatre fours crématoires de chacun 15 cornues. je serais fort étonné si, interrogé sur ces données,

un technicien de la crémation répondait qu'il a été possible de crémier le million de cadavres de M. Raul Hilberg ou même les 900 000 de l'*Institute of Jewish Affairs*. Encore convient-il de rappeler qu'Eichmann situait au 15 mai 1944 l'ordre donné par Himmler d'arrêter les exterminations et que, dans ce cas, la période durant laquelle elles ont eu lieu — si elles ont eu lieu — n'excéderait pas 5 à 6 mois (mars automne 43).

Ici, c'est le crédit qu'on peut accorder aux différentes déclarations de Hoess qui est en cause et, d'après ce qui précède, on conviendra, je suppose, que ce crédit doit être très limité. Ce qui suit n'est, malheureusement pour M. Hilberg, pas beaucoup plus convaincant. Témoin ce qu'il dit de l'évolution de la solution finale vers l'extermination.

D'après une citation de l'*Autobiographie* de Hoess, visitant le camp d'Auschwitz en mars 1941, Himmler lui fit part de son intention de transformer ce camp en une puissance centrale d'armements qui occuperait 100 000 prisonniers de guerre.

À cette date donc, Auschwitz n'était pas prévu pour l'extermination des juifs et voilà qui anéantit la thèse de M. Raul Hilberg selon laquelle depuis le discours de Hitler du 30.1.39, cette extermination était décidée selon un plan progressif méthodiquement établi.

Et voici la suite :

La première utilisation du gaz pour tuer des détenus a été perpétrée sans ordre aucun, avec un gaz de fortune et alors que [50] parmi les responsables du camp, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, personne ne s'y attendait :

« Pendant l'un de mes voyages d'affaires (1942) mon suppléant, le Schutzhaftlager Fritsch fit usage des gaz contre un lot de fonctionnaires politiques de l'armée rouge. Il employa en l'occurrence la préparation de cyanure (cyclon B) qu'il avait sous la main parce qu'on l'utilisait constamment et au bureau comme insecticide. Il m'en informa dès mon retour » (p. 172).

Ainsi, sur l'initiative fortuite d'un subalterne, serait née une méthode qui aurait été utilisée en grand contre les juifs.

À plusieurs reprises, dans le corps de l'ouvrage, Rudolf Hoess dit (ou on lui fait dire) que les plus hautes instances gouvernementales du III^e Reich et particulièrement Himmler, lui ont verbalement réitéré les ordres d'exterminer les juifs par les gaz, mais : « On n'a jamais pu obtenir sur ce sujet une décision claire et nette de Himmler » (p. 233). Et, alors qu'il était, lui, Hoess, pour la gazéification en grand : « J'ai souvent traité de cette question dans les rapports mais je ne pouvais rien contre la pression de Himmler qui voulait toujours avoir plus de détenus pour l'armement » (p. 189) et donc s'y opposait.

De toutes façons, on ne voit pas bien comment Himmler aurait pu avoir « toujours plus de détenus pour l'armement » s'il en faisait exterminer toujours de plus en plus par les gaz.

Il faut au surplus noter que, Himmler ayant verbalement demandé à Hoess de construire des chambres à gaz à Auschwitz (en été 1941), Hoess lui « soumit un plan détaillé des installations projetées » à propos duquel il déclara : « je n'ai jamais reçu

de réponse ou de décision à ce sujet » (page 227). Les chambres à gaz ont cependant été construites parce que, dit Hoess, « par la suite, Eichmann me dit en passant — donc verbalement : tout est verbal dans cette affaire — que le Reichsführer était d'accord » (p. 227).

Himmler n'aurait alors jamais donné l'ordre de construire ces chambres à gaz — l'aveu est de taille ! — dont il aurait réclamé qu'elles anéantissent à la fois beaucoup et le moins possible de monde.

À la page 191, on peut encore lire :

« Les détenus spéciaux (c'est-à-dire les juifs) soumis à sa compétence (de Himmler) devaient être traités avec tous les égards... On ne pouvait pas se passer de cette main-d'œuvre [51] massive et, en particulier, dans les industries d'armements. »

Allez vous y reconnaître !

Les choses ne deviennent pas plus claires si on se penche sur la façon d'exterminer. On a vu plus haut que le gaz employé était un insecticide, le cyclon B, qui fut utilisé, nous dit Hoess, dans toutes les asphyxies postérieures à celles des fonctionnaires de l'Armée rouge dont il est question ci-dessus : il est pour le moins bizarre que, pour l'exécution d'un tel ordre, même verbalement donné, on n'ait pas prévu un gaz spécial autre qu'un insecticide.

Quoiqu'il en soit, voici ce qu'est le cyclon B :

« Le cyclon B se présente sous la forme de cailloux bleus, livrés en boîte, d'où le gaz se dégage sous les jets de vapeur d'eau » (p. 228). Alors que, on le verra plus loin, le Dr Miklos Nyiszli prétend que c'est au contact de l'air que le gaz se dégage. Son maniement est si dangereux que, lorsqu'on l'utilise dans une pièce, avant d'y pénétrer à nouveau, « IL FAUT L'AÉRER PENDANT DEUX JOURS » (p. 229) mais la gazéification des juifs « dure en moyenne une demi-heure » (p. 174), après quoi « on ouvre les portes et le *Sonderkommando* commence AUSSITÔT son travail de déblaiement des cadavres » (p. 230)... « traînant les cadavres en mangeant et en fumant » (p. 180) sans qu'il arrive jamais le moindre accident. Mieux : pour la première extermination, on la fit dans une morgue et, pour y faire pénétrer le gaz, « tandis qu'on déchargeait les camions (de futures victimes) on perça rapidement plusieurs trous dans les parois de pierre et de béton de la morgue » (page 172).

Il n'est pas dit comment on fit arriver la vapeur d'eau nécessaire, ni comment on reboucha les trous après introduction des cailloux bleus : hâtivement aussi, sans doute, et avec de vieux chiffons...

Non, vraiment, tout cela n'est pas sérieux : « le roman chez la portière » et c'est ce roman qu'on nous présente comme un document probant.

J'ajouterais bien qu'en plus des contradictions qu'on relève d'une page à l'autre dans *Le Commandant d'Auschwitz parle...* et de celles que fait apparaître sa comparaison avec ce que son auteur a dit à Nuremberg, le témoignage qu'il apporte sur le camp d'Auschwitz-Birkenau est rédigé dans un style qui le fait étrangement ressembler aux confessions publiques des accusés des célèbres procès de Moscou que personne n'a pris au sérieux en Europe occidentale.

Mais à quoi bon ?

[52]

Là-dessus, en publiant son célèbre livre *Le Zéro et l'Infini*, Arthur Koestler — qu'on me passe la référence ! — a tout dit.

III - *Le témoin Miklos Nyizli*

(*Médecin à Auschwitz*)

En mars 1951, dans *Les Temps Modernes*, revue mensuelle dirigée par Jean-Paul Sartre, un certain Tibère Krémer présentait sous le titre *S.S. Obersturmführer Docteur Mengele* et le sous-titre *Journal d'un médecin déporté au crematorium d'Auschwitz*, un faux témoignage sur ce camp qui restera une des plus abominables gredineries de tous les temps. L'auteur en était, disait-il, un juif hongrois du nom de Miklos Nyiszli, médecin de profession, ainsi qu'il est dit dans le sous-titre. Suivaient 27 pages (1655-1672) d'extraits choisis. Le numéro d'avril de la revue en publiait trente et une autres pages (1855-1886). Ce faux témoignage venait d'être présenté à l'opinion américaine par M. Richard Seaver avec une préface du Professeur Brune Bettelheim. Ce n'est qu'en 1961 qu'il a été publié intégralement, en langue allemande, par l'illustré munichois *Quick* en cinq livraisons (janvier-février) sous le titre *Auschwitz* et en langue française en un volume de 256 pages par l'éditeur Julliard sous le titre *Médecin à Auschwitz* et le sous-titre *Souvenirs d'un médecin déporté*.

En 1951, il fit sensation en France : on était en plein procès du *Mensonge d'Ulysse* et je n'en parus que d'âme plus noire aux yeux de l'opinion. En 1961, il fit de nouveau sensation, mais, dans le monde cette fois : on était en plein procès Eichmann.

C'est qu'il en disait des choses, ce Dr Miklos Nyiszli ! Et, en outre, il apportait le premier récit détaillé d'à peu près toutes les horreurs dont le camp d'Auschwitz avait été le théâtre, notamment des exterminations dans les chambres à gaz. Entre autres choses, il prétendait que, dans ce camp, quatre chambres à gaz de 200 m de long (sans préciser la largeur) doublées de quatre autres de mêmes dimensions pour la préparation des victimes au sacrifice, asphyxiaient 20 000 personnes par jour et que quatre fours crématoires, chacun de 15 cornues à 3 places les incinéraient au fur et à mesure. Il ajoutait que, par ailleurs, 5 000 autres personnes étaient, chaque jour, aussi, supprimées par des moyens moins modernes et brûlées dans deux immenses foyers de plein vent. Il ajoutait [53] encore que, pendant six mois, il avait personnellement assisté à ces massacres systématiques.

Enfin (ceci se trouve p. 50 de l'édition en volume par Julliard) il précisait qu'au moment où il était arrivé au camp (fin mai 1944 au plus tôt) les exterminations par les gaz au rythme ci-dessus défini, duraient depuis quatre ans.

Première constatation : ce bonhomme ne savait pas que s'il y avait eu des chambres à gaz à Auschwitz, elles n'ont été définitivement installées et en état de fonctionner que le 20 février 1943 (Document N.O. 4463, déjà cité).

Seconde constatation : il ne savait pas non plus que les chambres à gaz avaient officiellement et respectivement 210 m² de superficie pour la première (celle, justement, dont il parle) 400 m² pour la seconde et 580 m² pour les deux dernières. Autrement dit, la chambre à gaz qu'il a vue et dont il décrit minutieusement le fonctionnement avait 1,05 m. de large. Un long couloir, en somme. Comme il précise qu'au milieu il y avait une file de colonnes à trous d'où le gaz s'échappait (ces colonnes débouchaient sur le toit, d'où, par une ouverture, des infirmiers portant brassard de la Croix-Rouge, jetaient les tablettes de Zyklon B) et, de chaque côté le long des murs, des bancs où l'on pouvait s'asseoir (sûrement pas larges, ces bancs !) et que 3 000 personnes (on procédait par fournées de 3 000 !) y circulaient aisément. je prétends que, de deux choses l'une : ou bien ce Dr Miklos Nyiszli n'a jamais existé, ou bien s'il a existé, il n'a jamais mis les pieds dans les lieux qu'il décrit.

Troisième constatation : si les chambres à gaz d'Auschwitz et le foyer de plein vent ont exterminé 25 000 personnes par jour pendant quatre ans et demi (puisqu'elles ont, selon ce « témoin » continué d'exterminer pendant six mois après son arrivée au camp) cela fait un total de

$$365 \times 4,5 = 1\ 642 \text{ jours.}$$

Et, en cadavres :

$$25\ 000 \times 1\ 642 = 41 \text{ millions de personnes}$$

dont un peu plus de 32 millions dans les chambres à gaz et un peu moins de 9 millions dans les foyers de plein vent.

J'ajoute que, s'il avait été possible aux quatre chambres à gaz d'asphyxier 20 000 personnes par jour (à 3 000 par fournée dit le témoin), il ne l'eût absolument pas été que les quatre fours crématoires aient pu les incinérer au fur et à mesure. Même s'ils étaient à quinze cornues de trois places. Et même si l'opération ne nécessitait que 20 minutes, comme le prétend le Dr Nyiszli Miklos, ce qui est encore faux.

[54]

En prenant ces chiffres comme base, la capacité d'absorption de tous les fours fonctionnant parallèlement, n'eût malgré tout été que de 540 à l'heure, soit 12 960 par jour de 24 heures. Et, à ce rythme, il n'eût été possible de les éteindre que quelques années après la Libération. À condition, bien entendu, de ne pas perdre une minute pendant près de dix ans. Si maintenant on se renseigne au Père-Lachaise, sur la durée d'une incinération de trois cadavres dans une cornue, on s'apercevra que les fours d'Auschwitz brûlent encore et qu'on n'est pas près de les éteindre !

Je passe sur les deux foyers de plein vent (qui avaient, dit notre auteur, 50 mètres de long, 6 de large et 3 de profondeur) au moyen desquels on aurait réussi à brûler neuf millions de cadavres pendant les quatre ans et demi.

Il y a d'ailleurs une autre impossibilité au moins en ce qui concerne l'extermination par les gaz puisque, s'il y eut des chambres à gaz à Auschwitz, elles n'ont, officiellement, pu fonctionner que du 20 février 1943 au 17 novembre 1944, soit pendant 17 à 18 mois. Le nombre des exterminations par ce moyen se trouverait, sur les données du Dr Miklos Nyiszli, ramené à environ 11 millions et, si on y ajoute

les neuf millions des foyers de plein vent, à une vingtaine de millions qui, par on ne sait quelle vertu des mathématiques, sont ramenés à six millions par Tibère Krémer dans sa présentation de ce « témoignage ». Consternant. Surtout si, comme le prétend le Dr. Kasztner, pendant huit à neuf de ces dix-sept à dix-huit mois, elles ont été hors d'état de fonctionner.

Mais, ce n'est pas tout : en contradiction avec tous ceux qui ont témoigné avant ou après lui sur Auschwitz, ce Dr Miklos Nyiszli ne l'est pas moins avec lui-même. Avec les autres, c'est lui qui nous dit (p. 56) que le gaz se dégage de tablettes de Zyklon B « au contact de l'air », Hoess nous ayant dit que c'était « au contact de la vapeur d'eau » ; c'est lui qui nous dit (p. 56) que, « en cinq minutes », tout le monde est mort, le Zyklon B de Hoess ayant besoin « d'une demi-heure » ; c'est encore lui qui nous dit (p. 36) que les juifs hongrois ont été transportés à Auschwitz au rythme de « quatre ou cinq trains par jour », de quarante wagons, contenant chacun quatre vingt dix personnes (p. 15) soit 3 600 au total mais « environ cinq mille personnes » (p. 18)...

Cette dernière affirmation ne peut manquer de surprendre si on sait que la déportation des juifs hongrois a duré 52 jours (16 mai-7 juillet 1944) d'après le *Rapport Kasztner* et « *Histoire de Joël Brand* » d'accord sur ce point, Hoess ayant dit à [55] Nuremberg une période de quatre à six semaines (T. XI, p. 412).

Calculons sur les quatre hypothèses possibles

– 1e hypothèse : 4 trains de 3 600 personnes 14 400 personnes par jour. Et, pendant 52 jours : 748 800 personnes.

– 2e hypothèse : 4 trains de 5 000 personnes = 20 000 personnes par jour. Et, pendant 52 jours : 1 040 000 personnes.

– 3e hypothèse : 5 trains de 3 600 personnes = 18 000 personnes par jour. Et, pendant 52 jours : 936 000 personnes.

– 4e hypothèse : 5 trains de 5 000 personnes = 25 000 personnes par jour. Et, pendant 52 jours : 1 300 000 personnes.

Or, dans les statistiques d'origine juive elles-mêmes, celle qui retient pour les juifs hongrois, le chiffre le plus élevé, dit : 437 000 personnes. Je laisse au lecteur le soin de conclure sur les données chiffrées de ce singulier témoin. J'ajoute que le *Rapport Kasztner* nous dit que, le 19 mars 1944, Eichmann est arrivé à Budapest avec un commando de 150 hommes et que 1 000 wagons étaient à sa disposition pour effectuer l'opération de transport des juifs. Si, comme le dit le Dr Miklos Nyiszli, le voyage durait quatre jours — ce qui est vraisemblable : de Compiègne à Buchenwald il a fallu ce temps au convoi auquel j'appartenais — à partir du 6e jour, il n'y avait plus de wagons en gare de Budapest et l'opération était bloquée jusqu'au 9e. Ceci établi sans tenir compte du nombre de wagons nécessaires pour amener, de tous les points du territoire hongrois, tous les juifs à des points de rassemblement. Le jugement du Tribunal de Jérusalem qui a condamné Eichmann à mort a d'ailleurs anéanti complètement ce témoignage en déclarant (attendu 112) que, « en moins de deux mois, 434 351 personnes furent déportées dans 147 trains de marchandises à

raison de 3 000 par train, hommes, femmes et enfants, soit 2 à 3 trains par jour en moyenne » et ainsi qu'on le verra plus loin, cette nouvelle version ne vaut pas mieux.

Les passages du témoignage du Dr Miklos Nyiszli où il se met en contradiction avec lui-même, ne se comptent pas : le crématoire étant en action, son nez et sa gorge sont saisis « par l'odeur de la chair qui brûle et des cheveux qui grillent » (p. 19) mais, « on tond les morts » (p. 60) après la sortie de la chambre à gaz et avant de les incinérer, puis, « des mains grossières ont coupé les tresses de leurs cheveux soignés » (p. 168) avant de les envoyer à la baignade et à la chambre à gaz ensuite. Et tout à l'avenant.

Mais, ce qui est le plus significatif, c'est ce qu'on découvre si on compare cette version française de ce prétendu témoignage avec sa version allemande parue dans l'illustré munichois *Quick* en livraisons à partir du 15 janvier 1961. Dans cette dernière version, les crématoires n'incinèrent plus, tous ensemble, que 10 000 personnes par jour au lieu de 20 000. Un tireur au pistolet qui fait mouche à 40-50 m en français n'y arrive plus que de 20 à 30 m en allemand. Un institut qui est « le plus célèbre du IIIe Reich » dans le premier cas est devenu « le plus célèbre du monde » dans le second. « De jolis tapis » deviennent « des tapis persans ». Le camp d'Auschwitz qui pouvait contenir « jusqu'à 500 000 personnes » n'est plus que « géant », la précision ayant sans doute disparu parce qu'entre 1951 et 1961, l'auteur — d'ailleurs mort depuis longtemps ainsi qu'on le verra plus loin — a découvert par personne interposée qu'à Nuremberg, Hoess avait déclaré « qu'il avait contenu jusqu'à 140 000 personnes » (T. XI, p. 416). Une distance de 3 km est réduite à 500 m, etc., etc.

De deux choses l'une : ou bien il s'agit d'un document authentique et il doit être le même en 1951 et en 1961, dans sa version française et dans sa version allemande, ou bien il s'agit d'un document apocryphe. Le fait que les deux versions ne concordent entre elles à peu près sur rien et ni l'une ni l'autre avec, par exemple, la description des lieux qui se déduit des documents produits à Nuremberg autorise, pour le moins, à prétendre que ce Miklos Nyiszli n'a jamais mis les pieds à Auschwitz. J'insiste : pour le moins. J'aurais dû m'en douter dès la première page de son témoignage : n'y dit-il pas du convoi dont il faisait partie que « laissant derrière nous le Tatra, nous passons devant les gares de Lublin et de Cracovie » (pour aller à Auschwitz de la frontière hongaro-roumaine) ce qui prouve, au surplus que, ne connaissant pas le camp d'Auschwitz et ne l'ayant jamais vu, il ne connaissait pas non plus la route qui y conduisait.

Et il s'est trouvé, à Paris, une maison d'édition pour mettre cette imbécillité en circulation dans l'opinion !

En avril 1951, lorsque les extraits de son témoignage furent publiés par *Les Temps Modernes*, je lui avais écrit. Le 24 octobre de la même année, il me répondait par l'intermédiaire de M. Tibère Krémer qu'en réalité, il y avait eu « 2 500 000 personnes exterminées dans les chambres à gaz d'Auschwitz »...

En février 1961, après en avoir lu le texte intégral dans *Quick*, j'ai voulu écrire à M. Tibère Krémer : la lettre m'est revenue avec la mention « n'habite plus à

l'adresse indiquée ». J'ai écrit à *Quick* : on m'a répondu qu'on ne pouvait pas transmettre au Dr Nyiszli parce qu'il était mort (!)

[57]

En novembre 1961, après avoir lu le texte intégral dans sa version française, j'ai écrit à l'éditeur Julliard en le priant de bien vouloir transmettre les observations ci-dessus, au moins à M. Tibère Krémer dont il devait, lui, avoir l'adresse puisqu'il en tenait la traduction qu'il venait de publier. J'ajoutais :

« Les documents historiques ont droit au respect et on n'en doit pas publier à la légère des versions qu'on ne peut garantir. En l'occurrence, depuis dix ans, mes travaux l'impliquant, je recherche l'original de celui-ci et jamais personne n'a pu me dire où on le pouvait consulter. Les historiens les « plus qualifiés du monde en ignorent tout. Les versions qui en a sont rendues publiques sont divergentes et se contredisent d'une page à l'autre. L'auteur parle de lieux qu'il n'a visiblement jamais visités, etc. Si donc il vous était possible de me donner assez de certitudes pour me permettre d'écrire la mention « document authentique » sur la fiche du Docteur Nyiszli dans les références de mes travaux, je vous en serais particulièrement reconnaissant. »

Le 8 décembre, au nom de l'éditeur Julliard dont il est un des directeurs littéraires, M. Pierre Javet me répondait :

« Je vous remercie bien vivement de m'avoir fait parvenir la copie dactylographiée de votre lettre du 16 novembre.

Je la transmets aujourd'hui même à M. Tibère Krémer, traducteur du Docteur Miklos Nyiszli « Médecin à Auschwitz » afin qu'il vous réponde.

Je puis cependant vous dire qu'il est vrai que le Docteur Nyiszli est mort, mais sa femme est toujours de ce monde. J'ai d'ailleurs montré son livre à plusieurs déportés qui m'en ont confirmé l'authenticité.

Je vous prie de trouver ici, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Signé Pierre JAVET. »

J'attends toujours la réponse de M. Tibère Krémer.

Il est vraisemblable que je ne la recevrai jamais. D'abord, ainsi qu'il a été dit, en date du 24 octobre 1951, M. Tibère Krémer m'a transmis une réponse du Dr Nyiszli à ma lettre d'avril 1951. Ensuite, les recherches auxquelles je continue à procéder relativement à ce singulier témoin m'ont valu, de New York où le livre a été publié en 1951 une information selon laquelle le Dr Nyiszli était mort bien avant que son témoignage ne fût publié pour la première fois .

Si c'était vrai, ce témoin mort — un de plus — aurait cette particularité qu'il m'aurait écrit lui-même après sa mort.

[58]

Et on comprendrait alors le silence de M. Tibère Krémer.

Sans autre commentaire.

Note de l'AAARGH : cf. la note des annexes du *Le Véritable Procès Eichmann* pour des précisions sur ces différentes éditions de 1951 et de 1961.

IV - Le Témoin Kurt Gerstein

6 juin 1961. Le tribunal de Jérusalem qui jugea Eichmann se trouve en présence des témoignages qui l'accablent au sujet des exterminations de juifs qui sont réputées avoir été perpétrées au camp de Belzec. Les journalistes qui rendent compte des débats de l'audience s'expriment à peu près tous comme celui-ci qui est l'envoyé du *Figaro* (Paris) :

« Le troisième camp d'extermination dont il a été question (à l'audience du 6 juin au procès Eichmann), celui de Belzec, entre Lublin et Lemberg, n'a laissé qu'un seul survivant au lendemain de la guerre, lequel est mort depuis.

Le ministère public s'appuie sur une série de dépositions faites devant les officiers alliés par Kurt Gerstein, lieutenant du service de santé des Waffen S.S., qui se pendit ensuite dans une prison militaire de Paris. Gerstein avait été chargé par Eichmann d'étudier des poisons plus rapides. » (*Le Figaro* 7 juin 1961).

Et voici de nouveau en vedette le dénommé Kurt Gerstein qui le fut en janvier 1946 au procès de Nuremberg et qui, depuis le procès de Jérusalem, y a récemment été remis en Europe par une pièce de théâtre, *Der Stellvertreter* ou *Le Vicaire* (éditée par Rowohlt, Reinbeck bei Hamburg -1963) d'un certain Rolf Hochhuth. C'est une histoire aussi macabrement fantasmagorique que celle du Dr Miklos Nyiszli.

Dans les tout premiers jours de mai 1945 (le 5, paraît-il), les troupes alliées (françaises) entrant dans Rottweil (Wurtemberg) auraient trouvé et fait prisonnier dans un hôtel un certain Kurt Gerstein : il portait l'uniforme des S.S. à tête de mort et, sur l'uniforme, l'épaulette d'*Obersturmführer*. On l'achemina sur Paris où il fut interné, dans une prison militaire, disent les uns, au Cherche-Midi, disent d'autres, à Fresnes, précisent d'autres encore, où il se serait suicidé. Bref, on ne sait pas exactement où. Un matin de juillet, le 25 disent à peu près tous les commentateurs et notamment le Professeur H. Rothfels (*Vierteljahrshäfte für Zeitgeschichte*, n° 2 avril 1953 p. 185) mais rien n'est moins certain : à la date du 10-3-1949, Madame Veuve Gerstein aurait communiqué qu'elle avait seulement reçu de la *Commission œcuménique pour l'aide spirituelle aux pri[59]sonniers de guerre*, dont le siège est à Genève, le lapidaire communiqué suivant sur le sort de son mari :

« *Leider war es trotz mehrfacher Bemühungen nicht möglich, nähere Auskunft über den Tod Ihres Gatten zu erfahren, und auch die Lage des Grabes ist nicht festzustellen* ».

Sur le moment, ni l'arrestation ni la mort de l'homme ne semblent avoir été rendues publiques. À ma connaissance, du moins. De toutes façons, c'est seulement le 30 janvier 1946, soit neuf mois après, qu'elles prirent, l'une et l'autre, un caractère sensationnel, par l'attention que leur portèrent soudain des gaffeurs de marque.

Le premier et le plus notoire de ces gaffeurs fut, sans conteste, M. Dubost, procureur français près le Tribunal de Nuremberg (Procès des grands criminels de guerre) : dans les archives de la délégation américaine, il avait découvert un certain nombre de factures de Cyclon B fourni aux camps de concentration d'Auschwitz et

d'Oranienburg par la Degesch-Gesellschaft de Frankfurt/M. portant la date du 30 avril 1944, annexées à un récit en français signé Kurt Gerstein, *Obersturmführer* de la S.S. et relatif aux exterminations des juifs dans les chambres à gaz des camps de Belzec, Chelmno, Sobibor, Maïdanek et Treblinka (T. VI, pp. 345-47). Dans la suite, nous dit M. Rothfels (*Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, op. cit. p. 177) ce document a été utilisé en langue allemande dans ses principaux passages comme moyen de preuve par l'accusation au procès des médecins à Nuremberg le 16-1-1947. Puis la partie qui concerne le Zyklon B et les factures annexées, au procès de la Degesch Gesellschaft à Frankfurt en janvier 1949.

La date que portait ce document a été rendue publique pour la première fois au Procès des Médecins : 26 avril 1945. Et, jusqu'à l'article de H. Rothfels ci-dessus cité, il n'a été question que d'une version française que, pour les besoins des poursuites judiciaires, on traduisit en allemand. Dans *Le Bréviaire de la Haine* (Paris 1961, pp. 220 et suivantes), M. Poliakov donne, toujours sans date, cette version française. En 1959, Heydecker et Leeb dans *Le Procès de Nuremberg* font de même. Dans *Der Gelbe Stern* (Hambourg 1961), M. Schoenberner donne la date du 4 mai 1945. Mais, en 1961, l'attendu 124 du jugement du Tribunal de Jérusalem qui a condamné Eichmann ne donne pas de date et, en plus, la version française qui s'y trouve ne ressemble en rien à celle qu'a publiée M. Poliakov en 1951. Ce qui est remarquable, c'est que c'est aussi grâce à M. Poliakov que nous connaissons cette seconde version (*Le Procès de Jérusalem*, Paris 1962, pp. 224 et suivantes) et qu'il nous la [60] donne, apparemment sans se souvenir que nous lui devons la première.

Il fallut aussi attendre le procès des médecins le 16 janvier 1947, celui de la *Degesch Gesellschaft* en janvier 1949 et surtout l'article ci-dessus cité de H. Rothfels pour savoir comment ce document était arrivé dans les archives de la délégation américaine où le procureur Dubost l'avait trouvé (Kurt Gerstein avait été interrogé le jour même de son arrestation et les suivants par le major D.C. Evans et J.W. Haught) et que n'y étaient pas seulement annexées deux factures de la *Degesch Gesellschaft* mais douze échelonnées entre le 14 février et le 31 mai 1944. Par la même occasion aussi, on apprenait qu'à la version française comprenant six pages dactylographies terminées par une formule manuscrite certifiant l'authenticité du contenu suivie de la signature de l'auteur (*Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, op. cit., p. 178) étaient jointes deux pages également manuscrites et signées mais en anglais portant la même date où il dit que pas plus de quatre à cinq personnes ont pu voir ce qu'il a vu et qu'il s'agissait de nazis, plus une page où il demandait qu'on ne rende pas publique sa déclaration avant de savoir si le pasteur Niemöller était mort à Dachau ou avait survécu, plus 24 pages dactylographiées en allemand avec une mention manuscrite, datée du 4 mai 1945 mais non signée (*Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, op. cit., p. 179). Il paraît, du moins H. Rothfels qui nous raconte tout cela le prétend, que cette version allemande en vingt-quatre pages et la version française, sont « en gros, en tous points identiques ». Comme il y a deux versions françaises différentes, celle publiée par M. Poliakov en 1951 et celle qui figure à l'attendu 124 du jugement de

Jérusalem, on ne risque rien à lui demander laquelle des deux il prend comme terme de comparaison.

Pour en revenir à cette ou à ces deux versions françaises, en janvier 1946, les Américains ne s'étaient, eux, pas encore aperçus de l'importance de ce document en partie double — triple même, si on en croit H. Rothfels — et ils ne l'avaient pas jugé digne d'être produit comme preuve contre les accusés devant le Tribunal.

Heureusement, M. Dubost était là. Le 30 janvier 1946, il le sortit de sa serviette et le déposa sous la référence P.S. 1553-RF. 350.

Et voici ce qui arriva...

[61]

Mais d'abord, qui était Kurt Gerstein ?

À cette première question, la lecture des 42 volumes du compte rendu du procès de Nuremberg ne permet pas de répondre : pour des raisons que le lecteur ne tardera pas à comprendre, le Tribunal, en effet, n'a voulu entendre parler ni de Kurt Gerstein ni de son récit ; de la liasse de documents produits par M. Dubost, il n'a retenu que deux factures à la date du 30 avril 1944 de chacune 555 kg de Cyclon B, l'une pour Auschwitz, l'autre pour Oranienburg.

Le lendemain 31 janvier 1946, dans une forme telle que personne ne pouvait douter de son authenticité et de son admission comme preuve par le Tribunal, les journaux du monde entier reproduisaient sans sourciller et chacun à sa manière, ce document dont la lecture avait été refusée à l'audience de la veille.

C'est de cette « offensive de presse » que date l'exploitation qu'ont faite de ce document depuis quinze ans — on gagne sa vie comme on peut ! — ces historiens éminents que sont M. Poliakov (*Le Bréviaire de la Haine*) et quelques autres comme les Allemands H. Krausnik (*Documentation sur l'extermination par les gaz*), J.-J. Heydecker et J. Leeb (*Le Procès de Nuremberg*), Gerhardt Schoenberner (*L'Étoile Jaune*), etc, etc. (On m'excusera, je n'ai lu que ceux-là et on ne peut pas tout lire, surtout dans ce genre de littérature !) qui ont fait leurs choux gras du procès Eichmann.

Après une année de publicité autour de ce dernier procès, on les a vus, en effet, tous les uns après les autres, remonter au premier plan de l'actualité comme la lie sur les fonds de tonneaux — difficilement, il est vrai, car nous ne sommes plus en 1946 et l'opinion est heureusement un peu plus difficile. Bref...

Autant que l'on puisse déduire des écrits de ces brillants historiens, Kurt Gerstein était un ingénieur-chimiste. En 1938, il eut maille à partir avec la Gestapo et fut interné au camp de concentration de Welzheim. Comment il réussit à en sortir, on ne le sait pas. Toujours est-il qu'en 1941, on le retrouve dans la S.S. (où il s'est engagé, dit-il, pour saboter de l'intérieur l'œuvre d'extermination !) et, en 1942, dans la Waffen-SS, avec le grade d'Obersturmführer, à la « section hygiène » (*Abt. der Entwesung und der Entseuchung*) du service sanitaire central (*Hauptamt des Sanitartsdienstes*). En cette qualité, il était chargé de recevoir les commandes de Cyclon B utilisé comme désinfectant par la Reichwehr depuis 1924, puis par la Wehrmacht, qui n'avaient pas la chance de connaître le D.D.T. Ces commandes, il

les transmettait avec ordre de livrer à la *Degesch* [62] *Gesellschaft* de Frankfurt/M. ou à sa filiale, la Testa de Hambourg. Tout naturellement, il recevait les factures...

Les faits qu'il raconte — qu'on trouve dans le récit qui lui est attribué, serait plus exact — se situent en 1942.

Le 8 juin de cette année-là donc, il reçut dans son bureau le S.S. *Sturmführer* Günther qui lui dit avoir un besoin urgent de 100 kgs de Cyclon B pour les conduire dans un lieu que seul le chauffeur du camion devait connaître.

Quelques semaines après, le chauffeur du camion en question se présente accompagné de Günther : on charge les 100 kgs de Cyclon B, on embarque Gerstein et on part pour Prague d'abord, pour Lublin ensuite où l'on arrive le 17 août. Le même jour, on rencontre le *Gruppenführer* (général) Globocnick chargé de l'extermination des juifs dans le Warthegau et qui n'a encore trouvé d'autre moyen de conduire sa tâche à bien que... le gaz d'échappement des moteurs Diesel (!) qu'il fait arriver dans des chambres spécialement aménagées à cet effet.

Naturellement, le *Gruppenführer* qui a le sens de la logique, commence par raconter. Dans sa région, il existe trois installations pour exterminer les juifs au gaz Diesel : Belzec d'abord (sur la route de Lublin à Lwow) avec une capacité de 15 000 personnes par jour ; Sobibor (il ne sait pas exactement où ça se trouve !) avec une capacité de 20 000 personnes par jour ; Treblinka (à 120 km au N.-N.-E. de Varsovie, sans indication de capacité d'après M. Poliakov, mais MM. Heydecker et Leeb précisent : 20 000 personnes par jour, car ce singulier document ne parle pas le même langage aux uns et aux autres !) Une quatrième installation, Maïdanek, est en préparation, mais aucune indication n'est donnée par personne, ni sur sa situation, ni sur la capacité prévue. Pour être complet sur ce point, il faut dire que, dans *L'Étoile jaune* (édition allemande) de M. Gerhardt Schoenberner, cette partie du document n'est pas reproduite : sans doute s'agit-il encore d'une autre méthode historique. Citant cependant ces quatre localités, M. Gerhardt Schoenberner met sous la plume de Gerstein une capacité totale de 9 000 personnes par jour pour les quatre installations.

Du *Bréviaire de la Haine* de M. Poliakov et de la *Documentation sur l'extermination par les gaz* de M. Krausnick, on déduit encore que le Führer était à Lublin l'avant-veille 15 août (on ne recule apparemment devant rien dans les usines de fabrication de faux historiques !) avec Himmler et qu'ils ont donné l'ordre « d'accélérer toute l'action ». Mais cette partie du document n'est reproduite ni dans *L'Étoile Jaune* de Schoen[63]berner, ni dans *Le Procès de Nuremberg* de MM. Heydecker et Leeb.

Enfin, Globocnick met — toujours d'après ces deux auteurs seulement — Kurt Gerstein au courant de sa mission : améliorer le service des chambres à gaz, notamment au moyen d'un gaz plus toxique et d'un usage moins compliqué.

Puis, on se quitte après avoir décidé d'aller sur place, à Belzec le lendemain.

Et, après avoir dit ce qu'on lui a raconté, Gerstein raconte ce qu'il a vu...

En arrivant à Belzec le 18 août, M. Kurt Gerstein a commencé par visiter le camp sous la conduite d'une personne que Globocnick met à sa disposition. M. Poliakov n'a pas pu lire le nom de cette personne. Mais en s'appliquant un peu, il a cru déceler « Wirth » : plus heureux que lui, M. Schoenberner a pu lire clairement « SS. Hauptsturmführer Obermeyer de Pirmasens », le malheur étant seulement que, quand il parle du S.S. Wirth, qui est une autre personne que celle dont parle M. Poliakov, il lui colle le grade de « *Hauptmann* » qui... n'a jamais existé dans la S.S. !...

Quoiqu'il en soit, au cours de cette visite, il a vu les chambres à gaz opérant au gaz d'échappement de Diesel et il les a mesurées : $5 \times 5 = 25 \text{ m}^2$ de superficie, 1,90 m de hauteur = 45 m^3 , calcule-t-il. On ne dira rien pour les $2,5 \text{ m}^3$ d'erreur. MM. Krausnick, Heydecker, Leeb et Schoenberner n'ont d'ailleurs rien dit non plus. Plus soucieux de la vraisemblance, M. Poliakov a corrigé le document (comme on a l'honneur de vous le dire !) : 93 m^2 de superficie, a-t-il évalué (*Bréviaire de la Haine*, p. 223, deuxième édition — je n'ai pas lu la première !) sans autres indications et c'était plus prudent. Mais dans le Procès de Jérusalem (Paris 1962) le Tribunal ayant admis comme preuve la version qui donne 25 m^2 , M. Poliakov qui n'est pas contrariant à ce point, l'admet aussi.

Comme il a eu raison de corriger le document ! Dans la suite, Kurt Gerstein raconte, en effet, que, le lendemain 19 août, il a vu les chambres à gaz — quatre, disent les uns, dix protestent les autres — en action

Au petit jour, un train de juifs de 6 700 personnes — 6 000 a lu M. Poliakov — hommes, femmes, enfants, contenus dans [64] 45 wagons (entre 148 et 150 personnes par wagon donc, et pour ceux qui connaissent les wagons polonais de marchandises, la bonne mesure) arrive de Lemberg en gare de Belzec située en bordure même du camp : il est certain qu'avec ses 6 700 ou 6 000 personnes seulement, ce train de 45 wagons a été le plus cauchemardesque de tous les trams de déportés. On est prié de se rappeler que le Dr Miklos Nyiszli n'a pas osé aller au-delà de « 5 000 personnes environ » par train. Ce Kurt Gerstein n'a décidément pas le compas dans l'œil et, pour un ingénieur, ce n'est pas très flatteur.

Mais continuons :

200 Ukrainiens, cravache de cuir à la main, se ruent sur les portières, les arrachent (!) et font descendre tout le monde sous la protection d'autres Ukrainiens, fusil chargé à la main... Le « *Hauptmann* de la S.S. » Wirth dirige la manœuvre, assisté de quelques-uns de ses S.S... Se déshabiller complètement, se faire couper les cheveux après avoir remis les valeurs et en route pour les chambres à gaz.

« Les chambres s'emplissent. Bien se serrer, a ordonné le *Hauptmann* Wirth. Mes gens se tiennent sur la pointe du pied . 700 à 800 sur 25 m^2 en 45 m^3 . Le S.S. bourre autant qu'il peut. Les portes se ferment », dit M. Schoenberner dans *L'Étoile jaune* ; mais, au style près, les autres disent la même chose, à l'exception de Poliakov qui tient à au 93 m^2 de superficie.

Où tout le monde est d'accord, par contre, c'est sur la durée de l'opération mesurée par Gerstein, chronomètre en main : d'abord les 700 à 800 personnes

entassées dans les chambres à gaz ont dû attendre 2 heures et 49 minutes que le moteur Diesel, consente à se mettre en marche, après quoi, il a fallu encore 32 minutes pour que tout le monde soit mort. Chronomètre en mains, je le répète...

C'est cette histoire macabrement rocambolesque que M. Dubost — pas n'importe qui : un procureur et sans doute réputé puisqu'il a été choisi parmi tous ses pairs pour représenter la France à Nuremberg — a voulu faire admettre par le Tribunal international le 30 janvier 1946.

Le Tribunal n'a pas marché : rendons à César... En précisant toutefois que, pour qu'il n'ait pas marché, il fallait que ce soit un peu gros, car, en d'autres circonstances, il a avalé apparemment sans sourciller, bien d'autres couleuvres de cette taille.

Il n'empêche que, le lendemain 31 janvier 1946, la presse mondiale a présenté l'histoire à dormir debout et à pleurer en [65] dormant de ce Kurt Gerstein comme un document authentique et indiscutable.

Aujourd'hui encore, quinze ans après, des hommes qui prétendent au titre d'historien osent encore la présenter comme authentique et indiscutable dans des livres et n'en perdent pas pour autant l'estime et la faveur de la presse mondiale.

Il en a été fait état au procès Eichmann et, ainsi qu'il est dit ci-dessus, elle a été récemment mise en scène en Allemagne sur texte écrit par le dénommé Rolf Hochhuth visiblement à la recherche d'une publicité littéraire par le scandale.

Dans le cas du procès Eichmann, le récit de Kurt Gerstein est présenté par le ministère public dans « une série de dépositions faites (par l'intéressé) devant les officiers alliés ». À cette série de dépositions, le jugement de Jérusalem ne fait pas référence et elles n'ont jamais été rendues publiques. Une constatation d'abord : nous ne connaissons pas tout du dossier Gerstein. Et une question : pourquoi ? J'ai peur que la réponse à cette question tienne dans ce tout petit fait : dans l'article de H. Rothfels (op. cit.) on trouve que « *So fehlt insbesondere die im französischen Text eingefügte, verallgemeinernde und sehr übertreibende Schätzung der Gesamtzahl an Opfern* » (p. 179) et en note (p. 180) « *G. schätzt hier auf 25 millionen (« Nicht nur Juden, sondern vorzugsweise Polen und Tschechen)* ». C'était en effet, un peu gros. Ce qui est étonnant, c'est que les utilisateurs de ce singulier document n'aient pas trouvé que les chambres à gaz de 25 m² de superficie qui pouvaient contenir 700 à 800 personnes constituaient une exagération d'un caractère plus scandaleux encore et cela en dit long. Retenons toutefois l'aveu, car il est de taille : des déclarations de Kurt Gerstein n'ont été rendues publiques et utilisées devant les tribunaux que celles qui furent considérées comme objectives (*Sachlich*, dit ce H. Rothfels, p. 179) et donc vraies. Encore un témoignage tripatouillé. Mon opinion est que les gens qui ont été chargés de tripatouiller ces déclarations et en ont retenu ce qu'ils en ont retenu relèvent tout simplement de la psychiatrie et que, dans le cas de ceux qui enseignent, il est très grave que les gouvernements qui les emploient ne songent pas à protéger contre leur déséquilibre mental évident, la santé morale de la jeunesse estudiantine du monde.

Dans le cas de la pièce de théâtre, ne sont à signaler que les garanties d'authenticité sur lesquelles son auteur s'appuie pour reprendre à son compte toutes les assertions contenues dans le document Gerstein tel qu'il a été porté à la connaissance du public, notamment « les 700 à 800 personnes asphyxiées » dans [66] des chambres à gaz de « 25 m² de superficie au sol ». Au nombre de ces garanties figure naturellement le pasteur Martin Niemöller (dont on a pu voir ce que valait son témoignage à propos de Dachau et dont le portrait qui est fait de lui p. 35 et suivantes renseigne sur sa moralité) un certain Professeur Golo Mann qui atteste des exterminations dans une chambre à gaz de Mauthausen — où il n'y en avait pas ! — dès 1942, différentes personnalités de même niveau moral et de même valeur, des articles de journaux émanant de gens non qualifiés, des rumeurs, etc. et jusqu'à l'évêque Dibelius jusqu'alors réputé — à mes yeux au moins — comme ayant beaucoup plus de discernement.

Tout cela dépasse l'entendement. Il est vrai qu'il ne faut s'étonner de rien : à ce procès Eichmann, les juges ont accepté pour vrais, à longueur de journée, des récits de gens qui ont vu — de leurs yeux vu — en action les chambres à gaz de Bergen-Belsen desquelles il n'est pas jusqu'à l'*Institut für Zeitgeschichte de Munich*, parangon du résistantialisme mondial qui n'ait convenu qu'elles... n'avaient jamais existé.

Et, sans doute pour faire un pendant digne de lui au *Vicaire* du dénommé Rolf Hochhuth, on vient de publier en France *Tragédie de la déportation* (fin 1962) où, sous la caution de Mme Olga Wormser et de M. Henri Michel, il n'est pas jusqu'à des gens comme Mlle Geneviève de Gaulle et la douce Germaine Tillon qui ne viennent réaffirmer l'existence de chambres à gaz et la pratique systématique d'extermination par ce moyen dans l'un ou l'autre de ces camps où l'*Institut für Zeitgeschichte de Munich* affirme qu'il n'y en avait pas.

Tous les jours, avec des trémolos dans la plume, la grande presse s'étonne de la renaissance du nazisme, du racisme et de l'antisémitisme — entre lesquels d'ailleurs elle ne fait pas de différence. Ce qui m'étonne, moi, c'est que les tripatouillages de textes des Poliakov et Cie n'aient, jusqu'à ce jour, pas réussi à donner plus de virulence encore, au moins au racisme et à l'antisémitisme, qui vise les juifs.

Car ils n'ont rien négligé pour.

Si l'on sait que Kurt Gerstein était un ingénieur et s'il est vrai qu'il ait fait la déclaration dont on vient de lire le résumé (on la trouvera *in-extenso* en appendice à ce chapitre dans la version française deux fois donnée sous deux formes très différentes par Poliakov) cet homme n'était visiblement pas ou plus en possession de toutes ses facultés et il importe de se deman[67]der pourquoi. À ce sujet, les indications qui sont données sur les circonstances de sa mort sont, à mon sens, révélatrices. Si l'on en croît L'hurluberlu H. Rothfels (op. cit. p. 185, note 25) Mme Veuve Gerstein aurait été informée qu'il s'était pendu, avec la précision suivante : « ...La mort est due à la pendaison. Cette manière de se donner la mort ne peut absolument pas être évitée dans une prison ». C'est bien possible mais ce n'est pas une raison pour ne savoir ni où l'événement s'est produit, ni ce qu'on a fait du

cadavre et cette double ignorance avouée des autorités officielles me semble expliquer bien des choses.

Supposé par exemple que les deux *minus habens* armés jusqu'aux dents dont il est dit qu'ils ont procédé à l'interrogatoire de Kurt Gerstein se soient trouvés en présence d'un homme qui, au moment où il a été remis entre leurs mains pour cet office, n'avait encore rien écrit, ou, entre la date de son arrestation et celle de son premier interrogatoire, seulement ce qu'il avait réellement vu et qui devait être déjà passablement horrible si l'on connaît le caractère de sauvagerie qu'avait pris la guerre à l'Est de part et d'autre de la ligne de feu : à lire les mémoires de tous ceux qui ont été arrêtés en Allemagne dans cette période et dans ces conditions, c'est généralement ce qui s'est passé avec eux, invités comme ils l'ont été par ceux qui les avaient arrêtés, à écrire leur confession, et cette supposition n'est alors pas entièrement gratuite. Que Kurt Gerstein ait écrit la sienne en français ou en allemand est sans importance : il l'a d'ailleurs fait dans les deux langues, du moins on le dit. Supposé ensuite, ce qui n'est pas non plus entièrement gratuit si l'on connaît les mœurs des militaires et des policiers, qu'à partir du texte français, ils aient entrepris de lui faire dire de force ce qui est contenu dans ce document qui porte son nom et qui représentait leur opinion du moment sur les événements en question : dans le camp des Alliés c'était en gros, le thème central de la propagande anti-allemande et, si on connaît le niveau intellectuel des militaires et des policiers dans tous les pays du monde, il n'est pas étonnant que ces deux-là en aient fait leur profession de foi. Ils auraient alors, eux-mêmes, procédé à la rédaction du texte français qu'ils auraient alors soumis à Kurt Gerstein pour signature en l'invitant à écrire quelques lignes de sa main au bas de la dernière feuille pour en rendre l'authenticité indiscutable. On imagine la scène : ingénieur — et un peu médecin dit-on — Kurt Gerstein aurait refusé de contresigner et d'authentifier toutes ces impossibilités techniques qui ne résistent pas à l'examen et [68] les deux instructeurs de l'affaire lui auraient fait subir le traitement d'usage dans ces cas-là. En y allant, toutefois, un peu fort, ce qui est encore très vraisemblable, Kurt Gerstein étant généralement présenté comme n'étant pas homme à dire sans résister ce qu'il ne voulait pas dire. Un traitement approprié à sa résistance, en somme. Même scène pour le texte allemand qui est donné comme beaucoup plus long mais comme se présentant de la même façon : écrit à la machine avec une mention manuscrite mais non signé. Précision supplémentaire : ici, la mention manuscrite est plus courte, il y manque aussi la formule de certification par serment qui figure sur le texte français. D'où ma conclusion : supposé, enfin, que Kurt Gerstein ait été si correctement interrogé qu'il soit tombé sans connaissance ou dans le coma puis mort avant d'en être arrivé à la formule et de signer...

Tout serait alors très clair : mort en cours d'interrogatoire à Rottweil même (Allemagne) des suites du traitement qui lui a été infligé pour obtenir des aveux, Kurt Gerstein n'aurait jamais été transféré à Paris pour y être mis à la disposition de la Sécurité Militaire et ce transfert imaginaire n'aurait été allégué comme effectif que pour escamoter son cadavre sur lequel, à défaut d'une autopsie, un simple examen aurait rendu lisibles à l'œil nu les causes réelles de sa mort. Et pour éviter

l'inévitable scandale consécutif. Cette hypothèse expliquerait en outre que les Américains aient laissé dormir le document qui porte sa signature dans les archives de leur délégation à Nuremberg où le procureur Dubost l'a découvert : on comprend aisément que, dans de telles conditions, ils n'aient eu aucune envie de faire remonter ce cadavre à la surface en produisant son soi-disant témoignage à la barre du Tribunal. Un le refusant comme non probant et en empêchant M. Dubost même de le lire, le Président de l'audience du 30 janvier 1946t savait très bien ce qu'il faisait. Mais M. Dubost qui n'en a jamais été à une gaffe près l'avait communiqué à la presse et, dès lors, il n'y eut plus moyen de reculer, il fallait soutenir son authenticité pour ne pas perdre la face devant l'opinion ainsi et dans ce sens alertée.

Il n'y a que trois autres hypothèses possibles :

– ou bien à Rottweil même, interrogé comme Kurt Gerstein l'a sûrement été pour obtenir de lui des aveux aussi manifestement en rupture de ban avec les vérités techniques, il a pu penser qu'on exigerait qu'il les vînt confirmer à la barre d'un tribunal, qu'alors il ne pourrait faire autrement que de les [69] rétracter en disant comment ils lui avaient été arrachés et, jugeant du traitement qui lui serait ensuite infligé par celui qu'il venait de subir, dans un moment un dépression, il a voulu en finir plus vite en souffrant moins et il s'est suicidé. Mais il n'en fallait pas moins faire disparaître le cadavre pour faire disparaître les traces qu'il portait ;

– ou bien il a été réellement transféré à Paris où, pour lui en faire dire plus encore on a continué à le traiter comme il l'a été à Rottweil et, pour la même raison que précédemment il s'est suicidé : pour la même raison aussi que précédemment, il fallait encore faire disparaître le cadavre ;

– ou bien, enfin, à Rottweil ou à Paris, jugeant à la fois qu'ils ne pourraient ni obtenir de lui plus qu'il n'avait dit, ni éviter qu'il vint se rétracter à la barre d'un tribunal, ceux qui l'interrogeaient l'ont froidement supprimé pour permettre que son prétendu témoignage fût présenté par l'accusation sans risque aucun d'être contredit par l'intéressé et il fallait toujours faire disparaître le cadavre étant donné l'état dans lequel il était et qui eût controuvé la thèse du suicide.

Dans tous les cas, on le voit, il fallait faire disparaître le cadavre.

Je soutiens que la plus vraisemblable de ces quatre seules hypothèses possibles est la première. Pour la raison suivante : en juillet 1945, tous les services administratifs fonctionnaient de nouveau, sinon à la perfection, du moins normalement dans toute la France et, dans toutes les prisons militaires ou civiles, le registre d'écrou était tenu à jour. De deux choses l'une : ou bien le nom de Kurt Gerstein figure sur le registre de l'une d'elles à la colonne « écroué le... », la colonne « écrou levé le... » est vide et, à la colonne « observations » figurent la date, l'heure et les circonstances de sa mort, la personne ou l'organisme à qui le corps a été remis et l'endroit où il a été enterré ; ou bien, comme c'est le cas, on ne sait rien de tout cela et Kurt Gerstein n'a jamais été écroué dans aucune prison militaire ou civile de Paris. Cela signifierait alors que, s'il a quitté Rottweil à destination de Paris, jamais il n'y est arrivé. Assassiné en cours de route ? C'est possible. En tout cas, le plus précis de tous ceux qui nous ont dit où il s'était suicidé est toujours l'inénarrable Rothfels

qui écrit « *Gerstein ist dann (après son arrestation) von der französischen Besatzungsmacht zunächst in einer Art Ehrenhaft gehalten worden, mit der Erlaubnis sich zwischen Tübingen (où habitait sa famille) und Rottweil zu bewegen. Dann wurde er nach Paris ins Gefängnis gebracht (à quelle date, il ne le dit pas). Dort hat er am 25 [70] juli 1945, in Prison militaire de Paris Selbstmord begangen* » (op. cit. p. 185) .

Outre cette liberté de mouvement qui, pendant qu'il était encore à Rottweil, fut laissée à ce prisonnier et qui, à soi seule, n'est déjà pas un mince sujet d'étonnement, la plus curieuse mention de ce récit est qu'il s'est suicidé à « la Prison militaire de Paris », car, à Paris, il n'y a pas une, mais des prisons militaires, chacune étant administrativement désignée par un nom particulier et dont la plus célèbre est la « Prison militaire du Cherche-Midi ». En 1915, étant donné le nombre extraordinaire de gens, militaires ou civils, qui ont été incarcérés, il y avait, en outre, des « Divisions militaires » à la Santé, à Fresnes, etc. La pièce administrative qui fait mention de la mort de Gerstein ne peut donc porter, comme en-tête que « Subdivision militaire de Paris - Prison militaire du Cherche-Midi » (ou du Fort de Montrouge, ou de la Caserne Reuilly, etc.) ou « Administration pénitentiaire - Prison de la Santé (ou de Fresnes), Division militaire ». Selon l'échelon administratif qui a fait la communication elle pourrait, évidemment, porter d'autres mentions.

Par exemple : « Sécurité militaire » ou « Sûreté Générale », etc. mais, en aucun cas « Prison militaire de Paris » et, si elle la porte néanmoins ou, si un communiqué sous un autre timbre n'informe de la mort de Gerstein que dans ces termes entre guillemets, il ne s'agit que d'une pièce fabriquée pour la circonstance par n'importe qui, en tout cas par quelqu'un qui ne connaissait rien des services français de police et de sécurité ou de sûreté militaires et civils. Pour tout dire, un faux grossier : encore un !

Tout ceci qui, en fin de compte, nous a conduits à la découverte d'un faux jusqu'ici passé inaperçu pour expliquer seulement que, si les déclarations imputées à Kurt Gerstein paraissent d'un homme qui n'était pas en possession de toutes ses facultés, cet homme avait beaucoup de raisons très valables : dans cette hypothèse, au moment où elles ont été présentées à sa signature, il avait été mis à l'article de la mort par les procédés employés pour les obtenir de lui et il n'a eu le temps que d'en signer la version française avant de mourir. Il n'est pas jusqu'à la forme même de cette version française qui, telle qu'elle est reproduite dans l'attendu 124 du procès de Jérusalem ne milite en faveur de cette thèse : à mes yeux de Français qui a la prétention de connaître assez bien sa langue maternelle, elle ressemble beaucoup plus à du français écrit en direct par un Américain (ou un Anglais) qu'à du français écrit en direct par un Allemand. Je ne serais pas surpris si, le jour où il sera possible de consulter ce [71] document, les spécialistes découvraient qu'il a été dactylographié

Note de l'AAARGH : l'emprisonnement et la mort de Gerstein ont été en partie élucidés en 1971, avec la découverte du dossier Gerstein de la Justice militaire ; ces points ont été traités par Roques dans sa thèse sur Gerstein mais l'analyse de Rassinier n'en est pas modifiée au fond ni pour la critique interne, ni pour la critique externe du document. Seule la question de l'emprisonnement est clarifiée ; le suicide reste douteux.

sur une machine à écrire anglaise ou américaine car, si on en juge par sa teneur, le niveau intellectuel de ceux qui l'ont voulu faire avaliser par Kurt Gerstein paraît si bas qu'ils n'ont très probablement pas pensé qu'il était indispensable de le dactylographier sur une machine à écrire allemande. Dans l'état actuel de la question, il n'est même pas tellement aventureux de se demander si les mentions manuscrites qui figurent sur la version française et sur la version allemande sont vraiment de la main de Kurt Gerstein.

Le crédit qu'on peut accorder au document Gerstein étant ainsi défini, ce qu'il importe maintenant de définir, c'est celui qui lui est accordé par M.Raul Hilberg. Je dirai donc tout de suite qu'ici, pour une fois, M.Raul Hilberg est très prudent : deux pages seulement (570-572) et deux pages qui font état, non pas de l'opération d'extermination à laquelle le document dit que son auteur a assisté, non pas des données chiffrées qu'il contient sur l'importance des exterminations par les gaz, mais seulement des factures de Zyklon B qui y sont annexées et dont elles ne sont qu'un commentaire. Je dois bien préciser qu'à partir de ces factures (au nombre de douze), et de celles qui ont été produites à la barre du Tribunal qui, en 1949, a jugé la *Degesch Gesellschaft* productrice du Zyklon B, M.Raul Hilberg évalue (p. 570) les quantités de ce produit qu'en 1943 et 1944 cette société a livrées à l'Armée allemande (160 tonnes) et aux services sanitaires de la S.S. (125 tonnes, dont 12 sont allées à Auschwitz en 1943, aucune en 1944, mais 7,5 tonnes en 1942).

Dans leurs grandes masses, ces chiffres me paraissent vraisemblables, en tout cas bien proportionnés (dans leurs grandes masses seulement) : si, de 1942 à la fin de la guerre, l'Armée allemande a commandé et s'est fait livrer 160 tonnes de Zyklon B, il est bien possible que, jugeant de leurs besoins d'après les nécessités auxquelles ils avaient dû faire face pendant la première campagne de Russie au cours de l'année 1941, les services sanitaires de la S.S. les aient évalués à 125 tonnes pour la suite. Dans le détail, je suis beaucoup plus réservé et la mention qui concerne Auschwitz me chagrine plus particulièrement : dans les douze factures annexées au document Gerstein et échelonnées entre le 14 février et le 31 mai 1944, il y en avait, en effet, qui concernaient Auschwitz, nous ont dit MM. Dubost et Rothfels, or, à ces dates, il n'en figure pas dans l'évaluation de M. [92] Raul Hilberg. Et c'est très fâcheux pour l'exactitude de son calcul.

N'étant pas un spécialiste de ces choses, je ne suis pas en mesure de me prononcer sur la signification d'une livraison globale de 19,5 tonnes de Zyklon B, au camp d'Auschwitz, compte tenu qu'il en a été livré une quantité supérieure puisque M.Raul Hilberg a oublié de faire entrer les livraisons de 1944 dans ses calculs. Le serais-je d'ailleurs, qu'il me manquerait beaucoup d'éléments d'appréciation. Voici donc tout ce que je puis dire :

1. Que du Zyklon B ait été livré à un camp de concentration ne suffit pas pour conclure qu'il l'était aux fins d'asphyxier les internés, sans quoi il faudrait aussi

conclure qu'il a été livré aux mêmes fins dans les autres camps où aucune extermination par ce moyen n'a été relevée, et même à l'Armée allemande.

2. Auschwitz était un *Stammlager* (camp central) ce qui signifie qu'il avait des kommandos extérieurs au nombre desquels je soupçonne, sans toutefois pouvoir l'affirmer, que figuraient Chelmno, Belzec, Maïdanek, Sobibor et Treblinka. Cette livraison globale ne concernait donc pas le seul camp d'Auschwitz, mais quels qu'aient été, tous ses kommandos extérieurs aussi, dont, à ma connaissance, la liste n'a jamais été publiée. Bien que n'étant pas spécialiste, je crois pouvoir dire que 19,5 tonnes + les livraisons de 1944, c'est encore un peu beaucoup, même dans cette hypothèse.

3. Pour apprécier correctement, il faudrait savoir combien de tonnes de cette livraison globale ont été utilisées et combien ne l'ont pas été, combien de personnes sont passées dans ces camps et combien il a fallu de kilos de Zyklon B pour désinfecter leurs vêtements à raison de 1 500 à 2 000 personnes par convoi à traiter à l'arrivée et, dans la suite, d'un minimum d'une désinfection des sous-vêtements de toute la population du camp et de ses kommandos tous les quinze jours. Je sais : si on arrive à savoir un jour à peu près de combien de personnes il s'agissait, et combien de tonnes de Zyklon B il a, en gros, fallu, on ne saura tout de même jamais combien de tonnes ont été effectivement utilisées parce qu'on ne saura jamais, n'en ayant pas fait l'inventaire, combien ne l'ont pas été. Dans ces conditions, il ne sera jamais possible de faire la comparaison et de dire s'il a été utilisé beaucoup plus de Zyklon B que nécessaire pour les opérations de désinfection — et alors, on pourrait sans doute parier d'exterminations par ce moyen — ou à peu près ce qu'il fallait. Cela signifie donc qu'il faudra chercher jusqu'à ce qu'on ait trouvé d'autres moyens d'appréciation.

[73]

4. Tout le Zyklon B livré à Auschwitz a été utilisé ? Dans ce cas, la preuve serait faite qu'il en a été utilisé plus que de raison et il faudrait se rendre à l'évidence, mais ce cas est exclu. Tous les camps étaient abondamment pourvus de ce produit et je n'en veux citer qu'un exemple : le train qui m'a évacué de Dora, qui a quitté le camp à la dernière minute, que j'ai abandonné puis retrouvé dans les conditions que j'ai dites (cf. *Mensonge d'Ulysse*) comprenait un wagon aux trois-quarts plein de caisses cerclées de fer portant des étiquettes en tous sens annonçant, les unes « *Blausäure* » sur fond rouge et les autres sur fond blanc « *Vorsicht* ». En-dessous de ce « *Vorsicht* » il y avait aussi quelques lignes en plus petits caractères que je n'ai pas lues. J'avais d'autres soucis que celui de me préoccuper de substances annoncées comme dangereuses : je cherchais un sac et des souliers qui ne pouvaient, évidemment, pas se trouver là et je ne m'y suis pas intéressé. J'étais d'ailleurs loin, très loin de me douter de quoi il s'agissait : c'est plus tard, beaucoup plus tard, après avoir lu Kogon, que j'ai fait le rapprochement. Mais, ce que je voulais seulement dire, c'est qu'il n'y a aucune raison pour que les autres camps, à plus forte raison Auschwitz, ne fussent pas, proportionnellement aussi abondamment pourvus que ne l'était Dora, donc que la quantité globale de Zyklon B qui a été livrée à Auschwitz

n'a pas été plus entièrement utilisée que celle qui a été livrée à Dora. Et nous voici, à nouveau, devant l'insoluble question : dans quelle mesure l'a-t-elle été ?

Si on ne peut pas répondre à cette question, autant dire qu'on ne peut donner aucune signification aux livraisons de Zyklon B qui ont été faites à Auschwitz et qu'étale si complaisamment — et, hélas, si incomplètement ! — M.Raul Hilberg, que ce produit était, par définition, non un homicide, mais un désinfectant utilisé comme tel depuis 1924 par tous les services sanitaires allemands, militaires et civils. Les factures produites ne sont, en tout cas, pas L'argument qui permet d'aller au-delà de cette constatation sans sombrer dans des suppositions et conjectures, les unes et les autres absolument, indiscutablement et, le plus souvent scandaleusement gratuites : ce qu'on vient de lire sur ce point ne le prouve que trop.

Ceci dit, M.Raul Hilberg a été bien inspiré de ne retenir ni la description d'une extermination par le gaz telle que le document Gerstein dit que son auteur l'a vue (Rappelons : 700 à 800 personnes dans une pièce de 25 m² de superficie au sol !) ni les données statistiques qui concernent les camps de Belzec, Treblinka et Sobibor : au moins évite-t-il la mésaventure qui arriva à ce pauvre Rothfels.

[74]

Rappelons aussi ces données statistiques telles qu'elles figurent dans le texte allemand (dans le texte français qui figure au *Bréviaire de la Haine* de Poliakov, elles ne sont pas les mêmes et, sans doute pour les mêmes raisons que M.Raul Hilberg, l'attendu 124 du jugement de Jérusalem ne les retient pas) publié à la suite de l'article de Rothfels (op. cit. p. 187-94) et d'après lesquelles les possibilités d'extermination de ces camps sont les suivantes

- Belzec : 15 000 personnes par jour
- Treblinka : 25 000 personnes par jour
- Sabidor : 20 000 personnes par jour

Là-dessus, Rothfels écrit (op. cit. p. 181) que 600 000 personnes ayant péri à Belzec, l'évaluation de Gerstein à 13 000 personnes par jour n'a rien d'in vraisemblable (« *von 15 000 pro Tag nichts unwahrscheinliches* »). Ce camp ayant officiellement commencé à exterminer en mars 1942 et cessé en décembre de la même année (Poliakov, op. cit., p. 224) cela fait neuf mois : 270 jours = 15 000 x 270 = 4 050 000 personnes et non 600 000. Telle est la qualité des professeurs qui enseignent dans nos universités !

Poursuivons le raisonnement : Treblinka et Sobibor ont, officiellement exterminé de « mars 1942 à l'automne 1943 », soit pendant 18 mois, 540 jours. Ceci donne :

- pour le premier : 25 000 x 540 = 13 500 000 personnes
- pour le second : 20 000 x 540 = 10 800 000 personnes

En tout, pour ces trois camps seulement : 28 350 000 personnes. Toutes juives. Et sans compter celles qui ont été exterminées par le même procédé à Chelmno que le document Gerstein ne cite pas et à Maïdanek qu'il cite comme étant « en préparation » au moment de sa visite en août 1942, donc sans pouvoir évaluer ses possibilités.

Voilà ce qu'on ose nous présenter comme un témoignage « digne de foi » ! Pour compléter le tableau, précisons que, lorsqu'ils se résument et nous donnent leurs évaluations du total des juifs exterminés dans chacun de ces camps, ceux qui nous présentent ces âneries comme sérieuses, arrivent à des chiffres de l'ordre de celui que Rothfels trouve pour Belzec. On trouvera ci-dessous un tableau qui donne ces pertes évaluées par la Commission polonaise des crimes de guerre (d'après Poliakov, op. cit. p. 224) et M.Raul Hilberg (op. cit., p. 572) :

[75]

Évaluation des pertes

Camps	Commission polonaise	M. Raul Hilberg
Chelmno	300 000	over a hundred thousand
Belzec	600 000	hundreds of thousands
Sobibor	250 000	hundreds of thousands
Treblinka	700 000	hundreds of thousands
Maïdanek	200 000	tens of thousands
Totaux	2 050 000	950 000¹

On se demande comment la Commission de Varsovie et Mr Raul Hilberg ont fait pour arriver à ces conclusions : de toute évidence ils ne se sont pas référés au document Gerstein mais ils ne citent pas d'autres références documentaires dignes du nom Pour Auschwitz, dans le même tableau, M.Raul Hilberg arrive à un million de morts alors qu'à ma connaissance, personne n'est jamais descendu au-dessous de deux² le plus grand nombre des témoins parlant de quatre. Je ne crois pas m'aventurer beaucoup en disant que si, mesurant un même événement, des gens qui se prétendent aussi qualifiés que la Commission polonaise des crimes de guerre et M.Raul Hilberg, professeur à l'université de Vermont (U.S.A.), peuvent arriver à des résultats aussi distants l'un de l'autre que ces deux-ci, c'est que leurs unités de mesure, je veux dire leurs références de base, sont purement conjecturales, ne reposent sur rien de positif et proviennent de sources à la fois différentes et superlativement douteuse. La preuve m'en est d'ailleurs fournie par cette commission et M.Raul Hilberg eux-mêmes. J'ai sous les yeux une bonne centaine de références sur lesquelles s'est appuyée la première pour arriver aux chiffres qui figurent sous sa responsabilité dans ce tableau. On y trouve des choses comme celles-ci : Crimes allemands en Pologne (Varsovie 1948) qui est un ramassis de contradictions de gens dont on ne peut même pas affirmer qu'ils existent et qui sont donnés comme « survivants » ou « *Témoignage du Dr Rothbalsam* (mort !) *recueilli par Mme Nowitch* » ou encore « *Belzec* » (Cracovie 1946) qui est un livre de souvenirs sur le camp par un dénommé Reder donné comme « unique survivant » dont on nous a dit, au procès de Jérusalem (audience du 6 juin 1961) qu'il était « mort depuis », etc.

¹ Pour obtenir ce total, j'ai pris le total général des pertes juives donné par M. Raul Hilberg (p. 767) pour ces cinq camps et le camp d'Auschwitz, soit 1 950 000 et j'en ai déduit son évaluation des pertes juives à Auschwitz (p. 570) soit 1 000 000 = 950 000. Pour ne rien négliger, il faut préciser que dans son tableau à lui (p. 570) Maïdanek figure sous la dénomination « Lublin district ».

² À l'exception de l'*Institut of Jewish Affairs* du *World Jewish Congress* dans *Eichmann's Confederates and the Third Hierarchy* (op. cit.) qui dit 900 000 (p. 28).

Quant à M.Raul Hilberg, à toutes les pages de son livre ou presque, on trouve en note des preuves comme celles-ci : « Affidavit by Rudolf Schönberg, survivor » (p. 165 note 174 et 180) ou « Ghettoverwaltung, signed Ribbe » (p. 311 note 14), ou « Bor Komorowski, *The Secret Army* » (p. 315, note 32) ou un témoignage d'un survivant non nommé recueilli par Cohen « *in Human Behaviour in the Concentration Camp* » (p. 625, note 22) ou encore un autre témoignage d'un autre survivant, nommé cette fois mais tout aussi hypothétique, recueilli par un certain Friedman dans son livre *Osviecim* (p. 622, note 8), etc. etc. Abondent aussi les extraits de journaux parus pendant la guerre ou depuis sa fin. Dans le premier cas, il s'agit de journaux publiés sous contrôle allemand : on y trouve des fragments de statistiques pas toujours d'accord entre eux, commentés ou évalués par des journalistes, non des spécialistes, des mesures de spoliation, de ghettoïsation ou de concentration, des mauvais traitements, etc... dont les juifs ont été victimes, mais jamais quoi que ce soit qui puisse justifier une interprétation dans le sens de l'assassinat ou de l'extermination par les gaz ou autrement. Le mot « Judenfrei » y revient souvent appliqué à un territoire, une contrée ou une région, mais il signifie « libéré des juifs » non leur extermination comme l'insinue M.Raul Hilberg. Pour le second cas, il s'agit de journaux publiés librement, la guerre étant finie. On y trouve, commentés par des non-témoins, des récits faits par des témoins le plus souvent non-nommés ou, s'ils le sont, le plus souvent donnés comme « morts depuis » qu'en tout cas si, de hasard ils existent toujours, il n'a jamais été et ne sera jamais possible de soumettre à des contre-interrogatoires de contrôle par des gens qualifiés. Ce n'est pas plus sérieux que ce qui nous vient de la commission de Varsovie. Comment, en effet, peut-on, par exemple, penser que, dans le cas où ils existent toujours, des gens qui avouent que, depuis qu'ils sont revenus des camps de concentration, tous les actes de leur vie leur ont été et leur sont encore dictés par la haine qu'ils ont à jamais vouée aux Allemands — de cette espèce il en est venu un bon nombre à la barre du tribunal de Jérusalem pour attester qu'ils avaient vu des cham[77]bres à gaz dans des camps où il est reconnu par tout le monde qu'il n'y en avait pas et, si l'on en croit *L'Express* (Paris, 20 juin 1963, p. 22) M. Simon Wiesenthal qui, entre Linz et Vienne, gagne son pain en faisant la chasse aux anciens de la N.S.D.A.P. — sont des témoins objectifs ?

Des accusateurs, tous ces gens-là, pas des témoins. Des accusateurs qui réclament des réparations pour ce qu'ils ont subi, à qui on en verse déjà, mais qui les voudraient plus substantielles. Dans toute cette affaire d'extermination, il n'y a d'ailleurs que des accusateurs qui s'épaulent les uns les autres et aucun témoin, ou seulement des faux-témoignages grossièrement fabriqués dont l'authenticité n'est attestée que par des faux-témoins. Et, comme Rothfels en présence du document Gerstein, avec une effroyable inconscience et un inimaginable mépris des règles les plus élémentaires de son métier, M.Raul Hilberg feint de ne l'avoir pas vu. Nous voici donc, une fois de plus, ramenés au problème fondamental de notre temps : l'extraordinaire effondrement intellectuel et moral des élites.

Ceci ne s'adresse ni à la *Commission des crimes de guerre de Varsovie*, ni par exemple, à Mme Hannah Arendt : ceux-ci n'appartiennent, de toute évidence, pas aux élites. La première a été créée de l'autre côté du Rideau de fer, non pas pour définir une vérité historique mais pour mettre au point des arguments susceptibles d'être utilisés par une certaine propagande. Pour en faire partie, point n'est besoin d'être historien, il suffit d'être communiste. Comme au camp de concentration pour être médecin quand on était terrassier ou ajusteur de profession. Mais la Russie n'est-elle pas un immense camp de concentration dont la Pologne n'est qu'un Kommando ?

Quant à la seconde, elle est visiblement un agent du sionisme c'est-à-dire d'une propagande parallèle sur ce point et, apparemment, c'est son seul moyen d'existence. Les nomenclatures dont elle assortit son compte rendu du procès d'Eichmann (*The New-Yorker* op. cit.) s'appuient sur ce qu'elle a lu dans le livre de M.Raul.Hilberg, qu'elle n'a assimilé qu'au niveau de ses moyens et qu'elle nous recrache encore plus maladroitement qu'il ne nous les avait servis. Je veux dire en faisant des aveux plus clairs et plus substantiels. M.Robert Kempner, cet ancien commissaire de police de Prusse dont la guerre a fait un procureur américain à Nuremberg, qui est un agent du Sionisme d'un beaucoup plus haut rang, n'est d'ailleurs pas du tout content de la façon dont elle s'acquitte de sa tâche : dans *Aufbau* (Vol. XXIX - Numéro 15 - 12 avril 1963) il lui administre une de ces volées de bois vert dont je recommande la lecture.

[78]

Pour en revenir au document Gerstein et pour en terminer avec lui, je pose maintenant la question suivante : s'il n'est pas vrai que les chambres à gaz de Belzec, Treblinka et Sobibor pouvaient asphyxier entre 15 000 et 25 000 personnes par jour, s'il n'est pas vrai qu'une chambre à gaz de 25 m² de superficie au sol puisse contenir 700 à 800 personnes, s'il n'est pas vrai qu'un train de 45 wagons puisse en transporter 6 700, s'il n'est pas vrai que Hitler se trouvait à Belzec le 15 août 1942, comme il ne contient rien d'autre, je demande ce qu'il contient de vrai. Les factures de Zyklon B qui y sont annexées ? Peut-être, mais comme elles ne prouvent rien...

De tous ceux qui ont cautionné l'authenticité de ce document, un seul m'a peiné : l'évêque de Berlin Dibelius dont j'avais remarqué la belle indépendance d'esprit et la sûreté du jugement, notamment à propos du Procès de Nuremberg (cf. Procès Eichmann). D'après Rothfels (op. cit., pp. 181-82) il aurait écrit à l'*Institut für Zeitgeschichte* de Munich une lettre datée du 22 novembre 1949 et dans laquelle, après une série de louanges à l'adresse de Gerstein se trouve la phrase suivante : « *Dadurch war ich in der Lage, festzustellen, dass Gersteins Mitteilung an mich, soweit seine schwedische Bekanntschaft in Frage kam, absolut wahrheitgetreu gewesen war. So wird es sein eigentlicher Bericht auch gewesen sein.* »

Des autres, des Eugen Kogon, David Rousset, Golo Mann, Rothfels, Hannah Arendt, Raul Hilberg, etc. étude faite du cas particulier de chacun d'eux, il ne paraît pas qu'on eût pu s'attendre à autre chose de leur part.

V - Conclusion

Relativement aux chambres à gaz, l'impressionnant défilé de faux-témoins et de documents apocryphes ou falsifiés auquel j'ai convié le lecteur tout au long de cette longue étude et plus particulièrement dans ce chapitre, n'établit pourtant indiscutablement qu'une chose, et c'est que jamais, à aucun moment, les autorités qualifiées du III^e Reich n'ont prévu et ordonné des exterminations de juifs par ce moyen¹ mais absolument pas [79] qu'il n'y en a pas eu effectivement. Y en a-t-il eu sans ordre ? À cette question qui me hante depuis quinze ans, c'est ce que j'ai dit du plus faux et du plus immoral de tous ces témoignages, le document Gerstein, qui m'a indirectement mis en mesure de répondre enfin d'une manière précise.

Nous étions en juin 1963. Le véritable procès Eichmann venait de sortir en langue allemande sous le surtitre « *Zum Fall Eichmann* » et le titre « *Was ist Wahrheit ?... oder die unbelehrbaren Sieger* ». Depuis quinze ans, chaque fois que, dans un endroit quelconque de l'Europe non occupée par les Soviétiques, on m'avait signalé un témoin qui prétendait avoir assisté lui-même à des exterminations par les gaz, je m'étais immédiatement transporté sur les lieux pour recueillir son témoignage. Et, chaque fois, l'expérience s'était terminée de la même façon : mon dossier en mains, je posais à ce témoin tant de questions précises auxquelles il ne pouvait répondre que par des mensonges évidents jusqu'à ses propres yeux, qu'il finissait par me déclarer qu'il n'avait pas vu lui-même mais qu'un de ses bons amis, mort dans l'aventure et dont il ne pouvait pas mettre la bonne foi en doute, lui avait raconté la chose. J'ai fait, ainsi, des milliers et des milliers de kilomètres à travers l'Europe.

Un jour du mois de juin 1963, je reçus une étrange visite un Allemand, grand, portant beau, paraissant la soixantaine (dans la conversation, j'appris qu'il était, en réalité, beaucoup plus âgé) quelque chose de militaire dans l'allure, d'une extrême distinction et d'une exquise politesse. En mains, mon tout premier ouvrage sur la question : la version allemande du *Mensonge d'Ulysse*. À une page, un signet qui dépassait.

D'abord, il se présenta et me dit l'objet de sa visite dont il voulait qu'absolument elle gardât un caractère confidentiel. Je le lui promis et c'est la raison pour laquelle, aussi bien les circonstances de cette rencontre que la présentation du personnage ne se trouvent ici qu'en des termes qui ne puissent absolument pas permettre de l'identifier, le contenu de la conversation que nous eûmes étant, seul, rigoureusement authentique.

¹ On a vu (*Le Véritable Procès Eichmann*) que le Dr Kubovy, directeur du Centre de documentation juive contemporaine de Tel Aviv en était d'accord. En vertu de quoi dans *The New Yorker* (op. cit. 9-4-64) Mme Hannah Arendt qui fait de l'ordre d'extermination des juifs par le Führer, le thème central de cette partie de son reportage sur le procès de Jérusalem se fatigue inutilement : c'est là un problème à régler entre elle et le Dr Kubovy et on ne peut que lui conseiller de se mettre, avant toute chose, d'accord avec cet Important personnage du Sionisme qui, pour une fois — hasard, inadvertance ou bonne foi ? — est, lui, en accord avec la vérité historique.

Voici pourquoi il ne voulait pas que son nom fût cité : il s'était trouvé que, pendant la guerre, il avait été un officier supérieur d'un rang très élevé dans un service très important. Un militaire, non : un civil de ce grade par assimilation. Le service en question était d'ailleurs un service civil réquisitionné.

Il ne me cacha pas, d'autre part, que s'il n'avait pas été un militant du National-socialisme, il avait pourtant donné son adhésion au Parti en 1933. La guerre terminée, il avait échappé de [80] justesse à Nuremberg mais il avait été dénazifié comme tout le monde et il avait perdu sa situation antérieure. Les ennuis qu'on lui avait fait étaient sans nombre, il arrivait au terme et il ne voulait pas que ça recommence. La vérité qu'il portait en lui l'accablait depuis vingt ans et il fallait excuser la lâcheté qui lui avait commandé de la garder jusque là pour lui : la guerre terminée, il avait cinq enfants tous en bas-âge sur les bras et, à plus de cinquante ans, une situation à se refaire.

J'excusai très volontiers. Très sincèrement aussi : je sais la misère morale — et matérielle souvent — dans laquelle ont vécu et vivent encore des millions et des millions d'Allemands réduits au silence et qui ne le rompent que pour aller voter périodiquement pour le chancelier Adenauer¹ bien que sa politique ne leur plaise pas, mais dont ils jugent qu'il est le seul Allemand capable de les protéger un peu contre les entreprises punitives de cette sorte de Torquemada germanique qu'est le Procureur général Bauer.

Les présentations faites, ses conditions ayant été acceptées par moi, mon interlocuteur ouvrit *Le Mensonge d'Ulysse* à la page marquée par le signet, le posa devant lui et, sans détour, engagea le fer :

– Vous assurez et je vous crois, me dit-il en substance, qu'aucun des témoins qui ont prétendu avoir assisté à des exterminations par les gaz n'a, jusqu'ici, jamais pu le soutenir en votre présence. Je viens de lire votre dernière étude de la question et je vous sens — notez que je vous comprends — sur le point de conclure qu'il n'y en a pas eu. Étant donné le retentissement de vos travaux, j'ai pensé que ce serait très grave à la fois pour vous et pour l'Allemagne, car, si vous en arriviez là, vous ne pourriez manquer d'être discrédité à plus ou moins brève échéance, ce que vous ne méritez pas et, du coup, l'Allemagne aurait perdu son seul défenseur qui ait quelque audience. Alors, je viens vous dire que, moi, j'ai assisté à une extermination par les gaz.

– Je ne vous comprends plus, lui répliquai-je. Il ne me semble pas que, si vous déclariez publiquement cela, vous risquiez, comme vous le prétendez, d'être de nouveau jeté en prison. Des témoins de ce genre, le Procureur Bauer et le Mouvement sioniste international qui n'en ont, jusqu'ici, trouvé aucun qui ne soit récusable, en cherchent et, si vous êtes sûr de vous, allez les trouver, ils vous feront un pont d'or.

[81]

– Soyez patient, coupa-t-il. En Allemagne, pour n'être pas jeté en prison, il ne suffit pas de déclarer qu'on a été témoin d'une extermination par les gaz. Encore

¹ Depuis que ceci a été écrit, le chancelier Adenauer a été remplacé par le chancelier Ehrardt.

faut-il la décrire exactement comme elle l'a été par le document ou le témoin officiellement reconnu comme dignes de foi et ce n'est pas mon cas. Vous allez comprendre : j'étais en mission à Lublin et je venais d'entrer chez Globocnik quand Gerstein s'est fait annoncer ; les circonstances ont voulu que je me retrouve encore avec lui à Belzec le lendemain et... si je disais que j'ai assisté, moi aussi, à l'extermination dont le document qui lui est attribué fait état, je serais obligé d'ajouter que tout ce qui y est dit relativement à cette extermination, comme aux conditions dans lesquelles il y a assisté, au camp de Belzec même, aux autres camps cités, et à sa conversation avec Globocnik est, de bout en bout archifaux, ce qui me vaudrait d'être automatiquement et immédiatement jeté en prison.

Je comprenais de moins en moins :

– Si tout est faux de bout en bout, risquai-je, il n'y a donc pas eu d'extermination et...

– Il y a eu, coupa-t-il. Mais commençons par le commencement.

Et il raconta.

De ce long récit, dont on comprendra que je l'abrège, pour n'en retenir que l'essentiel, il résultait que :

1. Dans la conversation qu'à Lublin, il avait eue avec Gerstein, en présence de deux ou trois personnes dont mon interlocuteur n'avait retenu les noms que parce qu'ils figuraient dans le document Gerstein, Globocnik n'avait parlé que de Belzec mais absolument pas des autres camps cités et, relativement aux possibilités d'extermination, il n'avait cité aucun chiffre. Il n'avait d'ailleurs pas commencé par parler d'extermination mais seulement de désinfection de vêtements. C'est au bout d'un certain temps que, déplorant les faibles possibilités de désinfection du camp de Belzec, il dit qu'il avait trouvé, lui, un moyen très expéditif qui résolvait en même temps radicalement la question juive : son moteur Diesel de Belzec.

– Mais, précisa Globocnik, ce n'est pas assez expéditif, c'est une installation de fortune, il me faudrait un gaz plus puissant, d'une utilisation plus simple et c'est pourquoi j'ai envoyé Günther à Gerstein dans le but d'obtenir de lui ce que son service possédait de mieux adapté à cette tâche, car alors, on pourrait procéder en grand à la solution de la question juive de cette manière. Si Günther et Gerstein me ramènent ce que j'ai de[82]mandé, on pourra faire construire par les juifs eux-mêmes d'autres installations en plus de Belzec.

– Je fus horrifié, me dit mon interlocuteur. Mon grade d'assimilation faisait de moi le seul des auditeurs de Globocnik à pouvoir risquer une observation. Mais enfin, dit-il à Globocnik c'est un crime et vous êtes sûr que c'est cela que le Führer entend par solution définitive ?...

– Si j'en suis sûr, se borna à répondre Globocnik en haussant les épaules. Et, d'un air entendu, sans préciser de qui il tenait sa mission mais de telle sorte qu'on pouvait croire que c'était du Führer lui-même, il insista sur son caractère secret — ultra secret.

Contrairement à ce qui est dit dans le document Gerstein, il ne précisa pas que Himmler et Hitler étaient à Lublin l'avant-veille : pure invention.

2. Dans la conversation, mon interlocuteur avait remarqué que Globocnik avait dit qu'il avait envoyé Günther à Gerstein pour obtenir un gaz plus toxique et d'une utilisation moins compliquée. Il en avait déduit que ce n'était pas normal : pourquoi ne s'était-il pas adressé au service lui-même et par lettre ? Plus qu'anormal, c'était louche. Il savait, d'autre part, que Globocnik n'avait été envoyé dans le Warthegau qu'en punition d'un certain nombre de méfaits et de crimes dont il s'était rendu coupable dans l'exercice de sa précédente mission de Gauleiter de la région de Vienne. À Berlin, il avait une très mauvaise réputation, paraît-il — mon interlocuteur, du moins, le prétendait. Alors, dans l'intention de parler de cette affaire dès son retour à Berlin, il décida de se rendre à Belzec où sa mission ne l'appelait pas, pour être à même d'en parler en toute connaissance de cause.

À Belzec, il vit le camp : un tout petit camp, quelques baraquements qui pouvaient contenir quatre ou cinq cents personnes. Il les vit se promener dans ce camp, gras, bien portants, tous juifs. Il les interrogea : tous, se félicitaient du traitement qui leur était appliqué. Une toute petite gare à laquelle, par une voie unique, arrivaient, de temps à autre, une rame de quelques wagons pleins de leurs coreligionnaires : ils lui dirent qu'ils étaient chargés de les accueillir et de les exterminer au gaz de Diesel dans une petite maison qu'ils lui montrèrent et sur laquelle un écriteau annonçait effectivement « Fondation Heckenholt » — le nom du juif chargé de mettre en marche et d'entretenir le moteur. Ils racontaient cela en mangeant des tartines de marmelade que des nuées de mouches tentaient de prendre d'assaut et que, sans cesse, ils étaient obligés de chasser de la [83] main. Une odeur infecte de tombe fraîchement ouverte pesait sur tout le camp : mouches et odeur étaient le fait des inhumations massives auxquelles on procédait après chaque extermination. Le capitaine de police Wirth, ancien officier de la police criminelle de Stuttgart, commandant de ce camp qui avait accueilli mon interlocuteur à son arrivée et un officier de la S.S. son adjoint qui l'accompagnaient dans sa visite, ne cessaient, l'un et l'autre, de se plaindre du Kommando auquel ils avaient été affectés et de le supplier, dès son retour à Berlin, de les faire affecter à un autre. Ils ne pouvaient ni l'un ni l'autre, comprendre qu'on leur fasse faire un tel travail et ils étaient persuadés qu'à Berlin, en ne savait rien de ce qui se passait ici.

– Pourquoi ne sollicitez-vous pas vous-même une autre affectation ? leur dit mon interlocuteur. Après l'avoir obtenue, vous pourriez dénoncer ce scandale...

– C'est bien ce que semble redouter Globocnik, lui fut-il répondu. Une autre affectation, nous ne pourrions la solliciter que par la voie hiérarchique, c'est-à-dire en passant par lui et, de peur d'être dénoncé, ou bien il ne la transmettrait pas, ou bien il nous ferait aussitôt fusiller sous un prétexte quelconque. Nous connaissons des cas... Heureusement, vous êtes venu ici et vous pouvez, en même temps que nous en sortir par vos relations à Berlin, faire cesser ce honteux scandale... Heureusement aussi, il n'arrive ici qu'une rame de quelques wagons de temps à autre, deux ou trois

jusqu'à ce jour¹, sans quoi, même s'il ne s'agit que de petits convois de quelques centaines chaque fois, avec le peu de moyens dont nous disposons pour enterrer les cadavres, nous vivrions dans un véritable foyer d'infection générateur de toutes les maladies possibles et imaginables... Vous tombez bien par surcroît : demain, une rame doit justement arriver, elle est annoncée pour les environs de 7 heures du matin...

[84]

3. Mon interlocuteur me dit qu'il décida de rester. Accompagné de Wirth et de son adjoint S.S., il visita encore la petite maison affectée aux exterminations et me la décrivit. Un rez-de-chaussée surélevé, un couloir, avec, de chaque côté, trois petites pièces qu'il n'a pas mesurées mais dont il pense que la superficie était sûrement inférieure à 5 x 5 — peut-être 4 x 5 au maximum et, en tout cas, rectangulaires, non carrées. Au fond du couloir, la salle où se trouvait le moteur Diesel, au milieu, sur un socle en ciment et un peu en contre-bas. J'interrogeai sur ce moteur et le raccordement de son pot d'échappement aux six pièces : un moteur de camion, dont les dimensions pouvaient être environ 1 m 50 de long, un peu moins de 1 m de large et, en hauteur, un bon mètre avec le socle en ciment. Sa puissance, il ne la connaissait pas : peut-être 200 CV réels, dit-il. Je lui fis remarquer qu'on avait dit qu'il s'agissait d'un moteur de la marine, donc qu'il devait être bien plus grand s'il avait été destiné à un bateau : sûrement pas, dit-il, un moteur de camion - du moins ses dimensions permettaient de se le représenter sur un camion. Il se souvenait du nombre de cylindres : six sur un seul rang. Quant au raccordement de son échappement aux six pièces, pour aller plus vite, il me fit un dessin. Sur ce dessin, je remarquai que le gaz — qui est, cependant, plus lourd que l'air — arrivait de bas en haut. Les techniciens auxquels, comme on le verra plus loin, j'ai soumis la question en ont fait la remarque mais ont ajouté que c'était sans inconvénient technique notable car il s'agit, en l'occurrence, d'un gaz propulsé.

– je ne suis pas étonné, fis-je, que Globocnik ait été à la recherche d'un moyen plus expéditif : ce devait être horriblement long...

– Un quart d'heure, répliqua-t-il...

Si, jusque là, ce récit m'avait paru acceptable, à partir de là, ce quart d'heure pesa lourdement sur la suite de notre conversation : nous en discutâmes longtemps et nous y revînmes souvent, moi soutenant que c'était absolument impossible, lui que c'était pourtant vrai. J'avais déjà étudié le document Gerstein en compagnie de spécialistes du moteur à explosion et d'experts en toxicologie et j'avais des arguments : il n'en avait pas sauf qu'il avait vu et que, comme il disait « c'était pourtant vrai ». En vain, je lui exposai que, fût-il d'une puissance de 200 CV, et

¹ Nous étions au 18 août 1942. La construction de ce camp décidée en application des décisions de la conférence de Wannsee avait commencé à la fin du mois de mars et elle avait pris énormément de temps, en raison surtout de la voie ferrée à simple circulation qu'il avait aussi fallu construire en la greffant sur la plus proche. Or, la plus proche était celle qui allait de Budapest à Varsovie en passant par Przemysl et Lublin, ou celle de Budapest à Wilna en passant par Lvov. Mon interlocuteur n'a pu me dire si le branchement avait été fait aux environs de Przemysl ou de Lvov : dans l'un et l'autre cas, il s'agissait de 50 km au moins et cette voie n'était utilisable que depuis fin juillet.

même plus élevée, un moteur Diesel ne pouvait pas obtenir, en un quart d'heure, la concentration toxique indispensable, dans ce volume de 250 à 300 m³ d'air ; que si, au risque d'aboutir à cette impossibilité qui consistait à faire entrer 700 à 800 per[85]sonnes — quarante à cinquante au maximum, corrigea mon interlocuteur — dans les quelques 40 à 45 m³ de chacune des pièces, c'était justement parce que, connaissant les possibilités du moteur Diesel, Gerstein avait voulu réduire à presque rien le volume à rendre toxique, et qu'encore ce volume n'avait alors été toxique pour tout le monde qu'au bout de 32 minutes ; que si, la veille, Globocnik avait dit lui-même que ce moyen n'était pas très expéditif, c'était encore une preuve que l'opération devait durer longtemps ; qu'après vingt ans, la mémoire d'un homme aussi ébranlé par le spectacle pouvait n'être pas très fidèle, etc., etc... Rien n'y fit : de ce quart d'heure, il ne voulut démordre qu'en disant qu'il n'avait pas vérifié sur sa montre et, qu'évidemment, c'était une estimation à quelques minutes près. Pas le moindre trouble sur son visage, qui, pas un instant, ne cessa de traduire la plus indiscutable bonne foi.

Depuis, j'ai interrogé, croquis en mains, bien des spécialistes des moteurs à explosion, de la combustion des fluides et de la toxicologie : aucun n'a voulu admettre une durée de moins de 1 h 1/2 à 2 heures...

Je dois dire que, dans la suite de la conversation, je ne relevai rien qui me permît une autre contestation : mais l'objet de celle-ci reste quand même de taille et très troublant. Il y avait bien aussi, une autre donnée aberrante dans le dispositif asphyxiant : je n'ai pas compris pourquoi celui qui en avait eu l'idée l'avait cloisonné en six pièces au lieu de le laisser en une seule, ce qui eût été moins coûteux, moins compliqué et eût nécessité moins de temps à la construction, mais je n'insistai pas.

4. Entre-temps, Gerstein était arrivé avec trois ou quatre militaires, mon interlocuteur ne se souvenait plus bien. Globocnik qui les avait accompagnés n'avait fait que toucher borne. La veille, chez Globocnik, Gerstein avait raconté que son voyage de Berlin à Lublin n'avait pas été sans incident : ce qu'il transportait, ce n'était pas du Zyklon B en tablettes comme on pourrait être tenté de le croire, mais de l'acide prussique (cyanhydrique) liquide en bouteilles et, les cahots innombrables d'une route en très mauvais état, avaient fait qu'une ou deux de ces bouteilles s'étaient cassées dans le camion. Son chauffeur et lui avaient eu très peur. Mon interlocuteur lui demanda comment s'était passé son voyage de Lublin à Belzec : très bien, lui répondit-il, nous avons laissé la marchandise à Lublin.

On refit ensemble la visite du camp et, le soir, ensemble aussi, on mangea, servis par des juifs internés... L'atmosphère était lourde : le plus disert était Gerstein. Il paraissait surexcité et, tout ce qu'il disait, semblait en faire un comparse de Glo[86]bocnik. Il n'inspira confiance à personne, du moins mon interlocuteur me dit qu'il avait eu cette impression et que, plusieurs années après, quand un de ses amis qui avait eu Gerstein comme étudiant à la Faculté lui dit qu'il s'agissait d'un psychopathe, il n'en avait pas été étonné... Le lendemain matin, entre 7 et 8 heures, le

convoi de juifs annoncé arriva : une rame de quatre ou cinq wagons, 250 à 300 personnes environ, hommes, femmes, enfants, vieillards et non 6 000 à 6 700 entassés dans 45 wagons, comme le prétend le Document Gerstein. De même, les 200 Ukrainiens du Document étaient, en réalité, des juifs du camp et leur nombre s'élevait au maximum à deux douzaines. Pas de sévices, pas de portes arrachées aux wagons, pas de coups de gummi : un accueil fraternel par des coreligionnaires visiblement préoccupés de créer un climat de confiance chez les arrivants.

Préparation des victimes au sacrifice : mise en rangs, défilé au guichet d'une banque improvisée pour déposer valeurs et bijoux contre récépissé, passage chez le coiffeur, se déshabiller. Ce fut l'opération la plus longue : presque toute la matinée. Les malheureux interrogeaient sur leur sort leurs coreligionnaires qui les réceptionnaient ainsi sous la surveillance armée de quelques S.S. distraits : il leur était répondu qu'ils allaient subir une désinfection et qu'ils seraient ensuite répartis dans les kommandos de travail selon leurs aptitudes. Des conseils leur étaient donnés relativement à leur comportement pendant la désinfection : respirer un bon coup... Spectacle affreux pour qui savait.

Puis on les fit entrer dans le bâtiment du crime : au petit bonheur, ils se répartirent dans les six pièces — 40 à 50 par pièce, répéta mon interlocuteur. Les portes donnant sur le couloir furent bouclées, les lumières éteintes et, à ce moment, on entendit que les malheureux se mirent à prier. Des cris d'effroi aussi, des femmes et des enfants... Le moteur se mit en marche et, un quart d'heure après, on sortit les corps que le kommando des juifs du camp affectés à cette sinistre besogne, se mit derechef à transporter dans une tombe toute préparée.

– Mais, cette tombe, interrompis-je, ils ont bien dû la voir, car tout de même, pour 250 à 300 personnes, elle devait être de dimension.

– Non. Elle était creusée à une certaine distance derrière la maison et ils ne pouvaient pas la voir. Les corps furent retirés par des portes latérales donnant de chaque pièce, directement sur l'extérieur : des sortes de portes de garage. Les dimensions de la tombe ? J'ai idée qu'elle devait avoir une vingtaine de mètres de long, cinq de large et à peine deux de profondeur...

[87]

Et il m'expliqua les dangers de ce genre d'inhumation : Wirth lui avait dit que, dans cette tombe gigantesque, on versait bien de l'essence sur cette masse de cadavres qu'on tentait de brûler ainsi, mais on n'y arrivait que très superficiellement. On recouvrait de terre et au bout de deux ou trois jours, cette terre se soulevait sous la pression des gaz qui se dégageaient et empuantissaient l'atmosphère laquelle, par surcroît, se peuplait de nuées de, ces mouches qu'on voyait partout.

Jugeant qu'il en savait assez, il n'assista pas à cette opération : sans attendre, il partit où sa mission l'appelait.

J'essayai de ramener la conversation sur le quart d'heure qu'avait, selon lui, duré cette extermination, en opinant que, peut-être, les 2 heures et 49 minutes de panne du Diesel dont parlait le Document Gerstein s'expliquaient, non par une panne

mais par l'impossibilité pour ce moteur de rendre l'atmosphère toxique en moins de temps. Sans succès : pas la moindre panne, un quart d'heure.

La mission de mon interlocuteur dans la région de Lublin dura plus de temps qu'il n'avait prévu : il dut passer par Lodz où il fut retenu durant une bonne quinzaine et il ne put être de retour à Berlin que vers le 15 septembre. Au débotté, il se rendit, me dit-il, directement chez le Dr Grawitz qui était son ami et un collaborateur direct de Himmler. Au récit qu'il lui fit, celui-ci bondit, épouvanté et, sans attendre, se précipita chez Himmler.

– Je ne puis plus bien préciser les dates, ajouta-t-il, mais une dizaine de jours après, le Dr Grawitz vint lui-même me dire en me félicitant de mon intervention, qu'une enquête était en cours sur les faits que je lui avais rapportés et, quelques semaines après — je me souviens, c'était peu de jours après la Toussaint — que le camp était fermé et Globocnik une nouvelle fois déplacé¹. C'est tout ce que je sais.

Je lui parlai de la déposition à Nuremberg du Dr Morgen, les 7 et 8 août 1945 (I.M.T. Tome XX, pp. 520-553) : il la connaissait et il ne lui accordait aucun crédit. Le portrait qu'il avait fait de Wirth en le présentant comme un criminel sans scrupule ne correspondait absolument pas avec ce qu'il lui avait été donné [88] d'en connaître. Morgen en faisait le commandant de quatre camps et le *Deus ex-machina* de toute l'affaire (op. cit. pp. 528. 29) alors qu'il n'était que le commandant désespéré de celui de Belzec au surplus terrorisé par Globocnik. D'autre part, il avait rencontré Wirth et, s'il l'avait rencontré, ce ne pouvait être qu'à Belzec : or il situait la date de cette rencontre « à la fin de 1943 » (op. cit. p. 527) alors que le camp avait été fermé au plus tard en décembre 1942. Un homme, ce Dr Morgen, qui avait été un personnage important de la S.S. (chef d'un service de la police criminelle du Reich avec pouvoirs spéciaux et très étendus de Himmler lui-même) et qui avait probablement beaucoup de choses à se faire pardonner, conclut mon interlocuteur.

Je n'eus aucune peine à partager ce point de vue : Morgen avait rencontré Hoess comme commandant du camp d'Auschwitz « vers la fin de 1943, début de 1944 » (op. cit., p. 540) alors qu'il ne l'était plus depuis fin novembre 1943 ; il situait les exterminations par les gaz à Monowitz (op. cit., p. 540) alors que tous les témoins les ont postérieurement situés à Birkenau ; il prétendait que Wirth recevait directement ses ordres de la Chancellerie du Führer (op. cit., p. 531), etc., etc.

5. C'est à ce moment de la conversation que mon interlocuteur jeta les yeux sur *Le Mensonge d'Ulysse* ouvert devant lui et auquel jusque là, il n'avait fait aucune allusion.

– J'ai lu vos autres livres, continua-t-il. Mon opinion est que votre critique des témoignages et documents produits à Nuremberg est impeccable et qu'un jour elle portera ses fruits. Grâce vous en soient rendues. Mais, ce qui m'intéresse (il prit le

¹ D'après les sources juives unanimes, ce camp n'aurait été fermé qu'au début de décembre de la même année 1942. Toutefois, s'il fut effectivement fermé, il ne paraît pas que Globocnik ait été déplacé. De toute façon, s'il l'a été, la sanction était légère. Surtout si on la compare à celle qui frappa Koch, le célèbre commandant de Buchenwald qui fut fusillé pour beaucoup moins.

livre ouvert à deux mains) c'est le problème des exterminations par les gaz, le seul par lequel l'honneur de l'Allemagne est vraiment engagé. Alors, c'est ceci que je suis venu vous dire : ici (il me montrait le livre) vous en avez donné, en 1950, une interprétation des plus correctes lorsque, formulant votre opinion vous avez conclu qu'il y avait eu très peu d'exterminations de ce genre et qu'elles ne relevaient, je vous cite, « que d'un ou deux fous parmi les S.S. ». À votre place, j'aurais dit « un ou deux criminels sadiques ». Croyez-moi, j'ai bien connu ce milieu : dans sa grande masse, c'était un milieu correct, mais il n'était pas exempt — comme tous les milieux sociaux — de quelques sadiques capables des crimes les plus inimaginables et Globocnik en était sûrement un. Je n'ai connu Hoess que par ce que j'en ai entendu dire à Berlin par les gens de mon service qui le connaissaient : il n'avait pas non plus une bonne réputation. Et il se pourrait qu'à Auschwitz, il se soit comporté comme Globocnik dans la région de Lublin. Je n'en [89] sais rien, je dis seulement que c'est possible. Et que cela lui était d'autant plus facile que, d'après ce que vous avez vous-même écrit de ce camp, ses instillations le lui permettaient sans qu'il ait besoin de créer des chambres à gaz spéciales comme Globocnik à Belzec.

J'en convins d'autant plus volontiers que, si je n'en avais jamais fait application à aucun camp nommément désigné — en raison justement du peu de crédit qu'on pouvait accorder à cette multitude de faux témoins et de faux documents — c'était une des hypothèses que j'avais moi-même avancée pour l'ensemble des camps et que, tous mes efforts tendaient à prouver que, s'il y avait eu des exterminations par les gaz, ce ne pouvait être que dans ces limites extrêmement étroites et, à défaut de preuves indiscutables, en raison surtout du vieil adage français qui veut qu'il n'y ait pas « de fumée sans feu ». Mon interlocuteur me le rappelait d'ailleurs fort pertinemment.

– Des exterminations par les gaz, il y en a eu, conclut-il, je vous en ai apporté un exemple. Elles n'ont pas été massives et délibérément ordonnées par les autorités du IIIe Reich, comme le prétend la documentation créée de toutes pièces et justifiée par des individus sans scrupule qui avait été présentée à Nuremberg, mais ce fut le fait de quelques rares criminels. Ce qui est sûr, dit-il encore, c'est que, chaque fois que les autorités du IIIe Reich ont été informées de faits de ce genre, elles y ont mis fin, je vous en ai apporté une preuve. À Nuremberg, on a tout simplement utilisé ces rares crimes individuels pour bâtir une vérité générale insoutenable et déshonorer l'Allemagne : c'est un peu comme si on prétendait que les Français ont, systématiquement, abattu tous les prisonniers allemands qu'ils ont faits pendant la guerre, en s'appuyant sur le fait que le cas s'est produit à Annecy le 19 août 1944 (cf. *Procès Eichmann*). Des criminels, il y en a chez tous les peuples et la guerre qui débride leurs instincts, en peut porter les effets à des dimensions incroyables : voyez l'exemple de la Résistance française dans laquelle ceux que, malheureusement, la France possède au même titre et dans les mêmes proportions que l'Allemagne ou n'importe quel autre peuple, se sont précipités pour commettre leurs méfaits en son nom et sous son couvert... Voyez votre Milice, sous l'occupation allemande...

Il prit un temps, puis :

– Restez-en là, Monsieur, il y va de l'honneur de l'Allemagne qui sera sauf lorsqu'il sera définitivement établi que les exterminations par les gaz n'ont été que l'exception et seulement le fait d'un ou deux criminels désavoués aussitôt qu'ils [90] ont été démasqués. Le reste, ma foi, le reste, c'était la guerre et là, nous sommes à égalité avec les adversaires de l'Allemagne.

Je le rassurai en lui disant que, si je discutais pied à pied avec une telle opiniâtreté tous les documents et témoignages sur lesquels s'appuyait la monstrueuse accusation dont l'Allemagne était victime, et que si ma documentation me permettait d'affirmer qu'il ne s'agissait que de faux vulgaires et grossiers, elle ne me permettait pas d'affirmer qu'il n'y avait jamais eu d'exterminations par les gaz, que, d'ailleurs, je ne l'avais jamais prétendu.

– Je suis heureux d'avoir eu peur pour rien. Excusez-moi : l'honneur de l'Allemagne vous doit tant... Et vous méritez tant qu'il vous doive jusqu'au bout.

Ce fut le mot de la fin. La discussion se perdit et mourut dans quelques vérités générales auxquelles nous revînmes par le cas de Globocnik dont je soutenais que, s'il n'avait été que déplacé, ce qui au surplus ne me paraissait pas certain, la sanction avait vraiment été très légère.

– Cela, répondit mon interlocuteur, c'est le propre des systèmes totalitaires : ces gens envoyés si loin de Berlin l'avaient été avec des pouvoirs de procureurs romains... Totalitaire, l'État hitlérien était, au surplus, raciste, et il ne considérait pas les crimes commis contre les juifs comme les autres : il était plus indulgent pour ceux qui s'en rendaient coupables. Le cas de Koch, commandant de Buchenwald, qui fut fusillé pour des crimes bien moindres commis contre des détenus considérés comme aryens en est la preuve. Mais, voyez par exemple, le comportement de l'état d'Israël qui réclame la peine de mort contre tous les kapos qui se sont rendus coupables de crimes, dans l'exercice de leurs fonctions de garde-chiourmes dans les camps de concentration s'ils sont aryens et qui, s'ils sont juifs, juge qu'ils ont beaucoup d'excuses et ne relèvent que du blâme ou, tout au plus, de quelques mois de prison avec sursis.

Je fais grâce au lecteur des autres sujets sur lesquels, à bâtons rompus, nous avons bifurqué : le Traité de Versailles responsable du national-socialisme allemand et, par voie de conséquence, de la seconde guerre mondiale, la sottise du capitalisme responsable du Traité de Versailles et de l'expansion du bolchevisme, la guerre, les guerres, etc., etc.

Si j'ai tenu à conclure ce chapitre sur ce témoignage, c'est, d'une part parce qu'un historien digne de la qualification, ne doit rien cacher de ce qu'il sait, de l'autre, parce que je n'ai pu sérieusement le contester que sur un point et que, à tort ou à raison, la bonne foi de son auteur et sa sincérité m'avaient paru évidentes. C'est une des lois de l'histoire qu'on ne peut pas [91] récuser un témoignage s'il ne semble incohérent que par un point : l'histoire n'offre d'ailleurs que pour ainsi dire pas d'exemple de témoignages parfaitement cohérents. Enfin, celui-ci représentait assez bien l'opinion que, d'après l'étude d'ensemble des documents et témoignages

produits à Nuremberg, je me suis faite de cette affaire d'extermination des juifs par les gaz.

Tout ceci, d'ailleurs, ne signifie nullement que je cautionne ce témoignage : *testis unus, testis nullus*, c'est aussi une des lois de l'histoire et je ne sais que trop à quel point la sagesse des nations a raison de prétendre que rien, plus que la parfaite mauvaise foi, ne ressemble à la parfaite bonne foi. Sans aller jusqu'à prétendre que cet aphorisme s'applique à mon interlocuteur dont je suis loin de vouloir dissimuler le plaisir et l'intérêt que j'ai pris à sa conversation, je dois tout de même lui dire que, malgré tout ce qui plaide en sa faveur et bien que son entrée en scène regrettamment tardive puisse être excusée par les circonstances, son témoignage ne peut être pris en considération qu'avec les plus expresses réserves. Ce qu'on en peut seulement dire c'est qu'il est beaucoup plus acceptable que ceux auxquels on nous a, jusqu'ici, habitués et dont on nous a submergés au-delà de toute mesure. Ce qu'il vaut exactement on ne le saura que, si ceux qui gardent si jalousement sous le boisseau une vérité historique qu'ils connaissent, renoncent aux mesures drastiques par lesquelles ils l'empêchent de venir au jour et favorisent enfin le retour à un climat de libre discussion dans lequel tous ceux qui savent ou croient savoir quelque chose sur l'un quelconque des événements de la guerre, le pourront dire publiquement sans risquer d'être jetés en prison.

APPENDICE AU CHAPITRE II : LES DEUX VERSIONS FRANÇAISES DU DOCUMENT GERSTEIN

On trouvera ci-après la version française du document Gerstein telle qu'elle a été donnée par L. Poliakov en 1951 (*Bréviaire de la Haine*, pp. 220-24) avec cette précision : « Ce récit a été rédigé directement, en un français hésitant : nous en avons, dans l'essentiel, respecté le style » et, à onze années de distance, en 1962, par le même Poliakov dans son livre *Le Procès de Jérusalem* d'après l'attendu 124 du jugement, avec cette précision : « Ce document a été rédigé par Gerstein en français directement. Nous le restituons ici tel quel ». Ces deux versions sont mises en parallèle, la première, page de gauche, la seconde, page de droite, pour permettre au lecteur de se rendre compte à quel point ce Poliakov n'a rien fait d'autre qu'en « respecter dans l'essentiel le style ». je serais étonné qu'il n'y trouve pas aussi quelques énormes différences quant au fond. Mais que penser d'un document qui, à onze années d'intervalle, peut être présenté dans deux versions aussi contradictoires ? On remarquera que le tribunal de Jérusalem n'a retenu, ni les possibilités quotidiennes d'extermination des camps cités, ni la visite de Hitler à Belzec. Et que penser d'un homme comme Poliakov qui, à onze années d'intervalle, peut, sans sourciller, présenter ces deux versions d'un même texte ?

J'ajoute que du même Poliakov, une troisième version du document Gerstein se trouve dans *Le IIIe Reich et les juifs* (1955 - pp. 107 à 119). Cette troisième version comprend des paragraphes entiers qui ne figurent ni dans l'une, ni dans l'autre de ces deux-ci. Elle en comprend aussi d'autres qui sont en contradiction sur de nombreux points, avec l'une et avec l'autre. Et, comme ces deux-ci, elle porte la mention « reproduit tel quel » — avec un additif pourtant :

« D'après la revue historique allemande *Viertel-Jahreshefte für Zeitgeschichte*, numéro 2, avril 1953 ».

Nul doute qu'à ce rythme M. Poliakov ne soit bientôt l'impresario d'une multitude de « documents Gerstein » tous différents et tous contradictoires, mais tous authentiques!

Dernière remarque : aucune des trois ne fait mention d'une évaluation qui figure à l'original et selon laquelle le nombre des victimes juives européennes « s'élève à 25 millions ».

[94]

Le document Gerstein (première version)

Première version française attribuée à Gerstein par Poliakov en 1951, dans le Bréviaire de la Haine

A. Introduction de Poliakov

Les victimes ne sont plus là pour témoigner devant le monde ; les bourreaux, eux aussi ont disparu, ou se sont terrés. Parmi les rares témoignages qui nous sont parvenus sur le fonctionnement des camps, en voici un qui émane d'un tragique héros de la résistance allemande, l'ingénieur chimiste Kurt Gerstein Son récit a été rédigé directement en Français hésitant ; nous en avons dans l'essentiel respecté le style.

B. Texte du document

Toute la partie qui suit, en italique, a été omise par le tribunal de Jérusalem.

...En janvier 1942, je fus nommé chef des services techniques de désinfection de la Waffen-SS, comprenant aussi une section de gaz sévèrement toxiques.

En cette qualité, je reçus le 8 juin 1942, la visite du S.S. Sturmführer Günther du R.S.H.A. habillé en civil. Il m'était inconnu. Il ne donna l'ordre de lui procurer immédiatement, pour une mission ultra-secrète, 100 kg d'acide prussique et de les amener en un lieu qui n'était connu que du chauffeur du camion.

Quelques semaines plus tard, nous partîmes pour Prague. Je pouvais m'imaginer à peu près à quoi l'acide prussique devait servir, et de quel genre était cet ordre, mais j'acceptai, car le hasard me donnait l'occasion, attendue depuis longtemps, de [96] pénétrer au fond de toutes ces choses. je possédais d'ailleurs en tant qu'expert pour l'acide prussique, une telle autorité et compétence qu'il m'était facile de déclarer, sous un prétexte quelconque que l'acide prussique était inutilisable ; décomposé ou quelque chose de ce genre, et d'empêcher son utilisation pour l'extermination. Nous prîmes avec nous, plutôt par hasard, le professeur dr. méd. Pfannenstiel, SS-Obersturmbannführer, titulaire de la chaire d'hygiène de l'Université de Marburg-sur-la-Lahn.

Nous partîmes ensuite avec le camion à Lublin (Pologne). Le SS-Gruppenführer Globocnik nous y attendait. À l'usine de Collin j'ai laissé entendre exprès que l'acide était destiné à tuer des êtres humains. L'après-midi un homme montra beaucoup d'intérêt pour notre camion. Il se sauva à toute vitesse lorsqu'il se sentir observé. Globocnik nous dit : « C'est une des affaires les plus secrètes qui soient et c'est même la plus secrète. Celui qui en parlera sera fusillé aussitôt. Hier encore, deux bavards furent fusillés ». Il nous expliqua alors :

Actuellement — c'était le 17 août 1942 — il existe trois installations :

- 1°) Belzec, sur la route Lublin-Lwow. Maximum par jour 15 000 personnes.*
- 2°) Sobidor (je ne sais exactement où) 20 000 personnes par jour.*
- 3°) Treblinka, à 120 kilomètres N.-N.-E. de Varsovie.*
- 4°) Maidanek, près de Lublin (en préparation).*

Globocnik dit : « Il vous faudra faire la désinfection de très grandes quantités de vêtements provenant de juifs, Polonais, Tchèques, etc. Votre autre devoir sera d'améliorer le service de nos chambres à gaz, fonctionnant par échappement d'un

moteur Diesel. Il faut un gaz plus toxique et fonctionnant plus vite, tel que l'acide prussique. Le Führer et Himmler — ils étaient ici avant-hier le 15 août — m'ont prescrit d'accompagner moi-même tous ceux qui doivent voir l'installation. »

Le professeur Pfannenstiel lui demanda : « Mais que dit le Führer ? ». Globocnick répondit : « Le Führer ordonne d'accélérer toute l'action ». Le docteur Herbert Linden, qui était avec nous hier m'a demandé : « Mais ne serait-il pas plus prudent de brûler les corps au lieu de les enterrer ? Une autre génération jugerait plutôt ces choses d'une autre manière ».

Je répliquai : « Messieurs, si jamais, après nous, il y avait une génération si lâche, si molle qu'elle ne comprendrait pas notre œuvre si bonne et si nécessaire, alors messieurs, tout le national-socialisme aura été pour rien. Au contraire, il faudrait enterrer des tables de bronze mentionnant que ce fut nous, nous qui eûmes le courage de réaliser cette œuvre gigantesque ! » Le Führer dit alors : « Oui, mon brave Globocnick, vous avez raison ».

Fin de la partie du texte qui précède a été omise par le tribunal de Jérusalem

« Le lendemain, nous partions pour Belzec. Globocnick me présenta à SS...¹ qui me fit voir les installations. Ce jour on ne vit pas de morts, mais une odeur pestilentielle recouvrait toute la région. À côté de la gare, il y avait une grande baraque « vestiaire » avec un guichet « valeurs ». Plus loin, une salle avec une centaine de chaises, « coiffeur ». Ensuite un couloir de 150 mètres en plein vent, barbelés de deux côtés et affiches : « Aux bains et aux inhalations ». Devant nous, une maison genre établissement de bains ; à droite et à gauche, grands pots de béton avec des géraniums ou d'autres fleurs. Au toit, l'étoile de David. Sur le bâtiment, l'inscription : « Fondation Heckenholt ».

« Le lendemain, peu avant 7 heures, on m'annonce :

« Dans dix minutes, le premier train arrivera ! » En effet, quelques minutes plus tard, un train arrivait de Lemberg : 45 wagons contenant plus de 6 000 personnes.

[100]

Deux cents Ukrainiens affectés à ce service, arrachèrent les portières et, avec des cravaches de cuir, ils chassèrent les juifs de l'intérieur des voitures. Un haut-parleur donna les instructions : enlever tous les vêtements, même les prothèses et les lunettes. Remettre toutes valeurs et tout argent au guichet « valeurs ». Les femmes et les jeunes filles se faire couper les cheveux dans la baraque du « coiffeur ». (Un Unterführer SS de service me dit : « C'est pour faire quelque chose de spécial pour les équipages de sous-marins »).

« Ensuite, la marche commença. À droite et à gauche les baraques, derrière deux douzaines d'Ukrainiens, le fusil à la main. Ils s'approchent. Moi-même et Wirth, nous nous trouvons devant les chambres de la mort. Totalement nus, les hommes et les femmes, les bébés, les mutilés, ils passent. Au coin, un grand SS, à

¹ Ce nom est mal lisible. Wirth ? dit en note Poliakov.

haute voix pastorale dit aux malheureux : « Il ne vous arrivera rien de pénible ! Il faut seulement respirer très fort, cela fortifie les poumons, c'est un moyen de prévenir les maladies contagieuses, c'est une bonne désinfection ! » Ils lui demandaient quel allait être leur sort. Il leur dit : « Les hommes devront travailler, construire des maisons et des rues. Les femmes n'y seront pas contraintes ; elles s'occuperont du ménage et de la cuisine. »

« C'était, pour certains de ces pauvres gens, un dernier petit espoir, assez pour les faire marcher sans résistance vers les chambres de la mort. La majorité sait tout, l'odeur l'indique ! Ils montent un petit escalier de bois et entrent dans les chambres de la mort, la plupart sans rien dire, poussés par les autres qui sont derrière eux. Une juive de quarante ans environ les yeux comme des flambeaux, maudit les meurtriers, recevant quelques coups de cravache de la part du capitaine Wirth lui-même, elle disparaît dans la chambre à gaz. Beaucoup font leur prière, d'autres demandent : « Qui est-ce qui nous donnera de l'eau pour la mort ? » (rite israélite). Dans les chambres, des SS pressent les hommes : « Bien remplir » a ordonné Wirth. 700 - 800 sur 93 m² ! Les portes se ferment. À ce moment, je, [102] comprends la raison de l'inscription « Heckenholt ». Heckenholt, c'est le chauffeur de la Diesel, dont les gaz d'échappement sont destinés à tuer les malheureux. SS-Unterscharführer Heckenholt s'efforce de mettre en marche le moteur. Mais il ne marche pas ! Le capitaine Wirth arrive. On le voit, il a peur, car j'assiste au désastre. Oui je vois tout et j'attends. Mon chronomètre « stop » a fixé le tout, 50 minutes, 70 minutes, le Diesel ne marche pas ! Les hommes attendent dans les chambres à gaz. En vain. On les entend pleurer « comme à la synagogue » dit le professeur Pfannenstiel, l'œil fixé à une fenêtre agencée dans la porte de bois. Le capitaine Wirth, furieux, envoie quelques coups de cravache à l'Ukrainien qui est l'aide de Heckenholt. Après 2 heures 49 minutes — la montre a tout enregistré — le Diesel se met en marche. 25 minutes passent. Beaucoup sont déjà morts, c'est ce qu'on voit par la petite fenêtre, car une lampe électrique éclaire par moment l'intérieur de la chambre.

Après 32 minutes, enfin, tous sont morts ! De l'autre côté, des travailleurs juifs ouvrent les portes en bois. On leur a promis — pour leur service terrible — la vie sauve, ainsi qu'un petit pourcentage des valeurs et de l'argent trouvés. Comme des colonnes de basalte, les hommes sont encore debout, n'ayant pas la moindre place pour tomber ou pour s'incliner. Même dans la mort, on reconnaît encore les familles se serrant les mains. On a peine à les séparer, en vidant les chambres pour le prochain chargement. On jette les corps bleus, humides de sueur et d'urine, les jambes pleines de crotte et de sang périodique. Deux douzaines de travailleurs s'occupent de contrôler les bouches qu'ils ouvrent au moyen de crochets de fer. « Or à gauche, pas d'or à droite ! » D'autres contrôlent anus et organes génitaux en cherchant monnaie, diamants, or, etc... Des dentistes arrachent au moyen de martels les dents d'or, ponts, couronnes. Au milieu d'eux, le capitaine Wirth. Il est dans son élément et, me montrant une grande boîte de conserves, remplie de dents, il me dit : « Voyez vous-même le poids de l'or ! C'est seulement d'hier et d'avant-hier ! Vous ne vous imaginez pas ce que nous trouvons chaque jour, des dollars, des diamants, de

l'or ! Vous verrez vous-même ! » Il me guida chez un bijoutier qui avait la responsabilité de toutes ces valeurs. On me fit voir encore un des chefs du grand magasin berlinois « Kaufhaus des Westens » et un petit homme auquel on faisait jouer du violon, les chefs des commandos de travailleurs juifs. « C'est un capitaine de l'armée impériale autrichienne, chevalier de la croix de fer allemande ! » me dit Wirth.

[104]

« Ensuite les corps furent jetés dans de grands fossés de 100 x 20 x 12 mètres environ, situés auprès des chambres à gaz. Après quelques jours, les corps se gonflaient et le tout s'élevait de 2 à 3 mètres à cause des gaz qui se formaient dans les cadavres. Après quelques jours, le gonflement fini, les corps se tassaient. Par la suite, m'a-t-on dit, sur des rails de chemin de fer, on a brûlé les cadavres à l'aide d'huile Diesel, afin de les faire disparaître... »

C. Conclusion de Poliakov

Il ne nous reste pas grand'chose à ajouter à cette description, valable pour Treblinka ou Sobibor aussi bien que pour le camp de Belzec. Les installations y étaient conçues sensiblement de la même manière, et l'oxyde de carbone, produit par un moteur Diesel, était la méthode adoptée pour administrer la mort. À Maïdanek, qui fut créé plus tard et qui subsista jusqu'aux derniers jours de l'occupation allemande, le procédé d'asphyxie au moyen de l'acide prussique (Cyclon B) fut introduit à l'instar d'Auschwitz ; nous avons signalé, d'autre part, que Maïdanek n'était pas un camp d'extermination immédiate.

Les travaux de la Commission des crimes de guerre polonaise ont établi que le nombre total des victimes fut de près de 600 000 à Belzec, de 250 000 à Sobidor, de plus de 700 000 à Treblinka et de 300 000 à Chelmo (300). Ce furent des juifs polonais pour plus de 90 % ; il n'y eut pas de nationalité européenne, cependant, qui ne fût pas représentée dans les 8 à 10 % restants. En particulier, sur les 110 000 juifs déportés des Pays-Bas, au moins 34 000 furent exterminés à Sobidor (301).

Après neuf mois d'activité intense, le camp de Belzec cessa de fonctionner en décembre 1942. En automne 1943, une fois la « solution finale » pratiquement parachevée en Pologne, Sobidor et Treblinka furent également supprimés, et leurs traces effacées dans la mesure du possible, les bâtiments démontés ou détruits, et le terrain soigneusement reboisé. Seul, le camp de Chelmno, le premier en place, fonctionna sans interruption jusqu'au mois d'octobre 1944, et ne fut définitivement liquidé qu'en janvier 1945.

Le document Gerstein (seconde version)

Seconde version française attribuée à Gerstein par le Tribunal de Jérusalem en 1961, présentée au public par le même Poliakov dans Le Procès de Jérusalem

A. Introduction du tribunal

Attendu 124. Voici maintenant une description due à la plume d'un Allemand du processus d'extermination au camp de Belzec qui ressemblait beaucoup à celui de Treblinka. L'auteur est un officier de S.S. du nom de Gerstein dont la conscience ne le laissait pas en repos et qui, dès 1942, essaya de dévoiler au monde la vérité sur ce qui se passait dans les camps d'extermination.

Immédiatement après la guerre, il rédigea le document que nous allons citer et le remit à des officiers alliés. Nous reviendrons ultérieurement sur les communications de Gerstein à ce sujet. Pour le moment, nous dirons seulement que les déclarations de Gerstein sont recoupées en tous points par les dépositions que nous avons entendues, de sorte que ces preuves s'épaulent mutuellement. Nous considérons la description faite par Gerstein comme étant la description de ce qu'il a réellement vu. Voici ce qu'il écrit (T/1309 (1) :

(N.B. - Ce document a été rédigé par Gerstein en français directement. Nous le restituons ici tel quel) :

B. Texte du document

« L'autre jour, nous partions à Belzec. Une petite gare spéciale de deux quais s'incline à la colline de sable jaune immédiatement au nord de la route et du chemin de fer. Au sud, près de la chaussée, quelques maisons de service avec l'affiche « Lieu de service Belzec de la SS armée ». Globocnick me présente à SS Hauptsturmführer Obermeyer de Pirmasens, qui me fit voir avec grande retenance les installations. Ce jour, on ne vit pas les morts, mais l'odeur de toute la région, aussi de la grande chaussée était pestilente. À côté de la petite gare, il y avait une grande baraque « garde-robe » avec un guichet « valeurs ». Alors, une chambre à 100 chaises, « coiffeur ». Alors un corridor de 150 mètres en plein vent, fils barbelés de deux côtés et affiches « Aux bains et inhalations ! »

Avant nous, une maison comme institut de bain ; à droite et à gauche, grand pot de béton avec géranium ou autres fleurs. Après avoir monté un petit escalier, à droite et à gauche, trois et trois chambres comme de garages, 4 x 5 mètres, 1m90 d'altitude. Au retour, pas visibles, sorties de bois. Au toit, l'étoile David en cuivre. Avant le bâtiment, inscription : « Fondation Heckenholt ».

De plus — cet après-midi — je n'ai aperçu.

Autre matin, quelques minutes avant 7 heures, on m'annonça : « Après dix minutes, le train arrivera ! »

– Vraiment après quelques minutes, le premier train arriva de Lemberg. 45 wagons contenant 6 700 personnes, 1.450 déjà mortes à leur arrivée.

[101]

Derrière les petites lucarnes aux fils barbelés, des enfants, jaunes, pleins de peur, femmes, hommes.

Le train arrive : 200 Ukrainiens, contraints à ce service, arrachent les portes et avec cravaches de cuir ils chassent les personnes en dehors des voitures. Alors un

grand haut-parleur donne les instructions : « Au plein vent, quelques dans la baraque, se déshabiller de tout vêtement, aussi prothèses et lunettes. Avec petit morceau de ficelle, offert par un petit garçon juif de 4 ans, joindre, ensemble les chaussures. Rendre tout valeur, tout argent au guichet ». Valeurs sans bon, sans reçu. Alors, les femmes, les jeunes filles au coiffeur faire couper un ou deux coups les cheveux qui disparaissent dans des grands sacs de pommes de terre « pour en faire quelques choses spéciales pour les sous-marins, épaisseurs, etc. », me dit le SS-Unterscharführer du service.

Alors la marche commence : à droite, à gauche le fil barbelé, en derrière deux douzaines Ukraïns avec fil. Guidé d'une jeune fille extraordinairement belle, il s'approchent. Moi-même avec le Hauptmann Wirth, police, nous nous trouvons avant les chambres de la mort. Totalement nus, les hommes, les femmes, les jeunes filles, les enfants, les bébés, les à une seule jambe, tous nus passent. Au coin, un SS fort qui, à haute voix pastorale, dit aux pauvres : « Il vous arrivera rien que vivement respirer, cela fait forts les poumons, cette inhalation, c'est nécessaire contre maladies contagieuses, c'est une belle désinfection ! — Demandé quel serait leur sort, il leur dit : « Vraiment les hommes doivent travailler, bâtir des rues et des maisons. Mais les femmes ne sont pas obligées. Seulement, si elles veulent, elles peuvent aider au ménage ou dans la cuisine. » — Pour quelques de ces pauvres gens, petit espoir encore une fois, assez pour les faire marcher sans résistance aux chambres de la mort, la majorité sait tout, l'odeur leur indique le sort ! — Alors ils montent le petit escalier et — voyant la vérité ! Mères, nourrices, les bébés à la poitrine, nues, beaucoup d'enfants de tout âge — nus — ils hésitent, mais ils entrent dans les chambres de la mort, la plupart sans mot dire, pressés des autres derrière eux, agités par les cravaches des SS. — Une juive, 40 ans environ, les yeux comme des flambeaux cite le sang de leurs enfants sur leurs meurtriers. Recevant 5 coups de cravache au visage de la part de Hauptmann de police Wirth lui-même, elle disparaît dans la chambre à gaz. Beaucoup font leurs prières, d'autres disent : « Qui est-ce qui nous donne de l'eau pour la mort ? » (Rite israélitique). Dans les chambres, les SS presse les hommes. « Bien remplir », le [103] Hauptmann Wirth a ordonné. Les hommes nus sont debout aux pieds des autres. 700-800 à 25 mètres carrés à 45 mètres cubes ! — Les portes se ferment. Cependant, le reste du train, nus, attendent. On me dit. « Aussi en hiver nus. » — « Mais ils ne peuvent emporter la mort ! — C'est pour cela donc qu'ils sont ici », était la réponse ! À ce moment je comprends pourquoi « Fondation Heckenholt » — Heckenholt c'est le chauffeur du Diesel « dont les échappements sont destinés à tuer les pauvres ! » SS-Unterscharführer Heckenholt se donne quelque peine pour faire en marche le moteur Diesel. Mais il ne marche pas ! — le Hauptmann Wirth arrive. On voit, il a peur, parce que, moi je vois le désastre. Oui je vois tout, et j'attends. Mou chronomètre « stop » a fixé tout. 50 minutes, 70 minutes, le Diesel ne marche pas ! — les hommes attendent dans leurs chambres à gaz. En vain. On les écoute pleurer « comme à la synagogue » dit le SS-Sturmbannführer Professor Dr Pfannenstiel, ordinarius de l'hygiène de l'université de Marbourg-Lahn, l'oreille à la porte de bois. Le Hauptmann Wirth, furieux, fait 11,

12 coups de cravache au visage de l'Ukrain, qui est en aide de Heckenholt. — Après deux heures 49 minutes — la montre « stop » a tout enregistré — le Diesel commence. Jusqu'à ce moment, les hommes dans les 4 chambres déjà remplies vivent, vivent 4 fois 750 personnes à 4 fois 45 mètres cubes ! — De nouveau 25 minutes passent. Beaucoup c'est vrai, sont morts. C'est ce qu'on voit par la petite fenêtre, par laquelle la lampe électrique fait voir pour un moment l'intérieur de la chambre. Après 28 minutes, encore peu qui survivent. Après 32 minutes, enfin, tout est mort ! — De l'autre côté, des travailleurs juifs ouvrent les portes de bois. On leur a promis — pour leur service terrible — la liberté et quelques procents du résultat des valeurs et de l'argent trouvés. Comme des colonnes de basalte, les morts sont encore debout, étant pas la moindre place de tomber ou de s'incliner.

Même morts, on connaît encore les familles qui se serrent encore les mains. On a peine de les séparer, pour faire vides les chambres pour prochaine charge. »

[105]

C. Conclusion du tribunal de Jérusalem

Il ressort du rapport de la commission polonaise qui a enquêté sur le camp de Belzec (T. 1316) que ce camp servit surtout à l'extermination de juifs du sud-est de la Pologne ; mais des juifs de Tchécoslovaquie, d'Autriche, de Roumanie, de Hongrie et d'Allemagne y furent également tués. La commission estime à 600 000 au moins le nombre des personnes qui trouvèrent la mort à Belzec.

125. – Les témoignages sur le camp de Sobibor nous ont donné une image semblable à celle des camps de Treblinka et de Belzec. Les juifs qui y furent exterminés venaient de la Pologne et des Territoires que les Allemands occupaient en Russie soviétique ainsi que de Tchécoslovaquie, de Slovaquie, d'Autriche et d'Allemagne. Ce camp fut liquidé à la suite d'une révolte des prisonniers juifs qui y éclata en octobre 1943. Suivant les estimations de la Commission polonaise, 250 000 personnes au moins y périrent.

126. – Le camp de Maïdanek, un grand camp de concentration près de Lublin, servait également de lieu d'extermination de juifs. Ils y étaient tués par fusillades et par les gaz. Le témoin Joseph Reznik nous a relaté (audience 64) un massacre de juifs par fusillade qui eut lieu en novembre dans le « 5e champ de Maïdanek ». On trouve dans le rapport de la commission polonaise le nombre de victimes qui furent tuées en l'espace d'un seul jour, le 3 novembre 1943 : 18 000 juifs. Des chambres à gaz furent également installées à Maïdanek. Les juifs étaient déportés dans ce camp de Pologne, de Slovaquie, de Tchécoslovaquie et d'Europe occidentale et méridionale. La commission estime à 200 000 le nombre de juifs qui y périrent. Le camp de Maïdanek avait des succursales dont le camp de Travniki, qui a déjà été mentionné comme lieu de destination de convois de juifs d'Allemagne.

N. B. - Le manuscrit de cette étude était à l'impression lorsque le scandale du *Vicaire* éclata à Paris. Au journal *Le Monde* qui soutenait la pièce, j'écrivis que le

Document Gerstein était un faux historique si faux que le Tribunal de Nuremberg lui-même l'avait écarté comme non-probant, le 30 [106] janvier 1946. *Le Monde* (26-12-1963) publia l'information que je lui donnais en la faisant suivre de la note de la rédaction suivante :

« Il est exact que pendant le procès de Nuremberg le président écarta cette pièce des preuves apportées par l'accusation française. Tirée des documents de la délégation américaine, elle n'avait pas encore été authentifiée sous serment. Cela se passait le 30 janvier 1946 à l'audience du matin. Lorsque les débats reprurent dans l'après-midi, l'avocat général britannique, Sir Maxwell-Fyfe, expliqua que ce rapport ainsi que tous ceux de la série PS avaient été authentifiés par des officiers américains. La Cour décida alors de le prendre en considération. »

J'écrivis à nouveau au *Monde* pour lui signaler qu'« authentifié par des officiers américains » et « pris en considération par la Cour » ne signifiait pas « retenu à charge ». En précisant :

1. Qu'à la séance de l'après-midi en question il avait surtout été décidé (C.R. des débats p. 377) d'un commun accord par le Président du Tribunal et M. Dubost, que le Document P.S. 1553 se composait uniquement de 12 factures de Cyclon B et que la déclaration de Gerstein n'en faisait pas partie, — qu'elle n'y avait été introduite que par la phrase suivante de M. Dubost : « *Au document P.S. 1553 est (sic) JOINTE* la déposition de Gerstein et les explications du chef de service américain qui a recueilli ce document »...

2. Que tous les documents P.S. « authentifiés par des officiers américains » ne l'avaient pas été forcément — loin de là ! — par le Tribunal, que tous ceux qui l'avaient été pour ce dernier figuraient, soit dans l'un des livres rendant compte des débats, soit dans la liste (volume 24) des documents retenus et dans l'un ou l'autre des 18 volumes de documents, ce qui n'était pas le cas de la déclaration de Gerstein. En effet, ce qui, du document P.S. 1553 a été retenu à charge par le Tribunal, figure au volume 27 pp. 340-42 : on n'y trouve que deux factures de Cyclon B (sur 12) mais, de la déclaration de Gerstein, pas un mot.

En date du 30-12-1963, M. Jacques Fauvet me répondit qu'en effet la déclaration de Gerstein n'avait pas été prise en considération mais qu'il... « hésitait à prolonger la controverse ».

En somme, j'avais raison mais les lecteurs du *Monde* ne devaient pas le savoir. La controverse resta ouverte dans ses colonnes, mais seulement à ceux qui soutenaient le bien-fondé de l'argument de la pièce.

Tel est le mécanisme de la mise en condition de l'opinion.

Sans autre commentaire.

CHAPITRE III : STATISTIQUES : SIX MILLIONS OU... ?

Remontant le cours de l'histoire, en quinze années de recherches, je suis arrivé à la conclusion suivante : c'est en 1943 que, pour la première fois, l'Allemagne nationale-socialiste a été accusée d'exterminer massivement et systématiquement les juifs européens dans des chambres à gaz. L'auteur de cette première, horrible et infamante accusation était un juif polonais réfugié en Angleterre, juriste de son état : le professeur Rafael Lemkin. Et il la porta dans un livre publié à Londres et en anglais cette année-là : *Axis rule in occupied Europe*. Sur le moment, ce livre ne sembla pas avoir été pris au sérieux. En novembre 1943, lorsque je fus arrêté par la Gestapo, il était encore totalement inconnu dans les milieux les mieux renseignés de la Résistance française et je n'entendis parler de chambres à gaz pour la première fois qu'à Dora, vers le milieu de l'année 1944. En 1945-1946, pourtant, *Axis rule in occupied Europe* faisait l'objet de toutes les conversations dans les coulisses du Procès des grands criminels de guerre à Nuremberg où il fut cité à charge contre Seyss-Inquart (T. XIX, pp. 70 et 92) et le point de vue qui y était défendu était soutenu par le *Rapport Kasztner* sur la tragédie des juifs hongrois qui, lui aussi, faisait l'objet de toutes les conversations dans les coulisses de ce procès. Il faut toutefois préciser que c'est seulement à partir du 30 janvier 1946, date à laquelle le Procureur français Dubost rendit publique la découverte du document Gerstein, que ces deux écrits prirent de l'importance : c'est, en effet, ce jour-là que, dans la presse mondiale, les chambres à gaz se mirent à danser tous les tons et sur un rythme endiablé, cette sarabande effrénée et pleine de faux-pas qu'elles n'ont jamais cessé d'y danser depuis.

Essayons de reconstituer les faits. jusqu'au 30 janvier 1946, outre *Axis rule in occupied Europe* et le *Rapport Kasztner*, qui n'étaient que des témoignages de seconde main, le ministère public et les juges de Nuremberg ne disposaient que de témoignages directs qui, juridiquement, n'étaient pas beaucoup plus probants étant donné la forme dans laquelle ils étaient produits par leurs auteurs : tous ces gens avaient bien été internés à [108] Auschwitz, mais, les chambres à gaz, ils ne les connaissaient ou ne savaient comment elles avaient été utilisées que par ce que leur en avaient dit de leurs camarades de détention « dignes de foi » que, généralement, ils ne nommèrent pas ou qui étaient morts s'ils les nommaient. Encore des témoignages de seconde main. Le type même en était celui du Dr Benedikt Kautsky¹, lequel ne vint pas à la barre mais ainsi qu'on l'a vu, écrivit un livre qui témoignait dans cette forme et eut son heure de courte célébrité. Ou celui de Mme Vaillant-Couturier qui arriva au camp d'Auschwitz en janvier 1943q qui était communiste, qui, pour cette raison, fut « planquée » à l'hôpital où elle était un personnage important du self-government, et qui à la question de savoir si l'hôpital était ouvert aux juives en cas de maladies répondit froidement au procureur français Dubost : « Non, quand nous sommes arrivées, les juives n'avaient pas le droit d'y aller, elles

¹ Cf. *Le Véritable procès Eichmann*, p. 82.

étaient (dans ce cas) directement conduites à la chambre à gaz ». (I.M.T. Tome VI, p. 219). Or, jamais faux-témoignage ne fut, à mon sens, produit à la barre d'un tribunal avec autant de tranquille assurance car, en janvier 1943, il n'y avait — s'il y en eut jamais ! — pas de chambre à gaz à Auschwitz, la thèse officielle étant qu'elles n'y ont été installées qu'à la fin février 1943 (Doc. N.O. 4463). Mais on n'en finirait pas de citer tous les faux-témoins de ce genre. Toujours est-il qu'avec le document Gerstein, pour la première fois, on avait un témoin de première main. Il était mort ? Oui, mais il avait écrit ou, au minimum, signé une déclaration du moins le prétendait-on. Cette déclaration ne concernait pas Auschwitz ? Non, pour ce qu'il disait avoir vu ; mais des factures de cyclon B livré à ce camp y étaient annexées, et, d'autre part, sa description de l'extermination par les gaz dans d'autres camps portait l'opération à un tel degré d'horreur, que les journalistes accrédités au procès décidèrent que la campagne sur ce thème pouvait commencer à rouler. Les juges, eux, accordèrent beaucoup moins d'importance à tout cela, mais ils laissèrent les mains libres aux journalistes et, s'ils ne les encouragèrent pas, jamais ils ne démentirent leurs allégations qui les mettaient en cause ainsi que ce fut le cas du document Gerstein, présenté à l'opinion comme s'il avait été admis comme preuve alors qu'il avait précisément été refusé (cf. chapitre précédent).

Le livre du Dr Benedikt Kautski ne parut qu'à fin 1946 : il ne put donc en être question au procès des grands criminels de [109] guerre. Témoignage de seconde main sur les chambres à gaz, il n'eût d'ailleurs pas été d'un très grand secours. Pour avoir sur les opérations d'extermination par les gaz au camp d'Auschwitz une description aussi précise que celle du document Gerstein en ce qui concernait le camp de Belzec, il fallut attendre 1951 et *Médecin à Auschwitz* du docteur-ectoplasme Miklos Nyiszli dont on a aussi vu ce qu'il fallait penser au chapitre précédent. Depuis, plus rien : pas d'autres témoins de visu. La littérature concentrationnaire, les historiens du type Rothfels, Golo Mann ou Raul Hilberg, la *Commission des crimes de guerre de Varsovie* et les *Centres de documentation juive contemporaine*, leurs propagandistes du type Poliakov ou Hannah Arendt, l'*Institut für Zeitgeschichte de Munich* et les saltimbanques ou les montreurs du type Piscator (metteur en scène de *Der Stellvertreter* du dénommé Hochhuth) n'ont, à ma connaissance, jamais pu produire que ces deux-là qui sont, je crois l'avoir démontré, visiblement apocryphes. Je n'insisterai donc pas.

N'ayant pas mieux que cela réussi à établir la matérialité des exterminations par les gaz d'ordre gouvernemental, les champions de l'accusation n'eurent pas beaucoup plus de chance lorsqu'ils voulurent chiffrer les dégâts en vies humaines. En 1945-1946, au procès des grands criminels de guerre, ils se trouvèrent devant la situation suivante :

- le Professeur Rafael Lemkin disait seulement : « des millions » ;
- le Dr Rudolf Kasztner ne parlait que des juifs hongrois dont il évaluait le nombre à environ 800 000 (p. 1 de son Rapport) et estimait (p. 8) que « 500 000 avaient été déportés sur la ligne Kaschau-Oderberg entre le 15 mai 1944 et le début de juillet » — le début de juillet, c'est-à-dire le 7, précise-t-il un peu plus loin ;

– les données chiffrées du document Gerstein aboutissaient à des résultats tellement astronomiques qu’elles étaient absolument inutilisables (il n’est peut-être pas inutile de rappeler que le reste de son contenu ne fût, à l’époque, utilisé que dans la presse, le président du Tribunal ayant refusé même d’en entendre la lecture de la bouche du procureur français Dubost) ;

– fort heureusement, en trouva Hoettl et Wisliceny qui, dans les circonstances que l’on sait parlèrent, le premier de 6 millions, le second de 5 millions, évaluations que l’un et l’autre disaient tenir d’Eichmann.

C’est dans ces conditions que, ainsi qu’on l’a vu, M. Justice Jackson déclara dans son réquisitoire le 21 novembre 1945 :

[110]

« Des 9 600 000 juifs qui vivaient dans l’Europe dominée par les nazis, on estime en toute connaissance de cause à 60 % le nombre de ceux qui périrent : 5 700 000 juifs manquent dans les pays où ils vivaient auparavant et plus de 4 500 000 ne peuvent être portés ni au compte du taux naturel des décès, ni à celui de l’immigration dans les autres pays ». (*I.M.T.*, Tome 11, page 128)

Telle fut, au départ, l’accusation : 4 500 000 exterminés.

Mais on ne voit pas bien comment, entre le 8 mai 1945 et le 21 novembre, M. Justice Jackson a pu être mis « en toute connaissance de cause ». Aucune opération officielle de recensement n’ayant eu lieu dans ce laps de temps comment d’ailleurs eût-elle été possible dans un tel chaos de populations déplacées par les événements et en mouvement dans tous les sens ? il ne s’agit là, de toute évidence, que d’une évaluation purement conjecturale. Quoiqu’il en soit, le jugement prononcé contre les grands criminels de guerre ne la retint pas et, quant à la presse mondiale, c’est celle de Hoettl qu’elle retint : depuis, à l’exception de M. Gerald Reitlinger qui est le seul à arriver à un résultat concordant à peu près avec celui de M. Justice Jackson (4 200 000 à 4 600 000) tout s’est passé comme si, ayant posé en principe que cette évaluation de Hoettl d’après Eichmann était fondée, tous les autres statisticiens qui ont travaillé sur les chiffres dans les dispositions d’esprit de la *Commission de Varsovie*, des *Centres de documentation juive contemporaine* ou de l’*Institut für Zeitgeschichte* de Munich, n’avaient jamais eu d’autre but que de démontrer que les évaluations de Hoettl et Wisliceny correspondaient à la réalité. Ce qui est, dès l’abord remarquable, c’est que, s’ils arrivent tous à un résultat global qui se situe autour de ces 6 millions, ils n’y arrivent pas tous par les mêmes voies, la répartition détaillée de ce résultat global par pays présentant, dans presque tous les cas des différences considérables. L’exemple le plus suggestif de ces différences me paraît être la Pologne où M. Shalom Baron, titulaire de la chaire d’histoire juive à l’université de Columbia trouva, dès l’arrivée des troupes russes dans ce pays, 700 000 juifs survivants (sa déclaration du 24 avril 1961 au Procès Eichmann), le *Centre mondial de documentation juive de Paris* 500 000 (communiqué au *Figaro Littéraire* du 4 juin 1960, l’*Institute of Jewish Affairs* 400 000 (*Eichmann’s Confederates and the Third Reich Hierarchy*, op. cit. p. 59) et M. Raul Hilberg seulement 50 000 (*The Destruction of the European Jews*, p. 670). La répartition par camp ou par secteur de destruction non plus n’est pas la même et présente des différences aussi

considérables selon qu'on se réfère à l'un ou à l'autre de ces singuliers statisticiens. Exemples :

– 4 000 000 environ à Auschwitz, le reste dans d'autres camps d'extermination ou en campagne par les *Einsatzgruppen*, nous disent Poliakov, Olga Wormser, Henri Michel, etc. Cette répartition tient manifestement compte du jugement de Varsovie qui condamna Höss à la pendaison sous l'accusation d'avoir fait périr à Auschwitz 2 812 000 personnes dont 2 500 000 juifs de mai 1940 à décembre 1943, ce qui ne doit pas être très loin des 4 millions, pour toute la durée du camp.

– 1 950 000 pour tous les camps dont 1 million à Auschwitz (900 000 corrige l'*Institute of Jewish Affairs*), 1 400 000 par les *Einsatzgruppen* et le reste en campagne (« Mobile opérations ») nous dit M. Raul Hilberg (op. cit. cf. chap. I, p. 16). Il faut, en outre, préciser qu'il ne sait pas bien lui-même, s'il doit arriver à un total de 5 100 000 (p. 767) ou 5 419 500 (p. 670).

– Pour tous les camps d'extermination autres qu'Auschwitz, 950 000 nous dit M. Raul Hilberg, mais, nous disent la *Commission de Varsovie* et le *Jugement du Tribunal de Jérusalem*, 2 050 000 pour les cinq autres des six (Chelmno, Belzec, Sobibor, Maïdanek et Treblinka).

Tout cela dit le sérieux de ces calculs et le crédit qu'on peut accorder aux documents sur lesquels ils se fondent qui, étant les mêmes pour tous les statisticiens, parlent à chacun d'eux un langage si différent qu'il ne les met d'accord entre eux que sur le total général des pertes juives situé par tous, lorsqu'ils font leurs additions, entre 5 et 6 millions de vies humaines exceptés Reitlinger plus modeste et Poliakov qui dit « entre 5 et 7 millions » (*Le Troisième Reich et les juifs*) pour, finalement, se ranger aux 6 millions qui sont la moyenne arithmétique des deux : on admirera l'originalité de la méthode !

Le lecteur comprendra aisément qu'en présence de ce fatras de calculs si contradictoires, plutôt que de reprendre toutes les références une à une et de refaire, une à une aussi, toutes les additions, j'aie préféré, au moyen de statistiques toutes d'origine juive, essayer de reconstituer dans son détail par pays, la population juive mondiale en 1946 et la comparer à ce qu'elle était, dans la même présentation, à l'arrivée au pouvoir du national-socialisme en Allemagne en 1933. À tort ou à raison, ce procédé m'a paru être le meilleur moyen, chemin faisant, de mettre en évidence les falsifications éhontées de la *Commission de Varsovie*, du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*, de l'*Institut für Zeitgeschichte* de Munich et de tous leurs supporters, littérateurs, saltimbanques, montreurs, [112] historiens ou autres juifs ou autres aussi. Que les données statistiques qui suivent ne puissent pas être considérées comme justes à une unité près, le lecteur le comprendra, je suppose, très aisément aussi : en matière de populations, où la statistique ne repose que sur l'interrogatoire des intéressés dont les réponses sont toujours sujettes à caution quand on peut les atteindre, où il n'est pas possible de les atteindre tous, étant donné les défauts ou même l'absence des services de l'état-civil dans un très grand nombre de pays, il n'est jamais possible que d'arriver à des conclusions approchantes seulement.

En matière de population juive, l'aversion qu'indistinctement tous les juifs ont, depuis Hérode, toujours témoignée pour tous les recensements, est un autre facteur d'erreurs. Ces deux réserves étant des constantes qui condamnent toutes les statistiques à l'approximation, il suffit pourtant, tous les statisticiens l'admettent, que deux ou plusieurs statistiques comparées soient de même origine pour que les conclusions qu'on en tire par différence ne présentent que des erreurs assez minimes pour être considérées comme insignifiantes.

Ceci étant dit, où en est la question en ce mois de juillet 1963 ?

I - Statistiques d'après-guerre

En 1951, le *World Almanac* publiait une statistique de laquelle il résultait qu'il n'existait plus que 11 303 350 juifs dans le monde contre 16 643 120 en 1939. Elle était donnée comme étant le fruit des travaux de l'*American Jewish Comittee Year Book* et du *Jewish Statistic Bureau of the Synagogue Council* qui avaient passé les années 1949 et 1950 à l'établir.

Présentée comme elle l'était, on a beaucoup de raisons de penser que cette statistique du *World Almanac* de 1951 avait pour premier souci de répondre à une étude parue le 22 février 1948 dans le *New York Times* sur les données statistiques de son expert en matière de population juive, Hanson W. Baldwin. Celui-ci prétendait qu'en 1947, d'un recensement secret auquel les juifs avaient eux-mêmes procédé, il résultait qu'il y avait cette année-là, vivant dans le monde, un nombre de juifs qui se situait entre un minimum de 15 000 000 et un maximum de 18 000 000. Il prétendait, en outre, que 650 000 à 700 000 d'entre eux vivaient en Palestine et 500 000 dans les autres états du Moyen-Orient. En octobre 1959, l'*American Mercury* (pp. 14 à 17) a repris tous ces chiffres en les considérant comme sérieux et, ainsi, ramené la controverse au premier plan de l'actualité. En réponse, l'édition de 1960 du *World Almanac* donne, pour l'année 1959, une population juive mondiale de 12 299 780 per[113]sonnes. Une dernière information de source juive répercutée dans le monde entier par toute la presse dans la forme où l'a donnée *Die Welt*, quotidien de Hambourg le 1-4-1963, c'est-à-dire ainsi :

« Nur 13 millionen Juden (Sad. 31-3-63)

London, 31. März (sad.)

« Nur noch etwa 13 Millionen Juden gibt es in der Welt, 1939 waren es 16 763 000. Das gab das Institut für jüdische Angelegenheiten in London am Wochenende bekannt.

Die meisten Juden, etwa 5,5 Millionen, leben heute in den U.S.A. In Israël gibt es 2,045, in der Sowjet-union 2,3 und in Grossbritannien 0,45 Millionen Juden. »¹

¹ *Die Welt* ne le dit pas, mais ces estimations sont tirées d'une étude publiée quelques jours auparavant par *The Jewish Communities of the World*, organe officiel du *World Jewish Congress*. Elles ont été reprises par *The Jerusalem Post Weekly* le 19-4-63 et, dans la suite, à des dates différentes, par toute la presse mondiale. Il y a lieu de préciser que, pour l'année 1962, le *World Almanac* de 1963 donne (p. 259) une population juive mondiale de 12 296 180 personnes. Autrement dit, par rapport à 1959, non seulement la population juive mondiale n'a pas augmenté, mais elle a décréu.

Mais, dans l'*Israel Almanach* (5719 de l'ère juive, 1958-1959 de l'ère vulgaire p. 282) un M. Eric Peretz nous dit que « la population juive de l'état d'Israël représente un huitième de la population juive mondiale » et la fixe à « un million huit cent mille » (en toutes lettres) et un M. Marc Cohen fixe (p. 9) ce huitième à « deux millions » : cette année-là, donc, les 13 millions de juifs recensés dans le monde de 1962 par l'*Institut des Affaires juives* de Londres étaient, soit 14 400 000 si l'on s'en tient à l'estimation du premier, soit 16 millions, si l'on s'en tient à celle du second. L'*Israel Almanach* est publié à Jérusalem par « le Département de la jeunesse et du Hehabouts de l'Organisation sioniste mondiale ». Sans autre commentaire.

Je ne donne que par souci d'information la déclaration infantile que, brandissant son titre de professeur d'histoire juive à l'université de Columbia, M. Shalom Baron est venu faire à la barre du Tribunal de Jérusalem le 24 avril 1961 (d'après *Le Figaro* du lendemain) et qui se résume à ceci :

1. « Le taux de croissance de la population juive dans le monde par rapport à 1945 est de 20 %.

2. En 1939, nous étions environ 16 millions dans le monde. Nous devrions donc être environ 19 millions aujourd'hui et nous ne sommes que 12 millions. »

[114]

À défaut de bien connaître l'histoire qui est son métier, celui-ci, au moins, connaît bien l'arithmétique : $16 \text{ millions} - 6 \text{ millions} = 10 \text{ millions} + 20 \% = 12 \text{ millions}$. Arithmétiquement indiscutable ! Il ne reste plus au professeur décidément, depuis la guerre, il y a de tout et n'importe qui dans ce métier ! qu'à établir, premièrement que le taux d'accroissement de la population juive mondiale est bien de 20 en 16 ans, deuxièmement que 6 millions de juifs ont bien été exterminés. Bref, passons.

Passons à un détail de l'information de *Die Welt* : la population juive des États-Unis. En 1950, l'*American Jewish Comittee Year Book* et le *Jewish Statistical Bureau of the Synagogue Council* l'évaluait à 5 185 000 pour l'année 1949 et, en 1959, à 5 260 000 pour l'année 1958. De quoi l'on peut déjà conclure que, si la population juive dans le monde a cru de 20 %, en 1961 par rapport à 1945, soit 1,25 % par an, ainsi que l'a proclamé le singulier professeur Shalom Baron devant le tribunal de Jérusalem, l'Amérique, au moins, a fait exception à cette règle — en moins-value.

Et pour la Russie, l'information de l'*Institut of Jewish Affairs* de Londres qui y évalue la population juive à 2,3 millions de personnes en 1962 ne paraît guère plus sérieuse si on en croit M. Nahoum Goldman qui, dans un Rapport présenté au *World Jewish Congress* le 12-9-63 s'exprimait ainsi : « De 1948 à 1963, la culture juive en U.R.S.S. se résume pour environ *TROIS MILLIONS DE JUIFS*, à cinq livres d'auteurs disparus, à un almanach et à deux périodiques... » (*Figaro* - Paris 13-9-63). En 1961, M. Nahoum Goldman avait d'ailleurs déjà produit ce chiffre de trois millions devant le *World Jewish Congress* : de 2,3 millions à 3 millions, il y a tout de même une marge de 700 000...

Pendant toute l'année 1959, la population juive des États-Unis a fait, aux États-Unis mêmes, l'objet de controverses très serrées à partir d'un livre, *The Iron Curtain over America* publié en 1951 et dans lequel l'auteur, le professeur John Beaty se plaignait que la loi de 1924 sur l'immigration fût si constamment violée et que, « depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le problème de l'entrée illégale se soit épouvantablement accru ». Et il citait l'immigration juive... Ici encore, c'est l'*American Mercury* (op. cit.) qui a donné toute sa signification à cette controverse. Pour ce qui est plus particulièrement de l'immigration juive, il soulignait deux faits :

1. « Les principales organisations sionistes mondiales proclament orgueilleusement que les deux tiers des juifs du monde [115] vivent actuellement aux États-Unis ». Et il en tirait la conclusion que, si les chiffres de Hanson W. Baldwin rendus publics par le *New York Times* du 22 février 1948 correspondaient à des réalités, c'était non pas de 5 185 000 ou 5 260 000 qu'il fallait parler comme le prétendaient les statistiques d'origine juive mais de 10 766 666 ou 12 800 000 (en 1947 !) De toutes façons, les statistiques juives pour l'année 1959 prétendant que la population juive mondiale s'élevait, cette année-là, à 12 299 780 personnes et s'il est vrai que les deux tiers vivaient aux États-Unis, cela fait tout de même 8 200 000 ou, d'après l'information de *Die Welt* (de source juive elle aussi) 8 667 000 pour l'année 1962 et non 5,5 millions comme le prétend cette information.

2. L'autre aspect du problème sur lequel l'*American Mercury* (op. cit.) mettait l'accent, c'est que, dans le courant de l'année 1959, les services de la population des États-Unis ayant décidé d'organiser un recensement en 1960 pour déterminer l'importance de l'immigration illégale dont ils se sentaient victimes, toutes les organisations sionistes mondiales ont immédiatement protesté (et avec succès, précise *American Mercury*) pour le cas où les services s'adresseraient aux Églises (donc aux synagogues) dans le dessein d'obtenir d'elles le nombre de leurs ressortissants. Les chefs sionistes déclarèrent, toujours d'après *American Mercury*, qu'il y aurait là « une violation du principe de la séparation de l'Église et de l'État » et même que « cela attirerait la colère de Dieu que de vouloir dénombrer le peuple ». On devine la raison de cette opposition : un tel recensement opéré de cette manière aurait mis en évidence l'importance de l'immigration juive aux États-Unis depuis 1933 et irrémédiablement anéanti le mythe des six millions d'exterminés. Que d'aucuns en aient immédiatement tiré la conclusion qui leur paraissait s'imposer et évalué à 12 millions la population juive des États-Unis, il n'y a là rien d'étonnant. Surtout s'ils avaient lu l'article du *New York Times* !

Depuis, ce chiffre de 12 millions a fait des progrès dans l'opinion américaine, témoin cet entrefilet extrait du *National Observer* du 2 juillet 1962 :

Assaut collectif sur un problème.

« Les principaux groupes nationaux religieux, représentant plus de quarante confessions, protestants, orthodoxes orientaux, catholiques romains et juifs ont uni leurs efforts pour aborder un des problèmes les plus épineux : les relations entre races.

Ils ont convoqué pour janvier prochain à Chicago une conférence nationale sur la religion et la race. Environ 600 chefs [116] religieux et laïcs, représentant près de 100 000 000 d'Américains, y participeront. L'objectif poursuivi par la conférence est de

démontrer l'anxiété des chefs religieux à propos de la ségrégation raciale par un « examen de conscience ».

Y participeront : le National Council of Churches, une organisation de trente-trois confessions protestantes et orthodoxes orientales avec près de quarante millions de membres ; la National Catholic Welfare Conference, le bureau administratif des évêques catholiques (ils sont quarante-trois millions de Catholiques dans le pays) et le Synagog Council of America représentant des groupes juifs à l'échelle nationale (groupes des rabbins de l'Orthodox Conservative and Reformed judaïsm sont représentés. Ils sont environ douze millions de juifs aux États-Unis). — Robert Schultz - Chicago. »¹

Tels sont les points de vue qui s'affrontent. On verra plus loin que, pour la Pologne, la Russie et, d'une manière générale, toute l'Europe centrale et balkanique, les statistiques d'origine juive ne posent pas de façon moins brutale, le problème de leur falsification évidente.

II - Statistiques d'avant et d'après-guerre

En 1932, un journal juif de New York, le *Menorah Journal* (n° 2, Février 1932) publiait une analyse de la population juive mondiale dont les données étaient empruntées au plus réputé des [117] statisticiens juifs de l'époque, le Dr Arthur Ruppin². Ce dernier, disait le *Menorah Journal*, avait classé les juifs du monde entier, par professions et par pays. Par professions, il donnait la conclusion du statisticien telle qu'il l'avait formulée. Par pays, il ne donnait, en ordre décroissant, que ceux dans lesquels il y avait plus de 100 000 juifs, se contentant, pour les autres, de les classer en trois catégories entre 50 000 et 100 000, entre 10 000 et 50 000, et au-dessous de 10 000. Voici ce que cela donnait :

A) Par professions

Commerce	6 100 000	soit	38,6 %
Industrie et artisanat	5 750 000	—	36,4 %
Rentiers	2 000 000	—	12,7 %
Professions libérales	1 000 000	—	6,3 1 %
Agriculture	625 000	—	4 %
Domestiques, ouvriers, etc.	325 000	—	2 %
Totaux	15 800 000	soit	100 %

¹ Texte original : « JOINT ASSAULT ON PROBLEM » « The nation's major religious groups, representing more than 40 Protestant, Eastern Orthodox, Roman Catholic, and Jewish denominations have joined forces to tackle one of the countries thorniest domestic problems : Race relations. They have called the first National Conference on Religion and Race to be held next January in Chicago. About 600 clerical and lay leaders, representing nearly 100 000 000 Americans, are expected to participate. One stated objective of the conference is to demonstrate the concern of religious leaders over racial segregation by a « statement of conscience ». Participating will be the National Council of Churches, an organisation of 33 Protestant and Eastern Orthodox denominations with nearly 40 000 000 members ; The National Catholic Welfare Conference, the administrative agency of Catholic bishops (There are 43 000 000 Catholics in the nation) ; and the Synagog Council of America, which is representative of Jewish bodies at the National level. (Rabbinic bodies of Orthodox, Conservative, and Reform Judaism are represented. There are about 12 000 000 Jews in the United States.).

² Chargé du cours de sociologie juive à l'université hébraïque de Jérusalem. Son œuvre maîtresse *Les juifs dans le Monde moderne* d'où le *Memorah Journal* a extrait les chiffres qui suivent n'a été publiée en France, chez Payot qu'en 1934.

B) Par pays

États-Unis	4 500 000
Pologne	3 100 000
Russie	3 000 000
Roumanie	900 000
Allemagne	500 000
Angleterre	330 000
France	250 000
Palestine	250 000
Argentine	240 000
Autriche	230 000
Canada	170 000
Lithuanie	60 000
Pays-Bas	120 000
Maroc français	120 000
Irak	120 000
Autres pays du monde	1 890 000
Total	15 800 000

[118]

Les autres pays du monde se présentaient ainsi :

1. *Pays comptant entre 50 000 et 100 000 juifs :*

Lettonie, Grèce, Yougoslavie, Belgique, Italie, Turquie, Bulgarie, Algérie, Afrique du Sud, Tunisie, Egypte.

2. *Pays comptant entre 10 000 et 50 000 juifs :*

Suisse, Brésil, Mexique, Uruguay, Perse, Syrie, Yémen, Inde, Afghanistan, Chine, Maroc Espagnol, Tripolitaine, Australie.

3. *Pays comptant moins de 10 000 juifs :*

Dantzig, Suède, Danemark, Esthonie, Irlande, Espagne, Rhodes, Memel, Portugal, Norvège, Finlande, Cuba, Chili, Japon, Singapour, Nouvelle-Zélande.

Enfin, les chiffres produits dataient de 1926 à 1928 selon le cas.

En 1932, les mouvements de population ne m'intéressaient que professionnellement, c'est-à-dire dans leurs grandes lignes de force et, en ce qui concernait celui de la population juive, sur le moment, cette statistique me parut en rendre assez bien compte pour que je me juge suffisamment renseigné sur ce point. Je me souviens d'avoir noté que de 1877 à 1932, la population juive des États-Unis était passée de 230 000 personnes à 4 500 000, celle de la France de 150 000 à 250 000 de 1850 à la même date et conclu que la migration des juifs européens allait en direction des États-Unis via l'Europe occidentale. Des pays à pogroms aux pays de liberté. Pour moi, c'était l'essentiel. En 1934, donc, lorsque parut en France *Les juifs dans le Monde moderne*, d'Arthur Ruppin, je ne m'y reportai pas. J'eus tort : j'aurais sûrement remarqué que *Menorah Journal* avait, par exemple, omis de mentionner la Hongrie et la Tchécoslovaquie. J'eus encore plus tort de n'avoir pas prévu que, plus tard, j'aurais besoin de chiffres plus précis que ceux que cette publication donnait

pour la Belgique, la Yougoslavie, la Grèce, etc. Après cette guerre, quand j'eus besoin de tout cela, il ne me fut possible de mettre la main sur l'étude d'Arthur Ruppin mystérieusement disparue de la circulation qu'en employant des ruses de Sioux : en 1960, quand je publiai *Ulysse trahi par les siens*, je n'y étais pas encore parvenu et, pour la Hongrie et la Tchécoslovaquie, je dus me contenter de faire [119] figurer, en note à la statistique qui y figurait, les chiffres du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*, en laissant au lecteur le soin de les ajouter au total que je trouvais pour la population juive européenne des pays occupés par l'Allemagne et qui s'élevait à 8 700 000, mais en le prévenant qu'ils étaient manifestement exagérés (424 000 pour la Hongrie, 315 000 pour la Tchécoslovaquie). On excusera ma légèreté de 1934 : malgré les deux faits inquiétants que constituaient, d'une part, la montée du National-Socialisme en Allemagne et la politique de bascule du bolchevisme entre lui et les démocraties, ce qu'en somme je n'avais pas prévu, c'est la seconde guerre mondiale et que je serais un jour entraîné dans une polémique aussi misérable.

Voici maintenant ce que disait la statistique d'Arthur Ruppin pour les pays de l'Europe occupée par les Allemands :

Pologne	3 100 000
Russie	3 000 000
Roumanie	900 000
Allemagne	500 000
Hongrie	320 000
Tchécoslovaquie	260 000
France	250 000
Autriche	230 000
Lithuanie	160 000
Pays-Bas	120 000
Lettonie	80 000
Grèce	75 000
Yougoslavie	70 000
Belgique	60 000
Italie	50 000
Bulgarie	50 000
Danemark	7 000
Esthonie	5 000
Norvège	2 000
Finlande	2 000
Luxembourg	2 000
Total	9 243 000

[120]

De 1932 à 1939, philosémites ou antisémites, tous ceux qui ont parlé de la population juive européenne ou mondiale se sont référés à Arthur Ruppin : en Europe, les premiers attiraient l'attention sur le fait qu'environ neuf millions de juifs européens étaient menacés par le national-socialisme, les seconds utilisaient sa classification par professions pour conclure que, d'après les juifs eux-mêmes, peu d'entre eux travaillaient réellement et, en Allemagne, ce ne fut pas un des moindres arguments du national-socialisme pour les accuser de parasitisme social.

Je dois préciser que, dans son étude, Arthur Ruppin prévenait qu'en raison des difficultés que présentaient tous les travaux de statistique en matière de population et plus particulièrement en matière de population juive, les chiffres qu'il donnait n'avaient pas une valeur indiscutable et absolue. En vertu de quoi je conclurai que :

1. les 9 243 000 juifs dans l'Europe occupée par les Allemands peuvent être aussi bien 9 millions que 9,5 millions.

2. et qu'en les évaluant à 9,6 millions, M. Justice Jackson n'avait pas tellement exagéré. Beaucoup moins, énormément moins, en tout cas que les statisticiens d'après-guerre du *World Almanac* (cf. p. 112, l'évaluation de la population juive en 1938 d'après son édition de 1948). C'est même à peine si on peut parler d'exagération de sa part : il n'avait oublié personne, c'est tout. Son grand tort est de n'avoir pas pensé qu'en 1939, la population juive de ces pays n'était pas la même qu'en 1932, c'est-à-dire de n'avoir pas tenu compte de l'émigration juive pendant cette période au fur et à mesure que le national-socialisme la menaçait directement. Et surtout d'avoir déclaré absolument sans preuve, n'étant pas et ne pouvant pas être « en connaissance de cause » comme il le prétendait effrontément, que 60 % de cette population de toutes façons considérablement surévaluée par lui (voir plus loin l'étude du mouvement de la population juive entre 1933 et 1945) manquaient à l'appel au moment où il prononçait son réquisitoire.

On trouvera enfin pages 122 et 123, mises en parallèle, deux évaluations des pertes juives publiées, l'une par le *Centre Mondial de Documentation juive contemporaine* de Paris (*Figaro Littéraire*, 4 juin 1960), l'autre par M. Raul Hilberg en 1961 (*The Destruction of the European Jews*, p. 670).

[121]

Mon intention première était de mettre en parallèle, non pas deux mais trois statistiques, la troisième étant celle qui a été publiée par l'*Institute of Jewish Affairs* dans *Eichmann's Confederates and the Third Reich Hierarchy* (op. cit. p. 59) en 1961 aussi. Mais elle se borne à donner le détail des pertes juives par pays sans autres références à leur population en 1939 que des pourcentages. En forçant encore un peu sur les chiffres de M. Raul Hilberg pour la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Russie, elle arrive au total de 5 717 030 exterminés représentant, précise-t-elle, 68 % de la population juive de ces pays en 1939. D'où l'on peut conclure que cette population juive s'y élevait à 8 400 000 personnes. Elle n'est significative que pour la Pologne où elle trouve 400 000 survivants alors que M. Raul Hilberg n'en trouve que 50 000, le professeur Shalom Baron 700 000 et le Centre mondial de documentation juive contemporaine de Paris 500 000 — pour la Russie où elle trouve 2 millions de survivants, la Tchécoslovaquie où elle fait vivre 360 000 juifs en 1939, M. Raul Hilberg se contentant de 315 000 et Arthur Ruppin de 260 000 et quelques autres petites forfaitures. La dose de fantaisie m'ayant, à la réflexion, paru

bien suffisante pour une seule fois avec deux statistiques de ce genre, j'ai finalement renoncé à citer encore celle-ci.

Examinons, maintenant, nos deux statistiques.

En commun, elles ont ceci :

1. Par rapport à la statistique d'Arthur Ruppin, elles rendent toutes deux compte de la migration juive entre 1933 et 1939, mais pour l'Allemagne et l'Autriche seulement - assez exactement, d'ailleurs pour ce qui est de celle du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* de Paris, tout le monde, y compris les services officiels du IIIe Reich (statistique en date du 17 avril 1943, de Korherr, chef du Bureau de la population du IIIe Reich) étant, fait rare, tombé d'accord pour estimer l'émigration juive de ces deux pays à 300 000 pour l'Allemagne et 180 000 pour l'Autriche. L'exagération de M. Raul Hilberg est sans importance puisqu'étant de même grandeur et allant dans le même sens dans les deux colonnes, elle ne se répercute pas sur le nombre des exterminés obtenu par différence. Elle n'appelle qu'un commentaire : une pièce du dossier qu'il ne connaissait pas.

2. Les victimes, qu'ainsi perdent leurs auteurs, ils les récupèrent largement en majorant la population juive d'avant-guerre et en minimisant celle d'après, un peu partout mais particulièrement en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie. On remarque que, pour l'avant-guerre, ces majorations se situent entre 50 000 et 100 000 par pays, parfois plus (200 000 pour la Pologne !) et que s'ils ont minimisé dans la même proportion le monde des survivants, en supposant que dix pays sur les vingt que compte cette statistique soient affectés d'une exagération de cet ordre (elle n'était évidemment pas possible partout, en Norvège ou au Danemark, par exemple) au minimum de 50 000 par pays, elle se répercuterait par un million sur le nombre des exterminés obtenu par différence et, à 100 000 par pays, elle deviendrait 2 millions. Mais, cela n'est qu'une supposition que j'avoue gratuite et je ne la fais ici que pour montrer comment un petit ruisseau peut facilement devenir une grande rivière. On verra plus loin ce qu'il en est exactement de la valeur de ces deux statistiques. Chaque chose en son temps.

[122]

Centre mondial de documentation juive

Pays	en 1939	en 1945	Pertes
France	300 000	180 000	120 000
Belgique	90 000	50 000	40 000
Hollande	150 000	60 000	90 000
Danemark	7 000	6.500	500
Norvège	1 500	600	900
Esthonie	5 000	1 000	4 000
Lettonie	95 000	10 000	85 000
Lithuanie	150 000	15 000	135 000
Pologne	3 300 000	500 000	2 800 000
Allemagne	210 000	40 000	170.000
Tchécoslovaquie	315 000	55 000	260 000
Autriche	60 000	20 000	40 000
Hongrie	404 000	204 000	200 000
Yougoslavie	75 000	20 000	55.000
Roumanie	850 000	425 000	425 000
Italie	57 000	42 000	15 000
U.R.S.S.	2 100 000	600 000	1 500 000
Bulgarie	50 000	43 000	7 000
Grèce	75 000	15.000	60 000
Luxembourg	3 000	1 000	2 000
Totaux	8 297 500	2 288 100	6 009 400
— Pertes juives : 6 009 400 —			
<p><i>Note</i> : En réalité, dans la statistique ci-dessus, le <i>Centre mondial de documentation juive contemporaine</i> avait remplacé par des points d'interrogation les pertes juives en Bulgarie, fait figurer la Macédoine à part et omis le Luxembourg. C'est seulement dans la suite que les précisions concernant ces trois pays ont été données officiellement et je n'avais pas pu en faire état dans <i>Ulysse trahi par les siens</i>.</p>			

[123]

M. Raul Hilberg

Pays	en 1939	en 1946	Pertes
France	270 000	200 000	70 000
Belgique	90 000	50 000	40 000
Hollande	140 000	20 000	120 000
Danemark	6 500	5 500	1 000
Norvège	2 000	1 000	1 000
Esthonie	4 500	—	4 500
Lettonie	95 000	—	95 000
Lithuanie	145 000	—	145 000
Pologne	3 350 000	50 000	3 300 000
Allemagne	240 000	80 000	160 000
Tchécoslovaquie	315 000	44 000	271 000
Autriche	60 000	7 000	53 000
Hongrie	400 000	200 000	200 000
Yougoslavie	75 000	12 000	53 000
Roumanie	800 000	430 000	370 000
Italie	50 000	33 000	17 000
U.R.S.S.	3 020 000	2 600 000	420 000
Bulgarie	50 000	47 000	3 000
Grèce	74 000	12 000	62 000
Luxembourg	3 000	1 000	2 000
Totaux	9 190 000	3 770 500	5 419 500
— Pertes juives : 5 419 500 —			
<p><i>Note</i> : Elles résultent de cette statistique qui figure à la page 670 du livre, mais, page 767, elles sont données au niveau de 5 100 000 ainsi qu'il a déjà été dit.</p>			

Et voici les divergences qu'elles présentent :

1. Le nombre total des survivants varie de 1,5 million de l'une à l'autre, et celui des exterminés d'un peu moins de 600 000 dans les deux cas, c'est important comme marge.

2. À y regarder de près, cette divergence provient des évaluations respectives qui concernent la Russie et la Pologne. Pour la première, le chiffre de 2 100 000 avancé par le Centre mondial de documentation juive contemporaine de Paris ne concerne pas toute la Russie mais seulement la partie qui en a été occupée par les troupes allemandes : ne peuvent le savoir que ceux qui ont lu *Le IIIe Reich et les juifs* (op. cit.) de Poliakov d'où cette statistique est extraite et où cette particularité est indiquée. Si l'on y réintègre, dans les deux colonnes, le million de juifs que M. Poliakov en a très arbitrairement distrait, l'estimation des survivants diffère exactement d'un million de l'une à l'autre pour ce pays, le nombre total des exterminés pour tous les pays continuant toujours à différer d'un peu moins de 600 000. On ne sait pas comment M. Poliakov a réussi à chiffrer à 2 100 000 le nombre des juifs qui vivaient dans la portion de Russie occupée par les troupes allemandes : il ne le dit pas. Mais, on peut être sûr qu'il ne s'agit pas d'une évaluation recensée, opération absolument impossible dans tous les pays du monde à des échelons locaux qui ne sont pas des circonscriptions administratives, ce qui était le cas ici, l'O.K.W. n'ayant pas décidé de conquérir la Russie circonscription administrative par circonscription administrative mais en fonction des impératifs géographiques de la stratégie. Une évaluation purement conjecturale, donc, et qui tient pour assuré que les juifs de cette région, loin de fuir devant une invasion qu'ils savaient meurtrière pour eux, ont gentiment attendu sur place l'arrivée de leurs bourreaux. On ne sait pas non plus comment M. Polia[125]kov a réussi à y évaluer à 600 000 le nombre des survivants à la date de 194d, date à laquelle on peut aussi tenir pour assuré que, la guerre n'étant terminée que depuis une année, l'ordre n'était pas suffisamment rétabli pour qu'une opération de recensement fût possible : encore une évaluation à vue de nez ! Qu'elle fasse apparaître une perte de 1,5 million de juifs était sans doute ce qui importait avant tout à M. Poliakov et sans doute aussi avait-il fixé à l'avance ce résultat auquel il devait arriver pour qu'il cadrât avec la légende des six millions... Il ne pensait pas que M. Raul Hilberg passerait derrière lui !

3. En lisant le commentaire de M. Raul Hilberg, on s'aperçoit qu'il a, lui, tenu compte de la fuite des juifs devant l'avance des troupes allemandes en Russie. Dans une mesure qui correspond à la réalité ? C'est ce qu'on verra plus loin. Force est, en tout cas, de reconnaître que lorsqu'il fixe à 3 020 000 le nombre des juifs vivant en Russie en 1939, il est d'accord avec Arthur Ruppin et que, lorsqu'il évalue à 2 600 000 le nombre de ceux d'entre eux qui ont survécu, soit les pertes à 420 000, il est aussi en accord avec le journaliste juif David Bergelson qui, dans *Die Einheit*, édition de Moscou (5-12-1942) écrivait : « Grâce à l'évacuation, la majorité (80 %) des juifs d'Ukraine, de Russie Blanche, de Lithuanie et de Lettonie a été sauvée » (cité d'après *Der Weg*, Buenos-Ayres janvier 1953). Où M. Raul Hilberg n'est plus

d'accord, c'est avec lui-même : si, comme il le dit, 2 600 000 juifs russes ont été sauvés, comment peut-il soutenir (p. 190) que pour la Lettonie, la Lithuanie et la Russie, 1,5 million seulement se sont « échappés derrière les lignes russes » lors de l'avance des troupes allemandes ? Et comment, d'autre part, peut-il soutenir aussi comme il le fait dans sa statistique elle-même, qu'aucun des juifs lettoniens n'a survécu ?

4. Pologne. Ici, les deux statistiques à peu près d'accord sur la population juive de 1939, ne le sont plus du tout sur le nombre des survivants : 500 000 pour l'une, 50 000 pour l'autre, résultats dans le rapport de 1 à 10 — de 1 à 14 par comparaison avec ceux du professeur Shalom Baron. On ne sait pas comment le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* de Paris est arrivé à cette conclusion : aucune référence. Quant à M. Raul Hilberg, il est irrémédiablement perdu dans le brouillard de chiffres qu'il crée autour de lui : on a vu, en effet (cf. ci-dessus p. 32) qu'à la page 767 de son livre, il donnait 3 000 000 de juifs polonais exterminés et seulement 50 000 survivants sur 3 350 000, et toute autre explication est superflue.

[126]

5. Petit jeu. Ces deux statistiques étant indifféremment et souvent même simultanément cautionnées par le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* et le *Mouvement sioniste international*, le lecteur conserve, entre les deux, la liberté du choix. Se mettre à la place de quelqu'un qui trouverait plus proche de la réalité la population juive de 1939, telle qu'elle est donnée dans la statistique du centre de Paris et plus proche de la réalité le nombre des survivants tel qu'il est donné dans celle de M. Raul Hilberg. Ou inversement. Dans cette sarabande de chiffres, il n'y a pas d'hypothèse plus vraisemblable. Dans le premier cas, on obtient :

$8\ 297\ 500 - 3\ 770\ 500 = 4\ 527\ 000$ victimes.

Et dans le second :

$9\ 190\ 000 - 2\ 283\ 100 = 6\ 901\ 900$ victimes.

Soit un écart impressionnant.

À poursuivre plus avant l'étude comparée de ces deux statistiques, on pourrait sans doute mettre en évidence des anomalies plus frappantes encore. Mais à quoi bon ?

Le moment me semble venu de parler de choses plus sérieuses : de ce mouvement de la population juive européenne entre 1933 et 1939 auquel je n'ai, jusqu'ici, que fait allusion et qui, parce qu'il n'a été étudié correctement par aucun des auteurs de ces statistiques à l'emporte-pièce, lesquels l'ont le plus souvent passé sous silence, laisse planer sur cette affaire une infinité de points d'interrogation, qui permettent toutes les jongleries. S'il est vrai, comme le prétend l'*American Mercury* (op. cit.) que le mouvement sioniste international se refuse à un recensement de la population juive mondiale — quel aveu ! — et, par là, le rende impossible, je ne vois guère où on pourrait trouver la vérité ailleurs que là.

Si tant est qu'on la puisse trouver.

III - La migration juive ou « le juif errant »

Pour bien comprendre le mouvement de la population juive européenne entre 1933 et 1945, un rapide survol historique de la migration juive à l'échelle du monde me paraît indispensable : l'histoire du « juif errant » en somme.

Successivement ou simultanément popularisé sous les noms de Cartaphilus, Ahasvérus ou Laquedem selon les lieux et les époques, *le juif errant* paraît être entré dans la tradition européenne aux environs du XIII^e siècle. L'image et la chanson l'y ont définitivement fixé au XVIII^e dans une complainte naïve en vingt-quatre couplets avec un « Portrait dessiné d'après nature par les bourgeois de Bruxelles, lors de la dernière apparition du [127] juif, le 22 avril 1774 » et qui traduit à sa manière une des plus anciennes et des plus originales réalités historiques : la migration juive.

Une des plus anciennes : sous les espèces des pérégrinations de la branche, présentée comme légitime des descendants de Noé par Sem et Abraham¹ elle est, dans sa forme légendaire et mythique, toute la substance de l'*Ancien Testament* qui date ses premiers pas du non moins légendaire et mythique Déluge universel. La plus originale : entrée dans l'histoire à une date toujours incertaine mais très probablement contemporaine de l'invasion de l'Égypte par les Hyksos (18^e siècle av. J.-C.) en tout cas, entre le 20^e et le 12^e siècles avant J.-C., alors que toutes les autres migrations humaines se sont depuis longtemps fixées, soit qu'elles aient assimilé les populations du territoire d'expansion qu'elles avaient choisi, soit qu'elles s'y soient assimilées, non seulement celle-ci n'est pas terminée, mais vingt siècles après J.-C., elle se présente clans les mêmes termes que dans la légende et elle a toujours les mêmes mobiles. « La vocation commerciale du peuple juif, disait Otto Heller (*La fin du judaïsme*, Guilde, Paris 1933) est une longue tradition. » De fait, de Sumer qui, si on en croit l'*Ancien Testament*, fut son premier but, à New York qui semble être son actuel point de mire, la migration juive a suivi, comme toutes les migrations humaines, les grandes artères naturelles, mais non pas, comme elles, à l'aventure, en se dirigeant sur la course du soleil et en ne les considérant que comme des voies de communication d'un point à un autre : au fur et à mesure, seulement, que ces artères naturelles sont devenues des artères commerciales et, avec un esprit de suite certain, en se dirigeant constamment vers les points ou les régions du globe qui avaient atteint le plus haut degré de développement économique. C'est la raison pour laquelle, au lieu d'aller carrément de l'Est vers l'Ouest comme [128] toutes les autres migrations humaines, celle-ci s'est déplacée en zig-zag un peu dans toutes les directions. Que des circonstances historiques accidentelles et notamment l'hostilité

¹ Dans cette version de la généalogie des peuples, les Arabes qui descendent, eux aussi, de Noé — comme tout le monde, parbleu ! — mais par les relations d'Abraham avec Agar servante de son épouse Sarah, sont considérés comme la branche illégitime et nous qui n'en descendons que par Japhel, ainsi que ceux qui n'en descendent que par Chanaan, maudit par le Vieux, comme de vagues collatéraux en fin de lignées, dégénérés et au surplus à jamais perdus de réputation pour avoir sombré dans toutes les hérésies. Telle est la justification fondamentale de la qualification de « peuple élu » à laquelle prétend Israël — merci pour nous ! — et elle est enseignée comme une donnée historique dans toutes les universités hébraïques. Au seuil du XXI^e siècle !

dont elle fut l'objet dans certaines des zones d'expansion qu'elle s'était choisies, ne soient pas étrangères à ce déplacement en zig-zag est certain, mais ces circonstances n'ont qu'à peine modifié son mouvement par rapport aux buts qu'elle s'est toujours fixés. Cette hostilité ne fut d'ailleurs, historiquement parlant, jamais, ni systématique, ni permanente et ce fut sans doute parce que, contrairement aussi à toutes les autres migrations humaines, elle ne fut toutefois non plus, pour ainsi dire jamais, ni massive, ni agressive : la souplesse du commerçant par vocation. À deux exceptions près : Dans sa phase biblique durant la période où, successivement Saül, David et Salomon tentèrent de l'installer à demeure et de force au point d'intersection des deux grandes artères commerciales de leur temps qui reliaient en se croisant l'Europe et l'Afrique à l'Asie, je veux dire en Palestine, dans l'espoir d'y vivre en prélevant une dîme sur tous les échanges alors forcés d'emprunter ce passage ; et aujourd'hui, toujours en Palestine où le mouvement sioniste international projette de reconstituer dans la forme d'un État-comptoir, le royaume de Salomon, ce pays se trouvant de nouveau sur la plus importante artère commerciale du monde moderne qui, allant de New York à New York, fait le tour de la Terre en passant par Londres, Paris, Tel-Aviv, Calcutta, Singapour, Hong-Kong, Shanghaï et Tokyo. C'est, en tout cas, ce qui ressort de la lecture attentive du petit livre d'un certain Kadmi Cohen, porte-parole du Sionisme international qui eut son heure de célébrité entre les deux guerres mondiales : *L'État d'Israël* (Kra - Paris 1930) dont la thèse quoique présentée en termes volontairement assez vagues pour ne pas laisser percer le bout de l'oreille, semble bien être que le mouvement sioniste international ne doit pas se fixer pour but de rassembler tous les juifs du monde dans un État porté aux dimensions du royaume de Salomon et de les y organiser en nation moderne, mais seulement son aile marchante avec mission d'en faire le port d'attache d'une diaspora rationnellement répartie aux points de convergence des richesses du monde et qui les rabattrait sur lui. À l'échelle du monde moderne, ce serait en quelque sorte, la répétition de l'opération réalisée au 1er siècle avant J.-C. à l'échelle du monde romain, décrite par Cicéron dans son célèbre plaidoyer *Pro Flacco* et qui se traduisait par des chargements périodiques, sur des galères à destination de la Judée, de tout l'or de ce monde qui convergeait alors vers Rome. Si, à deux reprises, Rome mandata Titus (70 [129] ans ap. J.-C.) puis Hadrien (135 ap. J.-C.) pour détruire le royaume de Judée et en disperser tous les habitants dans l'Empire, entre autres raisons, elle avait au moins celle-ci : récupérer ce qu'elle considérait comme son or jusqu'à Titus, elle avait été très bienveillante pour les juifs, l'affaire Bérénice en est la preuve.

Aujourd'hui, c'est, pour parler par métaphore, l'or de Fort Knox qui est visé. Si l'opération réussissait il suffirait que la branche américaine du mouvement sioniste international mît la main sur Wall Street, pour qu'il en soit ainsi le port d'attache israélien de la diaspora deviendrait non seulement le Toit commercial du monde atlantique mais, le pétrole étant la source énergétique par excellence de son développement, et son contrôle lui étant assuré en totalité du Moyen-Orient au Texas, le poste de commande aussi de toute son industrie. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » dit l'Éternel à Adam, et à Eve : « Tu enfanteras dans la

douleur », en chassant le couple du Paradis terrestre qu'il avait créé à leur intention et pour leur descendance. Les femmes d'Israël continueraient, bien sûr, à enfanter dans la douleur, mais leurs hommes, c'est à la sueur du front des autres qu'ils leur gagneraient leur pain et celui de leurs enfants : le moins qu'alors on pourrait dire, c'est que la qualification de « Peuple élu » à laquelle les juifs prétendent prendrait toute sa signification.

Les chances de réussite de cette opération ? En 1932, Arthur Ruppin (*Les juifs dans le monde moderne* - op. cit.) nous dit qu'en 1927, aux États-Unis, les 4 500 000 juifs disposaient d'une propagande écrite se décomposant ainsi : 9 quotidiens, 68 hebdomadaires, 18 mensuels, 16 sans périodicité assurée. Il précisait, en outre, que : 65 de ces publications étaient présentées en langue anglaise, 41 en yiddish, 3 en hébreu, 2 en allemand. Et que, le plus lu des quotidiens, le *New York Vorwaerts* tirait à 250 000 exemplaires. Il ne s'agissait là que de la presse interne au judaïsme et dont le but était seulement d'assurer son homogénéité, c'est-à-dire, aucun compte n'étant tenu des participations financières juives dans la grande presse d'opinion dont Arthur Ruppin dit seulement qu'elles étaient très importantes. Ce qu'il en est aujourd'hui ? On le verra plus loin quant à ce qu'on peut penser de l'importance de la population juive aux États-Unis. Quant à l'importance de la presse interne du mouvement sioniste, je n'ai aucune donnée qui me permette de l'évaluer : il n'est pas pensable qu'elle soit inférieure à ce qu'elle était en 1927. Et quant à celle des participations financières juives dans la presse d'opinion, il me suffira, pour en donner une idée, de [130] noter que cette presse vulgarise avec un remarquable ensemble et en les reprenant à son compte, toutes les thèses de l'*American Council for judaïsm*. Que ces thèses ne soient pas toujours en parfaite concordance avec celles du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* et de ses succursales dont la propagande est inspirée par M. Ben Gourion, il en faut voir la raison dans le dissentiment politique qui oppose ce dernier à M. Nahoum Goldman, inspirateur de celle de l'*American Council for judaïsm*. Les discordances entre les deux hommes et les deux organismes ne portent, du reste, que sur des détails et ne se traduisent que par des nuances ; lorsqu'il s'agit de conclure ils se retrouvent toujours d'accord sur le thème général. Et leurs supporters respectifs imitent leur exemple, M. Raul Hilberg et Mme Hannah Arendt nous en fournissent la plus belle illustration qui, au service de M. Nahoum Goldman, mettent au compte d'Auschwitz, un million de juifs exterminés (près de trois millions de moins que les Poliakov et autres Olga Wormser ou Henri Michel du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* et de ses succursales !) et 950 000 à celui des cinq autres centres d'extermination par les gaz (plus d'un million de moins : en tout, une marge de divergence de près de quatre millions sur un total général de six !) mais qui, lorsqu'ils font leurs additions pour établir le bilan général des pertes juives, n'en trouvent pas moins le moyen d'arriver quand même à un chiffre voisin ou, en tout cas du même ordre de grandeur (ici est la nuance dans le thème général) que les six millions du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* et de ses succursales au service de M. Ben Gourion. Même remarque pour l'analyse des pertes juives par pays, où, selon qu'on se rapporte aux thèses de

l'*American Council for judaism* mises en forme par M. Raul Hilberg ou M. Shalom Baron, ou à celles du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* mises en forme par la bande Poliakov, on arrive à un nombre de survivants qui peut varier de 50 000 à 700 000 pour la Pologne, de 500 000 à 2 600 000 pour la Russie, de 0 à 85 000 pour la Lettonie et de 0 à plusieurs millions pour chacun d'une dizaine d'autres pays sans que le total général des pertes pour tous les pays en soit sensiblement affecté.

Et tout cela fait que, dans le thème général qui leur est commun des six millions de juifs exterminés ou à peu près, ces deux thèses se détruisent mutuellement l'une par l'autre lorsqu'elles en donnent le détail.

Mais, revenons à notre migration juive qui fait leur malheur — commun aussi.

[131]

Des circonstances historiques accidentelles qui ont influé sur la direction générale de la migration juive, les plus importantes paraissent être la captivité de Babylone (588-536 av. J.-C.), l'intervention de Titus (70 ap. J.-C.) et Hadrien (135), les réactions de la chrétienté moyenâgeuse (plus particulièrement du 13^e au 16^e siècle), la politique des Tsars de Russie dans la seconde moitié du 19^e, le bolchevisme et l'hostilité pour ainsi dire atavique de la population polonaise depuis la fin de la première guerre mondiale, et enfin, Hitler de 1933 à 1945. Mais il n'y eut pas que des circonstances hostiles : depuis 1850, l'accession progressive des États-Unis au leadership industriel et commercial du monde est un facteur d'attrait qui a été décisif sur l'orientation actuelle de la migration juive et l'a singulièrement accélérée dans cette orientation. Les chiffres sont significatifs : 230 000 juifs aux États-Unis en 1877 — 475 000 en 1896 — 1 775 000 en 1906 — 3 300 000 en 1916 — 4 461 184 en 1926, si l'on en croit M. John Beaty (*The Iron Curtain over America*, op. cit.) qui dit citer d'après les différents recensements officiels de la population américaine. Et cela signifie que, pendant ces cinquante années, la population juive des États-Unis s'est multipliée par 20 : une véritable invasion. Il est vrai que, pendant ces cinquante années, il n'est pas que les juifs qui aient été attirés par les États-Unis. En 1926, dit la dernière statistique officielle à laquelle se réfère M. John Beaty, sur une population totale de 150 millions d'habitants, les Blancs représentaient 107 millions. Dans ces 107 millions, 33 millions, étaient ou nés d'étrangers à la première génération ou étrangers eux-mêmes. (*Larousse, XXe siècle*). C'est que ces cinquante années ont correspondu à ce qu'en Europe nous avons appelé la ruée vers l'or dont le branle avait été donné en 1848 par la découverte des mines d'or de Californie qui fut à l'origine de la fondation et de l'extraordinaire développement de San Francisco.

Si l'on tient compte qu'en 1926, les Allemands ou fils d'Allemands qui représentaient le plus fort groupe ethnique ou national d'étrangers aux États-Unis étaient 7 250 000, les Anglais 5 millions, les Italiens 3 500 000, avec ses 4 461 184 unités, le groupe juif était, avec les Irlandais (4 millions) celui qui par rapport à son importance mondiale, représentait proportionnellement le plus fort contingent — et de loin ! Il faut encore remarquer que, tandis que tous les autres groupes étrangers se

sont installés aux États-Unis entre 1850 et 1900, les juifs n'ont commencé à y arriver massivement qu'aux environs de 1900, surtout après 1906 et que, dit la statistique, ils étaient, pour la [132] plupart, Russes et Polonais d'origine, ceux qui ne l'étaient pas, étant presque tous Allemands. Il semble donc qu'on puisse associer les débuts de la migration massive des juifs vers les États-Unis à deux événements qui lui sont contemporains : l'échec de Théodore Herzl (mort en 1904) dans sa tentative de fonder un état juif en Palestine, ce qui intéressait surtout les juifs russes et polonais victimes de pogroms périodiques, et les premières mesures prises par les États-Unis de continger l'immigration chez eux (1901-1903) qui, d'après les chiffres ci-dessus cités, font apparaître celle des juifs comme ayant été clandestine dans sa presque totalité entre 1906 et 1926. Ce qu'elle fut depuis cette date, on en aura une idée dans un instant : dès maintenant, on ne risque rien à dire que les juifs russes, polonais et allemands n'y tiennent pas moins de place qu'au début de ce siècle et que, surtout entre 1933 et 1945, elle ne fut pas moins clandestine malgré le renforcement des mesures de contrôle de l'immigration prises en 1924 (*The national origins Law*) qu'étant donné les événements dont les juifs étaient victimes en Europe on ne fit — c'est à l'honneur de l'Amérique — pratiquement jamais jouer contre eux pendant cette période, bien que, dans la théorie, jamais ils n'y aient été officiellement soustraits.

Si, chaque fois que le problème juif s'est posé dans le monde, il l'a été par les juifs russes, polonais et allemands — dans ce que nous appelons la période contemporaine de l'histoire, tout au moins — c'est à Titus et Hadrien qu'on le doit, leur intervention fracassante en Palestine ayant déplacé ce qu'on pourrait appeler au choix, le centre de gravité ou le bassin d'alimentation de la migration juive dans le triangle européen défini par les embouchures de la Volga, du Danube et de la Vistule : maltraités comme ils le furent alors par Rome, les rescapés des massacres ne furent pas tentés par l'Égypte, elle aussi romaine, comme leurs pères l'avaient été au temps d'Hérode, et ils préférèrent gagner l'extérieur du limes, la plus grande partie par le Caucase, le reste s'allant installer en Babylonie jadis assignée à leurs ancêtres par Nabuchodonosor au temps de la grande captivité (6e siècle av. J.-C., cf. Otto Heller op. cit.). Sous le règne tolérant des Arsacides, ceux-ci y formèrent une sorte d'État vassal qui, du IIIe au Ve siècle, rayonna intellectuellement sur tout le monde juif par ses académies théologiques de Sora, Pumbedita et Nahardea. Là et à cette époque, le Talmud dit de Babylone fut mis au point. Mais, cette branche regagna progressivement le gros de la migration et s'y réincorpora.

[133]

Leur expérience palestinienne les avait-elle instruits ? C'est très probable. Toujours est-il que tous les auteurs qui ont relaté ces événements ou les ont commentés sont d'accord sur ce point : de l'autre côté du Caucase, les juifs étaient très bien accueillis par les populations autochtones auxquelles ils apparaissaient, non pas comme les racistes que sont leurs descendants d'aujourd'hui, mais comme des porteurs d'une religion nouvelle en faveur de laquelle ils se livraient au prosélytisme. Au rythme des conversions qu'ils opérèrent parmi elles, ils se mélangèrent à elles et,

essaimant ainsi, gagnèrent d'abord une ligne qui alla très rapidement de l'embouchure du Danube à celle de la Volga puis, les habiles commerçants qu'ils étaient restés se sentant attirés par la mer Baltique, forma bientôt, avec celle de la Vistule, un triangle où passaient obligatoirement toutes les voies terrestres, routes et fleuves, qu'empruntaient les échanges entre l'Europe continentale et l'Asie par la mer Noire et la Caspienne.

Caracalla ayant levé les mesures d'exception prises contre eux sous Titus et Hadrien, durant tout le III^e siècle et jusqu'à Constantin qui les rétablit (début du IV^e) leur essor commercial fut favorisé par la normalisation de leurs relations avec leurs coreligionnaires restés dans l'Empire et ils apparurent aussi comme porteurs d'un bien-être jusque là inconnu des populations barbares de ces régions et qui les attira vers eux tout autant, sinon plus que leur religion. Les conversions et les métissages consécutifs aidant, les deux ou trois douzaines de milliers de juifs qui, fuyant devant les soldats de Titus et d'Hadrien, avaient franchi le Caucase étaient, au Moyen-Age, devenus des centaines de milliers qui vivaient en communautés commerçantes fermées aux non-initiés et dont les synagogues étaient à la fois le ciment et la clef de voûte, mais dont l'ensemble formait un groupe ethnique très différent du groupe originel. À la veille de la guerre de 1939, ils étaient plusieurs millions dits *Askenazim* dans la communauté juive mondiale, par opposition aux *Sephardim*, descendant de ceux qui avaient gagné l'Europe occidentale par les rives de la Méditerranée sans se mélanger aux populations autochtones des pays traversés et avaient gardé le type originel.

Je profite de l'occasion qui se présente ici pour dire que, des *Askenazim* aux *Sephardim*, la communauté juive mondiale du XX^e siècle est composée d'hommes et de femmes d'une infinité de types très nettement différenciés dans leurs caractères somatiques — il y a même des juifs jaunes et des juifs noirs ! — seulement unis entre eux par une religion, des coutumes, un [134] genre de vie ou, pour tout dire, une tradition qui est le ciment d'une unité de vues et d'une solidarité à toute épreuve mais ne suffit pas à définir une race dans le sens biologique que nous donnons au mot. En vertu de quoi, donnant l'un et l'autre un caractère racial à leur combat, Hitler et Ben Gourion commirent la même erreur : celui-ci en voulant, par la création de l'État d'Israël, non seulement sauver des hommes, mais un type d'homme qui n'existe pas ou plus, celui-là, en voulant protéger du métissage par cet homme imaginaire, une communauté allemande qu'il disait du type germanique mais qui, racialement, ne l'était pas plus qu'aujourd'hui la communauté israélienne n'est juive. Car, envisagé sous l'angle de sa population, voici ce qu'est l'état d'Israël de M. Ben Gourion : un rassemblement de types humains qui va du juif yéménite bâtardé d'Arabe, au juif allemand bâtardé de Germain, en passant par le juif russe, roumain ou hongrois bâtardé de Slave, tous ces types n'ayant entre eux que peu ou pas de caractères somatiques communs. Le seul résultat que le mouvement sioniste peut espérer d'un rassemblement aussi hétéroclite, c'est ethniquement ou racialement parlant, la naissance d'un nouveau type humain de juif, à la longue issu du brassage de tous ces types, si tant est qu'ils consentent à se brasser, et, politiquement, un État théologique,

c'est-à-dire dans la forme la plus archaïque actuellement connue de cet organisme et qui n'aurait d'autre avantage que de correspondre à ce qui semble être le niveau intellectuel moyen de cette masse, lequel est peut-être très élevé du point de vue religieux ou mystique mais assurément assez bas ou très en retard sur notre temps du point de vue philosophique. Par quoi l'on voit que le mouvement sioniste international n'a pas, pour des populations aussi arriérées, voire aussi primitives que les juifs du Yémen avec lesquels il projette, en théorie au moins, de fondre tous les juifs du monde en un seul peuple sur la terre d'ancêtres qui, de toute évidence leur sont beaucoup moins communs qu'il ne le prétend, la même et aussi insurmontable répulsion dont, depuis le temps où Théodore Herzl le tenait sur les fonts baptismaux, il n'a cessé de faire preuve à l'endroit des populations européennes à la pointe de la civilisation : on sait, je suppose, avec quelle obstination indignée le mouvement sioniste international n'a jamais cessé de repousser les thèses de celui qui me semble être le plus grand philosophe juif de tous les temps, je veux dire Moïse Mendelsohn (1729-1786) qui, voulant mettre fin au judaïsme d'apartheid, prônait l'assimilation des juifs aux populations des pays dans lesquels ils vivaient. Explication de ce comportement : tentant d'élever le ju[135]daïsme du plan de la religion et du mythe de la race à celui de la philosophie, les thèses de Moïse Mendelsohn signifiaient, si elles avaient été prises en considération, la mort du rabinat, paravent commode dans l'ombre duquel est née et n'a cessé de prospérer, la plus ambitieuse, la plus vaste et la plus solide entreprise commerciale de tous les temps. Menacée de mort ou, pour le moins, du détournement de ses profits en faveur d'une communauté beaucoup plus large par l'assimilation des juifs aux populations civilisées européennes, cette entreprise commerciale ne courait aucun risque du fait de leur croisement avec les juifs yéménites sur le territoire d'Israël — au contraire ! Mais on frémit à la pensée de ce que pourrait être le type juif de l'avenir si, le judaïsme proliférant parmi les noirs et les jaunes comme il a proliféré en Europe et, le mouvement sioniste international les séduisant à leur tour, il prenait fantaisie à ces juifs noirs et jaunes de venir, eux aussi, participer à cette entreprise de croisement sur une terre, ma foi, à eux aussi « promise ».

Voici, maintenant, ce qu'était l'Allemagne de Hitler vue sous le même angle : une communauté d'hommes d'une infinité de types parmi lesquels le type german caractérisé par la réunion en une seule personne de la haute taille, de la dolichocéphalie et de la carence pigmentaire (pâleur du teint, blondeur des cheveux) ne représentait qu'une toute petite minorité. « Entre 1874 et 1877, nous dit Pierre Gaxotte (*Histoire de l'Allemagne*, Paris 1963, chez Flammarion, tome I, p. 21) une enquête faite dans les écoles allemandes et qui portait sur six millions d'enfants, n'a révélé que trente et un pour cent de blonds. Selon d'autres recherches, précise-t-il, les Allemands du nord que la tradition représente cependant comme les mieux préservés, ne comptent plus que dix-huit dolichocéphales sur cent. » Que les Allemands n'en soient pas déçus : une enquête analogue qui se fixerait pour but de rechercher l'importance que représente, par exemple, le type celtique dans la population française aboutirait à des résultats du même ordre. Dans une Europe occidentale dont

les populations sont le résultat du grand brassage plusieurs fois millénaire de toutes les migrations qui s'y sont donné rendez-vous et croisées en s'entretenant, il n'y a pas de peuple homogène au regard de l'anthropologie, ni même, dans lequel le type d'homme représentatif de l'une quelconque de ces migrations soit à la fois majoritaire et parfaitement conservé. En admettant qu'il soit possible de définir le type juif originel avec autant de précision que le type germain ou celtique, il est très probable que si on procédait à [136] des investigations de même nature dans la communauté juive mondiale, on arriverait à des résultats du même ordre en ce qui te concerne : les juifs *sephardim* qui sont assurément les plus proches de ce type originel n'y représentent en tout cas qu'une infime minorité. Et ceci dit à quel point Hitler et Ben Gourion se sont, l'un et l'autre, fourvoyés dans un combat contre un mythe. Au plan racial, tout au moins. Que l'humanité du XXe siècle soit affrontée à un problème racial ne paraît pas douteux : celui, par exemple, des rapports qui peuvent ou doivent exister entre la race blanche et les races de couleur et entre ces races entre elles, c'est-à-dire, qui se pose à la fois à une autre échelle et à un niveau intellectuel un peu plus en rapport avec les données de la science moderne en matière d'anthropologie. En ce qui concerne plus particulièrement les juifs, ce n'est pas une race qu'ils représentent aujourd'hui mais un genre de vie et des aspirations, et ce n'est pas un problème racial qu'ils posent mais, l'état d'Israël ne le prouve que trop, d'ordre économique et social dans la mesure où, à l'abri d'une tradition d'essence religieuse, ils ambitionnent de s'ériger en une féodalité commerciale qui, ainsi qu'il a déjà été dit, coifferait le monde entier.

Cette parenthèse se fermant d'elle-même sur cette conclusion à laquelle on revient toujours, pour reprendre la migration juive au point où son ouverture l'a laissée, il faut d'abord dire que c'est par les juifs *askenazim*, de loin les plus nombreux, que l'Europe occidentale y a été intéressée et qu'y sont aujourd'hui, les États-Unis : de Constanza par l'artère danubienne qui fut à peu près leur seule voie vers l'Ouest jusqu'aux environs du XIe siècle, de Varsovie par les pays de la Hanse (dont l'essor commercial ne pouvait manquer de les attirer !) qui leur furent dans la suite, une voie complémentaire, ils gagnèrent progressivement la grande artère Rhône-Rhin reliant la mer du Nord à la Méditerranée. L'Angleterre les intéressa, certes, au temps de la Ligue hanséatique mais surtout à partir de la découverte de l'Amérique. Une mention spéciale pour l'Espagne et le Midi de la France, régions qui attirèrent leurs coreligionnaires restés dans l'Empire romain à partir de la chute de sa portion occidentale (4e siècle) et des mesures d'exception rétablies contre eux par Constantin, lesquelles ne furent levées dans sa portion orientale que progressivement au fur et à mesure de sa dislocation, dans les contrées qui s'en détachaient, puis définitivement lors de sa chute et de sa conquête par les Turcs (XVe siècle) : c'est la branche de la migration qui gagna l'Europe occidentale par les rives de la Méditerranée. Au moment de la découverte de l'Amérique, elle était sur place — ou plutôt, ce [137] qui en restait, car, entre temps, l'Inquisition avait passé sur elle — et la pointe avancée du judaïsme se trouvait portée sur une ligne Madrid-Londres

qui était justement celle sur laquelle s'étaient déplacés les centres nouveaux d'un commerce qui, d'Eurasiatique était devenu mondial.

Dans l'Europe occidentale affranchie des empereurs romains, il semble qu'on puisse dater du Xe siècle¹ les premières réactions violentes contre les juifs. Or, c'est aussi au Xe siècle que l'influence de l'Église chrétienne consacrée par Charlemagne et que les Croisades y ont définitivement assise comme la plus importante des forces spirituelles, commence à s'y faire sentir un peu partout. Frappés par la coïncidence, la plupart des historiens ont noté ces réactions violentes en les portant au compte de la chrétienté, le mot étant pris dans le sens de christianisme. L'inquisition — dont on a facilement tendance à oublier qu'elle visait, non seulement les juifs mais toutes les hérésies et que, par voie de conséquence, elle ne peut absolument pas être considérée comme d'inspiration antisémite ou raciste — qui, à cheval sur le XIIe et le XIIIe siècle, fut, en Espagne et dans le sud de la France, la plus tragique de toutes celles de cette époque, les confirma dans cette opinion. L'Église, c'est exact, n'aimait pas les juifs : elle leur reprochait, non pas leur race car en dépit qu'on en ait, il faut tout de même reconnaître que c'est une des constantes historiques de sa doctrine, jusque dans ses pires entreprises obscurantistes, d'avoir toujours été universaliste et de n'avoir jamais considéré les hommes qu'en fonction de leurs hérésies par rapport à ses dogmes — mais ce qu'elle considérait comme le plus grand de tous les crimes : la crucifixion du Christ. L'hostilité dont les juifs furent l'objet de la part des populations de l'Europe occidentale est pourtant très antérieure à l'époque où l'Église chrétienne eut une influence sur elles et il semble bien aussi qu'elle ait son origine dans le caractère des communautés qu'ils créèrent au fur et à mesure de leur progression vers l'ouest et qui, par le commerce et le prêt usuraire, drainèrent vers elles toutes les richesses en espèces des régions où elles s'installaient. Aussi, par peur de tomber entre leurs mains et de se trouver expropriée, ce qui, semble-t-il encore, ne pouvait manquer de se produire étant donné leur génie commercial, au fur et à mesure qu'elles apparaissaient, [138] la féodalité naissante interdit-elle à leurs membres qu'elle accusait de gruger le peuple, de se rendre acquéreurs de richesses foncières : contre eux, alors même qu'on ne parlait pas encore du christianisme, le patriciat romain avait eu la même réaction de défense. En vertu de quoi, il me paraît légitime de penser que l'Église chrétienne n'a fait qu'ajouter des raisons religieuses à celles d'essence économique de la féodalité ou du patriciat romain et non l'inverse. Si cette manière de voir était justifiée, ce que j'appelle une confusion de la part des historiens n'aurait d'ailleurs d'importance que dans la mesure où il s'agit de fixer la cause originelle des réactions de l'Europe moyenâgeuse contre les juifs. Elle s'expliquerait même très bien, cette confusion : d'une part, au moment où les premières de ces réactions furent notées, la conscience que l'Europe avait d'elle-même c'était d'être, non pas l'Europe, notion alors politiquement inconnue, mais la *chrétienté* qui s'affirmait contre le paganisme synonyme de barbarie ; de l'autre, ce

¹ Avant cette date, le roi Wisigoth Sisébrut les avait chassés d'Espagne (613) avec tout ce qui était d'origine orientale et le roi Dagobert de France (629) mais ces bannissements avaient été de courte durée.

fut l'Église qui, catholique ou réformée, prit la tête du combat contre les juifs et, soit en revendiqua l'honneur dans sa lutte contre les hérétiques, soit en porta la responsabilité aux yeux de ceux qui la lui imputèrent à crime. Mais c'est là un problème pour mandarins : quelle que soit l'hypothèse, la réalité tangible pour les juifs, c'est que, de ce Xe siècle au XVIe environ, dans toute la chrétienté, ils furent ici ou là, périodiquement dépouillés de richesses qu'ils étaient réputés avoir mal acquises, par les princes, les rois ou les empereurs, soit avec la bénédiction, soit à l'instigation de l'Église associée au partage des bénéfices de l'opération. Le procédé était simple : la confiscation des biens assortie de la prison ou de l'exil. Et le motif toujours le même : l'usure ou la profanation d'un lieu ou d'un objet de piété ou les deux. On peut même citer de nombreux cas de bourgeois — car, au cours de cette période, la bourgeoisie de vocation commerciale était née dans les villes et ils étaient pour elle de très dangereux concurrents — qui accusèrent des juifs d'une profanation quelconque devant l'autorité ecclésiastique pour obtenir qu'on les mît en prison ou qu'on les exilât et, ainsi, se libérer de dettes qu'ils avaient contractées envers eux.

La période qui, sans aucun doute fut la plus dure pour les juifs est celle qui s'étale sur les XIIIe, XIVe et XVe siècles¹ au cours desquels on nota un reflux de leurs communautés vers l'Est européen resté assez libéral à leur endroit pour qu'on y [139] enregistrât toujours des conversions au judaïsme. C'est, en effet, plus tard, au fur et à mesure que la religion orthodoxe gagna ces régions et que la notion d'empire de toutes les Russies y naquit que, parallèlement, y naquit aussi l'hostilité contre les juifs, mais alors elle s'y traduisit par des mesures bien terribles qu'à l'Ouest : le mot *pogrom* appartient au vocabulaire russe². À l'Ouest, c'est l'apparition de l'humanisme dans le mouvement intellectuel qui apporta les premiers allègements à

¹ Par mesure de bannissement, ils sont refoulés d'Angleterre (1220), de France (1394), d'Espagne (1492).

² Note de l'AAARGH : le mot *pogrom* appartient au vocabulaire russe, en effet, de même que le mot *tsar*, uniquement en raison des préjugés des auteurs qui ne les traduisent pas : *tsar* veut dire roi et sert principalement à désigner les rois bibliques. C'est le titre que porte les souverains de la Moscovie de la fin du XVe à 1721, date à laquelle Pierre le Grand, rompt avec la tradition politique moscovite et fonde d'un nouvel État qui prend le nom d'empire (*imperija*) gouverné par un empereur (*imperator*). Quant à « l'empire de toutes les Russies », il n'existe que dans les imaginations occidentales, le terme russe étant « empire de toute la Russie », c'est-à-dire l'État moscovite unifié du XVIe siècle par rapport au morcellement en principautés autonomes du moyen âge. Le terme d'« empereur de toute la Russie », attribué en 1721 à Pierre le Grand par le Sénat et le Saint-Synode, il a valeur politique et religieuse : Pierre le Grand est empereur parce qu'il a vaincu Charles XII et élargi les frontières de la Russie, et empereur de toute la Russie, parce qu'il prend les fonctions temporelles du patriarche (chef de l'Église autocéphale russe depuis 1589, fonction supprimée légalement en 1721, ce qui permet à l'automne de la même année d'attribuer le titre à Pierre et à ses successeurs ; le patriarcat fut rétabli en 1912). Appeler l'empereur de Russie « empereur (ou tsar) de toute les Russies » équivaut à appeler la reine d'Angleterre « suprême tête de la Church des Angletterres ».

Quant au mot *pogrom*, il veut dire massacre et rien n'empêche de le traduire par ce terme, sinon la volonté de faire croire qu'il y a dans ces massacres quelque chose d'unique et d'irréductible à l'expérience humaine ordinaire : see what i mean ? L'analyse de la situation russe à laquelle procède Rassinier en se fondant sur ces termes est parfaitement stupide, les massacres dits *pogroms* datant de la fin du XIXe siècle, alors que l'empire de toute la Russie est une réalité du XVIIIe siècle. On sait par ailleurs que les pogroms sont des actes du gouvernement central russe qui cherche, en rejetant la responsabilité de la misère sur les juifs, commerçants et usuriers des campagnes, à détourner la population de la révolte et des révolutionnaires.

la condition des juifs et c'est celle des encyclopédistes qui porta le coup décisif à l'hostilité dont ils étaient l'objet. La Révolution française les fit citoyens comme tout le monde (1791) et le mouvement gagna l'Europe, la Prusse (1812), la Confédération germanique (1848), l'Angleterre (1858), l'Italie (1870). Mais l'ère des « pogroms » avait commencé dans « toutes les Russies ». La migration n'en reprit que de plus belle dans la direction de l'Ouest où, dans la seconde moitié du XIXe siècle, elle fit apparaître, par réaction, le mot *antisémitisme* dans tous les dictionnaires et la chose qu'il désignait — assez improprement ainsi qu'il a déjà été dit — dans toutes les politiques nationales.

C'est dans cette seconde moitié du XIXe siècle que ses premiers éléments franchirent l'Atlantique où la *ruée vers l'or* les entraîna et où, venant principalement de « toutes les Russies », Pologne comprise et d'Allemagne, les juifs qui avaient mis plus de vingt siècles à devenir, selon leurs statistiques, un peu plus de 10 millions dans le reste du monde n'eurent pas besoin de plus de cinquante ans pour avoisiner les cinq millions aux États-Unis (cf. ci-dessus p. 131) c'est-à-dire pour y devenir aussi nombreux que dans ce qui, avant 1914, était l'empire des Tsars.

Au XXe siècle, la Révolution russe, la politique générale de la Pologne, plus particulièrement à partir du moment (1932) où le Colonel Beck commença d'y jouer un rôle, et enfin Hitler, accélérèrent encore le mouvement vers les États-Unis, seuls ceux qui n'avaient pas les moyens de les gagner s'arrêtant encore en Hollande, en Belgique, en Angleterre et en France. Une partie d'entre eux essaya d'atteindre le « Foyer national juif » créé en Palestine par la Commission Balfour (2 nov. 1917) et y réussirent malgré l'hostilité de l'Angleterre qui avait fixé des quotas d'entrée. Mais les États-Unis restaient le centre d'attraction par excellence. En 1928, la politique stalinienne de la Russie qui n'était pas particulièrement bienveillante pour les juifs mais les voulait quand même garder dans ses frontières, leur ferma comme à tous les sujets russes les portes de sortie par l'Ouest et érigea, pour le mettre à leur disposition, le Birobidjan situé aux frontières de la Mandchourie, en Territoire autonome dans le sein de l'U.R.S.S. : très vite, Staline s'aperçut que si le nombre des juifs diminuait en Ukraine et en Russie Blanche, il n'augmentait pas au Birobidjan où pourtant ils se dirigeaient, et qu'ils ne s'y dirigeaient que pour fuir le régime en franchissant la frontière toute proche de la Chine ce qui était un jeu avec la complicité des Chinois alors hostiles à l'U.R.S.S. et, de là, par Hong-Kong et Shangai, gagner les États-Unis où la complicité de ceux qui les avaient précédés et y étaient devenus, politiquement très puissants, leur permettait d'entrer clandestinement. À la veille de la guerre, en Russie, personne ne parlait plus du Territoire juif autonome du Birobidjan. Dans le reste du monde non plus, d'ailleurs. On faillit en reparler pendant la guerre dans des circonstances qui seront définies plus loin et dont pour l'instant, il suffit de dire que, faisant reprendre aux juifs la route de la Sibérie — de l'Asie centrale disaient les nouvelles venues de Russie — elles donnèrent une consistance très importante à leur mouvement de migration vers les États-Unis par l'Est.

IV - Le mouvement de la population juive européenne de 1933 à 1945

En 1933, l'aire de départ de la migration juive ou, si l'on veut, son bassin d'alimentation, n'est plus le triangle défini par l'embouchure de la Vistule, celle du Danube et celle de la Volga : s'y sont joints successivement, les pays de l'Europe danubienne que l'instabilité politique et les troubles consécutifs à la première guerre mondiale les incitaient à quitter et, en dernier lieu, l'Allemagne, l'Autriche et la Tchécoslovaquie. Au surplus, outre les États-Unis, depuis 1917 (Convention Balfour) il y a un second point d'arrivée : la Palestine.

Malgré la confusion créée et, fort heureusement pour la vérité historique, beaucoup plus systématiquement que savamment ou adroitement entretenue par le *Mouvement sioniste international* autour de la période postérieure à 1933 de cette migration, il y a, de son aire de départ à ses deux points d'arrivée, un certain nombre de faits aujourd'hui parfaitement connus et indiscutablement établis, qui, dans le temps comme dans l'espace, jalonnent les voies qu'elle a empruntées et détruisent irrémédiablement la thèse des six millions de juifs exterminés.

Pour la plupart d'entre eux, c'est d'ailleurs, par sa politique générale à l'égard de l'Allemagne et, notamment, le nombre devenu incalculable de procès qu'il a réclamés contre des Allemands pour prouver et prouver sans cesse que ces six millions de juifs avaient bien été exterminés, le mouvement sioniste international lui-même qui nous a révélé ces faits si nous les ignorions ou en a confirmé la matérialité dans nos esprits si nous ne faisons que soupçonner leur existence : un nombre incalculable de procès demande un nombre plus incalculable encore de témoins pour appuyer l'accusation, de journalistes pour rendre compte des débats et, c'est la loi des grands nombres, il était fatal que, parmi eux, se trouvassent des sots du type Shalom Baron (professeur à l'université de Columbia, ne l'oublions pas témoin au procès Eichmann et qui, par-dessus le marché n'avait rien vu !) ou Hannah Arendt (journaliste envoyée spéciale du *The New Yorker* au même procès — voir son pedigree par ailleurs) pour vendre la mèche. Il n'était pas moins fatal qu'arrivât un jour à la barre du Tribunal de l'histoire, un hurluberlu en mal d'originalité comme M. Raul Hilberg et que cet hurluberlu y utilisât tous ces procès de telle sorte, non seulement que tout ce qui avait été dit avant lui s'en trouvât réduit en miettes, mais encore, par ricochet, tout ce qu'il disait lui-même. « Qui veut trop prouver... » dit le proverbe.

Pour être aujourd'hui parfaitement connus et indiscutablement établis, tous ces faits qui nous ont mis sur la voie de la vérité historique, ne le sont, malheureusement que des spécialistes dont, par indifférence, par souci politique ou par intérêt, la plupart les taisent ou s'évertuent mal, on l'a vu et en le verra encore en ce qui concerne ceux du mouvement sioniste international à les tenir sous le boisseau. Je suis de ceux qui, par respect de ma profession et soumission aux impératifs moraux qui lui sont propres, attachent une très grande importance à ce qu'ils soient aussi connus du grand public. Par souci aussi de l'évolution générale des sociétés que leur

méconnaissance oriente vers les impasses et les catastrophes. Car, c'est parce que la politique se fonde généralement sur des conjectures, le plus souvent sinon toujours, élaborées en fonction de leurs intérêts personnels par les politiciens qui les avancent, et non en fonction des vérités établies, que les sociétés sont périodiquement jetées dans ces impasses et précipitées dans ces catastrophes. D'où la nécessité de rechercher et d'établir, à l'intention de la masse des honnêtes gens, ces vérités qui leur permettront de se défendre contre les entreprises intéressées des politiciens.

L'histoire, disent les historiens, s'enseigne en suivant son cours et se vérifie en le remontant. Dans leur langage, les policiers expriment cette idée en disant que c'est en « remontant les filières » non en les descendant, que la vérité se découvre.

[142]

Comme il s'agit de vérifier une statistique, donc une addition, empruntons encore au langage des mathématiciens qui enseignent à l'usage des comptables que, vérifier une addition, c'est la refaire en totalisant de bas en haut si elle a été faite en totalisant de haut en bas, ou inversement. Le haut, dans celle-ci, c'est l'aire de départ de la migration juive : l'Europe où s'est produit le drame, une forêt de témoignages n'exprimant que des vues partielles d'événements imbriqués les uns dans les autres et, au surplus, faussées par les éléments constitutifs de la psychologie du témoin. C'est par ce haut que les historiens et statisticiens du *Mouvement sioniste international* ont commencé à totaliser leurs morts en feignant, parce qu'ils désiraient qu'il en fût ainsi, de ne pas voir que la somme obtenue ne pouvait qu'être démultipliée à l'infini, comme, à l'infini aussi, serait agrandi un paysage reconstitué en mettant bout à bout toutes les photographies partielles qui en ont été prises et dont, au préalable, on n'aurait pas, dans chacune d'elles, fait disparaître ce qui figure aussi dans une ou plusieurs autres par raison de chevauchement des vues. Les vues partielles des témoins se chevauchent comme celles des objectifs des appareils photographiques et, un paysage naturel n'est pas plus la somme des secondes non retouchées par les topographes qu'un paysage historique n'est la somme des premières non recensées par les historiens. Jusqu'à ce que ce recensement général soit fait, tout restera confus, donc incertain et conjectural, sur les lieux mêmes du drame. Or, il apparaît que nous ne sommes pas à la veille qu'il soit fait : la loi absurde des cinquante ans ou le bon plaisir des politiciens. Jusqu'à l'expiration de ce délai, si les historiens sont néanmoins tentés d'éclaircir les circonstances de ce drame — et la nécessité urgente de la lutte contre le mensonge historique les y contraint quotidiennement — ils resteront condamnés à procéder par approches successives à partir des faits établis. Et c'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche de cette étude.

Le bas de l'addition, ce sont les deux points d'arrivée de la migration : les États-Unis et Israël où, par contre, presque tout est connu, bien que noyé dans ce qu'on pourrait appeler le film *Nuit et Brouillard* de la propagande sioniste. Suivre le conseil des historiens en remontant le cours de l'histoire, la filière si l'on suit celui des policiers, ou refaire l'addition en commençant par le bas si l'on suit celui des mathématiciens, c'est refaire l'inventaire de la population juive mondiale en partant

de ce qu'elle est aujourd'hui aux États-Unis et en Israël. La méthode offre cet avantage insigne qu'elle obéit à la règle d'or de toutes [143] les investigations scientifiques : partir du connu pour aller à l'inconnu et en dissiper les mystères au moyen de ce connu.

À tout seigneur, tout honneur : Israël d'abord.

En 1926, nous dit Arthur Ruppin (cf. statistique p. 117) il y avait 250 000 juifs en Palestine. Mais, les statistiques officielles reproduites par M. André Chouraqui (*L'État d'Israël* op. cit. p. 62) nous disent qu'il y en avait seulement 150 000 en 1927 et 174 610 en 1931, veille de l'accession au pouvoir du colonel Beck (ministère des Affaires étrangères) en Pologne et de Hitler en Allemagne. Cette étude visait à démontrer, outre qu'elles ne concordent pas entre elles, que toutes les statistiques de source juive publiées après la guerre ne concordent pas non plus avec celle d'Arthur Ruppin publiée avant-guerre et prise comme base de référence, il faut, si l'on veut faire des comparaisons valables avec la seconde, d'abord savoir exactement ce que disent les premières relativement à l'évolution de la population juive en Israël. Et, pour la période postérieure à 1931, voici ce que M. André Chouraqui leur fait encore dire : 1947 = 629 000 ; 1952 = 1 450 000 ; 1957 = 1 763 000.

Sur le niveau qu'elle y atteint en 1962, nous possédons, d'autre part, deux informations peut-être contestables mais, en tout cas concordantes, dont la première est déjà connue du lecteur :

– Le communiqué du 31-3-63 de l'*Institut des Affaires juives* de Londres publié le 1^{er} avril par *Die Welt de Hambourg* (cf. p. 113) où il est dit que cette population s'élève à 2 045 millions¹.

– Un discours prononcé le 17 juillet 1963 devant la Knesseth (Parlement israélien) par M. Levi Eskhol (successeur de M. Ben Gourion) où il est dit que, sur les 2,27 millions d'habitants que compte l'état d'Israël, il y a 2,05 millions de juifs.

Nous admettons que M. Levi Eskhol, président du conseil de l'état d'Israël, est très probablement mieux renseigné que l'*Institut des affaires juives* de Londres et retiendrons son chiffre. De toutes manières, à 5 000 unités près, c'est sans importance.

[144]

Nous voici donc en présence de quatre points significatifs de l'évolution de la population juive israélienne : 1931 (veille de l'accession au pouvoir du colonel Beck en Pologne et de Hitler en Allemagne) 1947 et 1952 (veille et lendemain de la création de l'état d'Israël) et enfin 1962.

Pour déterminer l'importance de l'immigration juive en Israël de 1931 à 1962, il nous manque une troisième information : le taux d'accroissement naturel de la population juive mondiale. Or, M. Shalom Baron, professeur (d'histoire juive, il est vrai — « d'histoires juives » serait d'ailleurs plus indiqué) à l'université de

¹ *The Jerusalem Post Weekly* (19-4-63 op. cit. cf. p. 108, note 1) dit 2,3 millions. D'autre part, dans son livre *Le peuple et l'État d'Israël*, M. Ben Gourion dit 2 millions en 1958 (p. 66). S'il n'y en a que 2,045 millions en 1962, cela signifie non seulement que le taux d'accroissement naturel de 1 % par an n'est pas atteint en Israël, mais encore que l'immigration est stoppée. Peut-être même pourrait-on parler d'émigration...

Columbia, nous en a fourni un lorsque, le 23 avril 1961, il est venu déclarer à la barre du Tribunal de Jérusalem que par rapport à ce qu'elle était en 1945, la population juive mondiale s'est accrue de 20 %.

Une fois n'est pas coutume : d'entrée de jeu, à simple vue, je refuse catégoriquement d'accepter une telle estimation comme fondée. Un taux d'accroissement naturel de 20 % calculé sur 16 années, c'est, en effet, un taux annuel moyen de 1,25 %, c'est-à-dire celui de la population mondiale dont les démographes estiment qu'à son rythme actuel de prolifération, elle doublerait tous les 80 ans. Mais, ce taux, c'est seulement à la quatre-vingtième année qu'elle l'atteint. Ce qu'il est à la seizième, il ne paraît pas qu'on l'ait calculé ou, si on l'a fait, je ne l'ai pas su : ce qui est certain, c'est qu'il est de beaucoup inférieur. La France qui, paraît-il, prolifère au rythme mondial est, par exemple, passée d'un peu moins de 42 à un peu plus de 46 millions d'habitants pendant ces 16 années, soit un taux global d'accroissement de 10 % et annuel moyen de 0,62 %. Pendant la même période, l'Italie qui prolifère à un rythme supérieur au rythme mondial n'est tout de même passée que d'un peu plus de 43 à un peu moins de 50 millions, soit un taux global de 14 % et annuel moyen de 0,89 %. Les États-Unis, eux, paraissent être parallèlement passés de 168 à 186 millions, soit un taux global d'environ 12 % et annuel moyen de 0,75 %, mais il faut, ici, compter avec une immigration importante que les mesures législatives de 1901 à 1924 n'ont pas réussi à endiguer. Ce qu'il en est de la population juive mondiale ? Voici d'abord, reportée à l'échelle des 80 années de référence des démographes et du siècle, ce que donne l'estimation du professeur Shalom Baron, c'est-à-dire ce qu'il n'en est sûrement pas :

[145]

– à la 16e année :

10 millions + 20% = 12 millions (+ 1,25 % par an).

– à la 32e année :

12 millions + 20 % = 14,4 millions (+ 1,37 % par an).

– à la 48e année :

14,4 millions + 20 % = 17,28 millions (+ 1,51 % par an).

– à la 64e année :

17,18 millions + 20 % = 20,76 millions (+ 1,68 % plus que doublée !)

– à la 80e année :

20,76 millions + 20 % = 24,83 millions (+ 1,86 % par an).

– à la 96e année :

24,83 millions + 20 % = 29,86 millions (+ 2,06 % par an)

ce qui signifie que, plus que doublée dès la 64e année, la population juive mondiale serait presque triplée dès la quatre-vingt-seizième : autant dire que les juifs sont, sinon *plus*, du moins *aussi* prolifiques que les Chinois, ce que leurs autres affirmations sur le sujet ne rendent tout de même pas évident.

En l'absence de toute information vérifiée en ce qui les concerne, je me suis interrogé sur le taux annuel moyen d'accroissement naturel qu'il convient de leur appliquer et je suis arrivé aux conclusions suivantes :

– La population juive mondiale est toujours en état de migration.
– Les populations en état de migration s'accroissent proportionnellement moins que les populations sédentaires.

– Une population sédentaire qui double tous les 80 ans atteint un taux annuel moyen de 1 % à partir de la 64^e année.

– Limitée à une extrémité par l'année 1931, à l'autre par l'année 1962, les périodes considérées dans les calculs qui sui[146]vent, non seulement ne pourront pas dépasser 31 années mais seront même de 16, de 10 ou seulement de 5 et de 4 années, ce qui signifie que le taux annuel moyen de 1 %, si on le retient dans les calculs, sera, pour les juifs en état de migration, supérieur à celui des Italiens sédentaires, c'est-à-dire à la normale.

Soyons beau joueur : retenons-le quand même — en vertu du principe qui veut que le doute profite toujours à l'accusé.

Méthode de calcul maintenant : l'accroissement naturel d'une population étant la différence entre le nombre de ceux qui en naissent et celui de ceux qui y meurent, si on réussit, à partir des quatre points significatifs de l'immigration juive en Israël, à déterminer l'accroissement naturel de chacune des quatre grandes vagues, il devrait suffire de la retrancher de la population juive de l'État d'Israël en 1962 et d'ajouter le nombre des morts sur place ou résultat obtenu pour avoir le nombre des immigrants réels de la période 1931-62. Dans ce cas particulier, il faudra aussi tenir compte de ceux que l'expérience a déçus et qui ayant émigré en Israël en sont repartis, donc les ajouter aussi au résultat obtenu.

1. Accroissement naturel :

– de 1931 à 1962, les 174 610 juifs recensés en Palestine en 1931, se sont accrus de 31 %, = 54 129. **Ci 54 129**

– de 1947 à 1962, les 629 000 recensés en 1947 se sont accrus de 15 % = 94 350. **Ci 94 350**

– de 1952 à 1962, les 1 450 000 recensés en 1952 se sont accrus de 10 % = 145 000 **Ci 145 000**

À quoi il faut ajouter l'accroissement naturel :

– de ceux des 629 000 juifs recensés en 1947 qui sont arrivés en Israël entre 1931 et 1947 ;

– de ceux des 1 450 000 recensés en 1952 qui y sont arrivés entre 1947 et 1952 ;

– de ceux, enfin, des 2 050 000 recensés en 1962 qui y sont arrivés entre 1952 et 1962.

Voici ce que donne cette deuxième série de calculs mise en forme selon les règles qu'on m'a enseignées à l'école élémentaire :

[147]

a) de 1931 à 1947, les 174 610 juifs recensés en 1931 se sont accrus de 16 % et sont devenus :

$$(174\,610 \times 116) / 100 = 205\,547.$$

Il s'ensuit que, leur accroissement naturel compris, les nouveaux arrivants de cette période représentent : $629\ 000 - 205\ 547 = 426\ 453$ et, leur accroissement naturel lui-même :

$$(426\ 453 \times 16) / 100 = 58\ 821$$

Ci 58 821

b) de 1947 à 1952, les 629 000 juifs recensés en 1947, se sont accrus de 5 % et sont devenus :

$$(629\ 000 \times 105) / 100 = 660\ 450$$

Il s'ensuit que, leur accroissement naturel compris, les nouveaux arrivants de cette période, représentent : $1\ 450\ 000 - 660\ 450 = 789\ 550$ et, leur accroissement naturel lui-même :

$$(789\ 550 \times 5) / 105 = 37\ 598$$

Ci 37 598

c) de 1952 à 1962, les 1 450 000 juifs recensés en 1952 se sont accrus de 10 % et sont devenus :

$$(1\ 450\ 000 \times 110) / 100 = 1\ 595\ 000$$

Il s'ensuit que, leur accroissement naturel compris, les nouveaux arrivants de cette période représentent : $2\ 050\ 000 - 1\ 595\ 000 = 455\ 000$ et, leur accroissement naturel lui-même :

$$(455\ 000 \times 10) / 110 = 41\ 364$$

Ci 41 364

Accroissement naturel total¹

431 262

2. *Immigrants réels pendant cette période* (mortalité sur place non comprise). Pour en obtenir le nombre, il faut, non seulement déduire ce chiffre de la population juive de l'état [148] d'Israël en 1962, mais aussi les 174 610 personnes recensées en 1931 qui y sont comprises, ce qui donne :

$$2\ 050\ 000 - (431\ 262 + 174\ 610) = 1\ 444\ 128^2$$

Ci 1 444 128

3. *La mortalité sur place parmi les immigrants*. Sur le taux de mortalité, les sources juives ne sont pas prolixes. Sur le taux de natalité non plus, d'ailleurs. À ma connaissance, du moins. En ce qui concerne le second, en trouve de temps à autre des informations de ce genre : « La moyenne des enfants par famille est de 3,8 » (*L'État d'Israël* - André Chouraqui p. 77) qui ne signifient rien. En ce qui concerne le premier, de temps à autre aussi, un journaliste lance un chiffre : 13 ‰, 14 ‰, certains descendent à 10 ‰. Les spécialistes du genre Shalom Baron sont fascinés par le taux d'accroissement naturel seulement et ils l'établissent au niveau de la population juive mondiale, non en fonction du nombre des naissances et de celui des décès mais en fonction de la représentation qu'ils désirent en donner au monde aux deux dates de 1946 et 1962 après avoir, au préalable, déduit les six millions d'exterminés. C'est un taux décrété par soumission à des impératifs politiques. Et aberrant, on l'a vu. La population juive israélienne est une population jeune : dans

¹ Total des nombres en gras.

² Si on refaisait ces calculs à partir du taux annuel moyen d'accroissement naturel de 1,25 % (ou de 20 % tous les 16 ans) du professeur Shalom Baron, l'accroissement global pour la période 1931-1962 se trouverait porté à 523 308 unités, soit augmenté de 92 046 et le nombre des immigrants réels actuellement vivants dans le pays diminué d'autant, soit ramené à $1\ 444\ 128 - 92\ 046 = 1\ 352\ 082$.

toutes les migrations, ce sont les jeunes qui partent, les vieux qui restent à Buchenwald où il y avait des juifs internés, je n'ai pas le souvenir d'en avoir rencontré qui fussent âgés de moins de cinquante ans. Chez les peuples d'Europe occidentale, le taux de mortalité se situe aux environs de 17 ‰. Qu'il soit de 13 à 14 ‰ en Israël est vraisemblable. Mais, en 1946, 1947 et 1948, il y a eu les événements de la guerre qui l'ont un peu élevé pour l'ensemble de la période. Disons donc : 14 ‰. De toute façon, si erreur je commets, elle ne peut être que de quelques centaines, ou, au plus, quelques milliers et je suis tout disposé à la corriger éventuellement. Mortalité comprise, l'immigration entre 1931 et 1962 devient alors :

$$\text{Ci} \quad (1\,444\,128 \times 1\,000) / 986 = 1\,464\,632 \quad \boxed{1\,464\,632}$$

4. *Émigration*. Il y a ceux que l'expérience a déçus. Mais il y a aussi ceux qui ont considéré la Palestine d'abord, Israël [149] ensuite, comme une étape imposée par les circonstances pour aller ailleurs. Jusqu'en 1939, par exemple, un certain nombre de juifs polonais, russes ou allemands, etc. n'eurent pas les moyens financiers d'aller plus loin : certains même n'ont pu dépasser l'Afrique du Nord, soit pour cette raison, soit que l'Angleterre eût limité l'immigration. Entre 1939 et 1945, la Palestine était devenue, pour ceux qui continuaient à fuir clandestinement, soit par Istanbul, soit par Constanza, le seul lieu de refuge accessible. Pour ceux que les armées allemandes ont refoulés au-delà des Ourals et de la Volga, dont le nombre est considérable, qui, en 1962, n'ont pas encore tous réussi à quitter le territoire soviétique, Israël reste le plus accessible s'ils en sont plus proches que de la Chine où, ceux qui en sont le plus proches passent pour gagner les États-Unis par Hong-Kong et Shanghai. Bref : M. André Chouraqui nous dit que « sur cent émigrants, 95 ont réussi à vaincre les difficultés de l'adaptation au pays et à y faire souche, tandis que 5 renonçaient à l'expérience » (op. cit. p. 75). C'est peu, mais ne discutons pas¹. Immigration totale donc :

$$(1\,464\,632 \times 100) / 95 = 1\,541\,718 \quad \boxed{\text{Ci } 1\,541\,718}$$

entre 1931 et 1962.

Et maintenant, dernière opération pour en finir avec Israël faire la part de ceux de ces 1 552 437 immigrants qui sont venus d'Europe. Ici, l'élément d'appréciation nous est fourni par M. André Chouraqui :

« L'Asie, nous dit-il (op. cit. p. 65) a fourni depuis 1948, 258 181 immigrants en Israël, représentant 28,8 % de l'immigration totale. Ces 258 181 personnes venaient de Turquie (34 797), d'Irak (122 987), d'Iran (31 274), du Yémen (45 887) ; la Syrie, le Liban, Aden, d'Inde même et la Chine fournirent un contingent global de 14 092 âmes. L'Afrique vint en troisième rang (24,8 %) après l'Europe (43,4 %) et l'Asie (28,8 %) ; elle fournit à Israël un contingent de 222 806 immigrants représentant 24,8 % de l'immigration récente. L'Afrique du Nord, en tête du contingent africain fournit plus de 150 000 immigrants originaires principalement du Maroc et de Tunisie. »

Note importante : ceci a été écrit en 1958, publié en 1959 [150] et les informations données le sont à la date du 31 décembre 1957.

¹ Dans un ouvrage destiné aux étudiants de l'École des hautes études commerciales (*Principes et tendances de la planification rurale en Israël* - Paris 1963) le professeur Albert Meister prétend que « un immigrant en Israël sur dix (soit 10 %) retournerait dans la Diaspora » après un bref séjour.

Première conclusion : Le style amphigourique dans lequel est rédigée cette information sème le doute sur l'authenticité du pourcentage des immigrants d'origine africaine présenté dans une phrase comme une proportion de « l'immigration totale » et, dans la suivante, comme une proportion de « l'immigration récente ». Par voie de conséquence, on peut penser que les autres pourcentages ne sont ni plus authentiques, ni plus signifiants.

Seconde conclusion : Les 3 % qui ne sont pas comptabilisés dans cette énumération (100 % - 24,8 %, - 43,4 % - 28,8 % = 3 %) et dont, en vertu de ce qui précède, on ne sait pas s'ils sont une proportion de l'immigration totale ou de l'immigration récente, concernent le continent américain et le continent australien. Il est pourtant assez précis pour signifier que peu de juifs sont venus de ces deux continents.

Troisième conclusion : À l'exception de ceux du Yémen dont l'odyssée bien connue pourrait fournir un thème non dépourvu d'intérêt à un roman d'humour noir¹ tous les autres immigrants dont M. André Chouraqui fait état peuvent être, soit des juifs qui ont quitté l'Europe après 1931, soit leurs descendants au premier ou second degré nés en Afrique ou en Asie. Je dis bien « peuvent être » et non « sont », je prie qu'on le note. La Palestine, par exemple, c'est l'Asie et tous ceux qui sont arrivés en Israël de sa partie non israélienne après 1948, peuvent figurer comme ayant été « fournis » par l'Asie dans l'information de M. André Chouraqui. Passe pour ceux qui y sont nés, mais leurs parents ? La Turquie, l'Irak, l'Iran, la Syrie, le Liban, c'est aussi l'Asie et ce sont précisément ces pays qui, avant et pendant la guerre étaient pratiquement les plus accessibles aux juifs européens. Souvent les seuls. Il y en a qui ont gagné l'Afrique par la France, notamment jusqu'en 1939 et on peut faire le même raisonnement à leur propos. Mettez-vous à la place du juif polonais qui a quitté son pays en 1932 ou 1933, [151] ne pouvant arriver en Israël avant 1948, puisque l'état du même nom n'existait pas, il n'y est, dans beaucoup de cas, arrivé qu'après 1948, souvent longtemps après, avec les enfants qu'il a eu entre temps, c'est-à-dire après avoir passé quinze, seize années ou plus en Palestine, en Irak, en Syrie, en Algérie, en Tunisie ou au Maroc, etc. et, si on lui demande d'où il vient, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il désigne celui de ces pays où il a vécu en dernier lieu car, le cosmopolitisme étant, pour ainsi dire par atavisme, un des traits caractéristiques de l'âme juive, il y a longtemps qu'il n'est plus polonais, s'il se souvient de l'avoir été. Pour lui, la Pologne où il est né n'a jamais été une patrie mais un « pays d'accueil », expression employée par tous les juifs du monde pour désigner le pays où ils vivent, même s'ils y sont nés... quand ils en parlent entre eux. Dans son esprit, la Pologne est devenue le pays qui l'a mal accueilli et son véritable « pays d'accueil » est celui où il a pu se réfugier quand il a été obligé de la quitter. Et de même de tous ceux qui, entre

¹ Quand l'avion qui, en plusieurs voyages, les a ramenés dans une Terre promise qu'ils n'espéraient plus et dont la plupart d'entre eux ne savaient même pas où elle se trouvait, nous dit à peu près M. Léon Uris (*Exodus*) ils ont d'abord cru à la fin du monde annoncée dans les Écritures pour « le jour où les hommes voleront ». Et ils sont arrivés en Israël pour découvrir des choses aussi insoupçonnées d'eux qu'une table, une chaise ou une fourchette, etc., mais aussi avec la conviction d'être « le peuple élu » prédestiné à la prise en charge, au XXe siècle, de l'avenir du monde.

les années 1939-45, ont réussi à quitter clandestinement, non seulement la Pologne mais aussi la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Russie même s'ils n'ont pas été refoulés au-delà des Ourals ou de la Caspienne, et qui ne sont arrivés en Israël que ces toutes dernières années ou y arrivent seulement. M. André Chouraqui n'étudie que l'immigration en Israël : c'est seulement ce qui l'intéresse, cet homme, et c'est son droit. C'est même le sujet qu'il traite et on ne peut lui reprocher de se limiter à son sujet. Mais c'est bien commode : il peut ainsi diminuer à son gré le nombre de juifs européens qui ont immigré en Israël en les faisant arriver de leur dernière résidence antérieure à 1948 — pardon : du dernier « pays d'accueil » — qui était en Afrique ou en Asie. Et augmenter d'autant le nombre des exterminés. Dans quelle mesure ce subterfuge a-t-il été utilisé ? L'élément capital de la réponse à cette question nous est fourni par le paragraphe qui suit.

Quatrième et dernière conclusion . Le livre de M. André Chouraqui porte la date de 1959 et la situation qu'il nous présente est celle de 1957, ai-je dit. Or, nous dit-il, en 1957, « l'Asie avait fourni depuis 1948, 258.181 immigrants représentant 28,8 % de l'immigration totale (se reporter à la citation p. 149) à la date du 31 décembre 1957. D'où immigration totale :

$$(258\ 181 \times 100) / 28,8 = 896\ 642$$

Or, encore, la population juive israélienne est passée de 1 763 000 au 31 décembre 1957 (André Chouraqui, op. cit. p. [152] 74 et statistique officielle pour cette année-là dixerunt) à 2 050 000 au 31 décembre 1962 et cela signifie une augmentation de : 2 050 000 - 1 793 000 = 257 000 qui, déduction faite de l'accroissement naturel, représentent 159 381 immigrants¹ nouveaux pendant cette période de 5 années. Comme il y en a eu, au total, 1 552 437 (cf. p. 149) au 31 décembre 1957, il y en avait déjà : 1 552 437 - 159 381 = 1 393 056, non 896 642. Et, calculée sur ses propres chiffres, l'erreur de M. André Chouraqui, je veux dire le coefficient de minimisation, est de 1,55.

Autre exemple : celui des juifs marocains et tunisiens qui nous dit M. André Chouraqui, ont rallié Israël au nombre de 150 000. Voyons un peu. Au Maroc, ils étaient 120 000 en 1926, nous a dit M. Arthur Ruppin et, en Tunisie, 60 000. Total pour les deux pays : 180 000. En 1948, ils auraient dû être : 180 000 + 22 % = 219 600. Si 150 000 d'entre eux ont rallié Israël, il en restait à cette date : 219 600 - 150 000 = 69 600. Qui, en 1962, sont devenus : 69 600 + 14 % = 79 344. Or, l'étude de *The Jewish Communities of the World* (op. cit. ci-dessus p. 113, note 10) nous apprend qu'en 1962, il restait : 125 000 juifs au Maroc + 35 0010 en Tunisie = 160 000. *The Jewish Post Weekly* (du 19-4-63, op. cit.) confirme. D'où il appert que 160 000 - 79 344 = 80 656 des juifs donnés comme Marocains et Tunisiens par M. André Chouraqui ne l'étaient pas : ceux-là sont ceux qui n'ont pu aller plus loin en raison de circonstances personnelles ou autres. N'étaient donc réellement Marocains et Tunisiens que : 150 000 - 80 656 = 69 344. Ici, c'est d'un coefficient

¹ Pour éviter une répétition fastidieuse, je n'ai pas fait le calcul sous les yeux du lecteur : s'il éprouve le besoin de vérifier, il peut le faire lui-même, la méthode lui étant donnée pp. 147 et suivantes à l'occasion de calculs en tous points identiques.

d'exagération qu'il s'agit (c'est la même chose, cette manipulation des chiffres dans les deux sens n'ayant d'autre but que d'augmenter le nombre des exterminés en Europe en diminuant par tous les moyens le nombre de ceux qui ont réussi à la quitter) et il va plus que du simple au double : de 1 à 2,16 exactement.

Troisième exemple : les juifs allemands. « Les juifs allemands, nous dit M. André Chouraqui (op. cit. p. 66) ont été presque totalement exterminés par les Nazis ». Or, on sait, tous les historiens et statisticiens juifs en sont d'accord et M. André Chouraqui lui-même, que, sur les 500 000 donnés par M. Arthur Ruppin comme vivant en Allemagne en 1926 ou les 540 000 [153] donnés par les statistiques juives d'après-guerre comme y vivant en 1933, 300 000 environ ont quitté le pays entre 1933 et 1939, que 40 000 selon M. Poliakov et le *Centre mondial de documentation juive contemporaine*, 80.000 selon M. Raul Hilberg (cf. ci-dessus p. 122 les deux statistiques côte-à-côte) étaient encore vivants en 1945. D'où total des rescapés : $300\ 000 + 40\ 000 = 340\ 000$ ou $300\ 000 + 80\ 000 = 380\ 000$. Sur 500 000 ou 540 000 : « presque totalement exterminés » traduit le bonhomme. Par quoi l'on voit que le style amphigourique qui permet de semer la confusion (cf. ci-dessus conclusions 1 et 2) permet aussi de cultiver l'effet de sensation. Il ne dispense malheureusement pas de la légèreté : le chiffre de l'immigration totale à la date du 31 décembre 1957, est de 896 462 d'après sa donnée de la p. 65, de 896 085 d'après une autre de la p. 66 et, finalement, quand il le produit d'après la statistique elle-même, il devient 905 655. De même pour la population totale de l'État d'Israël qui, toujours à la date du 31 décembre 1957, est de 1 954 954 (p. 64) et devient : 1 763 000 juifs + 213 000 chrétiens et musulmans 1 976 000 (p. 74). S'il s'agissait d'ordres de grandeur, on comprendrait et passerait mais, dans tous les cas, ce sont là des estimations données à l'unité près. Alors, c'est un test. Mme Hannah Arendt et M. Raul Hilberg, je l'avoue, n'ont pas fait beaucoup mieux.

On n'en finirait pas de citer les exemples. Bref : ce que je veux dire ici, c'est que si ces coefficients d'exagération sont du même ordre — et pourquoi pas, puisqu'il ne s'agit pas d'erreurs mais d'un calcul délibéré ? — en ce qui concerne les pourcentages des juifs européens, africains ou asiatiques qui ont, selon lui, immigré en Israël, il suffira de leur appliquer le coefficient moyen d'exagération pour les rétablir approximativement dans leurs rapports réels entre eux. Coefficient moyen :

$$(1.55 + 2.16) / 2 = 1,85$$

D'où, pour les juifs d'Afrique et d'Asie :

$$(24,8 \% + 28,8 \%) / 1,85 = 29 \%$$

Et, pour les juifs européens : $43,4 \% + (53,6 \% - 29 \%) = 68 \%$. Il manque toujours les 3 % non comptabilisés (cf. ci-dessus, 1re conclusion sur l'information de M. André Chouraqui).

Traduit en chiffres, le nombre des immigrants d'origine européenne devient alors :

[154]

– calculé sur l'immigration totale (mortalité et émigration comprises) :

$$(1\ 541\ 718 \times 68) / 100 = 1\ 048\ 368.$$

– calculé sur celle qui a survécu et s’est fixée

$(1\ 444\ 128 \times 68) / 100 = 982\ 007$

Ainsi parle l’arithmétique du moins celle que j’ai apprise. Au surplus, c’est très vraisemblable et voici pourquoi : ces chiffres concordent presque parfaitement avec ceux que, sur renseignements à lui fournis par son expert Hanson W. Baldwin, le *New York Times* publiait le 22 février 1948 et que, pour éviter tout malentendu, je me permets de citer dans le texte même : « *There are 650 000 to 700 000 Jews in Palestine. Another 500 000 inhabit other countries in the Middle East... In these countries the Jews are tied by bonds of religion to the rest of the fifteen to eighteen million Jews of the world.* » Dans ces 1 150 000 à 1 200 000 juifs signalés ainsi comme se trouvant en Palestine et dans les autres pays du Moyen-Orient en 1947, déduction faite de ceux qui, de source juive, y vivaient en 1931, il y avait un peu plus ou un peu moins de 750 000 immigrants, selon qu’on fonde son opinion sur les statistiques juives d’avant ou d’après-guerre. Et ces immigrants venaient presque tous d’Europe pour la simple et bonne raison qu’à l’exception près, ceux d’ailleurs n’avaient pas de motifs d’éprouver en masse le besoin de s’y rendre et ne l’éprouvaient pas. Ceux-là ont été les premiers à rallier Israël parce que, pratiquement, ils étaient sur place. Qu’ils aient été rejoints dans la suite par 200 à 250 000 autres juifs européens et, pour l’immigration de cette origine, nous tombons dans des chiffres de l’ordre de ceux qui résultent de mes calculs.

Si j’invoque Hanson W. Baldwin à l’appui de ma thèse, ce n’est pas seulement parce que ses estimations sont vraisemblables mais pour une raison plus solide : en ce qui concerne la population juive palestinienne, elles ont été confirmées par la statistique officielle de source israélienne publiée au début de 1949 pour l’année 1947, laquelle donnait le chiffre de 629 000. Elles l’ont été aussi, toujours pour la Palestine, par M. Ben Gourion soi-même qui, à la date de mai 1948 y estimait la population juive à 650 000 (*Le Peuple et l’État d’Israël* - Paris 1959 - p. 102). Elles n’ont donc rien de conjectural : sur ce point au moins, il s’agit d’une estimation vérifiée. Et elle vérifie les miennes.

[155]

Je dirai même plus : si Hanson W. Baldwin était aussi bien renseigné sur le niveau de la population juive palestinienne en 1947, il n’y a pas de raison qu’il l’ait été moins bien sur le niveau de la population juive mondiale et qu’il ne soit pas aussi proche de la vérité en le situant entre 15 et 18 millions à la même date. Si ce que dit le *New York Times*, à savoir que ces informations venaient des juifs eux-mêmes (en propres termes : « *from the secret census made by them in every country in the world* ») tout s’explique très bien : par un moyen ou par un autre, Hanson W. Baldwin a eu connaissance de ce « *secret census* ». Mais c’est égal : si ce « *secret census* » a vraiment eu lieu, si le Mouvement sioniste international est si parfaitement fixé sur les pertes juives réelles, il s’agit alors d’une affaire d’extorsion de fonds (Indemnisation à Israël par l’Allemagne) montée avec préméditation — et beaucoup mieux que l’attaque qui défraie encore la chronique tandis que j’écris ceci,

du train Glasgow-Londres par des gangsters. Je dis bien : « si ». Et je prie qu'on note la nuance, car je ne crois guère à ce « *Secret Census* ».

Mais revenons à nos juifs européens qui ont immigré en Israël entre 1931 et 1962 : 1 048 368, mortalité et re-émigration d'Israël comprises, avons-nous dit. Les sources juives en avouent 388 901 à la date du 31 décembre 1957 et, en 1963, c'est à ce chiffre que la presse mondiale continue à faire de la publicité. Voici donc déjà : $1\ 048\ 000 - 388\ 901 = 659\ 467$ juifs européens qui n'ont pas été exterminés par les nazis mais qui figurent quand même à la colonne des exterminés dans les statistiques de source juive. Ou, si l'on aime mieux, 1 048 368 à déduire des 9 243 000 donnés par Arthur Ruppin (cf. sa statistique p. 119) comme vivant dans l'espace européen contrôlé par les Nazis à des dimensions et pendant des durées diverses et variables entre 1933 et 1945 ou des 9,6 millions donnés à Nuremberg par le Justice Jackson. Au choix.

Les estimations qui résultent de mes calculs sont données aussi à l'unité près, mais c'est seulement parce que, lorsque l'on calcule on ne peut échapper à cette servitude, les mathématiciens n'ayant, à ma connaissance, pas encore inventé d'autre méthode de calcul. Le lecteur a compris, je pense, qu'il ne s'agissait que d'ordres de grandeur à arrondir. Tous les éléments qui sont entrés dans ces calculs ayant été retenus au niveau le plus bas possible pour qu'on ne puisse pas m'accuser de porter un tort plus grand qu'il ne convient aux thèses du *Mouvement sioniste international*, du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*, et tutti quanti, mon opinion est qu'en ordres de grandeur, ces estimations signifient 1 100 000 juifs européens à déduire de la statistique antérieure à l'accession de Hitler au Pouvoir en Allemagne et 700 000 à déduire des six millions annoncés, selon qu'on préfère l'une ou l'autre méthode. Si des informations nouvelles venaient, en effet, à être découvertes qui en imposent la révision, il ne fait pas de doute dans mon esprit que ce sera sûrement en hausse, non en baisse. Justement parce que, à force de vouloir retenir au niveau le plus bas possible et avec un tel esprit de système, il n'a pu manquer de m'arriver plus d'une fois de retenir à un niveau trop bas le nombre des survivants.

À l'intention des amateurs de vues panoramiques voici — en ordre de grandeur quoique présenté à l'unité près — un tableau récapitulatif de l'étude qui précède et qui donne, en même temps que la structure de la population juive israélienne eu 1962, celle de l'immigration de 1931 à 1962. (V. p. suivante)

Et, maintenant, passons aux États-Unis.

L'étude de la population juive israélienne ne nous a permis de retrouver que les juifs européens qui avaient réussi à gagner la Palestine puis l'État d'Israël, cela va de soi, et qui y étaient arrivés, soit par l'ouest, soit par la voie du Danube via Constanza ou Constantinople ou les deux. Il y a un autre aspect de la migration des juifs européens entre 1933 et 1945 : son mouvement vers l'Est.

Cet autre aspect nous est révélé par au moins deux sources juives : le Dr Reszo Kasztner (*Bericht des Komitees zur Rettung der ungarischen Juden* op. cit.) et Alex Weisberg en collaboration avec Joël Brand (*L'histoire de Joël Brand - Un troc monstrueux : un million de juifs pour dix mille camions* - op. cit.). Et il est confirmé par M. Raul Hilberg soi-même — par Mme Hannah Arendt aussi bien sûr, mais cette dernière m'excusera : au risque de paraître peu galant, je me permettrai de dire que sa caution a beaucoup moins de valeur et de signification.

Voici ce que dit le premier :

« Bis zum 19. März 1944 galt unsere Arbeit hauptsächlich der Rettung und Betreuung polonischer, slowakischer, jugoslawischer Flüchtlinge. Mit der deutschen Besetzung Ungarns erstreckten sich unsere Anstrengungen auf die Verteidigung der ungarischen Juden. Die Besetzung brachte das Todesurteil für die nahezu 800 000 Seelen zählende ungarische Judenheit. » (op. cit. p. 1 - Einleitung).

[156]

Structure de la population israélienne

Immigration juive entre 1931 et 1962			Population juive de 1931 à 1962			
Nature	Européenne	non européenne	Totaux	en 1931	Accroissement naturel	en 1962
Globale	1 048 368	493 350	1 541 718			
Fixée	982 007	462 121	1 444 128	+ 174 610 + 431 262 ¹ = 2 050 000		
Mortalité	13 943	6 561	20 504 ²			
Émigration	52 418	24 668	77 086 ³	Discours de M. Levi Eskhol ⁴		
Vérification ⁵	1 048 368	493 350	1 541 718	= 2 050 000		

[158]

La Hongrie, où les juifs n'étaient pas persécutés par le gouvernement de l'amiral Horthy (un juif, le banquier Stern, y était même Conseiller aulique et de nombreux autres y étaient députés) fut, en effet, un lieu d'asile pour les juifs polonais, tchécoslovaques et yougoslaves. En même temps qu'il établit la matérialité

¹ Je préviens le lecteur non familiarisé avec les études démographiques que, s'il était tenté de penser que l'accroissement naturel doit correspond au nombre de juifs qui vivent actuellement en Israël et qui sont âgés de moins de 31 ans, il commettrait une grave erreur : ceux qui, par exemple, ont quitté l'Allemagne en 1938 sur les bras de leurs parents n'ont en 1962 que 24 ans et figurent dans les 1 444 128 immigrants. De même de tous les enfants d'Européens qui sont nés en Afrique du Nord ou ailleurs. Parmi eux, il en est qui sont arrivés sur les bras de leurs parents en 1957 ou 58, n'étaient âgés que de 4 ou 5 ans en 1962 et ne pouvaient quand même pas figurer dans la colonne de l'accroissement naturel sur place. Ils sont des immigrants au même titre que leurs parents.

² Mortalité calculée p. 148 paragraphe 3 et répartie dans la proportion de 2/3 — 1/3 qui est celle des européens et des non européens dans l'immigration.

³ Émigration calculée p. 148 paragraphe 4 et répartie dans la même proportion pour les mêmes raisons.

⁴ cf. p. 143.

⁵ Par addition dans chaque colonne des chiffres qui figurent aux lignes 2, 3 et 4, le total devant reproduire les chiffres de la ligne 1.

des faits, ce texte en donne l'importance : 800 000 - 320 000 (Arthur Ruppin dixit) = 480 000 juifs polonais, tchécoslovaques et yougoslaves en Hongrie à la date du 19 mars 1944.

Comment le *Comité pour le salut des juifs de Budapest* s'occupait-il de les sauver, le Dr Reszo Kasztner vous le dit aussi, mais le couple Alex Weisberg-Joël Brand est plus précis : par l'émigration via Constanza en les munissant de passeports vrais ou faux. Arrivés à Constanza, ils étaient sauvés : la Roumanie n'avait persécuté les juifs que pendant une très courte période entre 1939 et 1945. pour couper court à toute discussion, citons nos deux auteurs associés :

« Dans leur hâte à se débarrasser des juifs, il importait peu aux Allemands qu'ils disparaissent à l'étranger ou dans les fours crématoires... Les passeports étrangers constituaient la plus sûre protection... En quelques semaines (après le 19 mars 1944) il y eut plus de ressortissants (en Hongrie) de la République de San Salvador que de tous les autres pays réunis... À la suite d'une intervention du pape et du président Roosevelt, les gouvernements suédois et suisse délivrèrent des milliers de passeports et nous en ajoutâmes trente à quarante mille. Les possesseurs de ce viatique étaient immunisés contre la déportation. » (op. cit. pp. 55-56)

Pour qu'un mouvement puisse mettre impunément « trente à quarante mille » faux-passeports suédois et suisses en circulation dans un pays aussi surveillé par la double police allemande et hongroise que l'était la Hongrie, il fallait que la Suède et la Suisse en eussent délivré sinon beaucoup plus, du moins autant. Et comme il en circulait « plus de la République de San Salvador que de tous les autres pays réunis », cela ne doit pas faire très loin de 200.000 « immunisés contre les déportations ».

Mais, pour autant, ces, « immunisés » n'étaient pas absolument tranquilisés sur leur sort par leurs passeports vrais ou faux : la plupart ne cherchaient à s'en procurer que pour quitter plus facilement la Hongrie. Il y en eut même qui la quittèrent sans passeport. Presque avec la complicité d'Eichmann car, nous disent nos auteurs, celui-ci « qui avait pratiqué avant-guerre, l'émigration massive des juifs... interrompue par l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie... avait repris [159] cette idée, dès son arrivée à Budapest » (op. cit. p. 93). Plus loin, ils nous disent — en substance — qu'avec ou sans passeports, ils gagnaient Constanza et, de là, essayaient de trouver un bateau qui les transportât jusqu'à Haïfa, ce qui n'était pas toujours facile, précisent-ils. S'ils n'en trouvaient pas, ils essayaient de gagner au moins Constantinople. Il n'était pas toujours facile non plus de débarquer à Haïfa. Ceux qui réussissaient ne pouvaient pas tous rester en Palestine en raison de la limitation de l'immigration par l'Angleterre et, pour n'être point arrêtés, beaucoup furent obligés de s'éparpiller dans les autres pays du Moyen-Orient d'où ils essayèrent de gagner Hong Kong et, de là, les États-Unis ou un autre pays du continent américain (Argentine, Brésil, Canada...). Même mouvement par les mêmes voies à partir de Constantinople.

Mais c'est M. Raul Hilberg qui, par les renseignements qu'il nous donne involontairement si bien et qu'il interprète si mal, justement parce qu'il ne s'aperçoit même pas qu'il nous les donne, nous permet de reconstituer entièrement et dans toute

son ampleur le mouvement de la population juive européenne en direction du continent américain via Hong-Kong. À vrai dire, il serait plus juste de dire que, par ces renseignements, il ne fait que nous apporter confirmation de leur authenticité, car nous les possédions déjà et même avions déjà utilisés et rendus publics la plupart d'entre eux. je veux parler ici des juifs polonais et russes qui, entre 1939 et 1945 ne se sont, dans les opérations de guerre, jamais trouvés du côté allemand de la ligne de feu. Le nombre de ceux-ci était considérable et l'étude des horreurs de la seconde guerre mondiale à laquelle je me livre depuis une bonne quinzaine d'années m'a convaincu que c'était des États-Unis qu'on en avait la représentation à la fois la plus claire et la plus juste — plus exactement : du continent américain étudié en commençant par les États-Unis. Accessoirement, les quelques crochets que nous serons amenés à faire en Europe en cours d'étude, nous fixeront sur le nombre de ceux qui ont réussi à l'atteindre par l'Ouest.

En ce qui concerne les États-Unis qui sont le point de départ de notre périple, voici le mensonge évident qui, en tout premier lieu, saute aux yeux : il n'est pas vrai que, comme le prétend l'*Institut des Affaires juives* de Londres (cf. p. 113), 5,5 millions de juifs y vivaient en 1962. À la date de 1926, Arthur Ruppin nous a donné le chiffre de 4 500 000 et les services officiels de recensement des É.U., celui de 4 461 184 : évaluations concordantes. Chose curieuse : pour une fois, tous les historiens et statisticiens juifs sont, eux aussi, d'accord sur ce chif[160]fre. Appliquons le coefficient d'accroissement naturel de 1 % annuellement et, à la date de 1962, soit trente-six années plus tard, nous obtenons une population juive américaine de : 4 461 184 + 36 = 6 067 210. Si j'avais appliqué celui du professeur Shalom Baron (le lecteur m'excusera mais celui-ci s'est présenté à la barre de Jérusalem en brandissant son titre de « professeur à l'université de Columbia », avec tant d'ostentation et il y a dit des choses d'une si incontestable sottise, que j'avoue un malin plaisir à lui reconnaître, avec non moins d'ostentation, ce titre chaque fois que son nom vient sous ma plume) de 20 % tous les seize ans, j'aurais obtenu :

$$\begin{array}{rcl}
 4\,461\,184 + 20\% & = & 5\,353\,421 \text{ en } 1942 \\
 5\,353\,421 + 20\% & = & 6\,424\,105 \text{ en } 1958 \\
 \text{et } 6\,424\,105 + 5\% & = & 6\,745\,310 \text{ en } 1962
 \end{array}$$

et je n'eusse pas demandé mieux que de pouvoir accuser l'*Institut des Affaires juives* de Londres d'une exagération de 1 245 310 au lieu de 567 000 et quelques seulement. Mais ce n'est pas là mon genre et il me suffit de montrer à quel point deux autorités juives sont en désaccord entre elles. Ci, donc : 6 067 210. Attention : sans tenir compte de l'immigration. C'est important. Sans tenir compte non plus, il est vrai, de l'émigration mais elle est négligeable : M. André Chouraqui nous dit en effet (op. cit. p. 67) que, des Amériques et d'Océanie, 7 232 immigrants seulement sont venus en Israël entre 1933 et 1957. Et l'on ne voit pas bien quelles raisons eussent pu en pousser d'autres à se rendre ailleurs.

De toutes façons, c'est l'immigration juive aux États-Unis que nous recherchions.

Nous avons déjà vu comment, depuis 1848, mais surtout depuis 1880, elle s'était inscrite dans le mouvement général des peuples européens connu sous le nom de *Ruée vers l'or*. Entre les deux guerres, en France où l'on était le mieux placé pour l'observer parce que, par l'ouest, la France est un point de passage quasi obligatoire, le courant fut assez lent jusque vers les années 1930. À partir de 1932, date de l'accession du colonel Beck au poste de ministre des affaires étrangères en Pologne, nous avons vu les juifs polonais commencer à arriver massivement. Et, à partir de 1933, les Allemands. Les premiers s'y installèrent dans le commerce et y appliquèrent des méthodes à la fois si peu connues des commerçants indigènes et si peu orthodoxes qu'elles provoquèrent souvent des protestations indignées de leur part. Puis, un beau jour, ils disparaissaient mais on s'apercevait bientôt qu'ils avaient été remplacés à la tête de leur commerce par d'autres juifs polonais. Les juifs allemands, [161] eux, ne faisaient généralement que passer. À la fin de 1937 sont apparus les juifs autrichiens dont le courant s'est renforcé en 1938 après l'Anschluss. Et, fin 1938-début 1939 les juifs tchécoslovaques. jusqu'en 1932 et depuis la fin de la première guerre mondiale, nous n'avions principalement noté le passage ou la fixation que des juifs russes, roumains ou bulgares auxquels quelques juifs polonais seulement s'étaient mêlés, les uns et les autres chassés de leurs pays respectifs par la tempête bolchevique et l'instabilité qui la suivit. En petit nombre, je le répète. Pour l'ensemble du mouvement, ce qui confirme bien qu'il ne s'agissait que d'une transhumance, c'est que, de source juive comme de source gouvernementale, la population juive n'était passée que de 250 000 à 300 000, de 1926 à 1939¹ — à 270 000 selon M. Raul Hilberg — soit tout juste le taux d'accroissement naturel ou, à peine plus.

Combien sont ainsi passés et où allèrent-ils ?

Pour les juifs allemands, il est assez facile de répondre quant à leur nombre. En 1939, il n'en restait plus que 210 000 en Allemagne selon le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* et 240 000 selon M. Raul Hilberg. Les statistiques officielles de source allemande et notamment celle de M. Korherr, chef des services hitlériens de la population, donnent des chiffres voisins : 220 000, disent-elles. Si donc l'on dit que 300 000 juifs environ avaient quitté l'Allemagne avant 1939, tout le monde sera d'accord. Or, nous dit M. André Chouraqui (op. cit. p. 66) « 120 000 ont immigré en Israël entre 1933 et 1939 », ce qui signifie que 180 000 au moins sont allés ailleurs. Ici, on me permettra d'invoquer mon témoignage personnel. À Belfort, ville proche de la frontière franco-allemande et qui se trouvait sur l'itinéraire du plus grand nombre parce qu'en même temps, elle était proche de la frontière franco-suisse, j'étais entre 1933 et 1939 le leader du Parti socialiste. À ce titre, ceux qui étaient sociaux-démocrates et qui réussissaient à passer la frontière savaient en général mon adresse et, pour aller plus loin, préféraient avoir recours à mon aide plutôt qu'à celle de la communauté juive : la plupart m'ont déclaré qu'ils se proposaient de gagner les États-Unis où ils avaient des parents, ce qui leur permettrait facilement, à la fois d'y entrer et d'y rester malgré la loi des quotas sur

¹ Pourtant, le *World Almanac* de 1945 n'en note que 240 000 (p. 494).

l'immigration dont ils savaient d'ailleurs qu'en raison des circonstances on la leur opposait assez rarement. Quelques-uns m'ont indiqué le Canada : pour la même raison. Très peu le Brésil ou l'Argentine : dans ces deux [162] derniers pays, c'est seulement après la guerre que l'immigration juive prit des proportions. Sous l'occupation, à Belfort toujours, mais où j'étais cette fois comme responsable du mouvement de résistance le plus important, le plus sérieux et le plus sage (Libération-Nord) la seule filière efficace pour eux, mêmes réponses, à ceci près qu'il fallait d'abord les faire passer en Suisse où, avec l'aide du *Joint Distribution* dont Sally Mayer était le représentant, ils espéraient un passeport régulier pour le continent américain, de préférence pour les États-Unis ou le Canada. Aucun, jamais, ni avant ni pendant la guerre, ne m'indiqua l'Angleterre pour laquelle ils nourrissaient tous une haine solide.

En 1937-1938, même phénomène avec les juifs autrichiens et en 1938-1939 avec les juifs tchécoslovaques. De ces deux dernières nationalités, on ne vit plus en France pendant la guerre : ils empruntaient la voie du Danube, les premiers depuis l'Anschluss, les seconds depuis la conclusion de l'affaire des Sudètes. Pour les premiers, la statistique du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* et celle de M. Raul Hilberg sont d'accord avec les sources allemandes : avant 1939, 180 000 sur 240 000 avaient réussi à quitter l'Autriche. Et M. André Chouraqui (op. cit.) trouve si peu important le nombre des juifs autrichiens qui ont immigré en Israël, qu'il n'éprouve même pas le besoin de le mentionner. Où, alors, sont-ils allés ? Je ne puis que répéter : tous ceux qui se sont adressés à moi, avant comme pendant la guerre, m'ont indiqué les États-Unis par préférence et, en tout cas un pays du continent américain.

Voici donc $300\ 000 + 180\ 000 = 480\ 000$ juifs allemands et autrichiens qui ont réussi à quitter l'Europe entre 1933 et 1939. Ceux-ci, par exception, aussi bien le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* que M. Raul Hilberg ont eu l'honnêteté de ne les pas faire figurer au nombre des exterminés dans leurs statistiques. S'ils les ont fait figurer tous au nombre de ceux qui ont augmenté la population juive des pays autres qu'Israël où ils se sont obligatoirement rendus puisqu'ils ne sont plus en France, c'est ce que nous verrons au tableau récapitulatif des émigrants européens réels.

Sur le nombre des juifs polonais ou des pays danubiens qui sont passés par l'Ouest pour gagner le continent américain — ou l'Afrique — je ne possédais pas d'indications précises qui m'eussent permis de le fixer autrement que par la formule « un nombre très appréciable ». Fort heureusement, mon excellente collaboratrice, Mme Hannah Arendt est venue très utilement compléter ma documentation. M. Raul Hilberg aussi, bien sûr, [163] à qui elle a emprunté à peu près tout ce qu'elle dit. Si je préfère citer Mme Hannah Arendt, c'est qu'elle présente les choses beaucoup plus clairement : elle ne sait rien, elle emprunte tout, mais il lui faut reconnaître la clarté. C'est à propos des juifs français, luxembourgeois, belges et hollandais qu'elle a utilement complété ma documentation sur ceux de la Pologne et des pays danubiens qui ont quitté l'Europe par l'ouest.

En France, nous dit-elle (*The New Yorker*, 9 mars 1963) il y avait 300 000 juifs environ en 1939 cela je le savais et, en février-mars 1940, avant les événements qui déclenchèrent l'occupation du pays, 170 000 juifs étrangers étaient venus s'y ajouter : c'est ce que je ne savais que de façon très imprécise. À l'époque, tous les journaux français avaient, je m'en souvenais, parlé des quelques 200 000 juifs étrangers qui avaient fui leur pays devant le nazisme et qu'on avait le devoir d'aider. Mais je n'avais gardé aucune coupure : j'étais beaucoup plus préoccupé de les aider que de les compter. Parmi eux, 40 000 Belges et autant de Hollandais. Les autres ? Pas de précision. Au total, en tout cas, ils étaient 170 000 : on peut être sûr, toutefois, que Mme Hannah Arendt n'a pas forcé la dose, Le gouvernement du maréchal Pétain ayant refusé de livrer les juifs français aux autorités allemandes et leur ayant créé tant de difficultés au sujet des juifs étrangers, poursuit-elle en substance, de cette masse de 300 000 + 170 000 = 470 000 personnes, 52 000 seulement dont 6 000 de nationalité française avaient été déportés à la fin de l'été 1943, soit en dix-huit mois (les opérations de déportations massives n'ont commencé qu'en mars 1942). En avril 1944, deux mois avant le débarquement, il y avait encore 250 000 juifs en France, dit-elle, et aucune mesure ne fut plus prise contre eux. Donc ils furent sauvés. Ceci n'empêche pas M. Raul Hilberg de n'en faire figurer que 200 000 à la colonne des survivants de sa statistique. Il ne faut pourtant pas croire que la différence, soit 470 000 - 250 000 = 220 000 fut déportée. Sur cette différence, hormis son indication de « 52 000 dont 6 000 de nationalité française » à la fin de l'été 1943, Mme Hannah Arendt ne nous donne aucun renseignement. Mais le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* nous dit qu'en tout 120 000 juifs ont été déportés de France, sans préciser le nombre de ceux de nationalité française, ce qui ne l'empêche pas, lorsqu'il fait le compte des survivants, de déclarer péremptoirement que 470 000 - 120 000 = 350 000, ainsi qu'on le verra au tableau récapitulatif pour la France, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. Tout simplement, il n'a calculé cette différence que sur le nombre de ceux qui exist[164]aient en France en 1939 sans tenir compte de l'immigration.

Pour la Belgique, voici son tableau : les 40 000 qui ont fui en France devant l'invasion allemande + 25 000 étrangers au pays qui ont, dit-elle, été presque tous déportés et exterminés + les 50 000 que le Centre mondial de documentation juive contemporaine y a retrouvés vivants en 1945 = 115.000. Mais, les statistiques de source juive officielle ne donnent que 90.000 juifs en Belgique en 1939. Précision importante : aucun juif belge n'a été déporté parce que — c'est Mme Hannah Arendt qui le dit, voyez comme elle est — en Belgique, il n'y avait pas de Conseil juif (*Judenrat*) pour les enregistrer et les désigner à la déportation. Les juifs étrangers à la Belgique l'ont, par contre, tous été : ils étaient presque tous Polonais ou Russes et leur allure les désignait aux autorités allemandes à simple vue, dit-elle encore.

Et voici pour la Hollande : les 40 000 qui ont fui en France + 118 000 qui ont été déportés (et exterminés naturellement) + les 60 000 survivants que le Centre mondial de documentation juive contemporaine y a retrouvés vivants en 1945 = 218

000. Mais, de source juive officielle, il n'y avait que 150 000 juifs en Hollande en 1939.

Au Luxembourg : 3 000 juifs en 1939, 2 000 déportés et exterminés = 1 000 en 1945.

Si donc on dresse un tableau récapitulatif pour les quatre pays à la date de 1945, voici comment il se présente :

La déportation des juifs de l'ouest

Pays	1939	1940 ¹	Déportés	Survivants en 1945			Exterminés officiellement
				Réelle-ment	+ ou - qu'en 1939	Officiel-lement	
France	300 000	470 000	120 000 ²	350 000	+ 50 000	180 000	120 000
Belgique	90 000	115 000	25 000	90 000	=	50 000	40 000
Hollande	150 000	218 000	118 000	100 000	- 50 000	60 000	90 000
Luxembourg	3 000	3 000	2 000	1 000	- 2 000	1 000	2 000
Totaux	543 000	806 000	265 000	541 000	- 2 000	291 000	252 000

Ainsi, un certain nombre de juifs ayant été arrêtés en France, en Belgique, en Hollande et au Luxembourg pendant la guerre, 265 000 d'entre eux ayant été exterminés dans les camps de concentration où ils ont été déportés, la guerre terminée, il en restait encore 541 000 dans l'ensemble des quatre pays, soit 2 000 seulement de moins qu'en 1939. Ce n'est pas moi qui le dis : ce sont là les propres chiffres de Mme Hannah Arendt et du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*. Mais, sans qu'on sache comment, ni pourquoi, lorsqu'il s'agit de conclure à partir de ces chiffres, ce dernier qui a rang de porte-parole officiel décrète qu'il n'y a eu que 291 000 survivants. À la colonne des exterminés, il trouve un chiffre voisin : 252 000.

Pour se distinguer, sans doute, faire preuve d'originalité ou de personnalité, sans qu'on sache mieux comment ni pourquoi, M. Raul Hilberg trouve 261 000 survivants et 242 000 exterminés. À partir des mêmes chiffres. Et, naturellement, Mme Hannah Arendt lui emboîte le pas lorsqu'elle conclut. Dans « *Eichmann's Confederates and the third Reich Hierarchy* » (op. cit. p. 59) *Institute of Jewish Affairs* du *World Jewish [166] Congress* trouve 261 000 survivants et 292 000 exterminés. Donc, à la nuance près, tous d'accord.

Le mécanisme de cette opération d'une grossièreté qui crève les yeux et qu'on retrouve dans tous les calculs de tous ces gens est, au demeurant, assez simple sinon assez simpliste : en 1945, dès les lendemains immédiats de la tourmente, les communautés juives de chaque pays étant supposées avoir été invitées à

¹ En réalité, pour l'année 1940, deux colonnes devraient figurer à ce tableau : une avec les données d'avant l'invasion de la Hollande et de la Belgique (printemps) et c'est celle-ci, une avec les données d'après cette invasion et qui ferait état des 40 000 juifs belges et des 40 000 juifs hollandais qui ont fui en France. Elle se présenterait alors ainsi : 75 000 juifs en Belgique, 178 000 en Hollande et 550 000 en France en juillet 1940. Le total général pour les 4 pays n'en eût pas été changé, ni les autres données du problème, ni les circonstances et il n'a pas été jugé utile de compliquer des calculs qui eussent abouti au même résultat et aux mêmes conclusions.

² Je répète que l'attendu du n° 100 du Tribunal de Jérusalem n'a essayé de justifier que 52 000 déportés de France — et pas tous Français, loin de là — à la date du 21-7-1943 (cf. note p. 46).

communiquer leurs pertes assez rapidement pour que le Justice Jackson en puisse faire état dans l'Acte d'accusation du procès de Nuremberg — car enfin, pour déclarer (Nur. T. 11, p. 128) que « on estime en toute connaissance de cause »¹ etc. (cf. page 110) si peu scrupuleux qu'on le connaisse, il est certain, bien qu'il ne dise pas pourquoi, qu'il a fondé son opinion sur quelque chose et que ce quelque chose ne pouvait être qu'un renseignement de cette source elles les ont calculées, non pas en fonction de tous les juifs qui étaient survivants dans le pays, mais seulement en fonction de ceux qui en possédaient la nationalité et comptaient au nombre de leurs membres en 1939. Aux communautés des autres pays de tenir compte des juifs d'autres nationalités qu'elles avaient sous les yeux. Mais, dans tous les autres pays européens, on a fait de même et, dans le cas présent, il s'ensuit que 541 000 - 291 000 = 250 000 juifs n'ont été comptés comme survivants nulle part et ont figuré partout dans la colonne des exterminés des statistiques. C'est par ce procédé multiplié par le nombre de pays qu'on est arrivé aux six millions de juifs européens exterminés.

Car, rien que pour ces quatre pays, il n'est pas que ceux-là qui soient dans ce cas : il y a aussi ceux qui en possédaient la nationalité et qui n'y étaient pas encore revenus beaucoup n'y sont jamais revenus — donc n'y étaient pas présents au moment où cet inventaire truqué a été dressé. Manquants, ceux-là ont été considérés comme exterminés. Or, la plupart avaient émigré. On ne le pouvait pas démontrer en 1945 : aujourd'hui on le peut. On sait, par exemple — ne serait-ce que par le couple Hilberg-Hannah Arendt — qu'au moment de l'arrivée des [167] troupes allemandes, en Belgique, il n'y restait pas plus de 5 000 juifs qui en possédaient la nationalité et que, parce qu'aucun Conseil juif ne les a dénoncés aux Allemands, aucun d'entre eux n'a été arrêté. (Hannah Arendt, op. cit.). D'où l'on peut déduire :

– que, comme il y en avait 60 000 en 1926 (Arthur Ruppin dixit), donc, pas loin de 70 000 en 1939, taux d'accroissement naturel compris, ce n'est pas 40 000 qui ont fui en France comme Mme Hannah Arendt le dit, mais entre 60 000 et 65 000. Cette excellente personne qui emprunte beaucoup, rend tout ce qu'elle emprunte, mais sans vérifier la monnaie.

– et que lorsque le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* fait figurer 40 000 juifs belges dans la colonne des exterminés, il s'agit d'une abominable escroquerie.

De même pour la France où l'on sait aussi qu'à la fin de l'été 1943 seulement 6 000 juifs qui en possédaient la nationalité avaient été déportés. Ici encore, le couple Raul Hilberg-Hannah Arendt est d'accord. Pour la période qui va de la fin de l'été 1943, à la fin de la guerre, aucune donnée précise n'a été à ma connaissance, rendue publique. Mais MM. Poliakov (*Le IIIe Reich et les juifs*) Michel Borcwicz (*Les*

¹ C'est encore un des machiavélismes de Nuremberg que, chaque fois que les accusateurs produisaient une accusation dont ils ne voulaient pas ou ne pouvaient pas divulguer la source, ils employaient l'expression « en toute connaissance de cause » ou « de source certaine » — c'était généralement le cas quand la source était juive — à charge pour les accusés de prouver leur innocence. Car, à Nuremberg, ce n'était pas l'accusation qui devait faire la preuve de la culpabilité, mais l'accusé qui devait faire celle de son innocence. À l'exception près, s'entend.

solutions finales à la lumière d'Auschwitz-Birkenau dans la *Revue d'Histoire de la seconde guerre mondiale*, oct. 1956) et M. Joseph Billig (*Le Dossier Eichmann*) disent tous que c'est au cours de l'année 1942 que le plus grand nombre de juifs français ont été arrêtés et déportés, pour conclure sur la formule d'un admirable jésuitisme que « au total environ 120 000 juifs ont été déportés de France ». Mais, si le plus grand nombre des juifs français déportés a été 6 000, il y a peu de chance qu'arithmétiquement, le nombre total dépasse 11 999. Car, le plus grand nombre étant 6 000, arithmétiquement, le plus petit ne peut pas être supérieur à 5 999. Question : où sont passés les autres 110 000 environ (au minimum 108 000) qui figurent dans les 120 000 exterminés français alors que, c'est établi, ils n'ont même pas été arrêtés et, à plus forte raison, pas déportés. Si je réponds qu'ils avaient quitté la France, je ne pense pas qu'on puisse m'accuser de conjecturer. Car, s'ils n'ont pas été déportés, donc pas été exterminés et s'ils n'y étaient plus, il faut bien qu'ils soient allés quelque part.

C'est de Hollande que le plus grand nombre de juifs de la nationalité ont été déportés. Combien ? Les données contradictoires du tableau récapitulatif autorisent deux réponses également contradictoires, et dont l'une est forcément sans valeur :

[168]

– d'une part, si 40 000 juifs hollandais ont fui en France d'où ils n'ont pas été déportés et où on ne les a pas retrouvés en 1945 et si en 1945 on en a retrouvé 60 000 qui ont survécu en Hollande, par référence à la statistique de 1939, c'est $150\ 000 - (40\ 000 + 60\ 000) = 50\ 000$ de la nationalité qui ont été réellement déportés et ne sont pas revenus - du moins n'étaient pas revenus en 1945 ;

– d'autre part, si sur les 543 000 de la statistique d'ensemble pour les quatre pays considérés en bloc et qui y vivaient en 1939, 291 000 qui possédaient l'une ou l'autre des quatre nationalités ont seulement été retrouvés en 1945, c'est que $541\ 000 - 291\ 000 = 250\ 000$ de ceux-là ne possédaient ni l'une ni l'autre, y étaient étrangers et y avaient remplacé, nombre pour nombre, 250 000 juifs français, belges, hollandais ou luxembourgeois qui n'y avaient pas été arrêtés, n'en avaient pas été déportés et, cependant, n'y étaient plus. Parmi eux, on sait, de source certaine que figuraient au minimum 108 000 Français et 60 000 Belges. Il y avait 1 000 Luxembourgeois qui, eux, étaient officiellement là. Donc un maximum de : $250\ 000 - (108\ 000 + 60\ 000 + 1\ 000) = 81\ 000$ juifs hollandais. À la colonne des déportés non revenus en 1945 en figureraient alors $150\ 000 - 81\ 000 = 69\ 000$. Et cela, c'est la seule vérité qui peut être donnée comme vérifiée par les sources juives elles-mêmes au regard des détails qu'elles donnent. Qu'elle le soit aussi au regard de la réalité, c'est une autre histoire. Et que ces 69 000 déportés hollandais aient été exterminés, c'en est encore une autre : c'est en tout cas, loin d'être établi car il faudrait qu'aucun ne soit revenu de déportation, ce qui est insoutenable et ceci ne vaut pas seulement pour la Hollande mais aussi pour la France et le Luxembourg. Pour la Belgique pas de problème puisqu'aucun juif belge n'a été déporté — à l'exception près au moins.

Pour la France, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg considérés en bloc, la conclusion qui s'impose est la suivante : un maximum de 12 000 juifs français + 0

Belge + 69 000 Hollandais + 2 000 Luxembourgeois = 83 000 juifs ont été déportés d'après les détails donnés par les sources juives et non 252 000 comme elles le prétendent en bloc. Même si aucun n'était revenu, ce qui est exclu, cela ferait encore une exagération de $252\ 000 - 83\ 000 = 169\ 000$ juifs à déduire de la colonne des exterminés. Pour ces quatre pays seulement.

Mais, d'autres conclusions s'imposent encore :

– *au regard des 250 000 juifs de ces quatre pays qui n'ayant pas été déportés et donc pas exterminés n'étaient plus [169] ni dans l'un ni dans l'autre en 1945.* De deux choses l'une : ou bien ils y sont revenus postérieurement à 1945 et, dans ce cas il faut les réinclure dans la population juive européenne, ou bien ils n'y sont pas revenus et il faut alors les inclure dans celle des pays où ils se sont rendus et où ils sont restés. C'est le second cas qu'il faudra envisager puisqu'ils ne sont donnés par aucune statistique de source juive comme y étant revenus. Question : où se trouvent-ils alors ? Aux Etats-Unis ? Au Canada ? En Argentine ? En Afrique du Nord ou du Sud ? À ces questions, il ne sera possible de répondre que lorsque nous connaîtrons le total des juifs qui ont réussi à quitter l'Europe et par un examen d'ensemble de la population juive de tous les pays où elle a augmenté à propos desquels il n'y a qu'une seule inconnue de source juive : les États-Unis. De toute façon, n'étant pas officiellement revenus en Europe, ces 250 000 qui ne peuvent avoir quitté l'Europe que postérieurement à 1940 sont à ajouter aux 300 000 Allemands + 180 000 Autrichiens qui, eux, l'avaient quittée avant 1940 730 000 émigrants européens.

Ci 730 000

– *au regard des 250 000 juifs qui ne possédaient la nationalité ni de l'un, ni de l'autre des quatre pays, qui ont remplacé, nombre pour nombre, les 250 000 du paragraphe précédent et qui y ont été retrouvés vivants en 1945 :* dans la statistique des pays d'où ceux-ci sont venus, ils figurent dans la colonne des exterminés et, pour faire le compte arithmétique des vivants et des morts de ces pays, ce qui est la toute première opération qui s'impose, il les y faudra réintégrer comme vivants. Mais, réintégrés dans la statistique, ils ne seront pas pour autant revenus dans ces pays : officiellement, aucun n'y est revenu, puisqu'aucun n'a été officiellement réintégré dans la statistique et, en fait non plus, parce qu'à l'exception de l'Allemagne occidentale, ces pays sont de l'autre côté du Rideau de fer. Pour la même raison, ils ne sont plus non plus ni en France, ni en Belgique, ni en Hollande, ni au Luxembourg. La seconde opération qui s'impose sera donc de les réintégrer dans la statistique des pays où ils sont allés après qu'on les aura déterminés. De toutes façon, il est déjà possible de dire que voici encore 250 000 nouveaux juifs européens qui ont émigré et qu'à ce moment du discours, cela fait, au total, 730 000 (cf. ci-dessus) + 250 000 = 980 000.

Ci 980 000

– *au regard enfin des 265 000 juifs qui ont été arrêtés en France, en Belgique, en Hollande et au Luxembourg : parmi ceux-ci, 83 000 on l'a vu, possédaient la nationalité de l'un ou l'autre de ces quatre pays. D'où il s'ensuit que $265\ 000 - 83\ 000 = 182\ 000$ ne possédaient la nationalité, ni de l'un, ni de l'autre. Même raisonnement*

que ci-dessus, à ceci près que ces 182 000, c'est à la colonne des exterminés (il serait plus exact de dire : des manquants en 1945) des pays d'où ils étaient venus qu'il les faudra réintégrer.

Pour réintégrer correctement ces 250 000 vivants donnés comme morts + ces 182 000 exterminés qui ne l'ont sûrement pas tous été = 432 000 juifs dans les statistiques des pays d'où ils étaient venus, il importe d'abord de connaître ces pays. Le peut-on exactement ? Mme Hannah Arendt s'est laissé dire par M. Raul Hilberg qu'ils étaient « des Polonais, des Russes, des Allemands, etc... » (op. cit.). Or, en ne voit pas bien, déjà, ce que peut recouvrir cet « etc. » : les Yougoslaves qui voulaient quitter l'Europe passaient, soit par l'Italie, soit par la Grèce, soit par la Hongrie ; depuis l'Anschluss, les Autrichiens empruntaient, soit la voie du Danube, soit celle de la Suisse, la Tchécoslovaquie empruntait aussi la voie du Danube par la Hongrie, le Dr Kasztner le précise ; les Russes ne pouvaient plus partir que par Constantinople, les rives de la Caspienne ou le Birobidjan. Depuis la guerre, seuls les Allemands continuaient à émigrer clandestinement par la Hollande et la Belgique ou le Luxembourg pour la raison qu'il leur fallait franchir le Rhin s'ils étaient sur l'autre rive et que c'était plus facile pour eux en territoire allemand que là où il est frontière. Il y avait donc des Allemands. En nombre appréciable sans doute mais sûrement pas important : seulement ceux qui avaient quitté l'Allemagne postérieurement à septembre 1939 — les autres, nous a dit M. Chouraqui, avaient déjà quitté l'Europe et 120 000 d'entre eux se trouvaient en Israël — auxquels les ayant rattrapés et dépassés, les armées allemandes (offensive de mai 1940) avaient coupé la route de l'émigration libre. Restent les Polonais : pour eux, l'émigration vraiment massive avait commencé au printemps de 1939, quand les choses commencèrent non moins vraiment à se gâter entre l'Angleterre et l'Allemagne et, la Belgique, la Hollande et la France étant aussi leur itinéraire — jusqu'à fin août 1939, ils purent même traverser l'Allemagne avec des passeports polonais — ils constituaient la presque totalité de ces 432 000 juifs qui n'étaient ni Français, ni Belges, ni Hollandais, ni Luxembourgeois et se trouvaient dans l'un ou l'autre de ces pays en mai 1940...

Je ne dispose d'aucune information précise qui me permette de répartir exactement ces 432 000 juifs entre toutes les nationalités ci-dessus citées et, comme il se doit puisqu'ils n'y pouvaient plus être comptés, de les retrancher séparément de la [171] statistique de source juive donnée pour chacune d'elles à la date de 1939 ou de les réintégrer dans celle de 1945 en faisant la part des morts et des vivants. Hormis ceci : tous ceux d'entre eux qui n'étaient ni polonais, ni allemands n'y représentaient que l'exception, soit quantité négligeable. Les Allemands eux-mêmes n'y constituaient qu'un faible contingent : 20 000, 30 000, 40 000 peut-être, on ne sait pas. De cet ordre en tout cas. Dès lors, deux méthodes étaient possibles :

– ou bien étudier globalement la population juive de tous les pays ci-dessus cités, en retranchant globalement au départ ces 432 000 personnes de la statistique de 1939 et, aux termes des calculs, en ajoutant à la date de 1945, les 182 000 qui ont été arrêtés dans la colonne correspondante. Comme nous recherchons les juifs européens, non les juifs par nationalité, arithmétiquement et à ce niveau, aucune

erreur n'eût été coin, mise. Mais, deux circonstances s'y opposent : la répartition des juifs polonais entre zone russe et zone allemande après l'invasion germano-russe, et leur migration en direction de la Hongrie qui, toutes deux calculées en faisant abstraction d'une masse aussi importante que 350 000 à 400 000 juifs polonais ne pouvait conduire qu'à des résultats dont le caractère aberrant au plan de la Pologne n'eût pas non plus manqué de se répercuter en se multipliant à l'échelle de l'Europe.

– ou bien, puisque ces 432 000 juifs étaient polonais dans leur énorme majorité, les considérer arithmétiquement comme étant tous polonais, les réintégrer dans la statistique polonaise seulement : aux termes des calculs, les résultats n'étaient plus faussés que par les 20 000, 30 000 ou 40 000 d'entre eux qui n'étaient pas polonais, mais l'erreur ne dépassait plus, au total, une ou deux dizaines de milliers de personnes au plan des nationalités et, d'autre part, arithmétiquement, elle pouvait se trouver automatiquement et exactement corrigée au plan de la population juive européenne, par une erreur exactement correspondante en sens inverse, si je décidais de ne pas tenir compte non plus de ces 20 000, 30 000 ou 40 000 dans l'étude de la population juive allemande.

C'est cette seconde méthode que j'ai adoptée : la solution d'un problème, en somme, par le procédé enfantin bien connu de la fausse supposition.

Cette explication indispensable à la compréhension de ce qui suit étant donnée, passons au détail...

Pologne

En Pologne, nous dit Arthur Ruppin, il y avait 3 100 000 juifs en 1926. En 1939, il y en avait 3 300 000 nous disent le Centre mondial de documentation juive contemporaine et l'*Institute of Jewish Affairs* de New York, et M. Raul Hilberg porte la surenchère à 3 350 000. En période normale, il est certain qu'entre 1926 et 1939, la population juive polonaise fût passée de 3 100 000 à 3 350 000. Mais, penser que cela fut, alors qu'elle était en état de migration plus que très sensible depuis 1932 est un non-sens. Disons donc : 3 100 000 au printemps de 1939, alors que commença la migration massive. Nous avons décidé qu'arithmétiquement 432 000 se trouvaient sur les routes de Hollande, de Belgique et de France au moment de l'invasion de ces pays par les troupes allemandes. Auraient alors dû. rester au moment de l'invasion de la Pologne : $3\,100\,000 - 432\,000 = 2\,668\,000$. En réalité, il y en avait moins car des juifs polonais avaient aussi essayé de gagner la voie du Danube : le Rapport Kasztner, nous l'avons vu, nous dit qu'un certain nombre de ceux-là se trouvaient encore en Hongrie le 19 mars 1944 mêlés à des Tchécoslovaques et à des Polonais. Et que c'est seulement le 19 mars 1944, lors de l'invasion de la Hongrie qu'ils sont tombés sous la coupe des Allemands. Combien ?

Et d'abord, combien globalement pour les trois nationalités ? Il y avait, nous précise le Dr Kasztner (op. cit.) 800.000 juifs en Hongrie à peu près en permanence depuis le début de la guerre. En 1926, Arthur Ruppin en avait recensé 320 000. Avec l'accroissement naturel ces 320 000 étaient devenus $320\,000 + 13\% = 361\,600$ en

1939, non 404 000 comme le prétend le *Centre mondial de documentation juive contemporaine*. Ensemble, Polonais, Tchécoslovaques et Yougoslaves représentaient donc $800\ 000 - 361\ 600 = 438\ 400$ personnes. Et en détail, chacune des trois nationalités :

1. Tchécoslovaques : les statistiques établies par l'Allemand Korherr (déjà cité) pour la Conférence de Wannsee qui devait avoir lieu le 9 décembre 1941 et n'a pu se tenir que le 20 janvier 1942 (cf. *Protocole de Wannsee in Eichmann und Komplizen* de Robert Kempner (op. cit.) donc avant que ne commencent les entreprises de déportation des juifs, disent qu'en Bohême-Moravie, il en restait encore 74.200, les autres ayant fui en Slovaquie lors du démembrement de la Tchécoslovaquie (1938-39) et 88 000 en Slovaquie. La statistique d'Arthur Ruppin pour l'année 1926, dit 260 000. Avec l'accroissement annuel moyen de 1 % retenu tout au long de cette étude, cela fait $260\ 000 + 13\ \% = 293\ 800$ en 1939 et non 315 000. Et cela [173] signifie qu'en Hongrie où, continuant leur route ils avaient fui, il pouvait y avoir $293\ 800 - (74\ 200 + 88\ 000) = 131\ 600$ juifs tchécoslovaques.

2. Yougoslaves : Mme Hannah Arendt tient de M. Raul Hilberg que, lorsque Hermann Krumej arriva à Zagreb à la fin de 1943 il trouva un certain nombre de juifs dans le pays et en déporta 30 000. Sur ce point, toutes les informations de source juive sont d'accord. Le Protocole de Wannsee fait état de 40 000 à la fin de 1941. Les autres avaient fui en Italie et en Hongrie. Au total, il y avait 75 000 juifs en Yougoslavie en 1926, dit Arthur Ruppin et c'est ce chiffre que retient le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* : il se peut, après tout, que l'émigration juive yougoslave ait été égale à l'accroissement naturel car c'est un pays où, de tout temps, non seulement les juifs mais tous les groupes ethniques ont été numériquement très mouvants. La différence, soit $75\ 000 - 40\ 000 = 35\ 000$ a pu se répartir équitablement entre l'Italie et la Hongrie, soit 17 500, un peu plus ou un peu moins de part et d'autre. Le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* en avait retrouvé 20 000 en 1945, cela signifierait que, des 40 000 déportés par Krumej, 20 000 sont revenus des camps de concentration où ils avaient été envoyés et 50 % de morts dans ces camps.

3. Polonais : $438\ 400 - (131\ 600\ \text{Tchécoslovaques} + 17\ 500\ \text{Yougoslaves}) = 289\ 300$. Sans compter ceux qui, avec ou sans passeports vrais ou faux qui leur étaient délivrés par le Comité de salut des juifs de Budapest (Joël Brand dit) avaient réussi à quitter la Pologne puis la Hongrie depuis 1939.

Conclusions : sont restés en Pologne sous mainmise germano-russe : $2\ 668\ 000 - 289\ 300 = 2\ 378\ 700$ juifs et c'est ce nombre qui s'est réparti entre la zone allemande et la zone russe, non 3 100 000, 3 300 000 ou 3 350 000.

Question suivante : comment se sont répartis ces 2 378 700 juifs entre les deux zones ? Avec la belle inconscience qui semble lui interdire absolument de faire exactement les opérations les plus simples, M. Raul Hilberg qui trouve 3 350 000 juifs polonais à la date de 1939, en place 2 100 000 dans la zone allemande et 1 200 000 dans la zone russe. Du moins, c'est ce qu'on croit comprendre. Estimation sans

valeur : en fonction de ce qui précède et qui est aussi historiquement que démographiquement irréfutable, elle ne résiste pas à l'examen.

Alors, combien, de part et d'autre ? Pour répondre aussi exactement que possible, il faut tenir compte de deux éléments : la [174] fuite des juifs devant les troupes allemandes s'enfonçant en Pologne et les mesures prises contre eux à partir de juillet 1940.

Comme les juifs hollandais et belges, les juifs polonais ont fui devant les troupes allemandes, soit en direction de la Hongrie, soit dans celle de la zone polonaise destinée à être occupée par les Russes. Dans quelle proportion en direction de cette dernière, on ne le pourra déterminer, semble-t-il, que si on réussit à déterminer le nombre de ceux qui n'ont pas pu l'atteindre. Un nombre important sans aucun doute ont fui car, il y eut pendant un temps, une politique allemande qui consistait à livrer aux Russes les juifs de la zone affectée à l'Allemagne et ceci est attesté par deux témoins à charge au Procès de Jérusalem, MM. Zwi Patcher et Yacov Goldfine qui le sont venus déclarer à la barre le 1er mai 1961. Voici ce que déclara le premier :

« On nous avait raflé tout notre argent et tous nos bijoux. Puis, en colonne par quatre, nous fûmes dirigés vers l'Est. C'était en décembre. Il faisait froid, pluvieux et nous grelottions. Quand l'un de nous tombait de fatigue, il était conduit à l'écart et un coup de pistolet mettait fin à ses souffrances.

Mais, défense aux autres de tourner la tête, sans quoi ils étaient exécutés eux aussi. Au bout de trois jours, notre malheureuse troupe avait été largement décimée. Nous arrivâmes à la frontière de la zone d'occupation soviétique en Pologne. Nos bourreaux nous avaient ordonné de mettre nos mains sur la tête et de crier « Vive Staline ! » Mais les sentinelles russes nous refoulèrent néanmoins dans une localité allemande où nous fûmes enfin abandonnés à nous-mêmes. Pendant la nuit, nous traversâmes la frontière pour rejoindre un petit village juif situé en zone russe où nos coreligionnaires nous hébergèrent. » (*Le Figaro*, 2 mai 1961).

Le second fit une déclaration analogue.

Aidés, fût-ce aussi brutalement, par les Allemands à gagner la zone russe, les juifs polonais ne pouvaient qu'être nombreux à réussir.

L'histoire des mesures prises contre eux est plus précise. Mme Mary Berg nous raconte (*Le Ghetto de Varsovie*, Paris, 1947) et M. Léon Poliakov qui semble tenir le renseignement d'elle, confirme (*Le Bréviaire de la Haine*, op. cit.) qu'en Pologne, les Allemands ne s'occupèrent sérieusement des juifs que les opérations de guerre terminées à l'Ouest, c'est-à-dire courant juillet 1940. Jusque là, les juifs étaient surveillés et faisaient l'objet de brimades et de vexations sans nombre, mais, par exemple, ils n'étaient pas assignés à résidence : ils en profitèrent pour gagner la Hongrie via la Slovaquie. À partir du jour où la [175] construction du ghetto de Varsovie fut achevée (16 octobre 1940) ce ne leur fut plus possible que dangereusement : ils y furent tous assignés à résidence et la chasse aux juifs commença aux fins de les y concentrer tous. Mais, en juillet 1941, la population juive de Varsovie recensée en 1939 n'était passée, en neuf mois que de 359 827 h à environ un demi-million tous concentrés dans le ghetto.

Conclusion : dans toute la zone allemande, les autorités allemandes de police n'en avaient trouvé que 140 000 à 150 000. Pour échapper aux mesures de concentration, les juifs se mirent à fuir vers tous les coins perdus, dans les montagnes et dans les bois. Découverts, ils étaient, au surplus, considérés comme des partisans : il y eut des combats au cours desquels beaucoup périrent. Mais, même si les Allemands qui les traquèrent partout, ne réussirent qu'à en récupérer le quart ou le cinquième pendant cette période — pour qui connaît les méthodes de leur police d'alors c'est bien un minimum, mais c'est vraisemblable : en France c'est à un résultat de cet ordre qu'ils arrivèrent quand ils se mirent à faire la chasse aux assujettis au travail obligatoire — cela ne situerait tout de même la population juive de toute la zone, ghetto de Varsovie compris, qu'aux environs de 1 100 000. Sur les 2 378 700 qui constituaient la population juive totale des deux zones, cela faisait : $2\,378\,700 - 1\,100\,000 = 1\,278\,700$ dans la zone russe. Et, en admettant que M. Raul Hilberg sût faire une soustraction, ce chiffre ne se fût pas trouvé si éloigné du sien. Félicitons-le tout de même. En regrettant, toutefois, qu'il n'ait pas trouvé un résultat aussi approchant pour la zone allemande. Pour ce qui est des juifs passés derrière les lignes russes, leur cas est connu : le journaliste juif David Bergelson nous a dit (*Die Einheit*, 5-12-1942, op. cit.) que grâce aux mesures d'évacuation, ils ont été sauvés à 80 % et transportés en Asie centrale par les autorités soviétiques. D'où : $1\,278\,700 \times 20 / 100 = 255\,740$ seulement sont tombés aux mains des Allemands et $1\,278\,700 \times 80 / 100 = 1\,022\,960$ n'y sont pas tombés.

Et dans la zone allemande ? Ici semble-t-il, c'est seulement par différence qu'on peut arriver à le savoir. D'une part, voici 1 022 960 survivants retrouvés dans la zone russe. De l'autre, en 1945, notre très célèbre professeur Shalom Baron a retrouvé 700 000 survivants pour les deux zones (sa déclaration à la barre du tribunal de Jérusalem, op. cit.). Total des non-retrouvés en 1945 : $2\,378\,700 - (1\,022\,960 + 700\,000) = 655.740$ pour toute la Pologne mais auxquels il convient d'ajouter les 172 000 arrêtés en Hollande, Belgique, France et Luxembourg, soit :

[176]

$655\,740 + 182\,000 = 837\,740$. De source juive puisqu'il n'est pas un seul des chiffres cités dans ces calculs qui ne le soit. Qu'ils aient tous été arrêtés, on n'en discutera pas ; qu'ils aient été tous exterminés, il est tout de même permis d'en douter.

Enfin, total des survivants — car il faut aussi réintégrer dans la statistique les 250.000 qui, en 1945, ont été retrouvés vivants en Hollande, en Belgique, au Luxembourg et en France : $1\,022\,960$ de la zone russe + $700\,000$ du professeur Shalom Baron + ces $250\,000 = 1\,972\,960$ calculés seulement sur le total des juifs qui sont restés en Pologne après 1939. Il faudrait encore ajouter les survivants de ceux qui ont été arrêtés soit sur les routes de l'Ouest, soit en Hongrie : je ne vois, malheureusement aucun moyen d'en faire un décompte exact. Total approximatif donc, et minimum.

Mais, ne quittons pas encore la Pologne : M. Raul Hilberg y a trouvé 50 000 survivants, l'*Institute of Jewish Affairs* de New York, 400 000 ; le *Centre mondial de*

documentation juive contemporaine, 500 000 ; et il résulte des calculs faits sur la donnée du professeur Shalom Baron replacée dans son contexte historique il a parfois son utilité qu'il y en a eu effectivement un minimum de 1 972 960.

Dès 1945, il était possible au Centre mondial de documentation juive contemporaine de faire facilement ces calculs en demandant à toutes les communautés juives une situation de leurs effectifs par nationalité et c'est cette dernière qui eût dû figurer dans sa statistique. Il eût même pu y faire figurer aussi les juifs polonais déportés et retrouvés vivants en Hongrie, ce qui nous eût dispensé de faire tous ces calculs, s'il avait honnêtement donné le résultat de ses investigations. Au lieu de cela, pour la Pologne, il donne 500 000 survivants seulement. Soit $1\,972\,960 - 500\,000 = 1\,472\,960$ considérés comme morts dans les statistiques européennes mais qui sont vivants et ne figurent à ce titre dans aucune statistique d'aucun pays des autres continents. De ceux-là, au terme de notre étude des pays de l'Ouest, nous avons déjà trouvé 980 000. Nous voici à : $980\,000 + 1\,472\,960 = 2\,452\,960$.

Ci 2 452 000

Russie

Ici, pas de longs développements, situation très claire. M. Raul Hilberg qui trouve 3 020 000 juifs à la date de 1939 conclut à 420 000 exterminés et 2 600 000 survivants. Arthur Ruppin donnait 3 000 000 de juifs en 1926. Qu'entre 1926 et 1939, l'émigration ait à peu près correspondu à l'accroissement naturel est dans le domaine des choses possibles, les juifs russes étant en état de migration endémique depuis toujours. Et, si l'on s'en [177] rapporte à David Bergelson, on obtient $3\,000\,000 \times 80 : 100 = 2\,400\,000$ survivants certains et 600 000 manquants à la date de 1945. M. Raul Hilberg ne trouvant que 420 000 exterminés, cela ne peut signifier qu'une chose et c'est que, si 600 000 sont tombés aux mains des Allemands, 600 000 - 420 000 = 180 000 n'ont pas été exterminés — peut-être même pas arrêtés et pas déportés ou, s'ils l'ont été, sont revenus des camps où ils avaient été internés. Pourcentage d'exterminés dans ce dernier cas : 70 % (420 000 sur 600 000) et des survivants : 30 %. C'est encore effroyable. Le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* trouve 1 500 000 exterminés (dans la zone allemande, aucun dans la zone russe) ce qui signifie 1 500 000 survivants, mais, pour faire sensation, dit 600 000 pour la zone allemande dans une forme telle que le lecteur croit que c'est pour les deux zones. Sur les mêmes données l'*Institute of Jewish Affairs* de New York trouve, lui, 1 000 000 d'exterminés et 2 000 000 de survivants (op. cit. p. 59).

Mais, en somme, M. Raul Hilberg accuse l'*Institute of Jewish Affairs* d'avoir commis une exagération de $1\,000\,000 - 420\,000 = 580\,000$ déportés exterminés dans sa statistique et le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* d'en avoir commis une de : $1\,500\,000 - 420\,000 = 1\,080\,000$ dans la sienne. C'est sur la statistique de ce dernier que nous calculons cette exagération. Conclusion : voici de nouveau 1 080 000 juifs qui figurent à tort dans la colonne des exterminés, qui étaient bien vivants en 1945 et qui s'ils ne sont plus ni en Russie, ni ailleurs en

Europe vivent forcément — avec leur progéniture depuis 1945 ! — dans un autre pays d'un autre continent. Au terme de notre étude de la population juive polonaise, nous étions arrivés à 2 452 960. Nous voici à : $2\,452\,960 + 1\,080\,000 = 3\,532\,960$.

Ci 3 532 960

Pays baltes

Le cas des juifs des Pays baltes est aussi clair que celui des juifs russes. À ma connaissance, personne n'a jamais fait état de juifs finlandais exterminés. Pour les trois autres pays, Arthur Ruppin donnait en 1926 : Esthonie, 5 000, Lettonie, 80 000, et Lithuanie, 160 000. Total : 245 000. En déplaçant 10 000 à 15 000 personnes d'un pays à l'autre, le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* arrive au même total et M. Raul Hilberg à 244 500 à la date de 1939. Accroissement naturel de 1926 à 1939 ? Il n'en est pas fait état. Possible aussi qu'il ait été compensé par l'émigration. Bref, nous n'en sommes pas à 500 unités près, disons 245 000. D'après David Bergelson il y aurait alors $245\,000 \times 80 : 100 = 196\,000$ survivants certains et [178] $245\,000 - 196\,000 = 49\,000$ manquants en 1945. Le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* trouve 219 000 exterminés et 26 000 survivants. Quant à M. Raul Hilberg, il se distingue une fois encore par la surenchère : 244 500 exterminés, aucun survivant. Passons. Car on ne voit pas pourquoi les autorités russes qui évacuaient les juifs sur toute la ligne du front M. Raul Hilberg convient du fait s'il n'est pas d'accord avec son importance auraient délibérément fait exception pour ceux des Pays baltes. M. Raul Hilberg le prétend mais ne l'explique pas. Bref, voici encore $196\,000 + 26\,000$ (de la statistique officielle) 170 000 juifs survivants portés à la colonne des exterminés et qui, n'étant plus dans les pays baltes, courent par le monde avec leur progéniture née depuis 1941-1942. Au total à ce stade de l'investigation : $3\,532\,960$ (cf. total précédent p. 177) + 170 000 = 3 702 960.

Ci 3 702 960

Tchécoslovaquie

Ici, nous avons vu que les 260 000 juifs recensés en 1926 par Arthur Ruppin pouvaient au maximum être devenus 293 800 en 1939 et non 315 000 comme le prétendent les sources juives. Nous avons vu aussi que 131 600 d'entre eux avaient sûrement fui en Hongrie par la Slovaquie et que, lorsque commencèrent les déportations, il en restait 162 200 dans le pays, selon le statisticien allemand Korherr (cf. p. 172) qui avait plutôt tendance à exagérer ce qu'il appelait « le danger juif » qu'à l'amoinrir. (En Europe, il trouvait 11 millions de juifs en 1941 !) Le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* a retrouvé 55 000 survivants en 1949. Logiquement n'ont donc pu être déportés de Tchécoslovaquie que $162\,200 - 55\,000 = 107\,200$. Même si on prend au sérieux l'attendu 83 du jugement de Jérusalem qui fait état de la déportation fort contestée de 15 000 juifs du protectorat à Lodz à la date du 15 octobre 1941, cela ne ferait tout de même que $107\,200 + 15\,000$

= 122 200. Postérieurement au 15 octobre 1941, le jugement de Jérusalem ne fit état d'aucune autre déportation de Bohême-Moravie (le Protectorat) que pour donner un total général sans justification aucune 35 000. Et même si on l'accepte, le total ne fait encore que $122\ 200 + 20\ 000 = 142\ 000$. Outre cette indication, tous les autres juifs du Protectorat y sont donnés comme ayant été victimes de l'émigration forcée organisée par Eichmann de Prague avant la guerre. (Attendu 66 qui ne précise aucun chiffre). C'est seulement pour la Slovaquie que le jugement de Jérusalem donne une évaluation des pertes [179] juives : globalement plus de 70 000 sur 90 000 - (attendu 104) dont 58 000 jusqu'à fin mai 1942 et plus de 12 000 de septembre 1944 à mars 1945. Si donc l'on s'en rapporte à ce jugement pour évaluer les pertes juives de toute la Tchécoslovaquie, on trouve 70 000 en Slovaquie + 35 000 en Bohême-Moravie = 105 000. Et cela signifie que, lorsqu'il prétend n'y avoir retrouvé que 55 000 juifs vivants en 1945, le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* a essayé de promouvoir une vérité que les juges du Tribunal de Jérusalem n'ont pas admise puisque c'est sur documentation officiellement fournie par lui qu'ils ont fondé leur conviction. Mais, ce désaveu prend toute son importance au regard du nombre des juifs tchécoslovaques annoncés dans sa statistique générale par cet organisme comme ayant été exterminés puisqu'il fixe ce nombre à $315\ 000 - 55\ 000 = 260\ 000$ (!). En réalité, le décompte devait s'établir ainsi :

– Population juive tchécoslovaque en 1939	293 800
– Passés en Hongrie (où le décompte des déportés et des retrouvés vivants parmi eux sera englobé dans les totaux qui résulteront des calculs faits sur la Hongrie parce qu'il est impossible de faire autrement ¹).	131 600
Restaient	162 200
– Décrétés par le Tribunal de Jérusalem comme ayant été déportés	105 000
– non déportés de Tchécoslovaquie	57 200
– Décrétés par le Centre mondial de documentation juive contemporaine comme n'ayant pas été déportés	55 000
Soit en moins	2 200

Et voici encore 2 200 juifs européens qui figurent à la statistique des morts qui étaient bien vivants en 1945 et qui, puisqu'ils ne sont plus en Europe — officiellement — doivent figurer à la statistique des vivants dans un autre pays d'un autre continent. Au terme de l'étude de la population juive des Pays baltes, nous étions arrivés à 3 702 960 pour l'ensemble de ceux qui sont dans le même cas. Nous voici donc à : $3\ 702\ 960 + 2\ 200 = 3\ 705\ 160$.

Ci 3 705 160

¹ Les juifs tchécoslovaques passés en Hongrie y ont été arrêtés pêle-mêle avec leurs coreligionnaires polonais et yougoslaves sans distinction de nationalité. Les survivants et les déportés qui résulteront des calculs au chapitre de la Hongrie ne pourront non plus être distingués les uns des autres puisqu'aucune donnée ne le permet. Ceci qui peut avoir son importance au plan des pertes par nationalité, n'en a aucune au plan des pertes européennes et c'est ce que nous recherchons.

Hongrie

La situation des effectifs juifs y était aussi compliquée qu'en Pologne. Arthur Ruppin y avait recensé 320 000 juifs en 1926 et nous avons vu (p. 172) qu'ils pouvaient être devenus 361 600 en 1939. Le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* en donne 404 000 et M. Raul Hilberg 400 000¹. Le Dr Kasztner, avons-nous vu aussi, en donne 800 000 en permanence depuis le début de la guerre² en y comprenant 205 800 Tchécoslovaques, 215 000 Polonais et 17 500 Yougoslaves. Total des Hongrois : 800 000 - (131 600 + 289 300 + 17 500) = 361 600. Nous retiendrons donc ce chiffre vérifié par calculs en sens inverse. Mais c'est sans importance puisque c'est seulement sur la donnée de Kasztner que nous pouvons raisonner. La question est : combien de ces 800 000 juifs ont été arrêtés et déportés ? Et ici, c'est la bouteille à l'encre. C'est au sujet de la déportation et du sort des juifs hongrois que les divergences dans les récits des témoins du *Mouvement sioniste international* et les interprétations qui nous en ont été données par ceux qui, depuis la fin de la guerre, font métier de commenter le drame juif, sont tout à la fois les plus nombreuses, les plus profondes et les plus contradictoires. De ces divergences, le lecteur a déjà une idée par l'analyse que j'ai faite du témoignage de Höss, commandant du camp d'Auschwitz et du docteur ectoplasme Miklos Nyiszli dont mes quelques allusions au Rapport du Dr Kasztner et au livre de Joël Brand ont confirmé la pertinence sur tous les points. Elles rendaient les thèses du *Mouvement sioniste international* si vulnérables dans l'ensemble que c'est sur la déportation des juifs hongrois que, dans l'espoir de promouvoir une vérité officielle susceptible de rallier tout le monde, le jugement du Tribunal de Jérusalem a été le plus précis : il est bien évident, par exemple, que les cinq trains par jour, de chacun 4 000 personnes à un endroit de son témoignage et 5 000 à un autre étaient une imbécillité qu'il fallait absolument mettre hors circuit en ce sens qu'autrement, pendant les cinquante-deux jours qu'a duré la déportation des juifs [181] hongrois, cela faisait 260 trains et entre 1 040 000 et 1 300 000 déportés d'un pays où, au maximum, on n'en pouvait trouver que 800 000, dont par ailleurs on précisait que 200 000 n'avaient pas été déportés³.

Le jugement du Tribunal de Jérusalem a donc décrété que, du 16 mai au 7 juillet 1944, en moins de deux mois, 434 351 « personnes furent déportées dans 147 trains de marchandises, à raison d'environ 3 000 personnes par train, hommes, femmes et enfants, soit 2 à 3 trains par jour en moyenne » (attendu 112) ; que « 12 000 furent tuées à Kamenetz-Zodolsk au cours de l'été 1941 », que « 15 000 à 50 000 périrent au travail en Galicie et en Ukraine en 1941-1942 » (attendu 111) ; que « 1 500 au camp de Kistarzca furent déportées le 20 juillet 1944 » (attendu 113) ; que « 50 000 quittèrent Budapest à pied en direction de la frontière autrichienne (220 km) à partir du 10 novembre » (attendu 115) ; et enfin « 15 000 envoyés en Autriche au camp de Vienne-Strasshof pour être conservés dans la glacière » (attendu 116) à une

¹ Le Jugement du Tribunal de Jérusalem dit 480 000 dans son attendu 111.

² Chiffre confirmé par l'attendu 111 du tribunal de Jérusalem.

³ 300 000 dit le Dr Kasztner (« 800 000 dont 500 000 ont été déportés », p. 1 de son Rapport).

date donnée sans autre précision qu'« après le 30 juin 1944 ». Au total : 557 851 à 562 851. L'attendu 115 qui fait état des 50 000 juifs partis à pied de Budapest ne le dit pas mais, le Rapport du Dr Kasztner précise que cette marche fut interrompue sur ordre de Himmler vers le 17 ou 18 novembre, que 7 500 personnes furent sauvées et ramenées à Budapest et que 38 000 seulement¹ atteignirent l'Allemagne. Indépendamment de cette considération — car tout le monde n'est pas supposé avoir lu le Rapport Kasztner, et d'autant moins qu'il n'a été rendu public (dans quel état, grands Dieux !) qu'en 1961 par l'éditeur Kindler de Munich — si l'on tient compte des 200 000 survivants donnés par la statistique du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* (ci-dessus p. 122) il y aurait donc eu, en Hongrie, 757 851 ou 762 861 juifs au total le 19 mars 1944. Et c'est sans doute parce que, comme moi, il avait lu le Rapport Kasztner dans l'original, que M. Raul Hilberg a ramené ce nombre à environ 750 000. Voyez comme nos méthodes et nos tempéraments diffèrent : j'en tire, moi, la conclusion que sur « les 800 000 âmes de la communauté juive hongroise » (attendu 111) il y en a 40 000 à 50 000 dont le jugement de Jérusalem n'a pu expliquer ce qu'elles étaient devenues.

[182]

Bref, reprenons toute l'affaire en détail :

1. *Le nombre de trains.* Si nous sommes renseignés avec un luxe de détails sur l'arrivée de ces trains à Auschwitz-Birkenau, nous le sommes beaucoup moins sur leur départ de Hongrie. Je commence donc par dire que, rassembler 3 000 personnes dans une gare et les charger dans 40 wagons n'est pas une petite affaire et, pour le faire comprendre à qui n'est pas spécialiste des transports, je ne saurais mieux faire que citer mon propre exemple : le départ du camp de Compiègne du train dans lequel je fus déporté à Buchenwald.

Le camp de Royallieu où nous étions au préalable rassemblés pouvait contenir une dizaine de milliers de personnes. Chaque semaine, à la fin de 1943, il en arrivait environ 1 500 et il en repartait autant. Le transport dans lequel je fus inclus était de 1 500 personnes valides et une cinquantaine de malades.

Réveillés à 6 heures du matin, rassemblés sur la place d'appel, groupés 5 par 5 et par paquets de 100, nous arrivons à quitter le camp un peu avant huit heures, les 15 paquets de cent en tête, un camion suivant au ralenti qui transportait la cinquantaine de malades. C'est long, un cortège de 15 paquets de 100 personnes qui se suivent 5 par 5 dans chaque paquet, deux soldats l'arme au bras en serre-file en tête et en queue de chaque côté : 350 à 400 mètres avec l'intervalle entre les paquets, un important service de sécurité en tête et en queue de la colonne.

Un peu avant 9 heures, nous nous retrouvons alignés sur le quai de la gare, chaque paquet de 100² faisant face au wagon dans lequel il doit monter. Le train :

¹ Chiffre donné par le Dr Kasztner comme lui venant d'Eichmann lui-même.

² En France et en Allemagne, les wagons de marchandises sont plus grands qu'en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie, j'en ai fait l'expérience lorsqu'on nous a évacués de Dora en avril 1945 à 80 par wagon dans un train formé au moyen de ces derniers : nous y étions aussi serrés, sinon plus qu'à 100 dans un wagon français.

une longue file — elle nous paraît immense — de wagons de marchandises. Combien ? je n'ai pas compté. Un wagon pour chaque paquet = 15. Plus un spécial pour la cinquantaine de malades. Tour, les trois wagons, nous en remarquons un dont le toit est armé d'une mitrailleuse et d'un autre engin dont, dans mon paquet de 100, nous décidons qu'il s'agit d'un projecteur. En tête et en queue, deux wagons de voyageurs : le personnel d'accompagnement qui renforcera, si besoin est en cours de route, la sécurité répartie dans les wagons blindés. En tout, 25 à 30 wagons — 25 est un minimum. Et c'est aussi très long un train de 25 à 30 wagons. Et ça ne transporte tout de même que moins de 1 600 personnes à 100 par wagon.

[183]

Un peu après 10 heures, le train semble être prêt à partir : plus personne sur le quai, annoncent ceux qui sont placés près des lucarnes en tête et en queue du wagon. Il ne part pas. Un cheminot nous explique : ça ne part pas facilement un train qui n'est pas prévu dans les horaires, il faut d'abord prévenir toutes les gares du sillon et ça ne se fait qu'au moment où il est prêt à partir. Une longue heure d'attente encore : un peu avant midi, le train s'ébranlait...

Au total, une bonne demi-journée. Et nous en avons entendu des *Los !...* et des *Schnell !...* À l'arrivée à Buchenwald, nous avons été déchargés un peu plus lestement et un peu plus rapidement ; chaque wagon, pourtant, étaient séparément amené à quai, le quai de débarquement étant moins long que le train deux bonnes heures au moins pour libérer entièrement tous les wagons et leur permettre de repartir à vide jusqu'à Weimar.

Que ce qui se passait à Compiègne se reproduisait à Budapest point par point, ce n'est pas ce que je veux dire, mais seulement qu'ici et là on était soumis aux mêmes servitudes, fût-ce à des degrés divers, qu'on y appliquait les mêmes méthodes en fonction des mêmes principes. Ici et là, par exemple, il fallait concentrer des gens à déporter, charger des wagons, etc... toutes choses qui prenaient à peu près autant de temps partout.

De la lecture du Rapport Kasztner et du livre de Joël Brand, on garde l'impression qu'il y avait 200 000 à 250 000 juifs à Budapest, sans toutefois pouvoir avancer une estimation précise que ni l'un ni l'autre ne donne : les organisations à la tête desquelles ils étaient, apparaissent, en effet, s'être efforcées d'éviter une trop grande concentration de juifs dans la capitale et de disséminer dans tout le pays les quelque 400 000 Polonais, Tchécoslovaques et Yougoslaves qui y arrivèrent à flot continu. Où ils ne pouvaient éviter la concentration, c'était dans les régions frontières de la Hongrie et de la Roumanie que tous cherchaient à gagner et c'est pourquoi, outre Budapest, un ou deux centres de ces régions (à l'Est de la Theiss) furent choisis comme points de rassemblement d'où des trains pussent partir directement pour Auschwitz sans passer par Budapest. À Budapest même, les juifs paraissent avoir été d'abord dirigés sur un endroit assez éloigné de la gare que le Dr Kasztner et Joël Brand désignent sous le nom de « la briquetterie » et dont, sans pouvoir donner un chiffre exact qu'ils ne donnent ni l'un ni l'autre non plus, on peut estimer qu'au maximum il était possible d'y grouper une dizaine de milliers de personnes. Dans la

thèse officielle : de là sur la gare par colonnes de 3 000 hommes, femmes, enfants, vieillards — et bagages, précisent tous [184] les témoins qui prétendent que les juifs emportaient avec eux tout ce qu'ils pouvaient.

De toutes façons, en-deçà ou au-delà de la Theiss, il fallait concentrer : par camions sur la gare la plus proche — ou à pied — par fer, de la gare la plus proche au point de rassemblement. Chose curieuse : à Budapest, ce ne sont pas les juifs de la ville, en grande majorité hongrois, que l'on concentre sur « la briquetterie » mais ceux des autres régions qu'on allait chercher à 100, 150 kilomètres et même plus loin. « La briquetterie » ne pouvait d'ailleurs contenir que sa dizaine de milliers à la fois - qu'officiellement on déportait par fournées de 3 000, chacune d'elles y étant remplacée par une fournée à peu près égale. Bref : sur « la briquetterie » de Budapest ou ailleurs, il fallait des wagons pour concentrer et ces wagons, il les fallait distraire du lot de 1 000 que, nous a dit Kasztner, le Kommando Eichmann avait à sa disposition. Comme les deux opérations se faisaient en même temps puisque, dans les points de rassemblement, on ne pouvait remplacer les juifs que par quantités égales à celles qu'on déportait, si on allait les chercher pour les rassembler, aussi loin qu'on les déportait, il aurait fallu autant de wagons pour l'une et pour l'autre opération. Mais on les déportait à environ 500 ou 550 kilomètres, au maximum 600 selon le cas, et on allait les chercher à 100, 150 ou 200.

Conclusions : deux tiers des wagons seulement pouvaient être affectés à la déportation, à peine plus. Disons 700. Et raisonnons : 4 jours pour aller à Auschwitz + 4 jours pour en revenir + une bonne demi-journée pour charger et décharger les 3 000 personnes et chaque train ne pouvait revenir à vide à son point de départ pour en repartir chargé que le soir du neuvième jour après être parti. À trois trains de quarante wagons par jour, le système était donc bloqué depuis le sixième jour après le départ du deuxième train. À deux trains par jour, il n'était bloqué que le neuvième après le départ du premier train, mais, le soir, après le retour du premier qui revenait d'Auschwitz, le deuxième pouvait repartir. Et le système pouvait fonctionner à condition que les trains marchent avec une régularité d'horloge¹.

[185]

En fait, dans ce qu'il a raconté à Sassen et d'où *Life* (28-11 et 5-12-1960) a tiré l'abominable grendinerie qui fut présentée à ses lecteurs comme des Mémoires authentiques, Eichmann dit qu'il n'a réussi que très rarement à faire partir deux trains par jour de la gare de Budapest. Pas digne de foi parce qu'intéressé à minimiser ? Bien sûr. Mais, à en juger par les attendus de la sentence qu'ils ont rendue, pas beaucoup moins que les juges de Jérusalem et leurs témoins qui, eux, étaient intéressés dans l'autre sens et ne se sont visiblement pas privés de dramatiser au-delà de toute mesure.

¹ On voit alors ce qu'il en eût été dans le système de Joël Brand : « chaque jour, déclare-t-il aux juifs de Constantinople en prenant contact avec eux vers le 18 juin 1944, 12 000 juifs sont jetés dans des wagons (*Histoire de Joël Brand*, p. 125). Conclusion : 4 trains par jour et le système était bloqué avant le soir du cinquième jour !

2. *Le nombre de personnes par train.* Comme à peu près toutes les données de source juive, le jugement du tribunal de Jérusalem. est en désaccord flagrant avec lui-même : il nous dit, à l'attendu 112, que les juifs ont été déportés de Hongrie à raison « d'environ 3 000 personnes par train » à l'attendu 127, il n'y a plus que « en moyenne 2 000 juifs par train ». Et, sur ce point, au moins une négligence trahit cette thèse : on ne voit pas pourquoi, si Eichmann, présenté comme avide de déporter le plus possible de juifs, avait l'habitude d'entasser « environ 3 000 personnes par train » à raison de « 70 à 100 personnes par wagon et même plus » dit l'attendu 154 — les 3 000 de l'attendu 112 font une moyenne de 70 à 80 par wagon d'un train qui en comprend 40 — à n'en aurait chargé que 1 500 comme le dit l'attendu 113 dans le train qui fit son plein au camp de Kistarzca.

Je rappelle qu'à Nuremberg, Höss a dit au professeur Gustave Gilbert que les convois étaient de 1 500 personnes et à la barre du tribunal qu'ils étaient en moyenne de 2 000 personnes (cf. ci-dessus p. 47). Dans sa confession, il parle « de 5 trains de chacun 3 000 personnes par jour » mais aussi qu'ils « ne comportaient jamais plus de 1 000 personnes » (cf. p. 47). Eichmann, lui, toujours dans ce qu'il a raconté à Sassen, prétend qu'il a déporté en tout un maximum de 200 000 juifs de Hongrie mais ne donne aucune indication très précise sur l'importance numérique de chaque convoi. Il remarque les cinq qu'a mentionnés Höss et c'est à cette occasion qu'il dit que le maximum de deux, il ne l'a pas souvent atteint. En protestant véhémentement. Il remarque aussi 3 000 par convoi et proteste non moins véhémentement. Les 2 000 dont a parlé Höss à Nuremberg ne le font pourtant pas sursauter : c'est déjà beaucoup, dit-il.

Mon opinion est, au contraire, que c'est très possible. Ce qui ne l'est pas, c'est 3 000 personnes. Combien en moins, alors ? Raisonnons un peu : entre Budapest et Auschwitz, il y a 500 [186] kilomètres environ et les trains mettent quatre jours au moins pour parcourir cette distance, soit une vitesse moyenne de 125 km par jour. Pour deux raisons : la première c'est qu'ils ne sont pas prévus dans les horaires — « hors sillon » disent les cheminots dans leur langage — et qu'ils doivent faire de longues pauses, à tout bout de chemin, pour laisser passer les trains réguliers ; la seconde, c'est que nous étions en pleine guerre et, aux mois de mai-juin 1944, c'est-à-dire qu'ils étaient fréquemment stoppés par des attaques aériennes — menacés aussi d'attaques de partisans. Ils avaient donc besoin d'être protégés sur tout le parcours par des services sédentaires régulièrement répartis entre le point de départ et le point d'arrivée mais ils devaient aussi assurer en partie eux-mêmes leur propre protection, ce qui signifie qu'ils étaient accompagnés. On a vu que, pour transporter moins de 1 600 personnes dans 16 wagons, de Compiègne à Buchenwald, il avait fallu un train qui ne comportait pas moins de 25 wagons. Sur les quarante wagons de ceux qui portaient de Hongrie, il pouvait bien y en avoir un minimum de 10 pour transporter le personnel d'accompagnement et de sécurité (10 = 1 sur 4). De marchandises aussi mais ne contenant qu'une quinzaine de personnes chacun avec

leurs armes et des vivres pour huit jours, soit 150 hommes armés et pour accompagner un convoi de quarante wagons, c'est un minimum. Dans tout ce que j'ai lu sur la déportation des juifs hongrois, je n'ai jamais trouvé nulle part la moindre mention de cet aspect du problème. Il est pourtant de notoriété qu'aucun convoi de cette sorte n'a jamais été lancé seul sur aucune voie de chemin de fer par les Allemands pendant la guerre : si résignés qu'aient été les juifs à se laisser aller au sort qui leur était promis, si plombés qu'aient été les wagons, à une vitesse de 125 km par jour, il n'est pas un train qui ne fût arrivé à peu près vide à Auschwitz. D'autant plus que dans tout ce qu'ils emportaient avec eux, il y avait sûrement tout ce qu'il faut pour scier, couper, arracher toutes les planches de tous les wagons. Et en toute sécurité s'ils avaient été sans surveillance. Mais, 147 trains à 150 personnes environ pour la surveillance et la sécurité = 22 050 gendarmes hongrois puisque le Kommando Eichmann n'était que de 150 hommes et qu'il n'a jamais été mentionné nulle part que des unités de la SS, de la Wehrmacht ou autres de l'armée et de la police allemandes lui aient été envoyées pour l'aider. dans ce travail.

Et je repose une question : combien de juifs ? Réponse : 30 wagons maximum par train 2 400 personnes au maximum à 80 par wagon. C'est alors seulement ce chiffre de 80 par wagon [187] qui est discutable. Une fois encore, mon témoignage personnel : les juifs hongrois dont le convoi parti de Budapest pour Auschwitz était arrivé à Dora fin mai 1944. Des quelque 1 500 qui faisaient partie de ce convoi, un certain nombre avaient été dirigés sur d'autres camps dépendant de Dora dès leur arrivée (Hellrich ou autres). Combien nous étions restés, je ne sais pas : le contenu d'un bloc. Les principes anti-racistes du nazisme voulurent qu'ils fussent totalement isolés des autres détenus : ce bloc avait été entouré de fil de fer barbelé. De ce bloc ainsi protégé, ils allaient au travail comme tout le monde, mais en Kommando à part. Pour eux, l'appel avait lieu au bloc même, avant le départ au travail et après le retour. Nous les envions. Quinze jours après leur arrivée, quand on vous avait volé vos claquettes pendant la nuit, dérobé votre pain, si vous vouliez du tabac ou quoi que ce soit, le matin entre le réveil et le rassemblement pour l'appel ou le soir avant l'extinction des feux, il vous suffisait de faire un saut rapide jusqu'au bloc des juifs et, en échange d'autre chose, vous aviez à peu près tout ce que vous vouliez : un véritable marché. Nous les admirions : à la porte du camp, on les avait fait se déshabiller complètement pour les envoyer à la désinfection, ils y étaient entrés tout nus, leur contact avec les autres détenus étaient limités et... ils avaient quand même réussi à se procurer un peu de tout ce qu'on ne pouvait trouver dans le camp qu'avec d'énormes difficultés et au prix fort.

Au bout d'un certain temps, la surveillance particulière dont ils étaient l'objet, ne fut plus guère que de façade : à l'occasion de ces contacts, nous pûmes alors échanger quelques mots avec eux et même avoir de courtes conversations. C'est ainsi que nous apprîmes leur odyssée : ils nous parlaient de ce qu'ils avaient dû laisser à

l'entrée du camp¹ et, comme nous étions des [188] anciens à leurs yeux, nous demandaient s'ils le récupèreraient, quand, comment, etc. Bref : ils avaient été transportés de Hongrie à Dora par wagon de 70 à 80 personnes, avec tous leurs bagages. Ils avaient fait un long périple de 6 à 7 jours avant d'arriver. On leur avait dit, au départ, qu'on les conduisait à Auschwitz et quand ils avaient su que c'était à Dora qu'ils débarqueraient, ils avaient été heureux. Sur Auschwitz, ils racontaient les choses les plus effroyables. Circonstance curieuse : il n'y avait ni femmes ni enfants parmi eux. Ceux-ci en avaient été séparés au départ et, sur le moment, nous n'en avons pas été étonnés puisque c'était ce qui nous était arrivé à nous.

Conclusion : les « 70 à 100 personnes et même plus par wagon » dont parle l'attendu 154 du jugement de Jérusalem signifient une moyenne de 80 par wagon, la répartition des juifs s'étant faite dans les wagons, sur le quai de la gare de départ en fonction de ce qu'ils emportaient avec eux : plus dans l'un, moins dans l'autre (cf. page précédente, note 31). Avec ses « 3 000 personnes environ par train » c'est, prétendant que tous les wagons étaient occupés par des juifs déportés, une moyenne de 75 par wagon que l'attendu 112 admet.

Tous les trains n'avaient d'ailleurs pas la même charge de juifs : celui qui fut chargé à Kistarzca de l'attendu 113 n'en emportait officiellement que 1 500. Il était probablement aussi de 40 wagons dont une dizaine pour la surveillance et la sécurité comme tous les autres, d'où une moyenne de 50 par wagon... Ce qui est donc probable pour l'ensemble, c'est que la charge se situait, dans les faits, entre le minimum de 1 500 indique par Höss au professeur Gilbert et le maximum possible de 2 400. Si bien que la moyenne de 75 par wagon de l'attendu 112 peut être la moyenne générale qui donne environ 2 200 par train. C'est ce qu'il y a de plus vraisemblable, en tout cas.

Cette thèse a cet avantage que, s'il était vrai, comme il le prétend, qu'Eichmann a réussi à déporter en tout 200 000 juifs [189] hongrois environ, dont 32 000 à pied, cela ferait 168 000 par fer et $168\,000 : 2\,200 = 77$ trains environ pendant les 52 jours qu'a duré la déportation des juifs hongrois. Elle aurait, en outre, cet autre avantage qu'elle est dans le domaine des choses techniquement possibles — à la limite du possible ! — avec 1 000 wagons, et que, lorsqu'Eichmann prétend qu'il

¹ À Auschwitz, les « bagages » ainsi récupérés par l'administration du camp étaient rassemblés dans un coin du camp qui, d'après les plans officiels produits à Nuremberg et autres procès, comprenaient 30 blocks isolés les uns des autres et sévèrement gardés : « Le Canada » disaient les déportés. La thèse officielle dit qu'à l'approche des armées russes, la garde SS essaya d'y mettre le feu mais n'y réussit pas. À leur arrivée, les troupes russes trouvèrent dans les six blocks réservés à l'habillement : 348 820 complets d'hommes, 836 525 complets de femmes mais seulement 5 255 paires de chaussures pour hommes et 38 000 paires de chaussures pour dames. Il y avait aussi 13 694 tapis. (*Auschwitz*, Communication officielle de la Commission du musée d'Auschwitz - Panstwowe Museum w Oswiecimiu - éditée à Cracovie en 1947). On a ainsi l'idée de tout ce que les juifs emportaient avec eux. Les femmes restaient femmes jusque dans les pires circonstances : comparer ce qu'on a trouvé sur elles avec ce qu'on a trouvé sur les hommes. D'autres baraques contenaient des objets de valeur les plus divers. La commission n'en donne pas le dénombrement ni l'estimation en valeur marchande mais il fallut des trains et des camions pour emporter tout cela. Mais toutes ces choses tenaient sûrement beaucoup de place dans les wagons « de 70 à 100 personnes et même plus » dont parle l'attendu 154 du jugement de Jérusalem. Conclusion : dans les wagons des juifs qui emportaient le plus de choses, il y avait moins de personnes et dans les autres plus que prévu.

n'a réussi que rarement à faire partir 2 trains par jour, on pourrait penser qu'il ne s'agit là que de l'impression d'un employé zélé qui n'atteint pas le but qu'il s'est fixé et qui exagère son échec à ses propres yeux : 77 trains en 52 jours, cela fait tout de même 2 trains par jour, un jour sur 2. Et, dans les conditions données, c'est une réussite à 75 %.

3. Bilan général de la déportation des juifs en Hongrie

– Au 19 mars 1944	800 000
– À fin novembre 1944 : déportés	<u>200 000</u>
– non déportés	600 000
– l'attendu 111 au procès de Jérusalem fait état de 57 000 morts ¹ en Hongrie et on n'en trouve pas d'autres dans le jugement	<u>57 000</u>
– Survivants parmi les non déportés	543 000

La statistique officielle du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* ne fait état que de 200 000 retrouvés vivants en 1945, soit 543 000 - 200 000 = 343 000 qui étaient bien vivants, qui n'étaient sans aucun doute pas tous hongrois, mais qui figurent à la statistique des morts soit en Hongrie, soit dans les autres pays d'où ils étaient venus. De ces gens qui ne figurent nulle part dans aucune statistique de vivants en Europe et qui ne sont plus en Europe donc — officiellement au moins — nous étions arrivés au total de 3 813 160 au terme de notre étude de la population juive tchécoslovaque (cf. p. 180). D'où total au terme de cette étude de la population juive hongroise : 3 705 160 + 343 000 = 4 048 160 qui vivent ailleurs — avec leur progéniture depuis 1945 — s'ils ne sont pas en Europe. Il y faut naturellement ajouter, comme partout, tous ceux qui, ayant été déportés sont revenus vivants et se trouvent, eux aussi, dans le même cas.

Ci 4 048 160

Liées à la Hongrie : la Yougoslavie par le courant des juifs qui lui en venaient et la Roumanie vers laquelle ils allaient. La [190] Yougoslavie est elle-même liée à l'Italie par ceux des juifs qui y ont fui.

Yougoslavie

Nous avons vu que le *Centre Mondial de Documentation juive contemporaine* y plaçait 75 000 juifs en 1939 dont seulement : 20 000 avaient été retrouvés vivants en 1945 (cf. pp. 122 et 173). En avril 1941, la Yougoslavie fut envahie par les troupes allemandes et dépecée. Deux États y furent créés par la diplomatie de l'axe Berlin-Rome : la Croatie déclarée indépendante et la Serbie sous occupation allemande. L'Italie recevait, en outre, la Slovénie qu'elle occupait ainsi qu'une grande partie de la Croatie où elle contrecarrait systématiquement la politique anti-juive du gouvernement Pavlevich plus hitlérien que mussolinien. À l'Est, la région du Haut Vardar avec Skopje et Monastir était attribuée à la Bulgarie. Dans ce puzzle, voici comment le jugement du tribunal de Jérusalem (attendus 105 et 106) répartit les juifs yougoslaves : 30 000 en Croatie et 47 000 en Serbie, soit au total 77 000. Ne

¹ En réalité, il dit : 57 000 à 62 000.

commentons pas : nous sommes habitués aux discordances entre les sources juives. Autre discordance : le jugement du tribunal de Jérusalem trouve (attendus 105 et 106 toujours) qu'en 1945 survivaient seulement : 1 500 juifs en Croatie + 5 000 en Serbie = 6.500. Voici plus grave : de ce qui précède, il résulte que toute la population juive de Slovénie où, en raison de la proximité de Trieste elle a, historiquement, toujours été la plus dense, s'est précipitée en Croatie et en Serbie pour être, soit plus proche des Allemands, soit sous leur coupe directe. Entre l'Allemagne et la Bulgarie qui n'était pas antisémite, ceux de la région du Haut-Vardar n'ont pas non plus hésité : ils se sont précipités en Serbie zone d'occupation allemande. Enfin, aucun non plus n'est allé en Hongrie où le Dr Kasztner en a trouvé un assez grand nombre pour les noter dans son Rapport. On serait même tenté de croire que 2 000 (ceux que le jugement du tribunal de Jérusalem trouve de plus que la statistique du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*) sont venus d'endroits où ils ne risquaient rien pour être plus certains d'être exterminés. Il a souvent été remarqué que les juifs européens avaient accepté leur sort avec beaucoup de résignation : les juifs yougoslaves n'étaient alors pas seulement des résignés mais des masochistes.

Jusqu'au procès de Jérusalem, la Yougoslavie posait une énigme : porte-parole officiel du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*, M. Poliakov nous avait expliqué [191] (*Bréviaire de la Haine et Le IIIe Reich et les juifs*) qu'en Yougoslavie, « les juifs s'étaient réfugiés par milliers dans les zones d'occupation italiennes » ; qu'en Croatie où Krumej était arrivé le 16 octobre 1943, il n'avait pu réussir qu'à déporter moins de juifs que de Nice son collègue Alois Brünner qui n'avait réussi là qu'à en diriger 10 000 sur les camps de concentration¹, qu'après le coup d'État de Badoglio (sept. 1943) les juifs avaient suivi les troupes italiennes se retirant de Croatie, etc. Tout ceci ne cadre pas très bien, on le voit, avec les attendus 105 et 106 du jugement de Jérusalem. En parfaite contradiction en tout cas, à la fois avec la répartition des juifs dans les différentes zones après le démembrement et avec le nombre des déportés en Croatie, dont l'attendu 105 nous dit qu'ils furent au nombre de 28 500, à porter au compte de Krumej à l'exception de 2 800.

Sur la Serbie, M. Poliakov était à peu près muet quant aux détails : sous le timbre du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*, « pas de déportations en Serbie, tous les juifs exterminés sur place », il se bornait à décréter 20 000 survivants et 55 000 exterminés pour l'ensemble de la Yougoslavie (*Bréviaire de la Haine*, p. 180). Pour avoir des détails précis, il fallait se reporter à d'autres auteurs (MM. Michel Borcwickz, Joseph Billig, etc.) mais le malheur voulait que, si l'on faisait le total de tous les détails glanés, on arrivait péniblement à 30 000. Et on en concluait que les estimations sans fondement de M. Poliakov étaient pure fantaisie. Par voie de conséquence que ce chiffre de 30 000 étant étayé par des justifications vraisemblables, c'était celui-ci qu'il fallait prendre en considération pour l'ensemble de la Yougoslavie en l'assortissant de cette autre conclusion que, tout le monde étant d'accord sur le fait que les Italiens n'avaient jamais consenti à

¹ Dans le *Bréviaire de la Haine*, il précise même : « 3.000 déportés, en tout, de Croatie » (p. 181).

livrer aux Allemands aucun juif de leur zone d'occupation, M. Poliakov avait sûrement raison en ce qui concerne ceux de Croatie, que donc c'étaient ceux de Serbie qui avaient payé le plus lourd tribut à la déportation et à la mort. C'était, au surplus, logique : les Allemands les traquaient depuis 1941 et même s'ils ne les déportèrent pas avant 1942, ils étaient prêts à le faire dès qu'ils l'eurent décidé, tandis qu'ils n'y étaient pas en Croatie.

En suivant les événements dans l'ordre dans lequel ils se sont succédé, on faisait une autre découverte : la statistique établie à la fin de 1941 pour la Conférence de Wannsee par l'Allemand Korherr — donc avant que les mesures de déportation ne fussent prises en Yougoslavie¹ — faisait état de 40 000 juifs qui se trouvaient encore dans l'ensemble de la Yougoslavie. Il en fallait conclure que 75 000 - 40 000 = 35 000 avaient fui en Hongrie et en Italie (cf. p. 173) puisqu'ils n'étaient plus là et n'avaient pas été arrêtés. Si on en déduisait aussi que c'est sur ces 40 000 là que les 30 000 environ, donnés en détail comme ayant été arrêtés, avaient été pris, c'était dans la logique des choses. Et en Serbie puisqu'à environ 10 000 près les Croates avaient suivi les troupes italiennes en retraite depuis septembre 1943, ça l'était encore.

Le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* n'était alors autorisé à faire figurer que 30 000 juifs à la colonne des exterminés à la condition qu'ils l'aient tous été après avoir été arrêtés de sa statistique. Il en a fait figurer 55 000, soit 55 000 - 30 000 = 25 000 en trop. Étant donné que les juifs yougoslaves qui ont été arrêtés et qui sont morts en plus de ces 30 000 considérés comme justifiés, ont déjà été inclus pour partie dans les résultats des calculs faits sur la population juive hongroise et que le reste le sera dans les calculs qui seront faits sur l'Italie, on peut dire que voici encore 25 000 juifs européens vivants à ajouter aux 4.048.160 dans le même cas, auxquels nous sommes arrivés au terme de notre étude de la population juive hongroise, soit $4\,048\,160 + 25\,000 = 4\,073\,160$.

Ci 4 073 160

Italie

Ici, Arthur Ruppin donnait 50 000 juifs en 1926 et le Centre mondial de documentation juive contemporaine en donne 57 000 en 1939. C'est très possible : au taux annuel moyen d'accroissement naturel, on trouve : $50\,000 + 13\% = 56\,500$. Accepté pour 57 000. Il y faut toutefois ajouter les 16 500 juifs yougoslaves (cf. p. 173) soit : $57\,000 + 16\,500 = 73\,500$. En 1943, le Centre mondial de documentation juive contemporaine a trouvé 15 000 déportés exterminés et 42 000 vivants. Logiquement, il eût dû trouver $73\,500 - 15\,000 = 58\,500$ survivants et l'exagération partant sur le nombre des morts eût été de $58\,500 - 42\,000 = 16\,500$. En réalité, elle est plus importante car, même M. Rolf Hochhuth qui se distingua récemment par l'abominable gredinerie qu'est, sur le thème du Document Gers[193]tein, *Le Vicaire*

¹ Elles ont été décidées le 19 janvier 1943 pour la Croatie et n'ont commencé sérieusement qu'après l'arrivée de Krumej, le 16 octobre 1943. Et elles ont été mises en route en mars 1942.

(op. cit.) n'a trouvé que 8 000 juifs arrêtés en Italie et déportés, les juges de Jérusalem n'ayant trouvé, eux, que « 7 500 déportés dont le nombre des survivants ne dépasse pas 600 » (attendu 109) = 6 900 exterminés. Nombre de survivants dans ce cas : 73 500 - 6 900 = 66 600. Et exagération du Centre mondial de documentation juive contemporaine : 66 600 - 42 000 = 24 600. À ajouter aux 4 073 160 qui vivent hors statistiques auxquels nous sommes arrivés au terme de l'étude de la population juive yougoslave et ne sont — officiellement ! — plus en Europe : 4 073 160 + 24 600 = 4 097 760.

Ci 4 097 760

Roumanie

Arthur Ruppin y avait recensé 900 000 juifs en 1926 et le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* n'en trouve plus que 850 000 en 1939 (L'*Institute of Jewish Affairs* est d'accord mais M. Raul Hilberg n'en trouve que 800 000) : rien d'anormal, de Roumanie, la population juive a toujours émigré dans de fortes proportions. Au chapitre des déportés exterminés et des survivants, le premier nommé dit moitié-moitié, le second est d'accord à 5 000 près dans chaque poste et le troisième est naturellement en total désaccord : 380 000 survivants et 420 000 exterminés, dit-il. Autre remarque qui prouve à quel point tous ces gens sont conscients de ce qu'ils disent : l'auteur de la statistique du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* est, on le sait, M. Poliakov (cf. p. 124) et, commentant les chiffres de sa propre statistique (*Bréviaire de la Haine*, p. 186), il nous dit qu'en 1939, il y avait 700 000 juifs en Roumanie et, en 1945, 250 000 seulement (op. cit. p. 188). L'attendu 110 du jugement de Jérusalem qui résume le drame des juifs roumains est très prudent : « C'est ainsi qu'environ la moitié du judaïsme roumain fût sauvée de l'extermination », déclare-t-il en fondant ce décret sur la déposition écrite du Dr Safran, grand rabbin de Roumanie mais sans référence aucune à ce qui est contenu dans cette déposition.

Pour le reste, si le rédacteur de cet attendu s'était fixé pour but de démontrer qu'aucun juif roumain n'avait jamais été déporté par les Allemands, je ne crois pas qu'il eût mieux réussi : il n'y est, en effet, cité qu'un seul projet de déportation de 200 000 juifs décidée une première fois le 26 juillet 1942 pour commencer le 16 septembre suivant, rediscuté une seconde fois le 17 septembre, puis le 26 et le 28 septembre, date à laquelle seulement on a réussi à se mettre d'accord. Mais, le [194] 22 octobre, alors que les déportations n'ont pas encore commencé, le gouvernement roumain fait savoir à son interlocuteur allemand qu'il a changé d'avis et qu'il se chargera lui-même de régler le problème juif en Roumanie.

Jusque là, la doctrine de l'Allemagne avait justement été que les Roumains se devaient eux-mêmes charger de leurs propres juifs, et toute une correspondance diplomatique atteste que ceux-ci n'avaient cessé de proposer aux Allemands de les leur livrer mais sans aucun succès : les Allemands ne les voulaient pas. Au moment où ils voulurent bien les accepter, les Roumains ne voulurent plus les leur livrer.

Le grand-rabbin de Roumanie prétend dans sa déposition — du moins les auteurs des compte rendus de presse du procès de Jérusalem le disent — que jusqu'en août 1942, les Roumains qui ne réussissaient pas à faire accepter leurs juifs par les Allemands, les exterminaient. Et il cite les massacres de juifs d'Odessa par l'armée roumaine (60 000 victimes) des pogroms à Bucarest, Ploesti, Jassy, Constanza, etc. qui firent « des victimes par dizaines de milliers » sans autres indications plus précises. Au total, il estime que, de février 1941 à août 1942, c'est « 250 000 à 300 000 juifs qui ont été ainsi exterminés ». Par les Roumains, pas par les Allemands.

Cette thèse est fort contestable : à Paris, à la même époque, tous ceux, dont j'étais, qui se trouvaient en jalons de secours sur les filières de l'émigration juive européenne pendant la guerre, savaient, des juifs eux-mêmes avec lesquels ils entraient en contact, qu'en Roumanie, si le gouvernement ne leur témoignait pas une sympathie particulière, du moins il leur accordait un passeport touristique qui leur permettait d'aller plus loin moyennant la redevance de 1 000 dollars. Le Grand-rabbin assure que c'est seulement à partir d'octobre 1942 que cette politique fut mise en usage et que c'est justement parce que le gouvernement Antonesco venait de le découvrir que, brusquement, après avoir tant supplié les Allemands d'accepter les juifs qu'il leur voulait livrer, il refusa au moment où ils étaient prêts à accepter. Mme Hannah Arendt se fait son écho (*The New Yorker*, 16-3-1963). Un seul désaccord avec les renseignements que nous possédions à Paris en plus de la date : le prix du passeport qui était, paraît-il, non de 1 000 mais de 1 300 dollars.

Bref, cette thèse qui sur la moitié du judaïsme roumain (= 425 000 juifs sur 850 000) exterminée porte au compte de la déportation par les Allemands la différence entre « 250 000 à 300 000 » et 425 000, soit 125 à 175 000 juifs roumains, est fort [195] contestable pour une autre raison : les remaniements territoriaux dont la Roumanie fut l'objet entre 1939 et 1945.

En août 1939, le Pacte germano-russe avait fait payer un lourd tribut aux contractants et à leurs amis : abandon de la Bukovine du Nord et de la Bessarabie à l'U.R.S.S. (juin 1940) ; une importante partie de la Transsylvanie à la Hongrie et la Dobroudja à la Bulgarie (août 1940). Le mouvement de la population juive de ces régions à l'occasion de ces transfèvements n'a fait l'objet d'aucune étude qui soit parvenue à ma connaissance : la thèse généralement admise est qu'elle est restée sur place ou n'a que peu bougé. Il y eut d'ailleurs des accords de transfèrement de population qui n'étaient pas tous réglés lorsqu'éclata le conflit germano-russe en juin 1941. Pour ceux qui sont intéressés par ces accords, je renvoie à l'excellente étude de l'Institut national de la Statistique et des études économiques de Paris, parue en 1946 aux Presses Universitaires de France sous le titre : *Les Transferts internationaux des populations*.

On pense bien que depuis 1940, la Roumanie avait guetté, dans l'évolution des rapports germano-russes, les chances de récupérer les territoires dont elle avait été amputée et, notamment la Bessarabie qui était plus que les deux autres, dans le domaine des possibilités de récupération : en juin 1941, elle entra en guerre contre la

Russie aux côtés de l'axe, et, non seulement la Bessarabie, mais encore une zone d'occupation qui fut appelée la Transnistrie et qui s'étendait de sa frontière de 1939, le Dniester, jusqu'au Bug, lui furent attribuées. L'Allemagne s'accordait la zone au-delà du Bug et jusqu'au Dnieper.

On pense bien aussi qu'évacuant la Bukovine et la Bessarabie, les Russes avaient aussi évacué le maximum de la population, laquelle s'évacuait d'ailleurs d'elle-même en fuyant comme partout devant les troupes allemandes. Toujours est-il que, du 11 au 21 décembre 1943, le Comité International de la Croix-Rouge envoya un de ses délégués en Roumanie : M. Charles Kolb. Il y fit un séjour du 11 décembre 1943 au 14 janvier 1944. À son retour, il rédigea un rapport dans lequel il notait que 206 700 juifs manquaient en Bessarabie-Transnistrie et 88 600 en Bukovine. Ailleurs, il ne remarqua rien d'anormal. Sur le vu de ce rapport, on peut penser que la totalité de ces $206\ 700 + 88\ 600 = 295\ 300$ juifs roumains devenus russes et qui se trouvaient dans les lignes russes ont fui devant les troupes allemandes comme leurs coreligionnaires polonais en septembre 1939 et ont été sauvés de la déportation par les Allemands. On peut le [196] penser mais on ne peut pas l'assurer. De toutes façons, M. Poliakov qui cite ce rapport (*Bréviaire de la Haine*, p. 371) convient « qu'à la veille de l'attaque allemande, une partie de la population juive a pu être évacuée par les Russes ». De toutes façons, ce rapport étant établi sur une enquête faite en 1943-1944, c'est-à-dire à un moment où les juifs ne risquaient plus rien en Roumanie, comme il ne note aucun manquant ailleurs, on peut conclure avec certitude que, à cette date-là : $800\ 000 - 295\ 300 = 504\ 700$ y vivaient encore et n'ont été ni arrêtés, ni déportés, ni massacrés postérieurement. On le peut penser avec d'autant plus d'assurance qu'on se sent en quelque sorte cautionné par l'attendu du jugement de Jérusalem (attendu 119) qui ne note aucune déportation de juifs roumains par les Allemands et que, s'il en notait, ce ne pourrait être qu'antérieurement au 22 octobre 1942, ce qui ne peut pas non plus être le cas puisque, jusque là, les Allemands avaient toujours refusé de céder aux sollicitations du gouvernement roumain.

Coïncidence étrange : ces 295 300 juifs dont M. Charles Kolb a constaté qu'ils n'étaient pas en Roumanie sont dans les limites des « 250 000 à 300 000 » donnés par le grand rabbin comme ayant été exterminés par les Roumains. De là à penser qu'ils sont les mêmes et que pour pendre Antonesco, les Russes qui les avaient sauvés, aient prétendu qu'il les avait exterminés...

Quant à M. Raul Hilberg, il est encore plus subtil : après avoir examiné les méfaits des *Einsatzgruppen* en Russie et intégré dans la statistique de la Russie les juifs qu'ils ont exterminés dans des villes comme Odessa, Chisinau Cernauti, par exemple (op. cit. p. 190) il fait le compte de ceux qui manquent en Transnistrie où se trouvait Odessa de 1941 à 1944 et en Bukovine où se trouvaient les deux autres, pour les intégrer dans sa statistique de la Roumanie (pp. 485-509), c'est-à-dire qu'il les compte deux fois.

Conclusion sur la Roumanie : pour savoir exactement combien de juifs doivent y être portés manquants en 1945, il faudrait savoir tout aussi exactement combien des

295 300 manquants recensés par M. Charles Kolb à fin décembre 1943-début janvier 1944, ont été évacués par les Russes et combien sont restés sous la coupe des Allemands ou des Roumains. Or, on ne le sait pas. Il faudrait aussi savoir combien ont émigré et il doit y en avoir un certain nombre puisque les juifs roumains étaient de tous les mieux placés, ceux qui avaient le moins de chemin et le moins d'efforts à faire pour quitter l'Europe. Mais si les [197] Russes avaient sauvé la moitié des manquants recensés par M. Charles Kolb et si l'autre moitié, tombée aux mains des Roumains, avaient été massacrés dans les pogroms d'Odessa, de Bucarest, de Ploesti, de Constanza, etc. (cf. ci-dessus) la population juive roumaine de 1939 pourrait se répartir ainsi :

– massacrés : $295\ 300 / 2 = 147\ 650$	
– sauvés par les Russes : $295\ 300 / 2$	147 650
– Émigrés ou retrouvés vivants en 1945 : $800\ 000 - 295\ 300$	504 700
Total	652 350
– officiellement retrouvés vivants par le Centre mondial de documentation juive contemporaine	425 000
Soit	227 350

qui, quoique bien vivants en 1945, auraient été portés abusivement dans la colonne des exterminés du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*. À peu de chose près, c'est très vraisemblablement ce qui s'est passé.

Et voici encore 227 350 juifs européens qui vont rejoindre les 4 097 760 dans le même cas qu'eux, retrouvés au terme de notre étude de la population juive italienne, soit en tout à ce moment du discours : $4\ 097\ 760 + 227\ 350 = 4\ 325\ 110$.

Ci 4 325 110

Bulgarie

La statistique qui figure à la page 122 ne mentionnait la Bulgarie qu'au titre de sa population juive de 1939 sans indiquer les pertes. Depuis, le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* a communiqué d'autres statistiques dans lesquelles la Bulgarie figurait pour 7 000 exterminés sur 50 000 personnes à la date de 1939. M. Raul Hilberg en trouve 3 000 et l'attendu 108 du jugement de Jérusalem fait seulement état de 4.000 déportés de Thrace + 7 000 de Macédoine = 11 000 sans mentionner les pertes. Pas de problème : 50 000 en 1939, [198] 11.000 déportés dont 7 000 exterminés et 43 000 survivants. Les 7 000 exterminés sur 11 000 déportés ne sont justifiés par aucun fait précis : on ne sait ni d'où ils sont partis, ni où ils sont allés. M. Poliakov qui commente la statistique dont il est l'auteur (*Bréviaire de la Haine*, p. 188) ne peut même pas se citer fidèlement : 13 000 déportés sur 20 000 au projet, dit-il, et rien du nombre des survivants.

Grèce

Même remarque que pour la Bulgarie. Ici, la statistique que j'ai citée p. 122 notait la Macédoine séparément avec 7 000 exterminés sans qu'on sache sur combien à la date de 1939. Depuis, cette mention particulière a disparu de la statistique officielle et la Grèce y reste seule avec 75 000 juifs à la date de 1939 et 60 000 déportés exterminés à la date de 1945, donc 15 000 survivants. M. Raul Hilberg, lui, donne les chiffres suivants : 74 000 en 1939, 62 000 exterminés et 12 000 survivants. L'attendu 107 du jugement de Jérusalem fait état de 80 000 en 1939, 70 000 exterminés et 10 000 survivants. Enfin, Arthur Ruppin avait déjà recensé 75 000 juifs en Grèce en 1926 : émigration égale à l'accroissement naturel ? C'est possible.

La Grèce était partagée en deux zones d'occupation : au Nord, les Allemands qui avaient leur quartier général à Salonique ; au Sud, les Italiens qui avaient le leur à Athènes. Les juifs se répartissaient ainsi : 55 000 à 60 000 concentrés autour de Salonique en zone allemande, 15 000 à 20 000 dans la zone italienne, concentrés eux aussi autour d'Athènes. Toutes les sources juives sont d'accord pour dire que les Allemands ne commencèrent à s'occuper des juifs grecs qu'en juillet 1942 (port de l'étoile jaune) mais seulement en zone allemande : en zone italienne, rien. C'est seulement en février 1943 que commença leur rassemblement dans des ghettos à Salonique et autour. Ces mesures et opérations furent conduites par le Dr Max Merten, administrateur de la zone, avec l'aide de deux envoyés du R.S.H.A., Wisliceny et Günther à partir du 15 janvier 1943.

M. Poliakov prétend (op. cit. p. 182) que les déportations commencèrent le 15 mars 1943 et se terminèrent le 9 mai dans un premier temps : 43 000 juifs en 16 convois (2 700 personnes par convoi, un convoi tous les 3 ou 4 jours = ici, où les juifs étaient groupés, les opérations de déportation n'allaient pas si vite qu'en Hongrie où les juifs non groupés pouvaient partir à raison de 2 à 3 convois de 3 000 personnes par jour, c'est la conclusion qui s'impose) furent déportés à Auschwitz. Le reste [199] soit une bonne douzaine de milliers fut déporté en juillet-août 1943 en trois convois : à raison donc, de 4 000 par convoi, au moins. Le voyage Salonique-Auschwitz durait une dizaine de jours en moyenne et, précise M. Poliakov, à l'arrivée, les juifs étaient envoyés directement et en bloc à la chambre à gaz, sans sélection préalable des valides, tellement ils étaient en mauvais état. C'est, en effet, ce que, disant le tenir de Höss, commandant du camp, Wisliceny a prétendu à Nuremberg, mais Höss n'a pas confirmé ! Avec cet aspect de la déportation des juifs grecs, l'attendu 107 du jugement de Jérusalem n'est pas d'accord : « Les 56 000 juifs de la région de Salonique ont été tous déportés du 15 mars à fin mai 1943 », dit-il, donc pas de convoi en juillet-août, mais il ne précise ni le nombre des convois, ni le nombre de personnes par convoi. L'avocat Max Merten (condamné à vingt-cinq années de prison en 1946, mais remis en liberté presque aussitôt, témoin à décharge au procès de Jérusalem) prétend que, grâce à Eichmann et malgré les efforts en sens contraire de Wisliceny, environ 20 000 juifs ont échappé à la déportation. Il prétend, en outre, que, dès qu'on leur imposa l'étoile jaune (juillet 1942) et que l'on commença à les concentrer dans des ghettos (février 1943) beaucoup de juifs de la

zone allemande gagnèrent la zone italienne et que, n'étant pas d'accord avec les mesures de déportation envisagées parce qu'ils ne lui causaient aucun ennui, non seulement il n'y voyait aucun inconvénient, mais encore il les y aida autant qu'il le pût faire sans éveiller l'attention de Wisliceny et Günther. C'est d'ailleurs pourquoi, après avoir été condamné à 25 années de prison, il fut libéré.

En zone italienne, les juifs ne furent inquiétés qu'après le coup d'État de Badoglio de septembre 1943. Les opérations de déportation furent confiées à Wisliceny et à Günther. Devant le Tribunal de Bratislava qui le condamna à la peine de mort, le premier a prétendu (27 juin 1947) dans une déposition écrite que 8 000 à 10 000 de ceux de cette zone avaient été déportés. Pour la ville d'Athènes, dit l'attendu 107 du jugement de Jérusalem, « une grande partie étaient toutefois parvenus entre temps à se cacher et à prendre la fuite, de sorte qu'il n'en restait plus que 12 000 ». Il fallait donc rechercher tous les autres, les rassembler au préalable : pour en déporter 8 000 à 10 000, Wisliceny a dû y mettre de la bonne volonté et on voit qu'il n'a pas essayé d'amoinrir sa culpabilité. Admettons ce chiffre et raisonnons :

– Nous ne savons pas combien de juifs de la zone allemande ont réussi à passer en zone italienne, mais nous savons [200] que ceux de cette zone ont été déportés en 19 convois et qu'après il n'en restait plus. À la moyenne de 2 200 par train de 40 wagons, établie et retenue dans nos calculs pour la Hongrie, nous arrivons à un total de $2\,200 \times 19 = 41\,800$.

– Avaient fui dans la zone italienne : 56 000 (chiffre du jugement de Jérusalem) - 41 800 = 14 200, ce qui porte la population juive de cette zone qui devait être de 75 000 - 56 000 = 19 000, à $19\,000 + 14\,200 = 33\,200$.

– Si, comme il le dit, Wisliceny en a déporté 8 000 à 10 000 il devait en rester $33\,200 - 8\,000 \text{ à } 10\,000 = 23\,200 \text{ à } 25\,200$ rescapés pour toute la Grèce.

Exagération minimum du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* : $25\,200 - 15\,000 = 10\,200$. À condition que 19 trains soient bien partis de Salonique emportant chacun en moyenne 2 200 personnes, ce qui est possible, mais non certain.

À ajouter au total obtenu au terme de l'étude de la population juive roumaine (ci. p. 197) : $4\,325\,110 + 10\,200 = 4\,335\,310$.

Ci 4.335.310

Restent à étudier : Allemagne, Autriche, Danemark, Norvège.

Allemagne

Il en a déjà été question à propos de l'étude de la population juive de Hollande, de Belgique, du Luxembourg et de France (cf. pp. 160 à 165). On se souvient qu'au moment de l'invasion de la France par les troupes allemandes, les chiffres de source juive faisaient apparaître 250 000 juifs étrangers dont il était impossible de déterminer la nationalité, sauf à dire qu'à une trentaine ou, au maximum une quarantaine de milliers près qui étaient allemands, les autres étaient tous polonais.

Recherchant seulement les survivants européens, il n'y avait aucun inconvénient à les déclarer tous polonais (ou tous allemands) puisqu'on ne pouvait faire la part des uns et des autres. Mais il faudra, maintenant, tenir compte que 40 000 juifs allemands sont déjà comptés si on ne veut pas qu'ils le soient deux fois.

En 1939 donc, voici comment se présentait la structure de la population juive allemande : 210 000 restés en Allemagne et 300 000 émigrés sur 510 000, d'après le *Centre mondial de documentation juive contemporaine*. M. Raul Hilberg dit : 240 000 [201] restés en Allemagne et 300 000 émigrés sur 540 000. Compte tenu de l'accroissement naturel, il devrait être plus proche de la vérité, mais il n'en est rien : de 1926 à 1933, nous dit M. Poliakov (*Bréviaire de la Haine*, op. cit. p. 11) la courbe démographique des communautés juives, inquiètes de leur sort devant la montée de l'hitlérisme, était en décroissance. Disons : 210 000 juifs en Allemagne en 1939. Officiellement, 40 000 seulement auraient été retrouvés vivants en 1945, ce qui signifie 170 000 exterminés.

À l'appui des détails qu'il donne pour justifier ces 170 000 exterminés et ces 40 000 survivants, M. Poliakov invoque la statistique dressée sur demande de Himmler, le 17 avril 1943 à la date du 31 décembre 1942, et qu'il présente comme ayant été « élaborée avec beaucoup de compétence » (*Bréviaire de la Haine*, op. cit. pp. 383-394). Je suis de cet avis : l'Allemand Korherr paraît avoir été un homme compétent et c'est la raison pour laquelle il m'est arrivé, à moi aussi, de me référer à ses informations : une tendance fâcheuse, toutefois, à voir un peu trop de juifs partout. Mais, ceci dit, si j'accepte le tableau du judaïsme allemand tel qu'il le voit à la date du 31 décembre 1942, je ne vois vraiment pas comment M. Poliakov qui l'accepte aussi, l'a lu pour en tirer les conclusions qu'il en tire. Voici ce qui y est dit au tableau récapitulatif au sujet des juifs allemands :

– ont été arrêtés en tout jusqu'au 31 décembre 1942	100 516
– n'avaient pas encore été arrêtés	<u>51 327</u>
Total	151 843

Il est vrai que cette situation est présentée comme concernant « l'ancien Reich et les Sudètes » mais, c'est sans importance : le 17-5-1939, il ne restait que 2 649 juifs dans les Sudètes, les autres ayant fui en Bohême-Moravie, puis en Hongrie, puis... À un millier près, autant dire que ce bilan ne concernait que l'Allemagne.

Je répète : M. Poliakov accepte ces chiffres.

Mais s'il ne restait en Allemagne que 151 843 juifs au 31 décembre 1942 (libres ou en camp de concentration) et si on n'avait pu en arrêter en tout que 100 516, cela signifie que 210 000 - 151 843 = 58 157 avaient réussi à émigrer postérieurement à 1939. Cela signifie, d'autre part, que, postérieurement au 31-12-1942, il n'a pas été possible d'en arrêter plus de 51 327. Le 1er juillet suivant, c'était fait : la loi déclarant l'Allemagne « Judenfrei » (libérée de ses juifs) fut promulguée et, nous dit M. Poliakov, « il ne restait plus un seul juif en liberté sauf les conjoints d'Aryens » (op. cit. p. 68) qui, nous dit Korherr dans son rapport,

étaient au nombre de 16.760. On mit que, dans la suite, ceux-ci furent à leur tour arrêtés aussi et déportés — officiellement du moins.

Réparons maintenant l'erreur obligatoire que nous avons délibérément commise en décrétant, parce qu'alors nous ne pouvions faire autrement que de résoudre le problème par le procédé élémentaire bien connu de la fausse supposition à propos de 40 000 juifs européens retrouvés vivants en Hollande, France, Belgique et Luxembourg qu'ils étaient polonais tout en sachant qu'ils ne l'étaient pas : c'est parmi ces 58 157 juifs qui ont quitté l'Allemagne postérieurement à 1939 et avant le 31-12-1942 qu'ils se trouvent et ils ont été compris dans l'étude de la population juive polonaise. Si nous ne voulons pas qu'ils soient comptés deux fois, il faut les retrancher des émigrés allemands et ne compter au nombre de ceux-ci que $58\ 157 - 40\ 000 =$

18 157

Et calculons le nombre maximum de juifs allemands qui ont pu, ayant été arrêtés et déportés n'être jamais revenus : si sur ces 151 843, le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* a retrouvé 40 000 survivants en 1945, c'est que $151\ 843 - 40\ 000 = 111\ 843$ ne sont jamais revenus (n'étaient pas revenus en 1945). Et, comme il déclare 170 000 juifs à la colonne des exterminés, cela fait en trop : $170\ 000 - 111\ 843 =$

58 157

Total des juifs allemands vivants qui ont été considérés comme morts, qui ne sont officiellement plus en Allemagne, ni en Europe et doivent figurer à la colonne des vivants dans un autre pays d'un autre continent =

76 314

À ajouter au total trouvé au terme de l'étude de la population juive grecque (cf. p. 200) soit $4\ 335.310 + 76\ 314 = 4\ 411\ 624$.

Ci 4 411 624

[203]

On m'excusera d'avoir traité le cas des juifs allemands sans aucune référence au jugement du tribunal de Jérusalem : dans ses attendus (56, 57, 75, 77, 83, 90 et 91) qui font le bilan, c'est à peine s'il peut justifier de 10 à 15 000 arrêtés et déportés. Et c'eût été, en soulignant le ridicule par lequel il se caractérise de bout en bout, se rendre ridicule soi-même que de prendre cela, je ne dirai pas au sérieux, mais seulement en considération¹.

¹ Il faut pourtant souligner ici la méthode des juges de Jérusalem : le cas des juifs allemands est étudié dans leur jugement globalement avec celui des juifs autrichiens et de ceux de Bohême-Moravie. Pour dissimuler le ridicule du nombre des juifs allemands dont ils étaient en mesure de faire état, et contrairement à la méthode qu'ils ont adoptée pour les autres pays, ils n'ont pas fait de total. Pour donner l'impression d'une quantité appréciable, ils ont inclus dans le cas des juifs allemands, celui des 55 000 Polonais qui se trouvaient en Allemagne, lorsque, le 7 octobre 1938, le gouvernement polonais a décidé de leur faire perdre la nationalité polonaise en ne leur renouvelant pas leur passeport. De ce fait, ils étaient apatrides et l'Allemagne d'alors ne voulait pas de gens sans passeport sur son territoire national. La Pologne qui les avait fait apatrides non plus. Comme aucune autre nation n'en voulait davantage, ce fut un drame affreux. On sait qu'il est à l'origine de l'assassinat du Conseiller von Rath à Paris le 7 novembre 1938 par Grynspan, le fils de l'un de ces 55 000 juifs polonais, et de la « Kristallnacht » du 9 au 10 novembre en Allemagne.

Autriche

À la date de 1939, le *Centre mondial de documentation juive contemporaine* fait état de 60 000 juifs qui s'y trouvaient encore (chiffre calculé sur 240 000 en tenant compte d'une émigration de 180 000 depuis l'accession de Hitler au pouvoir en Allemagne) et de 20 000 survivants retrouvés en 1945, soit 40 000 exterminés. Arthur Ruppin comptait 230 000 juifs autrichiens en 1926 : même cas que les juifs allemands relativement à la courbe démographique et à l'accroissement naturel.

Sur le drame des juifs autrichiens, la littérature sioniste n'est pas très prolifique. Le jugement de Jérusalem non plus. Étudié globalement avec les juifs allemands et de Bohême-Moravie (cf. note 35, ci-dessous) et dans les mêmes attendus, ce jugement fait apparaître l'arrestation et la déportation de 5 000 d'entre eux le 15 octobre 1941 et de 3 000 autres les 25, 28 novembre et 2 décembre suivants. À la date de 1943-1944, le Rapport Kasztner et Joël Brand notent une communauté juive clandestine et relativement peu traquée, dont ils ne donnent pas les effectifs mais qui, à en juger par les termes dont ils en parlent, devait être assez importante. L'attendu 97 du jugement de Jérusalem note qu'en Autriche, les arrestations et déportations n'étaient pas du ressort du R.S.H.A. comme partout ailleurs, mais du Centre d'émigration juive créé à Vienne par Eichmann en 1938 et qui subsista pendant toute la guerre : cela explique sûrement qu'ils furent traqués et persécutés avec moins de zèle et de brutalité. À la date du 31 décembre 1942, la statistique de l'Allemand Korherr (op. cit.) dit qu'en tout, 47 655 d'entre eux ont été arrêtés et qu'il en reste 8 102 en liberté. Au total et pendant toute la guerre, cela signifie alors $47\ 655 + 8\ 102 = 55\ 757$ et seulement $60\ 000 - 55\ 757 = 4\ 243$ émigrés postérieurement à 1939. Cela signifie aussi que, si de ces 55 757 juifs seulement, 20 000 ont été retrouvés vivants en 1945, l'exagération du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* ne serait que de ces 4 243 émigrés postérieurement à 1939, abusivement considérés comme morts. Je dis bien : si seulement 20 000 ont été retrouvés vivants. Or, je l'ai déjà souligné, le bilan des pertes juives a été dressé entre mai et octobre 1945 — il porte la date d'août, précise M. Poliakov (*Le IIIe Reich et les juifs*, op. cit. p. 196) — pour être mis assez tôt à la disposition du Justice Jackson et, dans le maquis de *displaced persons* qu'était alors l'Europe centrale, beaucoup de juifs qui avaient été déportés et étaient vivants n'avaient pas encore réintégré leur domicile antérieur. Tous ceux-ci ont été considérés comme morts et, depuis, s'ils ont été retrouvés vivants à leur domicile ou ailleurs (beaucoup aussi n'y sont jamais revenus) jamais les correctifs n'ont été faits dans les statistiques.

Conclusion pour l'Autriche : 4 243 juifs européens certains à réintégrer dans la colonne des vivants des statistiques à la date de 1945 et à ajouter au total précédent, soit : $4\ 411\ 624 + 4\ 243 = 4\ 415\ 867$.

Ci 4 415 867

Danemark et Norvège

Pour terminer : 7 000 juifs au Danemark en 1939 et 1 500 en Norvège, dit le *Centre mondial de documentation juive contemporaine*. Total : 8 500 pour les deux pays. Et total des exterminés : 500 au Danemark (dans les jours qui précédèrent celui qui était prévu pour leur arrestation, le gouvernement danois, au courant, avait prévenu la communauté juive nationale) et 900 en Norvège = 1 400. Le jugement de Jérusalem donne le total des pertes, à l'unité près : 737 en Norvège et 422 au Danemark = 1 159.

Exagération du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* : 1 400 - 1 159 = 241. On peut considérer que cette exagération est à mettre au compte de l'arrondissement des chiffres, c'est-à-dire qu'elle n'est pas intentionnelle. À ajouter quand même au total précédent, dont (exception faite des 480 000 juifs allemands et autrichiens émigrés avant 1939 qui y figurent et ont été reconnus vivants par tout le monde en 1945) on peut dire que c'est le total général des juifs européens abusivement inscrits à la colonne des exterminés dans la statistique du Centre mondial de documentation juive contemporaine : 4 415 867 + 241 = 4 416 108 abusivement inscrits.

Ci, total général de la distorsion 4 416 108

CONCLUSION

La logique voudrait que cette étude démographique se terminât au moins sur une statistique générale comportant, pour chacune des nations européennes que je viens de passer en revue quatre postes :

1. Le nombre des juifs qui y vivaient à la veille de l'accession au Pouvoir du Colonel Beck en Pologne (1932) et de Hitler en Allemagne (1933) ;
2. Le nombre de ceux d'entre eux qui, pour échapper à la persécution, en ont émigré entre ce double événement et 1945 ;
3. Le nombre de ceux qui y ont été retrouvés vivants en 45 ;
4. Enfin, le nombre des morts.

Pour que cette sombre histoire fût parfaitement tirée au clair, cette Statistique se devrait accompagner d'une autre qui donnerait la structure de la population juive mondiale à la fin de l'année 1962. En quatre postes aussi pour chacune des nations des autres continents :

1. Le nombre des juifs qui y vivaient avant l'accession au pouvoir du Colonel Beck en Pologne et de Hitler en Allemagne ;
2. L'accroissement naturel de 1932 à 1962 ;
[208]
3. Le niveau de la population juive à la fin de 1962 ;
4. Enfin, le nombre des émigrants juifs obtenus par différence entre les totaux des colonnes 2 et 3 : nul doute alors que cette différence fût de l'ordre de 4 416 108.

Telle était mon intention au départ. À l'arrivée, ce double travail se révéla impossible : la seconde statistique ne peut être établie qu'à la condition que le *Mouvement Sioniste international* accepte le principe d'un recensement mondial de la population juive et, on a vu (cf. p. 115) que, ce principe, il n'était pas à la veille de l'accepter. Quant à la première statistique, c'est à toute une série de difficultés d'un autre ordre que son établissement se heurte encore malgré toutes les précisions que l'étude à laquelle je viens de procéder nous a apportées.

La plus insurmontable de ces difficultés et qui les résume toutes est la suivante : si nous savons, maintenant, qu'un minimum de 4 524 108 juifs ont réussi à quitter l'Europe entre 1931 et 1945, nous sommes beaucoup moins renseignés sur la nationalité de chacun d'eux. Pour des pays comme le Danemark, la Norvège, l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie et un ou deux autres encore, les Pays Baltes, par exemple, la Grèce même, pas de problème ils ne se trouvaient pas sur l'itinéraire de la migration juive, les Allemands n'y ont rencontré que des nationaux juifs de ces pays et tout y est clair. Mais il n'en est pas de même des autres : en Hollande, en

Belgique, en France, en Italie, en Hongrie, en Roumanie, qui ont été des pays de refuge ou de passage avant d'être occupés par les troupes allemandes, les juifs ont été arrêtés et déportés pêle-mêle et nous sommes dans l'impossibilité de répartir par nationalités, aussi bien ceux qui l'ont été que ceux qui ont réussi à ne pas l'être. La Hongrie est le type même de cette difficulté : nous avons bien réussi à établir que, sur les 800 000 juifs qui y existaient au 19 mars 1944, 543 000 n'avaient pas été déportés, que 200 000 environ l'avaient été, que 57 000 avaient très probablement été massacrés dans des opérations de police et que 343 000 avaient réussi à émigrer, mais... Mais, dans chacune de ces catégories, qui était Hongrois, qui était Yougoslave, qui était Tchécoslovaque et qui était Polonais ? Même question pour la Roumanie où nous [209] avons trouvé 147 650 massacrés et 652 350 survivants dont 227 350 émigrés. Même question encore pour la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France où nous avons trouvé que 83 000 juifs seulement de l'une ou l'autre de ces quatre nationalités avaient pu être arrêtés et déportés : ici, nous savons qu'il n'y avait pas de Belges parmi eux, que le nombre des Français se situe obligatoirement entre 6 000 et 11 999, celui des Luxembourgeois entre 0 et 2 000, les autres étant des Hollandais mais, ce sont tout de même là, des données qui ne sont pas assez précises pour figurer dans une statistique. Pour la Pologne, nous savons que 829 040 juifs y ont été arrêtés, soit sur le sol national, soit sur la route de l'émigration par l'Ouest, mais des 289 300 qui avaient tenté d'émigrer par la voie danubienne, combien ont été arrêtés en Hongrie, combien en Roumanie ? Autant de questions auxquelles il n'est pas possible de répondre et qu'on se peut également poser pour les Tchécoslovaques qui ont fui en Hongrie, les Yougoslaves qui ont fui en Italie, etc.

En dernière analyse, plutôt que de mettre en circulation une statistique par nationalités, dont toutes les données eussent été discutables et d'ajouter à la confusion créée par les historiens et statisticiens du *Mouvement sioniste international*, j'ai préféré établir cette statistique au seul plan où nous avons des certitudes, c'est-à-dire à celui de l'Europe. Ici, pas de discussion possible : nous pouvons affirmer qu'un minimum de 4 524 108 juifs européens ont réussi à émigrer assez tôt pour n'avoir pas été arrêtés et déportés dans des camps de concentration et nous les pouvons ajouter à ceux que les historiens et statisticiens du *Mouvement sioniste international* ont retrouvés vivants en Europe en 1945.

Voici alors, sur les données du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*, ce que devient à l'échelle de l'Europe, notre statistique à quatre postes en y intégrant, à la date de 1931, 1 300 000 juifs allemands + les 180 000 juifs autrichiens donnés comme ayant quitté l'Europe pour fuir Hitler + le million de juifs de la zone russe qui n'a jamais été occupée par les troupes allemandes et qu'il en avait arbitrairement distraits :

[210]

Nature des indications	1931	1945	Pertes officielles	Émigrés retrouvés	Pertes réelles
Totaux de la statistique de la page 122	8 297 500	2 288 100	6 009 400	—	—
Émigrés allemands reconnus	300 000	300 000	—	—	—
Émigrés autrichiens reconnus	180 000	180 000	—	—	—
Juifs russes sauvés par les autorités soviétiques	1 000 000	1 000 000	—	—	—
Totaux réels du centre mondial de documentation juive contemporaine à la date de 1945	9 777 500	3 768 100	6 009 400	←	—
Totaux réels tels qu'ils résultent de cette étude	9 777 500	3 768 100	—	→	4 416 108
					1 593 292

[211]

Même statistiques sur les données de M. Raul Hilberg (celui-ci n'a pas séparé la Russie en deux zones, mais il a, lui aussi, reconnu 300 000 juifs émigrés allemands et 180 000 autrichiens)

Nature des indications	1931	1945	Pertes officielles	Émigrés retrouvés	Pertes réelles
Totaux de la statistique de la page 123	9 190 000	3 770 500	5 419 500	—	—
Émigrés allemands reconnus	300 000	300 000	—	—	—
Émigrés autrichiens reconnus	180 000	180 000	—	—	—
Totaux réels du centre mondial de documentation juive contemporaine à la date de 1945	9 670 000	4 250 500	5 419 500	←	—
Totaux réels tels qu'ils résultent de cette étude	9 670 000	4 250 500	—	→	4 416 108
					1 003 392

[212]

Voici donc où nous en sommes :

- l'étude de la statistique du Centre mondial de documentation juive contemporaine fait apparaître, sur ses propres données, 1 593 292 juifs européens morts des persécutions nazies, en camp de concentration ou autrement ;
- l'étude de celle de M. Raul Hilberg n'en fait apparaître que 1 003 392.

À deux reprises, je m'étais moi-même penché sur ce problème : dans *Ulysse trahi par les siens*, publié en France en 1960 et dans une communication à la revue allemande *Deutsche Hochschullehrer-Zeitung* (Tübingen n° 1/2, février 1963). Je l'avais fait chaque fois en fonction des données de source juive rendues publiques à l'époque. Mais, la première fois, ni le Jugement du Procès de Jérusalem, ni, à plus forte raison, l'étude de *The Jewish Communities of the World* de février 1963 n'avaient été mis en circulation. Et, en fonction de ce qui était connu, ma conviction avait été que le nombre des juifs européens morts des persécutions nazies, en camp

de concentration ou autrement, devait se situer aux environs d'un million, un peu plus ou un peu moins. La seconde fois, j'étais en possession du jugement de Jérusalem et j'avais suivi jour par jour, les débats du Procès mais je n'avais pas encore connaissance de l'étude de *The Jewish Communities of the World*, alors non encore publiée : en conclusion de ma communication à *Deutsche Hochschullehrer Zeitung* (op. cit. pp. 61-62) j'avais prétendu que, si ce nombre était supérieur à un million, il ne pouvait de toute façon, pas dépasser 1 655 300 victimes. Aujourd'hui en mains, tous ces documents qui manquaient alors, on peut dire que, calculé sur les informations antérieures du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*, le nombre des victimes est 1 593 292, et 1 003 392 calculé sur celles de M. Raul Hilberg. Pour arriver à plus de précision, il faut attendre que de nouvelles sommités sionistes du type Shalom Baron, Poliakov, Borewicz, etc. passent à de nouveaux aveux ou qu'un nouveau procès du type de celui de Jérusalem nous apporte de nouvelles lumières sur la question : j'ai peur de faire rire le lecteur en lui disant que, tels qu'on connaît les milieux sionistes, non seulement ni l'une, ni l'autre de ces deux hypothèses ne sont exclues mais encore qu'elles sont, l'une et l'autre, plus que probables. Dans ces milieux ne manquent, en effet, ni les bavards inconscients et en mal d'une publicité tapageuse, ni — hélas ! [213] — les juges en mal de vengeance. Je mise aussi beaucoup sur deux autres ordres de raisons : les dissentiments latents et continus qui existent entre M. Ben Gourion et Nahoum Goldmann et la brouille survenue entre MM. Khrouchtchev et Mao Tsé Toung

Depuis fort longtemps, M. Nahoum Goldmann donne des signes de fatigue et d'impatience devant la politique de M. Ben Gourion à l'égard de l'Allemagne. On savait déjà, il l'avait publiquement déclaré, qu'il n'avait pas été emballé par l'arrestation d'Eichmann et le procès qui a suivi. Par des indiscretions, de temps à autre, on apprend qu'il ne prise pas beaucoup tous ces procès intentés en Allemagne à d'anciens membres de l'une ou l'autre des organisations nazies du temps de Hitler. En Israël même, de très grosses discussions opposent ceux de son clan à ceux de celui de M. Ben Gourion, chaque fois que ce dernier trouve un ministre allemand assez sot pour accepter l'invitation qu'il lui adresse dans le seul but de le faire injurier publiquement en Israël par ses partisans et d'avoir ainsi un motif d'attirer l'attention du monde entier sur la dette qu'en se ralliant à Hitler en 1933, l'Allemagne a contractée à l'égard d'Israël.

Tout se passe comme si, n'osant prendre publiquement position contre M. Ben Gourion à propos de sa politique à l'égard de l'Allemagne, M. Nahoum Goldmann s'efforçait, dans la coulisse, de mettre une sourdine à son thème central. Et, le fait qu'en matière de juifs exterminés, les statistiques qui nous viennent du Mouvement sioniste américain soient généralement plus modérées que celles qui nous viennent de sa branche européenne (c'est le cas de celle de M. Raul Hilberg comparée à celle du *Centre mondial de documentation juive contemporaine*) pourrait bien être le reflet des dissentiments qui existent entre les deux hommes. Ainsi s'expliqueraient alors les divergences et contradictions relevées dans les sources juives en matière de statistiques.

Quant à la brouille survenue entre MM. Khrouchtchev et Mao Tsé Toung, elle pourrait avoir des conséquences en raison du fait qu'avec celle des États-Unis, la population juive de la Russie est l'autre des deux plus grandes énigmes qui pèsent sur la solution du problème. L'*Institut des affaires juives de Londres* et *The Jewish Communities of the World* nous ont bien dit qu'en 1962, il y avait 2,3 millions de juifs en Russie. Mais, M. Raul Hilberg nous a révélé qu'il y en avait 2 600 000 en 1946 et cette évaluation qui peut être considérée comme confir[214]mée par le journaliste David Bergelson (*Die Einheit*, 5-12-1942 op. cit.) peut l'être aussi comme étant beaucoup plus proche de la vérité. Dans ce cas, ce n'est pas 2,3 millions de juifs qu'il y aurait en Russie en 1962 mais $2\ 600\ 000 + 16\ \% = 3\ 016\ 000$. Si l'on prenait au mot notre vieille connaissance le professeur Shalom Baron, ce serait même : $2\ 600\ 000 + 20\ \% = 3\ 120\ 000$. Mais ne nous laissons pas tenter : 3 016 000. Laissons-nous d'autant moins tenter qu'en réalité, il y en a de toutes façons beaucoup plus que 3 016 000 car le journaliste juif David Bergelson nous a aussi dit, ne l'oublions pas, que 80 % des juifs baltes, polonais et roumains qui se trouvaient dans les lignes russes pour avoir fui devant les troupes allemandes en 1941-1942, avaient été sauvés et acheminés vers l'Asie centrale par les autorités soviétiques. À la fin de 1942, il estimait aux environs de 5,2 millions dont 3 millions de Russes, le nombre des juifs qui se trouvaient en territoire soviétique et, en cela, il était d'accord avec la statistique du 17 avril 1943 de l'Allemand Korherr déjà cité. Question : que sont devenus ces 2,2 millions de juifs non russes ? Réponse : une partie a réussi à s'échapper et à gagner soit le continent américain, soit Israël, une partie n'y a pas encore réussi. Combien de part et d'autre ? On ne saurait le dire. Mais, on peut assurer que, tant que MM. Khrouchtchev et Mao Tsé Toung s'entendaient bien, il n'a sûrement pas été facile aux juifs transportés en Asie centrale pendant la guerre de gagner le continent américain par la Chine et que ceux qui y ont réussi ne l'ont pu que très clandestinement. La brouille entre les deux grands hommes du bolchevisme pourrait avoir pour conséquence que Mao Tsé Toung aidât les juifs à quitter le territoire soviétique comme la Chine de Tchang Kaï-Chek les y aidait avant la seconde guerre mondiale et pour les mêmes raisons. Dans ce cas, il se pourrait aussi que la présence d'un nombre très important de juifs se révélât soudain, un jour, dans tous les pays du continent américain, peut-être même également en Israël, et, dans la mesure où l'événement ne pourrait être tenu sous le boisseau, éclairât d'un jour nouveau les dernières statistiques des sommités du mouvement sioniste international. Cette hypothèse non plus n'est pas exclue. Et, si les États-Unis adoptaient enfin une politique rationnelle à l'égard de la Russie, très vite, la vérité éclaterait.

Mais revenons à notre problème dans ses données telles quelles se présentent actuellement à nous : le nombre des juifs européens qui sont morts victimes des persécutions nazies étant [215] établi, soit à 1 485 292 personnes sur les données du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* confrontée aux attendus du jugement de Jérusalem et à l'étude parue en février 1963 de *The Jewish Communities of the World*, soit à 896 892 sur celles de M. Raul Hilberg soumises à la même confrontation, il reste à savoir comment se sont répartis dans les autres parties du

monde les 4 524 108 juifs qui étaient vivants en 1945 et qui, ne figurant pas à ce titre dans les statistiques européennes de source juive sont forcément réputés avoir quitté l'Europe entre 1931 et 1945. C'est le problème de la seconde statistique, dans mon esprit destinée à donner la structure par pays de la population juive mondiale en 1962. Et cette statistique est tout aussi impossible à établir que la précédente.

Nous savons déjà une chose qui nous a été révélée par l'étude de la population juive israélienne et c'est qu'elle comprend 1 048 368 juifs européens qui ont immigré en Israël entre 1931 et 1962 (cf. p. 157).

Restent à répartir : $4\,416\,108 - 1\,048\,368 = 3\,367\,740$ juifs européens dans le reste du monde. Et c'est sur ce dernier aspect du problème que les sources juives sont le plus discrètes : extrêmement rares sont, dans l'étude de *The Jewish Communities of the World* et dans le *World Almanac* de 1963, les pays non européens où la population juive avouée est supérieure de plus que son accroissement naturel à ce qu'elle était en 1926-27 ou 28 (selon le cas) dans la statistique d'Arthur Ruppin. Il y en a même où le taux d'accroissement normal n'est pas atteint et c'est, on l'a vu, le cas des États-Unis qui ne seraient passés si on en croit ces honorables publications, que de 4 461 184 en 1926 à 5 500 000 en 1962 : or, on a vu (cf. p. 160) qu'au taux annuel moyen d'accroissement naturel de 1 %, il ne peut pas y avoir moins de 6 067 210 juifs aux États-Unis et qu'au taux d'accroissement du professeur Shalom Baron, il devrait y en avoir 6 745 310 (6 745 312 exactement, en comptant les deux émigrés certains que sont Mme Hannah Arendt et M. Robert W. Kempner, mais sans compter les autres qui font beaucoup moins de bruit et sur lesquels nous avons beaucoup moins de renseignements). Bref : comme pays des autres continents que l'Europe où le Mouvement sioniste international avoue en 1962, une population juive supérieure de plus que son accroissement naturel par rapport à ce qu'elle était en 1926, je n'ai noté que l'Argentine, le Canada, le Brésil et l'Afrique du Sud. Pour ces quatre pays, voici la statistique qu'on peut dresser :

[216]

Pays	1926	Accroissement naturel : 36 %	1962		Immigration accroissement naturel compris
			Normale	Avouée	
Argentine	240 000	86 400	326 400	450 000	123 600
Canada	170 000	61 200	231 200	254 000	22 800
Brésil	40 000	14 400	54 400	140 000	85 600
Afrique du Sud	60 000	21 600	81 600	110 000	28 400
Totaux	510 000	183 600	693 600	954 000 ¹ (1)	260 400

¹ Le total permet d'admirer, une fois de plus, le sérieux des statistiques de source juive. Pour l'Argentine, le Canada et le Brésil, le total est : 844 000. Or, il y a encore quelques juifs dans d'autres pays du continent américain, notamment au Mexique (70 000), en Uruguay (60 000), au Chili (15 000, etc.). Au total donc, pour ces six pays : $844\,000 + 70\,000 + 60\,000 + 15\,000 = 989\,000$. Et, pour tout le continent américain, la même statistique donne un total de 6,3 millions que *The Jerusalem Post Weekly* (19-4-63 op.cit.) se plaît à mettre en évidence. Si, de ce total, pour tout le continent, on retranche ces 989 000 personnes il reste pour les Etats-Unis : $6\,300\,000 - 989\,000 = 5\,311\,000$ et non 5,5 millions comme le prétendent le communiqué de l'*Institute of the Jewish Affairs* de Londres et le *World Almanac* de 1963 (p. 159). C'est à quoi on arrive à force de vouloir cacher le total réel de la population juive aux États-Unis et aussi d'écrire sans réfléchir !

[217]

Accroissement défalqué, cela ne doit pas faire très loin de 200 000 émigrants d'origine européenne pour ces quatre pays. À condition que les chiffres rendus publics par les autorités du *Mouvement sioniste international* pour 1962 soient exacts et il serait étonnant qu'ils le soient. S'ils le sont, il nous reste encore $3\,367\,740 - 200\,000 = 3\,167\,740$ juifs européens à répartir. Pour y arriver, il faudrait pouvoir faire, pour tous les pays du monde, les mêmes calculs que pour l'Argentine, le Canada, le Brésil et l'Afrique du Sud, mais on ne le peut pas puisque ceux-ci sont les seuls à propos desquels le Mouvement sioniste international donne des chiffres qui accusent une immigration.

Il faut pourtant bien que, s'ils ne sont plus en Europe et pas en Israël, ces 3 167 740 juifs qui étaient bien vivants en 1945, soient quelque part ailleurs — avec le nombre de ceux dont ils se sont naturellement accrus depuis !

Où ? Pour le dire, il faut, ici encore, attendre les nouvelles révélations que les bavards inconscients et en mal de publicité du *Mouvement sioniste international* ne manqueront pas de faire par mégarde un jour ou l'autre. D'ici là, on ne peut que conjecturer et ce n'est pas mon genre. Je me permettrai donc seulement de dire quels sont les principes de base qui définissent l'orientation dans laquelle se poursuivent les recherches auxquelles je continue à me livrer et qui sont les mêmes que ceux qui m'ont jusqu'ici guidé :

1. Il n'est pas probable, mais il est possible qu'en août 1945, date à laquelle M. Poliakov nous a dit (*Le IIIe Reich et les juifs*, op. cit. p. 196) que les communautés juives européennes avaient procédé à l'inventaire de leurs pertes pour le compte du Justice Jackson et n'avaient trouvé que 3 768 100 survivants (cf. p. 210) selon le Centre mondial de documentation juive contemporaine ou 4 250 500 selon M. Raul Hilbert (cf. p. 211). Si je dis que c'est possible, c'est pour deux raisons : le chaos de *displaced persons* qu'à cette date-là était l'Europe et qui rendait impossible tout recensement sérieux et la méthode employée par les communautés juives qui, partout, ne recensaient que les juifs de la nationalité dans chaque pays, ont pu faire qu'elles arrivent à un résultat aussi aberrant.

2. Même si ce résultat n'était pas aberrant (ce qui est exclu) il est certain que, si tous les juifs qui avaient quitté l'Europe entre 1931 et 1945 n'y étaient pas encore revenus en août 1945, beaucoup d'entre eux y sont revenus postérieurement, en Europe occidentale au moins, car, pour ce qui est de l'Europe de l'autre côté du Rideau de fer, on peut considérer comme tout aussi certain que ceux qui y sont retournés ne sont que l'exception. Le [218] cas de la France est, à ce sujet, typique : 300 000 juifs en 1939, entre 450 000 et 500 000 à la fin de 1962 après que 130 000 juifs algériens et une vingtaine de milliers de juifs marocains et tunisiens y fussent venus chercher refuge au lendemain de l'accession à l'indépendance de ces trois pays : 300 000 à 350 000 nationaux français en 1962, soit un chiffre normal par rapport à sa population de 1939. Mais la statistique du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* continue à prétendre, au regard du monde entier 180.000 en 1945 + le taux d'accroissement naturel de 16 % 208 800 (216 000 si on

applique le taux d'accroissement naturel de cette vieille baderne de Professeur Shalom Baron)... Il est très probable que, si on s'en donnait la peine, on pourrait faire des constatations du même genre pour la Belgique (où sont revenus, en plus, 20 000 à 25 000 juifs du Congo) la Hollande, l'Autriche, etc... et peut-être même l'Allemagne. Or, tous ces juifs qui sont revenus en Europe postérieurement au mois d'août 1945, dont on ne pourra donner le nombre exact tant que le *Mouvement sioniste international* refusera de nous le communiquer de lui-même (puisque pour ne pas « provoquer la colère de Dieu » (sic) il s'oppose à tout recensement officiel) sont sûrement quelques centaines de milliers, figurant au nombre de ces 3 268 471 qu'aucune source juive ne nous permet de situer où que ce soit.

3. Le problème des juifs polonais, baltes et roumains qui, dans les années 1941-42 ont été évacués sur l'Asie centrale et qui, si on en croit le journaliste juif David Bergelson auraient été au nombre d'environ 2 à 2,2 millions en 1942 puisqu'il y avait 3 millions de juifs en Russie en 1939 et qu'à la fin de 1942, il en trouvait environ 5,2 millions. Combien de ceux-là vivent encore en « Asie centrale » (lire : Sibérie) avec leur progéniture ? Combien ont réussi à s'en échapper depuis 16 ans ? Où sont-ils allés ? Tout indique que ceux qui ont réussi à s'en échapper clandestinement ont gagné le continent américain qui était pour eux le plus facile à atteindre. À leur sujet, une hypothèse qui ne vaut que ce qu'elle vaut et que je me garderai de donner comme une certitude, trotte dans mon esprit : en seize ans, il est possible que la moitié d'entre eux aient réussi, au prix de difficultés sans nombre, à quitter l'Asie centrale pour le Continent américain. Dans ce cas, comme le *Mouvement sioniste international* ne les situe ni en Argentine, ni au Canada, ni au Brésil, ni en aucun autre pays de ce continent, ils sont forcément aux États-Unis et la statistique qui pourrait être établie pour la Russie et les États-Unis se présenterait de la façon suivante :

[219]

A. RUSSIE

– Retrouvés vivants par M. Raul Hilberg en 1945	2 600 000
– Vivants en Asie centrale selon M. David Bergelson	+ 2 200 000
Total en 1945	4 800 000
– Auraient réussi à quitter l'Asie centrale pour les États-Unis	- 1 100 000
Restés en Russie	3 700 000
– Accroissement naturel de 16 % depuis 1947	+ 592 000
Total en Russie en 1962	4 292 000

B. ÉTATS-UNIS.

– Statistique de 1926	4 461 184
– Accroissement naturel de 36 % depuis 1926	+ 1 606 026
Total en 1962	6 067 210
– Seraient venus d'Asie centrale depuis 1946 :	1 100 000
+ leur taux d'accroissement naturel de 16 %	+ 176 000
Total	1 276 000
Total en 1962	7 343 210

Mais ce total de 7 344 210 ne comprend que l'immigration venue d'Asie centrale et pas ceux qui, comme Mme Hannah Arendt et M. Robert W. Kempner sont venus d'une autre région d'Europe, et dont on peut affirmer qu'ils sont tout de même plus de deux... Combien de ces derniers, on ne sait pas ou pas encore. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il y en a et que, sûrement, la population juive des États-Unis est supérieure à 7 343 210 personnes. On peut aussi, certes, assurer que lorsque le *National Observer* (op. cit. 2-7-1962, cf. ci-dessus p. 116) prétend qu'il y avait 12 000 000 de juifs aux États-Unis en 1962, il s'agit là d'une exagération dans l'autre sens, visiblement inspirée d'un antisémitisme sans plus de vergogne que le sionisme, mais je ne serais pas étonné si, un jour, une révélation par inadvertance d'une sommité sioniste venait à mettre en évidence qu'en 1962, il y avait environ 8 millions de juifs aux États-Unis.

Je répète que ce ne sont là que conjectures et non certitudes : l'hypothèse de travail dont tous les chercheurs ont besoin comme base de départ de leurs recherches et qui oriente les miennes. À mes yeux, elle garde d'autant plus de vraisemblance et elle ex[220]prime d'autant plus ma conviction profonde que, jusqu'ici, non seulement elle ne m'a conduit à aucune impasse et à aucun errement, mais encore elle m'a permis d'annoncer avec dix ans d'avance sur eux... les conclusions qui se déduisent du jugement de Jérusalem et de l'étude de *The Jewish Communities of the World*.

4. Il s'agit ici d'une considération qui est très voisine de la certitude, au moins au niveau de l'ordre de grandeur : la population juive mondiale en 1962. Au moyen de statistiques datant pour chaque pays du monde, soit de 1926, soit de 1927, soit de 1928, selon les cas, Arthur Ruppin l'évaluait globalement à 15 800 000 personnes. On a vu (p. 112) que le *World Almanac* de 1951, l'évaluait à 16 643 120 en 1939 : le taux d'accroissement naturel des juifs européens ayant considérablement baissé entre 1925 et 1939 (Poliakov dixit cf. ci-dessus p. 201), comparée à celle d'Arthur Ruppin, cette évaluation est admissible. Voici donc ce qu'était la population juive mondiale de 1962, si on la calcule sur les données corrigées du *Centre mondial de documentation juive contemporaine* :

– Population juive mondiale en 1939	16 643 120
– Victimes du nazisme	<u>- 1 593 292</u>
Restait en 1945 ¹	15 049 828
– Accroissement naturel de 16 depuis 1946	<u>+ 2 407 972</u>
Total en 1962	17 457 800

Et voici ce qu'elle était calculée sur les données corrigées de M. Raul Hilberg :

– Population juive mondiale en 1939	16 643 120
– Victimes du nazisme	- 1 003 392
Restait en 1946 ¹	15 639 728

¹ « Entre 15 et 18 millions en 1947 » avait dit Hanson W. Baldwin (cf. ci-dessus p. 155).

– Accroissement naturel de 16 % depuis 1946	+ 2 502 356
Total ²	18 142 084

[221]

Et nous voici au terme de cette étude. Il ne me reste plus qu'à présenter mes excuses au lecteur : tout ceci est évidemment assez long et d'une lecture difficile à suivre. Comme tout ce qui est de caractère technique. Mais une étude démographique ne peut être que de caractère technique. Ce dont le lecteur doit m'excuser, c'est d'avoir pensé que, jusqu'ici, les adversaires dont je suis des thèses officielles sur les horreurs de la guerre, ne leur avaient jamais opposé que des arguments de journalistes, souvent vagues et spécieux, que c'était la principale raison de leurs insuccès, qu'il fallait briser avec cette méthode, et que, pour briser avec quelque chance de réussite, le seul moyen était de leur opposer des arguments de spécialiste.

Voilà qui est fait.

¹ On ne doit pas oublier que ce total est celui qui ressort de l'étude des statistiques de source juive, c'est-à-dire, telles qu'elles ont été rendues publiques soit par le mouvement sioniste International, soit par le Rabbinate après enquête dans les synagogues. Mais, s'il est vrai comme le prétend Arthur Koestler (*À l'ombre du Dinosaur*, op. cit.) que pas plus des 2/3 des juifs du monde soient inscrits dans les synagogues, il y a lieu de penser que ce chiffre doit être corrigé en augmentation dans la même proportion.

² On ne doit pas oublier que ce total est celui qui ressort de l'étude des statistiques de source juive, c'est-à-dire, telles qu'elles ont été rendues publiques soit par le mouvement sioniste International, soit par le Rabbinate après enquête dans les synagogues. Mais, s'il est vrai comme le prétend Arthur Koestler (*À l'ombre du Dinosaur*, op. cit.) que pas plus des 2/3 des juifs du monde soient inscrits dans les synagogues, il y a lieu de penser que ce chiffre doit être corrigé en augmentation dans la même proportion.

*Amicus Plato sed magis Amica
veritas.*

LA SAGESSE ANTIQUE

Laissez dire ; laissez-vous blâmer,
condamner, emprisonner ; laissez-vous
pendre, mais publiez votre pensée. Ce n'est
pas un droit, c'est un devoir. La vérité est
toute à tous...

Parler est bien, écrire est mieux ;
imprimer est excellente chose... Si votre
pensée est bonne on en profite ; mauvaise,
on la corrige et l'on en profite encore. Mais
l'abus ?...

Sottise que ce mot ; ceux qui l'ont
inventé, ce sont eux vraiment qui abusent de
la presse en imprimant ce qu'ils veulent,
trompant, calomniant et empêchant de
répondre...

PAUL-Louis COURIER

Il n'est pas possible, Athéniens, que
l'injustice, le parjure et le mensonge
acquièrent une puissance durable. Ces
artifices peuvent, un temps, faire illusion.
Mais bientôt ils s'effondrent.

DÉMOSTHÈNE